Saint Jérôme

Commentaires sur l'Épitre aux Galates

VALDEMAR TEODORO ÉDITEUR
Niterói - Rio de Janeiro - Brésil

Saint Jérôme

Commentaires sur l'Épitre aux Galates

Traduit par : l'Abbé Bareille

VALDEMAR TEODORO ÈDITEUR
Niteròi - Rio de Janeiro - Brèsil
2026

Crédits

Originel : *Commentaria in Epistolam ad Galatas*.
Traduite en français e annotée par l'Abbé Bareille in *Œuvres Complètes de Saint Jérôme*. Paris, 1884. Louis Vivès Libraire-Éditeur.

Organisation, édition, révision et notes supplémentaires : Souza Campos, E. L. de
© 2026 Valdemar Teodoro Éditeur. Niterói – Rio de Janeiro – Brésil.
Toute copie et diffusion sont autorisées, à condition d'en citer la source.

Commentaires sur l'Épitre aux Galates

Saint Jérôme

PRÉFACE

Peu de jours s'étaient écoulés depuis que, ayant terminé l'interprétation de l'épître de saint Paul à Philémon, j'avais entrepris celle de l'épître aux Galates, en laissant de côté beaucoup d'autres épitres intermédiaires et voici que je reçois tout à coup une lettre de la ville de Rome, m'apprenant que la vénérable matrone Albine est allée jouir de la présence du Seigneur et que la pieuse Marcelle, privée du doux commerce de sa mère, demandait plus que jamais d'être consolée par vous, Paule et Eustochie.

Et, comme il est impossible de satisfaire immédiatement à ce désir, à cause de l'étendue immense de mer et de terre qui vous séparent, la pensée m'est venue de chercher à guérir cette vive blessure par le remède des Écritures. Je connais sa serveur, je connais sa foi, je sais de quel feu son cœur est toujours embrasé, je sais quelle est au-dessus de son sexe, qu'elle oublie

tout ce qui est humain et qu'au son éclatant des divines Lettres, elle traverse hardiment la mer rouge de ce siècle.

Oui. Je peux le dire, lorsque j'étais à Rome, si rapidement qu'elle m'ait vu, elle m'a toujours adressé quelque question sur les Écritures. Et, suivant la règle de Pythagore, elle n'admettait pas comme vraies toutes mes réponses. L'autorité n'avait aucun poids pour elle sans des raisons évidentes. Elle examinait toutes ces raisons, elle les pesait avec tant de sagacité que je sentais que j'avais en elle un juge plutôt qu'un élève.

J'entreprends donc un travail que je pense devoir être fort agréable à celle qui est absente et très utile à vous qui êtes ici près de nous. Travail qui n'a pas encore été essayé avant nous par des écrivains de notre langue et que peu d'écrivains grecs ont traité comme le demandait la dignité du sujet.

Je n'ignore pas, il est vrai, que Caius Marius Victorinus, qui enseignait la rhétorique à Rome lorsque j'étais encore enfant, a publié des commentaires sur l'Apôtre. Mais tout préoccupé qu'il était par l'étude des lettres profanes, il ignorait complètement les saintes Écritures, dont personne, quelle que soit son éloquence, ne peut parler comme il faut, s'il ne les connaît point.

Quoi donc, ne suis-je pas un insensé ou un téméraire, moi qui promets ce que celui-ci n'a pu faire ?

Nullement. Il me semble, au contraire, devoir être plutôt coupable de trop de défiance et de timidité, puisque dans la conscience de ma faiblesse, j'ai suivi ici les commentaires d'Origène.

Ce grand homme a écrit cinq livres uniquement sur l'épître aux Galates et a terminé son dixième livre des Stromates, par une courte exposition de la même épître. Il a encore composé divers traités et des extraits qui seuls auraient pu suffire.

Je ne dis rien de Didyme, mon voyant, ni d'Apollinaire de Laodicée, qui est sorti récemment de l'Église et Alexandre, ancien hérétique, Eusèbe d'Énioše et Théodore d'Héraclée qui ont laissé aussi des commentaires abrégés sur cette épître. Si je recueillais quelques explications de ces écrits. Il en résulterait un ouvrage qui ne serait pas entièrement à dédaigner.

Mais, pour l'avouer en toute simplicité, j'ai lu tous ces écrits et, en faisant dans mon esprit un recueil abondant, j'ai fait venir un secrétaire et lui ai dicté, soit mes pensées, soit celles des autres, sans m'astreindre à conserver ni l'ordre, ni les expressions, ni même les sons.

Mais c'est à la miséricorde de Dieu seul, que nous sommes redevables, si les sages explications des autres ne viennent pas à disparaître par notre peu de science et si ces

explications, qui sont si goûtées de ceux à qui elles s'adressent, ne le sont point parmi les étrangers.

Pour résumer, en peu de mots, le sujet de cette épitre, je dois vous avertir que l'Apôtre traite, dans l'épître aux Galates, la même matière que dans l'épître aux Romains, avec cette différence, toutefois, que, dans l'épître aux Romains, le sens est plus élevé et les raisonnements plus profonds et tandis que, dans cette épitre, écrivant à ceux qu'il apostrophe ainsi dans la suite : « Ô Galates insensés ! »[1] et encore : « Êtes-vous si insensés ? »[2], il a employé un langage plus simple, le langage du reproche plutôt que de l'enseignement, langage que les insensés eux-mêmes pussent comprendre et il a revêtu, d'une élocution commune, des pensées ordinaires, de manière à ramener, par l'autorité, ceux que la raison ne pourrait persuader.

Il n'y a pas un seul discours de l'Apôtre, soit écrit soit parlé, où il ne s'applique à enseigner que tous les fardeaux de la loi ancienne sont supprimés, que tout ce qui a précédé en images et en figures, c'est-à-dire, le repos du sabbat, l'opération humiliante de la circoncision, le retour des Calendes et des trois grandes fêtes annuelles, l'abstinence scrupuleuse des aliments et les ablutions si souvent répétées dans le jour ont cessé à

[1] Galates III, 1.
[2] Galates III, 3.

l'arrivée de la grâce de l'Évangile, qui reçoit son accomplissement non du sang des victimes, mais de la foi de l'âme qui croit en Jésus-Christ.

Mais partout ailleurs, ce n'est qu'en partie et suivant que l'occasion s'en présente au milieu d'un sujet tout différent que l'Apôtre parle indirectement et très sommairement de cette vérité. Dans ces épitres, au contraire, il traite directement de l'abrogation de la loi ancienne et de l'introduction de la nouvelle loi.

Mais l'épître aux Galates à cela de propre, que l'Apôtre n'y écrit pas à ceux qui avaient quitté le judaïsme pour croire en Jésus-Christ et qui croyaient qu'on devait observer tous les rites et cérémonies de leurs pères, mais à ceux d'entre les gentils qui avaient reçu la foi de l'Évangile et qui retournaient en arrière, sur l'autorité de quelques docteurs qui assuraient que Pierre lui-même, Jacques et toutes les Églises de Judée avaient fait un mélange de l'Évangile du Christ avec la loi ancienne. Paul lui-même, disaient-ils, prêche aux gentils d'une manière différente qu'il n'agit parmi les Juifs et c'est en vain qu'ils croient dans le Crucifié s'ils croient pouvoir négliger ce que les premiers des apôtres observent fidèlement.

Saint Paul marche donc avec précaution entre ces deux écueils, il s'applique à ne point trahir et livrer la grâce de

l'Évangile, pressé qu'il est par le poids et l'autorité des anciens et, d'un autre côté, à ne point blesser ceux qui l'ont précédé, en défendant la cause de la grâce. Il marche, donc, par deux voies détournées et s'avance secrètement comme par des conduits souterrains. Il veut, ainsi, enseigner à Pierre à se conduire de telle manière vis-à-vis du peuple de la circoncision qui lui est confié, que ce peuple, forcé de renoncer tout d'un coup à son genre de vie traditionnelle, il n'en prenne scandale et ne refuse de croire dans la croix de Jésus-Christ. Et pour lui, à qui a été confiée la prédication des gentils, il croit qu'il est juste de défendre, dans l'intérêt de la vérité, ce qu'un autre dissimulait, dans l'intérêt de son ministère.

C'est ce que n'a nullement compris ce Batanéot, ce scélérat de Porphyre qui, dans le premier livre de son ouvrage contre nous, objecte que Pierre a été réprimandé par Paul, parce qu'il ne marchait pas droit dans la prédication de l'Évangile, voulant infliger à Pierre une flétrissure d'erreur et à Paul une marque d'insolence et accuser de mensonge, contre tous les deux, une doctrine fausse et erronée, alors qu'ils étaient tous deux en complet désaccord.

Nous arrivons ainsi, par le secours de vos prières, à l'explication abrégée du sens du texte, comme nous le mentionnerons plus pleinement en son lieu. Mais il est temps que, expo-

sant les paroles do l'épître lui-même, nous cherchions à mettre dans leur jour tout ce que renferme cette épître.

LIVRE PREMIER

CHAPITRE PREMIER

01

« Paul, apôtre, non de la part des hommes, ni par l'intermédiaire d'un homme, mais par Jésus-Christ et Dieu le Père, qui l'a ressuscité d'entre les morts »[3].

Ce n'est point par orgueil, comme quelques-uns le pensent, mais par nécessité que saint Paul déclare que ce a n'est ni des hommes, ni par l'intermédiaire d'aucun homme qui tient son titre et sa mission d'apôtre, mais par Jésus-Christ et par Dieu le Père.

Il confond, ainsi, par une si grande autorité, ceux qui publiaient partout qu'il était en dehors des douze apôtres, qu'on l'avait vu paraître subitement sortant de je ne sais où ou qu'il avait été appelé à l'apostolat par les chefs de l'Église.

On peut dire aussi qu'il fait ici une allusion indirecte à Pierre et aux autres apôtres, en disant que la prédication de l'Évangile lui a été confiée non par les apôtres, mais par Jésus-Christ lui-même qui avait choisi ces apôtres.

[3] Galates I, 1.

Or, tout ce préambule est comme une réponse anticipée, fait à ceux qui auraient pu opposer à sa doctrine, qui établissait la grâce de l'Évangile contre les fardeaux imposés par sa loi. Mais voilà ce que Pierre a dit, ce que les apôtres ont établi, ce que vos prédécesseurs ont décrété.

Ce qu'il ne dit ce semble que à mots couverts en commençant, il l'exprime plus clairement dans la suite lorsqu'il affirme qu'il n'a rien reçu de ceux qui paraissaient « être quelque chose »[4], lorsqu'il écrit qu'il a résisté en face à Pierre[5] et qu'il n'a été entraîné par aucune nécessité à céder à l'hypocrisie des Juifs.

Il pourra paraître téméraire à quelques-uns que Paul se soit exprimé, bien qu'en termes voilés, contre les apôtres. Lui qui s'était rendu à Jérusalem pour comparer l'Évangile qu'il prêchait avec celui des apôtres, de peur de travailler ou d'avoir travaillé inutilement.

Comprenons donc bien que jusqu'à ce jour, les apôtres avaient été envoyés par les patriarches des Juifs. C'était même, je le pense, par leurs conseils que les Galates pervertis, avaient commencé de garder les observances légales ou, bien certainement, d'autres d'entre les Juifs qui croyaient en Jésus-

[4] Galates VI, 3.
[5] Cf. Galates II, 11.

Christ, étaient allés en Galatie, affirmant que Pierre le prince des apôtres et Jacques, frère du Seigneur observaient les prescriptions de la loi.

C'est donc pour établir une distinction entre ceux qui sont envoyés par les hommes et lui Paul, qui a reçu sa mission de Jésus-Christ, qu'il débute par cet exorde : « Paul apôtre, non pas des hommes, ni par l'intermédiaire d'aucun homme ».

Or, apôtre veut dire envoyé. C'est un nom qui est propre aux hébreux et qui a pour synonyme le mot *silas*, nom qui fut donné par celui qui envoyait à celui qui était envoyé.

Au témoignage des Hébreux, parmi les prophètes et ceux qui font profession de sainteté, il en est qui sont, tout à la fois, prophètes et apôtres, d'autres qui sont simplement prophètes et enfin, lorsque Dieu dit à Moïse : « Je t'enverrai à Pharaon », que répond Moïse ? « Veuillez en choisir un autre pour l'envoyer »[6].

Écoutez encore ce que Dieu dit à Isaïe : « Qui enverrais-je et qui ira vers ce peuple ? »[7].

Tous deux sont donc apôtres et prophètes et c'est aussi ce qui peut nous faire comprendre comment Jean-Baptiste peut

[6] Exode III, 10 et 11.
[7] Isaïe VI, 8.

être appelé, à la fois, prophète et apôtre, car l'Écriture dit de lui : « Et un homme fut envoyé de Dieu et son nom était Jean »[8].

Et, dans l'épître aux hébreux, Paul n'a pris en tête de cette épître, ni son nom propre, ni le titre d'apôtre, parce qu'il allait dire de Jésus-Christ : « Ayant donc Jésus pour souverain Pontife et apôtre de notre confession ».

Il n'était pas convenable, en effet, que là où Paul enseignait que Jésus-Christ était apôtre, il se donnât lui-même ce même titre d'apôtre.

Or, on peut distinguer quatre sortes d'apôtres. Les uns ne tiennent leur mission ni des hommes, ni par l'intermédiaire des hommes. Les seconds la reçoivent de Dieu, mais par le moyen des hommes. Les troisièmes la reçoivent des hommes et non de Dieu. Les quatrièmes ne tiennent cette mission, ni de Dieu, ni par le moyen des hommes, ni des hommes, mais d'eux-mêmes.

Nous pouvons placer dans la première classe Isaïe et les autres prophètes et l'apôtre saint Paul lui-même, qui n'a reçu sa mission ni des hommes ni par le moyen des hommes, mais de Dieu le Père et de Jésus-Christ.

À la seconde classe appartient Jésus fils de Navé que Dieu a établi son envoyé, mais par l'intermédiaire de Moïse.

[8] Jean I, 6.

La troisième classe est composée de ceux qui sont appelés par la faveur et la volonté des hommes. Aussi, voyons-nous beaucoup aujourd'hui qui son élevés au sacerdoce non pas par les jugements de Dieu, mais par les suffrages achetés du peuple.

La quatrième classe comprend les faux prophètes et les faux apôtres. C'est d'eux que l'Apôtre a dit : « Ce sont de faux apôtres, des ouvriers d'iniquité qui se déguisent en apôtres de Jésus-Christ »[9] et disent : « Voilà ce que dit le Seigneur », alors que le Seigneur ne les envoyés.

Tel n'était point l'apôtre saint Paul qui, n'a été envoyé ni des hommes, ni par le moyen des hommes, mais qui n'a reçu sa mission que de Dieu le Père, par Jésus-Christ. De ce fait nous pouvons tirer une preuve péremptoire contre l'hérésie d'Ebion et de Photin que Notre-Seigneur Jésus-Christ est Dieu, puisque l'apôtre qui a été envoyé par Jésus-Christ pour prêcher l'Évangile nie qu'il ait été envoyé par un homme.

D'autres hérésies cherchent à se glisser et ils prétendent que la chair de Jésus-Christ n'était qu'imaginaire et ils disent que Jésus-Christ était Dieu, mais qu'il n'était pas homme.

Une nouvelle hérésie va jusqu'à enseigner que l'économie de la mission de Jésus-Christ n'a été faite qu'à moitié.

[9] II Corinthiens XI, 13.

C'est ainsi que la foi de l'Église se trouve exposée aux naufrages de tant de fausses doctrines. Si elle affirme l'humanité de Jésus-Christ, Ebion et Photin se présentent. Si elle enseigne qu'il est Dieu, c'est le Manichéen, c'est Marcion l'auteur d'une nouvelle doctrine qu'on voit tout à coup surgir.

Qu'ils écoutent tous cette vérité : Jésus-Christ est Dieu et homme. Non parce que Dieu soit autre ici que l'homme, mais Celui qui était Dieu de toute éternité a daigné se faire homme pour notre salut.

Il faut remarquer que, dans le texte de Marcion, on ne lit point : « Et par Dieu le Père ». Il a voulu insinuer que Jésus-Christ n'avait pas été ressuscité par Dieu le Père, mais par lui-même, conformément ces paroles : « Détruisez le temple de Dieu et je le rebâtirai en trois jours »[10] et à ces autres : « Nul ne m'ôte la vie, mais je la dépose de moi-même. J'ai le pouvoir de la quitter et j'ai aussi le pouvoir de la reprendre »[11].

02

« Et tous les frères qui sont avec moi, aux Églises de Galatie ».

[10] Jean II, 19.
[11] Jean X, 17 et 18.

Dans d'autres épitres, nous voyons, en tête, Sosthène et Silvanus et, quelquefois, Timothée. Dans celle-ci, où l'autorité d'un plus grand nombre était nécessaire, tous les frères se trouvent collectivement nommés.

Peut-être appartenaient-ils à la circoncision e, par-là même, n'étaient pas méprisés des Galates. Quand il s'agit de réformer le peuple, l'avis et le consentement d'un grand nombre contribuent beaucoup au succès.

L'Apôtre dit : « Aux Églises de Galatie ». Il nous faut faire remarquer que saint Paul n'écrit pas ici à une seule Église, mais à toutes les Églises de la contrée et qu'il s'adresse à des Églises auxquelles il reprochera dans la suite de s'être laissé dépraver par l'erreur.

Concluons de là que l'Église peut être entendue de deux manières : de l'Église qui est « sans tache et sans ride »[12] et qui est vraiment le corps de Jésus-Christ et de celle qui, toute réunie qu'elle est au nom de Jésus-Christ, n'a pas encore toutes les vertus dans leur plénitude et leur perfection.

C'est ainsi que nous donnons le nom de sages à deux sortes d'hommes : à ceux qui possèdent la vertu dans toute sa perfection et à ceux qui ne font que commencer et entrent seulement dans la voie du progrès.

[12] Éphésiens V, 27.

Des parfaits, il est dit : « Je vous enverrai des sages »[13] et de ceux qui commencent : « Reprenez le sage et il vous aimera »[14].

En effet, celui dont la vertu est pleine et consommée n'a pas besoin d'être repris. C'est dans le même sens qu'il faut entendre les autres vertus.

Parle-t-on d'un homme fort, prudent, pieux, chaste, juste et tempérant, il faudra l'entendre tantôt d'une manière complète et tantôt dans un sens restreint et limité.

03

« Que la grâce et la paix vous soient données par Dieu le Père et par Notre-Seigneur Jésus-Christ »[15].

Il ne parle pas, comme dans les autres épitres, de la grâce et de la paix de Dieu le Père et de Notre-Seigneur Jésus-Christ. De cette grâce par laquelle, sans le mérite des œuvres, les péchés de la vie ancienne sont pardonnés et la paix accordée après le pardon.

Mais il défend déjà sa cause avec prudence contre ceux qui étaient provenus en faveur de la loi et qui pensaient pouvoir être justifiés par les œuvres, afin que, bien convaincus que

[13] Matthieu XXIII, 34.
[14] Proverbes VIII, 9.
[15] Galates I, 3.

c'est par la grâce seule qu'ils étaient sauvés, ils ne le fussent pas moins de l'obligation de persévérer dans leurs premiers sentiments.

04

«Qui s'est donné lui-même pour nos péchés, afin de nous arracher à la corruption du siècle présent, selon la volonté de notre Dieu et Père, à qui soit la gloire aux siècles des siècles ! Amen ! »[16].

Ni le Fils ne s'est pas livré pour nos péchés sans la volonté du Père, ni le Père n'a livré son Fils sans la volonté du Fils. Mais la volonté du Fils était d'accomplir la volonté du Père, comme il le déclare dans ce Psaume : « Il est écrit que j'accomplirai votre volonté. Je l'ai voulu, ô mon Dieu »[17].

Or, le Fils s'est livré pour détruire, par sa justice, l'injustice qui est en nous. La « Sagesse » s'est livrée pour triompher de la folie. La sainteté et la « Force »[18] se sont offertes pour effacer nos souillures et nos infirmités.

Dans ce sens, ce n'est pas seulement pour le siècle futur qu'il nous a délivrés selon l'espérance qu'il nous a donnée et sur laquelle repose notre foi. Il nous a délivrés même « du

[16] Galates I, 4 et 5.
[17] Psaume XXXIX, 9.
[18] I Corinthiens I,24.

siècle présent », alors que, morts avec Jésus-Christ, nous sommes transformés par une sainte nouveauté de sentiments et nous cessons d'être du monde, qui cesse, lui-même, avec raison, de nous aimer.

On demande dans quel sens on peut dire que le siècle présent est mauvais. Les hérétiques prennent occasion de cette qualification pour affirmer que le créateur de la lumière et des siècles futurs est un être distinct du créateur des ténèbres et du siècle présent.

Nous disons, au contraire, que ce n'est point tant ce siècle qui s'écoule par la succession de la nuit et du jour, des années et des mois, qui est appelé mauvais, que les choses qui se font dans le siècle. C'est dans ce sens que l''Évangile dit « qu'à chaque jour suffit sa malice »[19] et que Jacob dit, des jours de sa vie, qu'ils ont été courts et mauvais[20].

Ce n'est pas que l'espace de temps dans lequel a vécu Jacob ait été mauvais, mais parce que les choses qu'il a souffertes ont été, pour lui, autant d'épreuves qui l'ont fortement exercé. Ainsi, dans le temps où Jacob servait pour obtenir ses épouses et qu'il avait à lutter contre mille difficultés, Ésaü menait une vie tranquille. Le même espace de temps était donc bon pour

[19] Matthieu VI, 34.
[20] Cf. Genèse XLVII, 9

l'un et mauvais pour l'autre et l'Ecclésiaste n'aurait pas écrit : « Ne dites pas que mes premiers jours étaient bons en comparaison de ceux-ci, si ce n'est pour faire la distinction des mauvais »[21].

C'est ce qui fait dire à saint Jean : « Tout le monde est sous l'empire de l'esprit mauvais »[22].

Ce n'est pas que le monde par lui-même soit mauvais, mais le mal se fait dans le monde par les hommes qui disent : « Mangeons et buvons, demain nous mourrons »[23].

Voilà pourquoi l'Apôtre lui-même nous dit : « Rachetons le temps parce que les jours sont mauvais »[24].

Les bois sont regardés comme infâmes, parce qu'ils sont pleins de brigandages. Ce n'est ni la terre, ni les forêts qui sont coupables, mais les lieux sont comme souillés par les homicides qui s'y commettent.

Nous avons en horreur le glaive qui a servi à répandre le sang humain et la coupe dans laquelle on a versé le poison. Ce n'est la faute ni du glaive ni de la coupe, mais ceux qui en ont fait mauvais usage sont dignes de notre haine.

---

[21] Ecclésiaste VII, 10.
[22] I Jean V. 19.
[23] I Corinthiens XV, 32.
[24] Éphésiens V, 16.

C'est ainsi que le siècle, considéré comme espace de temps, n'est par lui-même ni bon ni mauvais, ce n'est que par la vie de ceux qui sont dans le siècle, qu'il mérite d'être appelé bon ou mauvais.

Méprisons donc les folies et les fables de Valentin qui imagina ses trente éons parce que les Écritures parlent des siècles et prétendit qu'ils étaient animés et par ses séries, de quatre, de huit, de dix et de douze, enfanta autant de siècles que la truie d'Énée mit bas de petits.

Examinons encore la différence qui existe entre le siècle et le siècle du siècle ou les siècles des siècles et dans quelles circonstances cette locution désigne un espace de temps limité ou l'éternité.

Dans l'hébreu, le mot siècle, c'est-à-dire OLAM, avec la lettre VAU, signifie l'éternité et, sans cette lettre, il n'exprime plus que la cinquantième année, qu'ils appellent l'année jubilaire.

Voilà pourquoi l'hébreu qui, aimant son maître, dans l'intérêt de sa femme et de ses enfants, consentait à avoir l'oreille percée et à servir comme esclave, devait servir *in seculum*, c'est-à-dire, jusqu'à la cinquantième année[25].

[25] Cf. Exode XXI, 2-6.

Ainsi encore, les Moabites et les Ammonites ne devaient pas entrer dans l'assemblée du Seigneur même après la cinquième et la dixième génération et jusqu'à la fin du siècle[26].

C'est que, en effet, tout contrat onéreux était résolu dans l'année jubilaire.

Il en est qui expliquent cette locution : « dans les siècles des siècles » comme nous expliquons ces autres : « dans le saint des saints », « dans les cieux des cieux », « dans les œuvres des œuvres », « dans les cantiques des cantiques ».

Ainsi, la différence qui existe entre les cieux et ceux à qui appartiennent les cieux ; entre les saints qui, en comparaison des autres ont une sainteté plus grande ; entre les œuvres plus parfaites les unes que les autres ; entre les cantiques qui ont une supériorité marquée sur tous les autres cantiques ; cette différence existerait entre le siècle et les siècles des siècles.

D'après leur sentiment, le siècle présent doit être compté à partir de la création du ciel et de la terre et se continue jusqu'à la consommation du monde, alors que le Christ doit juger tout ce qui existe. Ils remontent même plus haut et s'enfoncent dans les siècles qui ont précédé. Ils disputent sur les siècles passés et futurs, examinant s'ils ont été bons et mauvais ou s'ils le deviendront et ils se trouvent entraînés dans des questions si

[26] Cf. Deutéronome XX, 1-3.

profondes qu'ils ont composé sur cette matière des traités et des livres à l'infini.

Le prologue de l'Apôtre se termine par cette formule hébraïque : « Amen », que les Septante ont traduite par *γενοιτο*, c'est-à-dire, « Ainsi soit-il » et Aquila, par *πεπιστωρένος*, « vraiment » ou « fidèlement ». C'est une expression que le Sauveur emploie souvent dans l'Évangile, où il affirme par le mot « Amen » ce qu'il vient de dire.

05

« Je m'étonne que si vite vous vous laissiez détourner de celui qui vous a appelés en la grâce de Jésus-Christ, pour passer à un autre Évangile. Non, certes, qu'il y en ait un autre, seulement, il y a des gens qui vous troublent et qui veulent changer l'Évangile du Christ »[27].

Nous lisons pour la première fois ce mot translation dans la Genèse, où il est dit que Dieu transféra Énoch et qu'on ne le trouvait plus[28]. Nous le rencontrons ensuite dans les livres des Rois, lorsqu'Achab fut entraîné par son épouse Jézabel au culte des idoles et à faire tout ce qu'avaient fait les Amorrhéens que

[27] Galates I, 6 et 7.
[28] Cf. Genèse V, 24.

le Seigneur avait exterminés de la présence des enfants d'Israël[29].

De part et d'autre, c'est une translation, mais l'une vient de Dieu et l'autre, du démon. Celui que Dieu transfère, ne peut être trouvé par des ennemis et son adversaire ne peut lui dresser d'embûches. Mais, ce qui est transféré par le démon passe à ce qui parait être, mais qui n'est pas en réalité.

Les sages du siècle donnent aussi le nom de transférés à ceux qui passent d'une doctrine à une autre. Ainsi, ce Denis qui avait commencé par affirmer que la douleur n'était pas un mal e qui, après avoir été accablé de calamités et de souffrances, déclara que la douleur était le souverain mal, fut appelé transposé ou transféré, parce qu'il avait passé d'une première opinion à un sentiment tout contraire.

Paul s'étonne donc que les Galates soient passés de la liberté do l'Évangile à la servitude des œuvres légales. Il s'étonne ensuite de ce qu'ils soient passés sitôt, car le crime n'est pas le même pour celui qui abandonne difficilement un parti et pour celui, au contraire, qui l'abandonne avec une déplorable promptitude.

Ainsi, dans le supplice des martyrs, on ne peut regarder comme coupable de la même peine, celui qui, sans avoir eu à

[29] Cf. I Rois XXI.

lutter, à souffrir, s'empresse de nier et celui qui, torturé sur les chevalets, sur les cordes, sur los bûchers, est comme forcé de nier ce qu'il croyait.

La prédication de l'Évangile était encore récente, il s'était écoulé très peu de temps depuis que l'Apôtre avait converti à Jésus-Christ les Galates adorateurs des idoles. Il s'étonne donc qu'ils l'aient sitôt abandonné. Lui, au nom duquel ils étaient récemment devenus chrétiens.

Ce passage contient aussi une hyperbate qu'on peut traduire de la sorte : Je suis étonné que vous ayez sitôt abandonné le Christ Jésus qui vous a appelés dans sa grâce, selon ces paroles : « Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs à la pénitence »[30].

En-effet, c'est par la grâce que nous avons été sauvés et non par la loi.

Dit-il : « Vous êtes passés à un autre Évangile, lequel n'est point, en réalité, un autre Évangile, car tout ce qui est faux ne subsiste pas et ce qui est contraire à la vérité n'existe pas, comme l'indiquent ce paroles : « Ne donnez pas le sceptre à ceux qui n'existent pas »[31] et ces autres : « Dieu a appelé les

[30] Marc II, 17.
[31] Ester XIV, 11.

choses qui n'existaient pas, pour les faire passer du néant à l'être »[32].

Or, si l'Apôtre parle ainsi de ceux qui croyaient dans le même Dieu et avaient les mêmes Écritures et qu'il leur reproche d'être passés à un autre Évangile qui n'est pas un autre Évangile, que devons-nous penser de Marcion et des autres hérétiques qui rejettent jusqu'au Dieu créateur et enseignent que le Christ vient d'un autre Dieu ?

Leur égarement et leur chute n'ont point pour cause seulement l'interprétation de la loi ou une discussion sur la lettre ou sur l'esprit ; c'est sur le principe et le droit fondamental de l'Église qu'ils sont on désaccord avec nous.

L'Apôtre dit avec beaucoup d'à propos : « Ce sont seulement quelques personnes qui sèment le trouble parmi vous et qui veulent changer l'Évangile de Jésus-Christ ».

Dit-il : Ils veulent changer, dénaturer, troubler l'Évangile de Jésus-Christ. Mais ils ne peuvent y réussir, car sa nature est de ne pouvoir être la vérité. Celui qui interprète l'Évangile dans un autre esprit, dans un autre sens que celui dans lequel il a été écrit, sème le trouble parmi les croyants, change et dénature l'Évangile de Jésus-Christ. Il rejette on arrière ce qui était en face et place devant lui ce qui était derrière. S'il veut suivre ex-

[32] Romains IV, 17.

clusivement la lettre, il placé en avant ce qui était en arrière. S'il adopté les interprétations des Juifs, il rejette en arrière ce qui de sa nature était en avant.

Il y a ici, du reste, une analogie remarquable dans ce mot de translation appliqué aux Galates, car le mot Galates, dans notre langue, signifie « translation ».

06

« Mais, quand nous-mêmes, nous vous annoncerions ou quand un ange venu du ciel, vous annoncerait un Évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème »[33].

On peut entendre ces paroles comme dites hyperboliquement dans ce sens, non pas que l'Apôtre ou un ange aient pu annoncer un Évangile différent du premier, mais que si, par impossible, les apôtres et les anges venaient à changer de sentiment, ils ne devraient pas, cependant, abandonner l'Évangile qu'ils ont reçu, surtout lorsque l'Apôtre lui-même, voulant, dans un autre endroit, montrer la fermeté de sa foi, s'écrie : « Je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les choses présentes, ni les futures, ni la violence, ni tout ce qu'il y a de plus haut ou de plus profond, ni

[33] Galates I, 8.

aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est dans a Jésus-Christ Notre-Seigneur »[34]. Et encore : « Je dis la vérité dans le Christ, je ne mens pas et ma conscience me rend ce témoignage »[35].

Ce n'est point là le langage d'un homme qui puisse jamais renoncer à la foi et l'amour de Jésus-Christ.

Ceux qui refusent d'entendre ces paroles dans un sens hyperbolique et les prennent au littéral, dans ce sens que les apôtres et les anges puissent se détacher de la vérité et tomber dans l'erreur, apportent à l'appui de leur opinion cet aveu de saint Paul lui-même, qu'il était exposé à tomber, il le savait, s'il se laissait aller à la négligence : « Je châtie mon corps et je le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé »[36].

Il est écrit aussi des anges qu'ils sont sujets au changement et que ceux qui n'ont pas conservé leur primauté et qui ont abandonné leur propre demeure sont retenus dans les chaînes éternelles et dans de profondes ténèbres et réservés « pour le jugement du grand jour »[37].

[34] Romains VIII, 38 et 39.
[35] Romains IX, 1.
[36] I Corinthiens IX, 27.
[37] Jude, 6.

Seule la nature de Dieu est immuable. Lui dont il est écrit : « Pour vous, vous êtes éternellement »[38]. Et il dit aussi de lui-même : « Je suis votre Dieu et je ne change pas »[39].

Nous lisons encore que Lucifer, qui s'élevait dès l'aurore, est tombé du ciel et que celui qui envoyait à toutes les nations a été brisé sur la terre. Le savant Tertullien prend occasion de ce passage pour combattre Apelle et sa vierge Philomène, inspirée par un ange pervers et d'un esprit diabolique. C'est cet ange, écrit-il, que bien longtemps avant la naissance d'Apelle, l'Esprit-Saint avait frappé prophétiquement d'anathème, par la bouche de l'Apôtre.

Or, le mot anathème est une expression propre aux Juifs. Nous la voyons employée dans le livre de Josué fils de Nave[40] et dans les Nombres, lorsque Dieu commande de livrer à l'anathème et à la malédiction tout ce qui se trouvait dans la ville de Jéricho et dans le camp des Madianites.

Interrogeons ceux qui affirment que le Christ et Paul son apôtre viennent d'un Dieu bon et ignoré jusqu'alors ; l'un comme fils, l'autre comme serviteur, qui ne savent ni maudire ni condamner personne, comment l'Apôtre se sert ici d'une

[38] Psaume CI, 28.
[39] Malachie III, 6.
[40] VI, 18 et VII, 1

expression propre aux Juifs, c'est-à-dire du Créateur et qu'il souhaite ici la mort à un ange ou à un apôtre, lui qui s'abstenait constamment de la vengeance.

En ajoutant, comme nous l'avons déjà dit, ainsi je le répète, il nous apprend, que craignant ce qui devait arriver, il avait déjà menacé d'anathème ceux qui prêcheraient une doctrine différente et maintenant que cette doctrine différente a été prêchée, il frappe ses auteurs de l'anathème dont il les avait menacés.

Or, il place sous le coup de cet anathème et lui que personnellement les Juifs accusaient de prêcher, parmi les Gentils, une doctrine contraire à la conduite qu'il tenait dans la Judée et un ange lui-même, supérieur de l'aveu de tous aux apôtres ses prédécesseurs, afin qu'on n'élevât pas outre mesure l'autorité de Pierre et de Jean, puisqu'il n'était permis ni à lui qui les avait enseignés, ni à un ange lui-même de leur prêcher une autre doctrine que celle qu'ils avaient d'abord reçue. Il se nomme lui-même, personnellement ainsi que l'ange et il désigne les autres sans les nommer

« Si quelqu'un vous annonce un autre Évangile ».

Il se sert d'une expression générale pour ne point blesser ses prédécesseurs, tout en les désignant d'une manière indirecte.

07

« Maintenant, est-ce la faveur des hommes ou celle de Dieu que je recherche ? Mon dessein est-il de complaire aux hommes ? Si je plaisais encore aux hommes, je ne serais pas serviteur du Christ »[41].

Nous ne pensons pas que l'Apôtre nous enseigne ici, par son exemple, à mépriser les hommes. Lui qui, dans un autre endroit, nous dit : « Sachant donc combien le Seigneur est redoutable, nous tâchons de persuader les hommes. Mais nous sommes connus de Dieu »[42] et encore : « Ne soyez une occasion do scandale ni pour les Juifs, ni pour les Gentils, ni pour l'Église de Dieu, comme je m'efforce moi-même déplaire à tous en toutes choses, ne cherchant point ce qui m'est avantageux en particulier, mais ce qui est utile aux autres pour leur salut »[43].

Si nous pouvons, à la fois, plaire à Dieu et aux hommes, nous devons faire en sorte de plaire aux hommes. Mais si nous ne pouvons plaire aux hommes qu'à la condition de déplaire à Dieu, nous devons chercher à plaire à Dieu plutôt qu'aux hommes.

---

[41] Galates I, 10.
[42] II Corinthiens V, 11
[43] I Corinthiens X, 32 et 33.

L'Apôtre nous indique du reste pour quel motif il s'efforce de plaire à tous. « Je ne cherche point, ce qui m'est avantageux, mais ce qui est utile aux autres pour leur salut », dit-il.

Or, celui qui, agissant par cette charité qui ne cherche pas ses intérêts, mais les intérêts des autres, plaît à tous pour les sauver, plaît tout d'abord à Dieu, qui a tant à cœur le salut des hommes.

Il y a ici un mot que l'Apôtre ajoute non sans raison, c'est le mot « maintenant ».

Il faut, en effet, savoir plaire ou déplaire aux hommes suivant les circonstances. Ainsi, celui qui maintenant ne plaît point à cause de la vérité de l'Évangile plaira plus tard, à cause du salut d'un grand nombre.

Paul avait commencé par plaire aux Juifs, lorsqu'il se montrait zélateur outré des traditions de ses pères et observateur irréprochable de la loi. Il déployait tant d'ardeur et de foi pour les rites de ses ancêtres, qu'il prit part à la mort d'Étienne[44] et qu'il partit pour Damas[45], afin de charger de chaînes ceux qui avaient renoncé à la loi.

[44] Cf. Actes VII, 58.
[45] Cf. Actes IX, 2.

Mais lorsque, de persécuteur, il fut changé en « vase d'élection »[46] et qu'on le vit prêcher la foi qu'il s'efforçait auparavant de détruire, il commença, en même temps, à déplaire aux Juifs, qui l'avaient autrefois pour agréable.

C'est ce qu'il veut dire ici : Est-ce que je cherche de nouveau à plaire aux Juifs aux quels j'ai déplu en cherchant à plaire à Dieu ? Mais, si je leur plaisais encore, je ne serais plus serviteur de Jésus-Christ. Je serais défenseur de la loi et je m'efforcerais de détruire la grâce de l'Évangile. Maintenant même, je ne veux même pas simuler l'observation de la loi, parce que je ne veux pas plaire à la fois à Dieu et aux Juifs, aux quels on ne peut plaire sans déplaire à Dieu.

Le mot *suadeo*, qu'emploie ici l'Apôtre, est emprunté au langage usuel lorsque quelqu'un s'efforce d'inculquer aux autres une idée qu'il s'est rendue propre et dont il est pénétré. Nous le retrouvons dans plusieurs endroits de l'Écriture, comme dans celui-ci : « Cette persuasion ne vient pas de Celui qui vous a appelés »[47]. Nous lisons encore dans les Actes des apôtres : « Un grand nombre de Juifs vinrent dans la maison qu'il habitait et il leur expliquait l'Évangile, conférant avec eux du royaume de Dieu et cherchant à les persuader en leur par-

[46] Actes IX, 15.
[47] Galates V, 8.

lant, jusqu'au soir, de Jésus, de la loi de Moïse et des prophètes »[48].

Or, il agissait ainsi parce qu'on avait répandu le bruit qu'il observait secrètement la loi et qu'il s'était mêlé, à Jérusalem, avec les judaïsants.

08

« Je vous le déclare, en effet, frères, l'Évangile que j'ai prêché n'est pas de l'homme, car ce n'est pas d'un homme que je l'ai reçu ni appris, mais par une révélation de Jésus-Christ »[49].

L'hérésie d'Ebion et de Photin est mise à néant par ces paroles, qui établissent clairement que le Christ n'est pas seulement un homme, mais qu'il est Dieu. Si, en effet, l'Évangile de Paul n'est point selon l'homme, s'il ne l'a ni reçu ni appris d'un homme, mais par la révélation de Jésus-Christ, Jésus-Christ qui le lui a révélé n'est donc point simplement un homme. S'il n'est pas un homme, il est, nécessairement, Dieu.

Nous ne nions pas qu'il ait pris notre humanité, mais nous nions qu'il ne soit qu'un homme.

[48] Actes XXVIII, 23.
[49] Galates I, 11 et 12.

On demande si toutes les églises de l'univers ont reçu l'Évangile de Dieu ou d'un homme. Est-ce que par exemple, chacun de nous a reçu l'Évangile par une révélation de Jésus-Christ ? Ne l'a-t-il pas reçu par la prédication de l'homme ?

Nous répondons à cette question que quant à ceux qui peuvent dire : « Est-ce que vous voulez éprouver la puissance de Jésus-Christ qui parle par ma bouche »[50] ? et encore : « Je vis, non plus moi, mais le Christ qui vit en moi »[51], ce ne sont pas eux qui enseignent, mais bien plutôt Dieu qui, étant en eux, dit aux saints : « J'ai dit : Vous êtes des dieux et les fils du Très-Haut » et qui dit aussitôt des pécheurs : « Mais vous mourrez comme des hommes et vous tomberez comme un des rois de la terre »[52].

Lors donc que Pierre et Paul enseignent, eux qui ne meurent pas comme les hommes et ne tombent pas comme un des princes, il est évident qu'ils sont les dieux dont il est parlé précédemment. Or, ceux qui sont dieux prêchent l'Évangile non des hommes, mais de Dieu.

Marcion et Basilide et ces autres pestes d'hérétiques n'annoncent pas l'Évangile de Dieu, parce qu'ils n'ont point en

[50] II Corinthiens XIII, 3
[51] Galates II, 20.
[52] Psaume LXXXI, 6 et 7

eux l'Esprit-Saint, sans lequel l'Évangile qu'on prêche n'est qu'une œuvre tout humaine.

Nous croyons, en effet, que l'Évangile proprement dit n'est pas dans les paroles de l'Écriture, mais dans le sens ; non dans la superficie, mais dans la moelle ; non dans les feuilles qui contiennent les discours, mais dans la racine de la raison.

Il est dit de Dieu dans un prophète : « Ses paroles sont bonnes avec lui »[53].

L'Écriture est utile à ceux qui l'entendent lorsqu'elle n'est expliquée qu'avec Jésus-Christ, lorsqu'elle ne s'enseigne qu'avec Dieu le Père, lorsque celui qui prêche, ne la fait entrer dans l'âme de ses auditeurs qu'avec le secours de l'Esprit-Saint.

Autrement, le démon lui aussi parle le langage des Écritures et toutes les hérésies, selon le prophète Ézéchiel[54], se font des Écritures des oreillers qu'elles placent sous les bras des personnes de tout âge.

Et moi-même qui parle en ce moment, si j'ai vraiment Jésus-Christ en moi, ce n'est pas l'Évangile de l'homme que j'annonce. Mais si je suis pécheur, c'est à moi que s'adressent ces paroles : « Dieu dit au pécheur : Est-ce à toi qu'il appartient de publier mes décrets, pourquoi ta bouche annonce-t-elle

[53] Michée II, 7.
[54] Cf. Ézéchiel XIII.

mon alliance ? Tu as la discipline en horreur et tu as rejeté ma parole derrière toi »[55].

On est exposé à un grand danger en parlant dans l'Église, lorsque, par une interprétation contraire à la vérité, l'Évangile de Jésus-Christ devient l'Évangile de l'homme ou ce qui est pire encore, l'Évangile du diable.

Or, voilà la différence, qui existe entre recevoir et apprendre l'Évangile. Reçoit l'Évangile celui-là auquel il est annoncé pour la première fois et qui est amené à la foi qui lui fait croire comme véritable tout ce qui est écrit. Celui qui apprend va plus loin. Il connaît dans toute leur étendue tout ce qui est présenté dans l'Évangile sous forme d'énigmes et de paraboles et cette connaissance il la doit non pas à la révélation de l'homme, mais au Christ qui l'a révélé à Paul ou à Paul par la bouche duquel parle le Christ.

L'expression elle-même d'apocalypse (*ἀποκαλύψεως*), c'est-à-dire, de révélation, est une expression propre à l'Écriture et n'a été employée, chez les grecs, par aucun sage du siècle.

Aussi, me semble-t-il que, comme dans les autres mots que les soixante-dix interprètes ont transporté de l'hébreu en grec, ils se sont efforcés également pour celui-ci de faire ressor-

[55] Psaume XLIX, 16.

tir la propriété de la langue qu'ils traduisaient, ayant recours à des mots nouveaux pour des choses nouvelles et d'exprimer ici une chose qui, étant d'abord cachée et voilée, est dépouillée du voile qui la couvrait et mise dans une lumière manifeste.

Voici un exemple qui éclaircira davantage cette pensée.

Moïse parlait à Dieu face à face et à visage découvert, c'est-à-dire sans aucun voile. Mais lorsqu'il parlait au peuple, qui ne pouvait soutenir l'éclat de son visage, il se couvrait d'un voile[56].

Un voile était également tendu devant l'arche du testament. Lorsqu'on tirait ce voile, les choses cachées étaient à découvert et, pour me servir de l'expression propre, étaient révélées.

Si maintenant, ceux qui ont coutume de lire les hommes diserts du siècle, croient devoir nous railler sur la nouveauté et la vulgarité de cette expression, nous les renverrons aux livres do Cicéron, intitulés « Des questions philosophiques » et ils verront par quelle nécessité il s'est trouvé contraint d'employer souvent des mots souverainement étrangers, que l'oreille d'un Latin n'avait jamais entendus et cela en traduisant en latin des mots tirés du grec, langue voisine de la nôtre.

[56] Cf. Exode XXXIV, 29-35.

A quel travail pénible se condamnent ceux qui, dans les passages difficiles que présente la langue hébraïque, cherchent à exprimer la propriété des termes. Et, cependant, dans tant de livres qui composent les Saintes Écritures, on trouve beaucoup moins de ces mots qui sentent la nouveauté que n'en renferme l'ouvrage bien moins étendu de cet auteur.

On peut, comme nous l'avons dit au commencement, en expliquant ces paroles : « Paul apôtre, non par des hommes, ni par l'autorité d'aucun homme », regarder celle-ci comme étant indirectement à l'adresse de Pierre et des autres prédécesseurs de l'Apôtre. C'est-à-dire que celui qui a Jésus-Christ pour précepteur dans la connaissance de l'Évangile ne doit se laisser ébranler par aucune autorité, en faveur de la loi.

Or, la révélation dont il veut ici parler est celle qu'il eut sur le chemin de Damas, lorsqu'il mérita d'entendre la voix du Christ et qu'étant frappé de cécité, il put contempler la « Vraie Lumière »[57] du monde[58].

09

« Vous avez, en effet, entendu parler de ma conduite, quand j'étais dans le judaïsme, comment je persécutais à ou-

[57] Jean I, 9.
[58] Cf. Actes IX, 1-9.

trance et ravageais l'Église de Dieu et comment je surpassais dans le judaïsme beaucoup de ceux de mon âge et de ma nation, étant à l'excès partisan jaloux des traditions de mes pères »[59].

Rien de plus utile aux Galates que ce récit, qui leur apprenait comment Paul, auparavant persécuteur de l'Église et défenseur acharné du judaïsme, s'était converti tout d'un coup à la foi de Jésus-Christ et cela dans un temps où le crucifié était annoncé pour la première fois dans le monde et où cette nouvelle doctrine était repoussée à la fois par les Gentils et par les Juifs de toutes les contrées du monde.

En effet, ils pouvaient dire : Si celui qui dès son enfance a été instruit dans la doctrine des pharisiens, qui surpassait tous ses contemporains dans la science des traditions juives, défend maintenant l'Église qu'il persécutait avec tant de violence et s'il préfère la grâce de Jésus-Christ et sa nouvelle doctrine dût-elle lui attirer l'envie et la haine universelles à la loi ancienne qu'il enseignait aux applaudissements de tous, que devons-nous faire, nous qui de gentils que nous étions, avons commencé à être chrétiens ?

Remarquez l'à-propos de cette expression : « Je persécutais au delà de toute mesure l'Église de Dieu ».

[59] Galates I, 13 et 14.

C'était un motif de plus d'étonnement de voir converti à la foi, non pas un de ceux qui persécutaient faiblement l'Église, mais celui qui surpassait tous les persécuteurs en haine et en violence. Et tout en racontant un fait d'un autre genre, il trouve le moyen d'insérer cette réflexion qu'il était alors beaucoup moins serviteur de la loi de Dieu que des traditions de ses pères, c'est-à-dire des pharisiens, qui enseignent les doctrines et les commandements des hommes et rejettent la loi de Dieu, pour établir leurs traditions.

Quelle observation pleine de justesse et quel choix réfléchi d'expressions !

« Vous avez appris quelle était ma vie dans le judaïsme », dit-il. La vie, non pas la grâce. Autrefois et non pas maintenant. Dans le judaïsme et non pas dans la loi de Dieu. Persécutant à outrance et ravageant l'Église de Dieu.

Il ne persécutait pas comme les autres, mais au delà de toute mesure. Une persécution violente ne lui suffisait pas, il ravageait l'Église comme un brigand qui veut étendre partout la persécution.

Et il ne dit pas : l'Église du Christ, auquel, dans sa conviction, il croyait ne devoir que du mépris et qu'il persécutait. Mais, comme il le croit maintenant : « l'Église de Dieu », professant ainsi que le Christ lui-même est Dieu ou que l'Église

avait pour fondateur le même Dieu qui avait autrefois donné la loi.

« Et je me signalais, dans le judaïsme au-dessus d'un grand nombre de contemporains au sein de ma nation, me montrant zélateur outre mesure des traditions de mes pères », ajoute-t-il.

Remarquez encore qu'il appelle ce progrès un progrès non dans la loi de Dieu, mais dans le judaïsme. Et il se signale non au-dessus de tous, mais au-dessus d'un grand nombre ; non au-dessus des vieillards, mais au-dessus de ceux qui étaient de son âge ; pour montrer que son application se portait vers la loi et décliner tout sentiment de vanité.

En rappelant les traditions paternelles et non les commandements du Seigneur, il fait voir qu'il était pharisien, né de pharisiens et qu'il avait le « zèle pour Dieu, mais un zèle qui n'était point selon la science »[60].

Or, tous ceux qui, jusqu'à ce jour, entendent les Écritures dans un sens judaïque, persécutent l'Église du Christ et la ravagent, pervertis qu'ils sont par les traditions des hommes, plutôt qu'éclairés par l'étude de la loi de Dieu.

[60] Romains X, 2.

10

« Mais, lorsqu'il plut à celui qui m'avait mis à part dès le sein de ma mère et qui m'a appelé par sa grâce, de révéler en moi son Fils, afin que je l'annonce parmi les Gentils »[61].

Ce n'est pas seulement dans cet endroit, mais dans l'épître aux Romains que Paul écrit qu'il a été « séparé »[62] pour l'Évangile de Dieu.

Et Jérémie lui-même nous apprend qu'avant d'être formé dans le sein de sa mère et conçu dans ses entrailles, il était connu de Dieu et sanctifié par sa grâce[63].

Et c'est au nom du juste ou, comme le pensent quelques-uns, au nom du Sauveur que le Psalmiste a dit : « Du sein de ma mère, j'ai été jeté dans vos bras. Vous êtes mon Dieu depuis que je suis sorti de ses entrailles »[64].

Au contraire, le même David, parlant des pécheurs dit : « Voici que j'ai été conçu dans l'iniquité et ma mère m'a enfanté dans le péché »[65] et, dans un autre endroit : « Les pécheurs se sont égaré dès le sein de leurs mère »[66].

---

[61] Galates I, 15 et 16.
[62] Romains I, 1.
[63] Cf. Jérémie I, 5.
[64] Psaume XXI, 10.
[65] Psaume L, 7.
[66] Psaume LVII, 4.

Et, dans un sens comme dans l'autre, avant que les enfants ne sussent nés, Dieu a aimé Jacob et il a haï Ésaü.

Les hérétiques prennent occasion de ce passage pour affirmer qu'il est des natures différentes, l'une spirituelle, l'autre animale et commune ; que l'une est sauvée, tandis que l'autre périt. Et qu'une autre réunit les qualités des deux premières, car, disent-ils, jamais le juste ne serait choisi avant d'avoir fait aucune bonne action, jamais le pécheur ne serait haï avant d'avoir fait le mal, si la nature de ceux qui sont sauvés et de ceux qui périssent n'était différente.

A cette difficulté nous répondons simplement que c'est là un effet de la prescience divine. Celui que Dieu sait dans sa prescience devoir pratiquer la justice, il l'aime avant qu'il soit né et celui qu'il sait devoir être pécheur, il le hait avant même qu'il ne pèche.

Non pas que, dans cet amour et cette haine de Dieu, il y ait de l'iniquité. Mais parce que Dieu ne peut se conduire autrement à l'égard de ceux qu'il sait, dans sa prescience, devoir être pécheurs ou justes.

Nous qui ne sommes que des hommes, nous jugeons seulement des choses présentes. Mais Dieu, pour qui les événements futurs existent déjà, porte son jugement, non sur les commencements, mais sur la fin des choses.

Cette explication est des plus simples et sans autre discussion plus élevée et elle peut, sous quelque rapport, plaire au lecteur.

Du reste, ceux qui s'efforcent d'accuser Dieu d'injustice, font les réflexions suivantes sur ces paroles que nous avons citées après les premières : « Ils se sont égarés dès le sein de leur mère, ils ont préféré le mensonge ». Comment, disent-ils, les pécheurs ont-ils pu s'égarer dès le sein de leur mère et préférer le mensonge dans un âge où ils ne pouvaient avoir ni parole ni sentiment ? Ou bien, quelle peut être cette justice de la prescience de Dieu, d'aimer l'un et de le protéger avant même sa naissance et de n'avoir que de la haine pour l'autre.

Or, ils rattachent les motifs de cette conduite à une vie antécédente, qui fait que chacun, aussitôt sa naissance, est remis, suivant son mérite, entre les mains des bons ou des mauvais anges.

Tout ce passage de Jacob et d'Ésaü, que nous avons rappelé, ils proclament qu'il a été si particulièrement écrit pour les Romains, qu'on ne peut leur répondre sans beaucoup de sueur et sans employer l'hellébore de Chrysippe.

Remarquons ici que « pour révéler son Fils en moi » est tout différent de cette autre locution : « pour me révéler son Fils ».

Quand on révèle une chose à quelqu'un on peut lui révéler ce qui auparavant n'était pas en lui. Au contraire, révéler en quelqu'un c'est révéler ce qui était auparavant en lui et qu'on produit ensuite à la lumière.

Nous avons dans l'Évangile un passage semblable : « Il y en a un, au milieu de vous, que vous ne connaissez pas »[67]. Et, plus haut : « Il était la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde »[68], paroles qui établissent clairement que la connaissance de Dieu est naturellement en nous et que personne ne vient au monde sans le Christ[69] et sans avoir en lui les germes de la sagesse, de la justice et des autres vertus.

Aussi, en est-il beaucoup qui, sans la foi et l'Évangile de Jésus-Christ, se conduisent, en certaines circonstances, suivant les règles de la sagesse ou de la sainteté, en obéissant à leurs parents, en se montrant généreux envers les indigents, en n'opprimant point leurs voisins, en ne ravissant point le bien d'autrui. Et, par là, ils se rendent bien plus justiciables au tribunal de Dieu, parce que, ayant en eux les principes des vertus

[67] Jean I, 26.
[68] Jean I, 9.
[69] Cf. Augustin. *Le Maître*.

et comme les semences de Dieu, ils ne croient point en Celui sans lequel ils ne peuvent exister[70].

On peut encore entendre autrement cette révélation de Dieu en saint Paul, dans ce sens, qu'à sa prédication, il a été connu des gentils qui l'ignoraient auparavant.

11

« Aussitôt j'ai cessé d'acquiescer à la chair et au sang »[71].

Ou bien, suivant le texte grec qui est préférable : « Je n'ai point conféré avec la chair et le sang ».

Je sais que plusieurs interprètes prétendent que les apôtres sont ici désignés. En effet, Porphyre objecte ici qu'après la révélation du Christ, Paul ne daigna point aller trouver les hommes, dans la crainte de mêler les enseignements de la chair et du sang à la doctrine de Dieu qu'il avait reniée d'abord.

Mais à Dieu ne plaise que nous pensions que Pierre, Jean et Jacques sont ici désignés sous le nom de la chair et du sang, qui ne peuvent posséder le royaume de Dieu[72]. Si les apôtres,

[70] Cf. Jean III, 18. *Qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu.*
[71] Galates I, 16.
[72] Cf. I Corinthiens XV, 50.

conduits par l'esprit, sont, cependant, chair et sang, que dirons-nous de ceux qui sont tout terrestres.

Paul, après la révélation du Christ, a évité de conférer avec la chair et le sang, parce qu'il ne voulut point jeter des perles devant les pourceaux et donner les choses saintes aux chiens[73].

Voyez ce que l'Écriture dit des pécheurs : « Mon esprit ne demeurera point dans ces hommes, parce qu'ils sont chair »[74].

Avec ceux qui étaient ainsi chair et sang et qui n'ont point révélé à Pierre le Fils de Dieu, l'Apôtre n'a point exposé l'Évangile qui lui avait été révélé, mais il les a changés peu à peu en esprit, de chair et de sang qu'ils étaient et alors il leur a communiqué les secrets mystères de l'Évangile.

On me dira peut-être: Si Paul n'a pas conféré dès lors avec la chair et le sang, il faut, cependant, sous-entendre qu'il en a conféré dans la suite et alors, l'explication qui excuse les apôtres d'appartenir à la chair et au sang n'a plus de raison d'être; dès lors que celui qui n'a point conféré tout d'abord avec eux, l'a fait dans la suite, comme je l'ai dit.

Cette proposition nous force donc de faire cette distinction, c'est-à-dire de ne pas rattacher l'expression « aussitôt » à

[73] Cf. Matthieu VII, 6.
[74] Genèse VI, 3.

la chair et au sang, mais à ce qui précède et voici comme nous lisons : « Lorsqu'il plut à Celui qui m'a choisi dès le sein de ma mère » et ensuite : « de révéler son Fils en moi » et, pour terminer, « afin de l'annoncer parmi les nations » et alors commencerait une nouvelle proposition : « Je n'ai point conféré avec la chair et le sang ».

Ce qui nous confirme dans ce sentiment c'est que celui qui, après la révélation du Christ, a été envoyé aux Gentils pour leur annoncer l'Évangile ne s'est point arrêté et n'a mis aucun retard à partir pour cette mission en allant trouver les apôtres et en conférant avec des hommes de la révélation du Seigneur, mais qu'il est aussitôt parti pour l'Arabie et qu'il est revenu ensuite à Damas trois ans après pour y prêcher l'Évangile et que ce n'est qu'alors qu'il vint à Jérusalem et y vit Pierre, Jacques et Jean.

12

« Et je ne suis pas venu à Jérusalem près de ceux qui étaient apôtres avant moi »[75].

S'il avait voulu parler des apôtres, en disant : « Je n'ai point conféré avec la chair et le sang » qu'était-il nécessaire de

[75] Galates I, 17.

répéter : « Et je ne suis pas venu à Jérusalem près de ceux qui étaient apôtres avant moi » ?

Il faut donc s'en tenir au sens que nous avons donné de ces paroles.

« Mais je m'en allai en Arabie et je retournai à Damas »[76].

Le récit historique des faits semble offrir une contradiction. Saint Luc raconte, dans les Actes des apôtres, que tandis que Paul, après avoir embrassé la foi de Jésus-Christ, prêchait ouvertement l'Évangile pendant un grand nombre de jours, les Juifs lui dressèrent des embûches, qu'on le descendît le long de la muraille dans une corbeille et qu'étant venu à Jérusalem, il cherchait à se joindre aux disciples.

Mais comme tous l'évitaient et craignaient de s'approcher de lui, Barnabé le prit et le conduisit aux apôtres et leur raconta comment il avait vu le Seigneur dans le chemin et comment, à Damas, il avait agi avec hardiesse au nom du Seigneur. Et il demeurait et vivait avec eux à Jérusalem, continue-t-il. Il parlait aussi aux Gentils et disputait avec les Grecs. Or, ceux-ci cherchaient à le tuer. Ce que les frères ayant vu, ils le conduisirent à Césarée et l'envoyèrent à Tarse[77].

[76] Galates I, 17.
[77] Actes, IX, 22-30.

Ici, au contraire, saint Paul nous dit qu'il alla d'abord en Arabie, qu'il revînt ensuite à Damas et que, trois ans après, il vint à Jérusalem pour voir Pierre, qu'il resta quinze jours avec lui et qu'il ne chercha à voir aucun autre apôtre, si ce n'est Jacques, frère du Seigneur. Et pour attester la vérité de ce qu'il dit, (son récit pouvant inspirer des doutes aux absents), il confirme son récit en ajoutant : « Je prends Dieu à témoin que je ne mens point dans tout ce que je vous écris »[78].

Nous pouvons très bien dire que Paul, conformément au récit de saint Luc, a été, en effet, à Jérusalem. Non pas pour voir ceux des apôtres qui étaient avant lui, mais uniquement pour échapper à la persécution violente qu'il s'était attirée à Damas par la prédication de l'Évangile de Jésus-Christ et qu'il vint, dans cette circonstance, à Jérusalem, comme il eût été dans toute autre ville. Mais qu'il en sortit bientôt, à cause des embûches que lui tendaient les Juifs, qu'il se retira dans l'Arabie puis à Damas et que, trois ans après, il revint à Jérusalem pour voir Pierre.

Ou bien on peut encore adopter cette explication : qu'aussitôt que Paul eut reçu le baptême et qu'il se fut fortifié en prenant de la nourriture, il demeura quelques jours avec les disciples qui étaient à Damas ; qu'au grand étonnement de

[78] Galates I, 20.

tous, il prêchait dans les synagogues des Juifs que Jésus était le Fils de Dieu et qu'alors il alla en Arabie et de l'Arabie revint à Damas, qu'il y resta trois ans que l'Écriture appelle un grand nombre de jours et qu'après cet espace de temps écoulé, les Juifs tinrent conseil pour le mettre à mort.

Paul eut connaissance des embûches qui lui étaient préparées et ils gardaient nuit et jour les portes pour le tuer. Les disciples le prirent donc et le descendirent durant la nuit le long de la muraille dans une corbeille. Lorsque, plus tard, il vint à Jérusalem, il cherchait à se joindre aux disciples.

Or, saint Luc aurait passé sous silence le séjour de Paul dans l'Arabie, parce qu'il n'y avait rien fait de bien remarquable comme apôtre et il crut devoir composer plutôt son récit abrégé de tout ce qui lui paraissait digne de l'Évangile de Jésus-Christ.

Et il ne faut pas attribuer à un défaut d'activité dans l'Apôtre d'avoir été en Arabie sans y rien faire d'extraordinaire, car il entrait bien plutôt dans les desseins de Dieu et dans sa volonté à l'égard de l'Apôtre qu'il y gardât le silence.

En effet, nous lisons, dans la suite des Actes, que l'Esprit saint défendit à Paul et à Silas de prêcher l'Évangile dans l'Asie[79].

Autre explication.

« Mais j'ai été en Arabie et je suis revenu de nouveau à Damas ».

A quoi peut me servir ce récit, si je lis que Paul, après la révélation du Christ, a été aussitôt en Arabie et, d'Arabie, est revenu immédiatement à Damas, sans savoir ce qu'il y a fait ou de quelle utilité a été son voyage et son retour ?

L'Apôtre lui-même me donne lieu d'expliquer ce passage dans un sens plus élevé, lorsque, parlant d'Abraham, d'Agar et de Sara, il ajoute : « Ce qui a été dit par allégorie, car ce sont les deux alliances, l'une sur le mont Sinaï engendrant pour la servitude, est Agar, car Sinaï est une montagne d'Arabie qui a du rapport avec la Jérusalem d'à présent »[80].

Il nous enseigne ici que l'ancien Testament __ c'est-à-dire le fils de la servante __ a été établi dans l'Arabie (qui signifie humble et périssable).

Aussitôt donc que Paul eut embrassé la foi, il se tourna vers la loi, vers les prophètes, vers les mystères de l'ancien Tes-

[79] Cf. Actes XVI, 6.
[80] Galates IV, 24 et 25.

tament qui était sur son déclin. Il y chercha Jésus-Christ, qu'il avait reçu l'ordre de prêcher aux gentils et aussitôt qu'il l'eut trouvé, il ne s'arrêta pas plus longtemps dans ces contrées, mais revint à Damas, c'est-à-dire au sang et à la passion de Jésus-Christ et, confirmé par les oracles des prophètes, il se dirigea vers Jérusalem, le lieu de la vision et de la paix, beaucoup moins pour apprendre quelque chose des apôtres que pour leur exposer l'Évangile qu'il enseignait.

13

« Ensuite, trois ans après, je montai à Jérusalem pour voir Pierre »[81].

Ce n'était point pour voir s'il était maigre ou s'il avait de l'embonpoint, si son nez était aquilin ou droit, si son tête était couvert de cheveux ou s'il était chauve, comme saint Clément le rapporte dans ses Périodes. La gravité de l'Apôtre ne lui permettait pas, ce me semble, après une si longue préparation de trois ans, de chercher à voir quelque chose d'humain dans la personne de Pierre.

Mais il le considéra de ces yeux par lesquels nous le voyons maintenant dans ses épîtres. Paul vit Céphas de ces

[81] Galates I, 18.

yeux avec lesquels tous les esprits sages voient maintenant Paul lui-même.

S'il en est qui ne le voient point, qu'ils rattachent, au sens donné aux paroles précédentes, ces autres paroles : que les apôtres ne lui ont rien enseigné, car, si nous le voyons monter à Jérusalem, c'est pour satisfaire au désir de voir Pierre. Ce n'est point dans le dessein d'être instruit par lui, puisque c'est le même Maître qui leur avait appris ce qu'ils devaient prêcher, mais c'est pour rendre au premier des apôtres l'honneur qui lui était dû.

« Et je demeurai avec lui quinze jours ».

Il n'avait pas besoin d'un enseignement prolongé. Lui qui s'était préparé si longtemps à voir Pierre. Et, bien qu'il pourra paraître superflu à quelques-uns de tenir compte des nombres marqués dans l'Écriture, je crois utile de faire remarquer que ces quinze jours que Paul demeura auprès de Pierre, signifient une science complète et une doctrine consommée.

Nous trouvons, en effet, quinze cantiques dans le Livre des Psaumes ou quinze degrés par lesquels le juste monte pour chanter les louanges de Dieu et se tenir dans ses parvis. C'est aussi au moyen des degrés qu'Ézéchias mérita de recevoir le

signo qui lui assurait quinze années de vie[82] et les solennités en l'honneur de Dieu commencent le quinzième jour[83].

L'Apôtre mentionne expressément ces quinze jours pour une autre raison que nous adoptons également : c'est de montrer que ce temps était trop court pour qu'il pût apprendre quelque chose de Pierre. Par là, tout se rattache à l'exorde de cette épître, c'est qu'il n'a pas été instruit par des hommes, mais par Dieu lui-même.

14

« Mais je ne vis aucun autre apôtre, si ce n'est Jacques, le frère du Seigneur »[84].

Je me souviens que lorsque j'étais à Rome, je composai d'après les instances de mes frères, un livre sur la virginité perpétuelle de sainte Marie. Il m'a donc fallu discuter longtemps dans ce livre sur ceux qui sont appelés les frères du Seigneur.

Quelle que soit la valeur de mes explications, nous devons nous en contenter. Qu'il nous suffise de dire ici que c'est à cause de la sainteté de ses mœurs, de sa foi incomparable et de la sagesse supérieure dont il était doué qu'il a été appelé le

[82] Isaïe XXXVIII, 5.
[83] Cf. Exode XII.
[84] Galates I, 19.

frère du Seigneur et parce qu'il a été le premier évêque de cette Église qui a été composée des Juifs qui ont les premiers cru en Jésus-Christ.

Les autres apôtres sont bien appelés aussi les frères du Seigneur, comme dans ces paroles de l'Évangile : « Allez dire à mes frères : je vais à mon Père et à votre Père ; à mon Dieu et à votre Dieu »[85] et dans un Psaume : « Je raconterai votre nom à mes frères. Je chanterai vos louanges au milieu de leur assemblée »[86].

Mais Jacques est ici appelé dans un sens plus particulier frère du Seigneur, parce que le Seigneur, en retournant vers son Père, lui avait confié les enfants de sa mère. Et, de même que Job et les autres patriarches ont été appelés serviteurs de Dieu, mais que Moïse a eu ce privilège singulier que l'Écriture dit de lui : « Ce n'est point comme mon serviteur Moïse »[87], ainsi, Jacques a été, de préférence aux autres, appelé le frère du Seigneur.

Mais pourquoi, indépendamment des douze, quelques autres sont-ils appelés apôtres ?

[85] Jean XX, 17.
[86] Psaume XXI, 23.
[87] Hébreux III, 5.

En voici la raison : Tous ceux qui avaient vu le Seigneur et qui l'annonçaient ensuite ont reçu le nom d'apôtres, comme saint Paul l'écrit aux Corinthiens : « Il a été vu des onze, ensuite, il a été vu par plus de cinq cents frères ensemble, dont beaucoup vivent encore aujourd'hui et quelques-uns se sont endormis. Après, il a été vu de Jacques et puis, de tous les apôtres »[88].

Dans la suite, ceux que le Seigneur avait choisis établirent à leur tour d'autres apôtres, comme le prouve ce passage de l'épître aux Philippiens : « J'ai cru qu'il était nécessaire de vous envoyer mon frère Epaphrodite qui a été le compagnon de mes travaux et de mes combats »[89] et cet autre, de épître aux Corinthiens : « Ils sont les apôtres des Églises pour la gloire de Dieu »[90].

Silas et Judas ont été aussi appelés apôtres par les apôtres eux-mêmes. C'est donc une grave erreur de dire comme l'a fait un auteur, que Jacques, dont il s'agit ici, était l'apôtre frère de Jean et qui, l'histoire des Actes l'atteste, répandit son sang pour Jésus-Christ, après la mort d'Étienne.

[88] I Corinthiens XV, 5-7.
[89] Philippiens II, 25.
[90] II Corinthiens VIII, 23.

Ce Jacques, dont parle ici saint Paul, fut le premier évêque de Jérusalem. On le surnommait le juste et il avait une telle réputation de sainteté parmi le peuple, qu'on s'empressait à l'envi de toucher la frange de son vêtement. Il fut dans la suite précipité du haut du temple par les Juifs et eut, pour successeur, Simon, qui fut, dit-on, crucifié pour la foi du Seigneur.

En dehors de ceux qu'il vient de nommer, Paul affirme n'avoir vu aucun autre apôtre, pour ne point donner lieu à des contradictions secrètes et de dire que, s'il n'avait pas été instruit par Pierre, il avait eu, pour maîtres, d'autres apôtres.

Or, s'il ne les vit point, ce n'est point par un sentiment de mépris, mais parce qu'ils étaient alors dispersés par tout l'univers pour prêcher l'Évangile.

15

« Je prends Dieu à témoin que je ne mens point dans tout ce que je vous écris »[91].

On peut expliquer ces paroles simplement dans ce sens : ce que je vous écris est vrai, je le confirme par le témoignage de Dieu et mes paroles ne sont dissimulées ni par l'artifice du langage, ni sous les dehors du mensonge ou bien, dans le sens

[91] Galates I, 20.

plus relevé : Les vérités que je vous écris, je les écris devant Dieu et elles sont dignes de ses regards.

Pourquoi sont-elles dignes des regards de Dieu, parce que l'Apôtre ne ment pas en les écrivant.

Et, de même que les yeux de Dieu sont sur les justes et qu'il détourne son visage des impies, ainsi ce que j'écris est devant le Seigneur parce que je ne mens pas en les écrivant et qu'elles ne seraient pas sous les yeux du Seigneur si je mentais.

Cette attestation peut s'appliquer non seulement à ce que l'Apôtre écrit ici aux Galates, mais à toutes ses autres épîtres en général, car ce qu'il a écrit est la vérité et son cœur n'est jamais en contradiction avec ses paroles.

16

« Ensuite, je vins dans les pays de Syrie et de Cilicie »[92]

Après la vision de Jérusalem, il vint dans la Syrie, qui signifie, pour nous, élevée, sublime. Et, de là, il passa dans la Cilicie, qu'il désirait prendre et amener à la foi de Jésus-Christ, en lui prêchant la vocation à la pénitence, car Cilicie veut dire action de prendre ou vocation lamentable.

[92] Galates I, 21.

17

«Or, j'étais inconnu de visage aux Églises de Judée qui sont dans le Christ. Seulement elles avaient entendu dire que celui qui les persécutait autrefois annonçait maintenant la foi qu'il s'efforçait alors de détruire. Et elles glorifiaient Dieu à mon sujet »[93].

Elles avaient seulement entendu parler de Paul et, la plupart d'entre elles, l'avaient connu bien plus comme persécuteur que comme Apôtre. La Syrie au contraire, les pays de Cilicie, l'Arabie et Damas, l'avaient connu pour l'avoir vu, parce que, comme docteur des nations, il prêchait l'Évangile non aux juifs, mais aux gentils.

Or, le but qu'il se propose dans tout ce qu'il dit ici, c'est de faire voir que jamais il n'eût pu conquérir à titre de persécuteur, ni estime ni gloire auprès de ceux qu'il avait persécutés, si sa prédication n'avait reçu l'approbation de ceux qui avaient connu ses mauvais antécédents. Et il revient secrètement à ce but, en affirmant qu'il est resté si peu de temps dans la Judée et qu'il était même inconnu de visage à ceux qui croyaient.

[93] Galates I, 22-24.

Nouvelle preuve qu'il avait eu pour maître non Pierre, ni Jacques, ni Jean, mais Jésus-Christ, qui lui avait révélé son Évangile.

Remarquez encore que, plus haut, il est dit qu'il persécutait l'Église, ici qu'il persécutait la foi, ici les hommes. Là, au contraire, la doctrine, afin de pouvoir conclure plus facilement en ces termes : « Il évangélise la foi qu'il s'efforçait autrefois de détruire ».

Il n'aurait pu s'exprimer ainsi en parlant de l'Église.

CHAPITRE II.

18

« Ensuite, quatorze ans plus tard, je montai à nouveau à Jérusalem avec Barnabé ayant aussi pris Tite avec moi. Ce fut d'après une révélation que j'y montai et je leur exposai l'Évangile que je prêche parmi les Gentils. Je l'exposai en particulier à ceux qui étaient les plus considérés, de peur de courir ou d'avoir couru en vain ».

Ce que l'interprète latin a traduit précédemment par acquiescer, consentir : « Je n'ai plus acquiescé à la chair ni au sang », il le traduit de préférence par « conférer ».

Pour dire la vérité, le mot grec a une signification différente de celle que nous lui donnons lorsque, par exemple, nous

conférons dans l'intimité avec nos amis des choses que nous savons, en les répandant, pour ainsi dire, dans leur cœur et dans leur conscience, afin de leur imprimer ou une approbation ou une désapprobation commune.

L'Apôtre, quatorze ans après, monta donc à Jérusalem et tandis qu'il s'y était d'abord rendu pour voir Pierre seulement, il déclare y avoir été pour conférer de son Évangile aux apôtres, ayant avec lui Barnabé qui était circoncis et Tito, païen d'origine qui ne l'était pas, afin que tout repose sur la parole de « deux ou trois témoins »[94].

Autre chose est de conférer, autre chose d'apprendre. Entre ceux qui confèrent, il y a égalité et entre celui qui enseigne et celui qui apprend, l'infériorité est pour celui qui apprend.

Au commencement de sa conversion à la foi, Paul ne voit les apôtres qu'en passant. Dix-sept ans après, comme il le dit, il entre pleinement en relations avec eux, il s'humilie devant eux et il examine à fond, de peur de courir ou d'avoir couru en vain.

Geste conduite est sondée sur ces deux raisons : montrer l'humilité de Paul qui, reconnu dans tout l'univers pour docteur des nations, s'empressait, toutefois, d'aller conférer avec les apôtres ses prédécesseurs et, secondement, apprendre aux

[94] Deutéronome XIX, 15.

Galates que l'Évangile qu'il prêchait n'avait pas été condamné par les chefs des Églises de la Judée.

Il nous apprend encore que, pour la foi de Jésus-Christ et la liberté de l'Évangile, il n'a pas craint de conduire Tito, qui était incirconcis, à ceux qui avaient appris de lui qu'il détruisait la loi, annulait l'autorité de Moïse, supprimait complètement la circoncision.

Et, au milieu d'une si grande multitude de juifs, au milieu même de ses ennemis qui, sous l'apparence de zèle pour la loi, désiraient répandre son sang, ni lui, ni Tito n'ont été amenés par la crainte à céder à la nécessité.

Cette condescendance aurait pu, cependant, trouver son excuse soit à cause du lieu où il se trouvait, soit à cause de l'autorité des anciens, soit à cause du nombre d'Églises composées des Juifs convertis à la foi, soit à cause des circonstances du temps, pour n'avoir point à supporter le poids d'une jalousie si haineuse.

Quelques auteurs prétendent que Paul se rendit à Jérusalem quatorze ans après et à l'époque où les Actes des apôtres nous apprennent qu'un grave dissentiment s'était élevé à Antioche, entre les croyants, sur les questions de l'observation ou de la suppression de la loi mosaïque, parce que il crut donc

devoir aller à Jérusalem pour demander l'avis des anciens. Mais, Paul lui-même et Barnabé furent envoyés.

Et c'est ce que nous lisons dans los manuscrits latins, qui portent : « Nous n'avons pas consenti, même pour un instant, à nous soumettre à eux, afin que la vérité de l'Évangile fût maintenue parmi vous »[95]. C'est-à-dire que Paul et Barnabé auraient consenti à être envoyés à Jérusalem, comme si la chose qu'ils tenaient pour certaine, était douteuse, afin que la grâce de l'Évangile, confirmée par le jugement des anciens, devînt évidente pour les croyants et qu'il no restât plus de doute sur la nécessité de la suppression de la circoncision, après que la lettre des apôtres défendait, en termes exprès, d'imposer le joug de la loi à ceux des gentils qui embrassaient la foi de Jésus-Christ.

Ces paroles : « Je leur ai exposé l'Évangile que je prêche parmi les gentils et, en particulier, à ceux qui paraissaient être quelque chose, de peur que je ne courusse, ou que je n'eusse couru en vain » peuvent encore être entendues dans ce sens qu'il a conféré secrètement avec les apôtres de la grâce de la liberté évangélique et de la vétusté de la loi qui était abrogée, à cause de la multitude des Juifs qui croyaient et qui ne pou-

[95] Galates II, 5.

vaient encore comprendre que Jésus-Christ avait tout accompli et que la loi avait pris fin.

Ce sont ces mêmes fidèles qui, en l'absence de Paul, ne cessaient de dire bien haut que Paul courait et avait couru en vain, parce qu'il croyait qu'on ne devait plus suivre les observances de la loi.

Ce n'est pas que Paul craignît d'avoir prêché pendant dix-sept ans un faux évangile aux gentils, mais pour montrer, à ceux qui l'avaient précédé dans l'apostolat, qu'il ne courait pas, on n'avait pas couru en vain comme le pensaient les ignorants.

19

« Or, on n'obligea même pas Tite qui m'accompagnait, et qui était Grec, à se faire circoncire. Et cela, à cause des faux frères intrus, qui s'étaient glissés parmi nous pour épier la liberté que nous avons dans le Christ Jésus, afin de nous réduire en servitude. Nous n'avons pas consenti, même pour un instant, à nous soumettre à eux, afin que la vérité de l'Évangile fût maintenue parmi vous »[96].

Si Tite, tout Gentil qu'il était, n'a pu être forcé, par aucune intimidation, à recevoir la circoncision dans la ville métropole des Juifs où l'envie accusait si violemment Paul de

[96] Galates II, 3-5.

blasphémer contre Moïse, que plus tard les Juifs l'auraient mis à mort, si le tribun ne l'avait délivré de leurs mains, chargé de chaînes et envoyé à César, comment admettre, avec quelques-uns, qu'il faut lire ainsi : « Nous avons consenti pour un moment à nous soumettre à eux, pour que la vérité de l'Évangile demeurât parmi nous » et comprendre que Tite, qui n'avait pu être amené précédemment à se faire circoncire, finit par y consentir et par se soumettre ?

Ou, quelle serait cette vérité de l'Évangile qui consisterait à céder à l'hypocrisie des Juifs et à se rendre fidèle observateur de ce que vous regardiez auparavant comme supprimé et que vous méprisiez comme une chose nuisible et à considérer comme quelque chose ce qui n'était rien ?

Mais le sens de l'épître tout entière s'oppose entièrement à l'intention prêtée à l'Apôtre de ramener les Galates à la circoncision. Le but qu'il se propose, dans tout l'ensemble de son discours, c'est de montrer qu'il est hébreu et d'origine hébraïque, qu'il a observé autrefois toutes les prescriptions de la loi, qu'il a été circoncis le huitième jour selon la loi des pharisiens et que, néanmoins, il méprise tout pour la grâce de Jésus-Christ, car, étant venu à Jérusalem et les faux frères qui après avoir été circoncis avaient embrassé la foi ayant voulu le forcer à ce que Tite fut circoncis, ni Tite ni lui ne consentirent à céder

à cette violence pour demeurer fidèles gardiens de la vérité de l'Évangile.

S'il déclare ici avoir été forcé par la nécessité de circoncire Tite, comment alors peut-il détourner les Galates de la circoncision dont il n'a pu exempter Tite qui l'avait accompagné à Jérusalem et qui était Gentil ?

Il nous faut donc conserver la leçon des manuscrits grecs : « Nous n'avons pas consenti, même un instant, à nous soumettre à eux », si nous voulons donner un sens aux paroles qui suivent : « Afin que la vérité de l'Évangile demeurât parmi nous ».

Ou, si quelqu'un préfère la leçon des manuscrits latins, il faut l'entendre dans le sens que nous en avons donné plus haut, c'est-à-dire que cette condescendance a eu pour objet non pas la circoncision de Tite, mais le voyage de Jérusalem.

Ainsi, Paul et Barnabé auraient consenti à se soumettre au voyage de Jérusalem, après la sédition excitée à Antioche au sujet de la loi, afin que le sentiment de Paul fût confirmé par une lettre des apôtres et que la vérité de l'Évangile demeurât parmi les Galates. Vérité qui ne consiste pas dans la lettre, mais dans l'esprit ; non pas dans le sens charnel, mais dans l'intelligence spirituelle ; non point dans la profession extérieure, mais dans l'esprit intérieur du Judaïsme.

Or, il faut remarquer que la conjonction « mais » qui se trouve avant ces paroles : « à cause de quelques faux frères » est superflue. Si on la conserve, elle n'a rien qui lui corresponde ou qui la complète.

Voici donc l'ordre et le sens qu'il faut adopter : « Mais Tite, qui m'accompagnait, bien qu'il fût gentil, ne fut pas forcé de se faire circoncire ».

Et l'Apôtre donne aussitôt la raison pour laquelle il aurait pu être forcé de recevoir la circoncision malgré lui : « A cause de quelques faux frères qui s'étaient furtivement introduits pour observer la liberté que nous avons dans le Christ Jésus et nous réduire en servitude ».

Bien qu'ils nous effrayassent par leurs menaces et qu'ils voulussent, par leur multitude, nous entraîner de la liberté de Jésus-Christ dans la servitude de la loi, nous ne leur avons pas cédé un seul instant pour que Tite fût circoncis, alors que la paix de l'Église aurait pu être une raison de nécessité qui nous excusait et le but unique de toute notre conduite a été de ne vous donner aucune occasion de vous éloigner de la grâce de l'Évangile. Si donc, bien que nous sussions à Jérusalem, au milieu d'un si grand nombre de Juifs, environnés et menacés par des faux frères et ceux qui étaient les premiers ne s'opposant qu'en partie, nous n'avons pu être amenés par au-

cune force ni par aucune violence à observer la circoncision que nous savions n'être plus en vigueur. Vous qui êtes Gentils, vous habitants de la Galatie, vous à qui nulle violence ne peut être faite, vous vous séparez de vous-mêmes de la grâce pour passer à l'observation de l'ancienne loi qui est abrogée.

20

« Quant à ceux qu'on tient en si haute estime — ce qu'ils ont été autrefois ne m'importe pas, car Dieu ne fait point acception des personnes — ces hommes si considérés ne m'imposèrent rien de plus »[97].

Bien que le Seigneur, dit-il ait eu avec lui Pierre et Jean pour apôtres et qu'ils aient été témoins de sa transfiguration sur la montagne et que le fondement de l'Église ait été placé sur eux, cela ne m'importe en rien, car je ne parle point contre ceux qui suivaient alors le Seigneur, mais je parle contre ceux qui placent la loi avant la grâce. Je ne dis rien de mal de ceux qui m'ont précédé, je n'accuse en rien les anciens, mais ce que je dis c'est que Dieu ne fait point acception de la personne de l'homme. Il n'en a point fait acception, ni pour Moïse, ni pour David, ni pour d'autres, il ne le fera donc point davantage pour ceux qui paraissent se soumettre aux exigences de quelques-

[97] Galates II, 6.

uns, bien qu'ils partagent mes sentiments, puisque Pierre lui-même a dit : « En vérité, je vois que Dieu ne fait point acception de personnes, mais que, en toute nation, celui qui le craint et pratique la justice lui est agréable »[98].

Ce raisonnement que l'apôtre saint Pierre fait contre ceux qui prenaient scandale de ce que Corneille, qui était Gentil, recevait le baptême sans être circoncis et par lequel il leur fait voir, pour les calmer, qu'il ne pouvait refuser l'eau du baptême à ceux qui avaient reçu l'Esprit-Saint, l'apôtre saint Paul le tourne maintenant contre Pierre lui-même.

« Dieu ne fait point acception de personnes », dit-il, mais il juge chacun selon la vérité.

C'est ainsi qu'il marche, avec précaution et prudence, entre la louange qu'il donne à Pierre et la réprimande qu'il lui fait, rendant à celui qui le précède l'honneur qui lui est dû et cependant osant lui résister en face avec hardiesse, parce que la vérité l'y contraint.

« Ceux dis-je, qui paraissaient être quelque chose, ne me communiquèrent rien ».

Il a dit précédemment qu'il avait conféré avec eux, qu'il leur avait communiqué toutes les choses qu'il avait faites parmi les nations. Pour eux, ils ne lui communiquèrent rien, ils se

[98] Actes X 34 et 35.

contentèrent d'approuver tout ce qu'il leur avait dit et lui donnèrent la main en signe de communion et attestèrent ainsi que leur Évangile et celui de Paul ne faisaient qu'un.

Remarquons une seconde fois que le mot *προσανέθεντο* ___ c'est-à-dire communiquèrent ___ est ce même verbe grec dont nous avons parlé précédemment.

21

« Au contraire, voyant que l'Évangile m'avait été confié pour les incirconcis, comme à Pierre pour les circoncis, car celui qui a fait de Pierre l'apôtre des circoncis a aussi fait de moi l'apôtre des Gentils et, ayant reconnu la grâce qui m'avait été accordée, Jacques, Céphas et Jean, qui sont regardés comme des colonnes, nous donnèrent la main, à Barnabé et à moi, en signe de communion, pour aller, nous aux païens, eux aux circoncis »[99].

Il y a ici hyperbate et, en supprimant tout ce qui est entre parenthèse, voici comme on peut lire en abrégeant : « Ceux qui paraissaient être quelque chose ne m'ont rien communiqué. Mais, au contraire, ils nous donnèrent la main à Barnabé et à moi en signe de communion ».

[99] Galates II, 7-9.

On peut entendre aussi que Paul, sans se vanter outre mesure, mais c'est un sens moins obvié, veut dire : Ceux qui paraissaient être quelque chose, ne m'ont rien communiqué. Mais, au contraire, c'est moi qui leur ai donné en les rendant plus fermes dans la grâce de l'Évangile.

Or, tout ce qu'il dit ici se résume dans cette vérité : c'est un seul et même Dieu qui m'a confié l'Évangile de l'incirconcision et qui a confié à Pierre l'Évangile de la circoncision. Il m'a envoyé vers les nations, il a établi Pierre dans la Judée.

Ni les gentils arrivés à un certain âge ne pouvaient se soumettre à la douleur vive de la circoncision qui ne devait leur servir de rien et s'abstenir des aliments dont ils avaient coutume de se nourrir et que Dieu avait créés pour l'usage de l'homme, ni ceux des Juifs qui avaient embrassé la foi ___ et qui étaient circoncis et qui, par suite d'une habitude, devenue comme uns seconde nature pensaient qu'ils étaient bien supérieurs aux Gentils ___ ne pouvaient mépriser facilement les privilèges dans lesquels ils mettaient leur gloire.

C'est donc par un dessein providentiel de Dieu qu'un apôtre fut donné aux circoncis, lequel paraissait favoriser les ombres de la loi et qu'un autre fut destiné aux incirconcis, pour leur annoncer que la grâce do l'Évangile n'était pas une servi-

tude, mais une foi libre ; double mission qui prévenait tout obstacle à la foi et qui empêchait que soit à cause de la circoncision, soit à cause de l'incirconcision on ne crût pas en Jésus-Christ.

Nous ne voulons pas dire, cependant, que Pierre qui, dans les Actes des apôtres, atteste qu'aucun homme n'est impur ni souillé de par la loi et à qui Dieu ___ par cette forme do vase suspendu par les quatre coins et descendant du ciel jusqu'à terre ___ enseigne qu'il n'y a point, à ses yeux, de différence entre un Juif et un Gentil[100], avait oublié ces premiers enseignements et croyait que, à la grâce de l'Évangile, il fallait joindre l'observation de la loi.

Mais cela se faisait pour que Pierre, en paraissant extérieurement garder la loi, détachât insensiblement les Juifs de leurs anciennes coutumes. En effet, ils ne pouvaient pas tout d'un coup regarder comme actes dommageables leurs observances strictes de la loi et leur fidélité scrupuleuse pour le passé, aux moindres détails qu'elle prescrivait.

Nous voyons donc ici la raison pour laquelle Pierre, Jacques et Jean donnèrent la main à Paul et à Barnabé en signe de communion. C'était afin que, une manière d'agir différente dans l'observation de la loi, ne fit croire à une différence

[100] Cf. Actes X, 11-16.

dans l'Évangile de Jésus-Christ et qu'il y eût communion parfaite entre les circoncis et ceux qui n'avaient pas reçu la circoncision.

Aussi, est-ce avec un à propos merveilleux que Paul commence par dire : « Car celui qui a opéré en Pierre pour l'apostolat de la circoncision ». Il a craint qu'on ne l'accusât de diminuer l'autorité de Pierre et ces louanges qu'il commence par lui donner, nous font comprendre que Pierre se montrait favorable, en partie, à la circoncision, pour gagner ceux des Juifs qui lui avaient été spécialement confiés et pour les faire persévérer dans la foi et l'Évangile de Jésus-Christ.

Il nous laisse aussi à entendre que, si Pierre pouvait, sans faute, agir de la sorte, en observant, pour un temps, ce qui cessait d'être permis, pour ne point perdre ceux qui lui étaient confiés, il devait lui faire beaucoup plus pour la vérité de l'Évangile à l'égard des incirconcis vers lesquels il était envoyé, de peur que les Gentils, effrayés à la vue des charges et des difficultés de la loi ne vinssent à se séparer de la foi avec laquelle ils avaient reçu l'Évangile de Jésus-Christ.

Ce que nous venons de dire soulève, indirectement, cette question : Quoi donc, si Pierre eût eu à faire à des Gentils, il ne les aurait pas amenés à la foi ? Ou, si Paul eût eu devant lui

quelques-uns de la circoncision, il ne les aurait pas pressés de recevoir le baptême de Jésus-Christ ?

Cette question se ressoude en disant que tel était le commandement donné à l'égard des Juifs et des Gentils, que ceux qui défendaient la loi eussent un maître qu'ils pussent suivre et que ceux qui mettaient la grâce au-dessus de la loi eussent aussi un docteur et un guide. Toutefois, le but commun de ces deux Apôtres était d'amener, à Jésus-Christ, l'Église composée de toutes les nations.

C'est ainsi que, d'après le récit des Actes, saint Pierre baptisa le centurion Corneille, qui était païen et que saint Paul prêcha souvent dans les synagogues des Juifs.

« Pierre, Jean et Jacques qui paraissaient être les colonnes ».

Nous lisons plus haut trois fois que Paul dit des apôtres : « et en particulier à ceux qui paraissaient être quelque chose » et, « par ceux qui paraissaient être quelque chose » ; « ceux qui paraissaient être quelque chose ne me communiquèrent rien ».

Je cherchais avec une certaine sollicitude ce que signifiaient ces paroles : « qui paraissaient être quelque chose ». Mais saint Paul éclaircit ici tous mes doutes, en ajoutant : « qui paraissaient être les colonnes ».

Les Apôtres sont donc les colonnes de l'Église et, surtout, Pierre, Jacques et Jean, dont deux ont mérité de suivre le Seigneur sur la montagne et dont l'un dans l'Apocalypse présente le Sauveur disant : « Celui qui sera vainqueur, j'en ferai une colonne dans le temple de mon Dieu »[101], nous enseignant, par là, que tous les croyants qui auront triomphé de « l'ennemi »[102] du salut peuvent devenir les colonnes de l'Église.

Saint Paul, écrivant à Timothée dit encore : « Afin que vous sachiez comment vous devez vous conduire dans la maison de Dieu, qui est l'Église du Dieu vivant, la colonne et le fondement de la vérité »[103].

Ces témoignages et d'autres nous apprennent que l'Écriture donne aux apôtres et aussi aux fidèles et à l'Église elle-même le nom de colonnes et qu'il n'importe en rien que ce nom soit donné au corps et aux membres, puisque le corps se divise en membres et que les membres appartiennent au corps.

Pierre, Jacques et Jean qui paraissaient être les colonnes, donnèrent donc la main à Paul et à Barnabé, mais ils ne la donnèrent pas à Tite qui les accompagnait. Il n'était pas encore parvenu à ce degré qu'on pût lui confier les intérêts du Christ

[101] Apocalypse III, 12.
[102] Mathieu XIII, 39. *L'ennemi c'est le Diable*.
[103] I Timothée III, 15.

au même titre que les anciens et qu'il pût être chargé à l'égal de Paul et Barnabé de ce sublime commerce.

22

« Seulement, nous devions nous souvenir des pauvres, ce que j'ai eu bien soin de faire »[104].

Ces pauvres chrétiens qui étaient recommandés à Paul et à Barnabé étaient ceux d'entre les Juifs qui ayant embrassé la foi apportaient le prix de leurs biens aux pieds des apôtres pour être distribués aux indigents ou parce que leurs compatriotes, leurs parents et leurs proches les avaient en horreur et en abomination, comme déserteurs de la loi et parce qu'ils croyaient en un homme crucifié.

Les épîtres de l'apôtre saint Paul aux Corinthiens et aux Thessaloniciens et à toutes les Églises des gentils, attestent avec quelle sollicitude, quelle fatigue il a rempli ce ministère et fait recueillir les aumônes qui devaient être portées à Jérusalem ou par lui ou par d'autres qu'ils auraient eux-mêmes choisis.

Aussi, est-ce avec une pleine confiance qu'il dit ici : « Ce que j'ai eu aussi grand soin de faire. »

[104] Galates II, 10.

On peut encore entendre ces pauvres dans un autre sens, comme ceux dont il est dit dans l'Évangile : « Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux »[105].

Ces pauvres méritaient d'être présents au souvenir des apôtres. De même que ces pauvres, dont il est écrit dans les proverbes de Salomon : « Les richesses de l'homme sont la rançon de son âme, mais le pauvre ne peut supporter la menace »[106].

En effet, celui qui est pauvre dans la foi, pauvre dans la grâce, dépourvu de richesses spirituelles, sans aucune science dès Écritures, toutes choses qui s'achètent au prix de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, ne peut entendre les menaces terribles dos châtiments futurs.

« Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin do médecin, mais ceux qui sont malades »[107]. Voilà pourquoi il parut convenable aux apôtres, en donnant la main en signe de communion à Paul et à Barnabé, que les pauvres ne fussent pas négligés, mais qu'ils fussent tous présents à leur souvenir, comme l'incestueux de Corinthe l'était au souvenir de Paul.

[105] Matthieu V, 3.
[106] Proverbes XIII, 8.
[107] Matthieu IX, 12.

Après l'avoir consulté pour un temps, dans sa première lettre, afin que la pénitence corporelle à laquelle il était soumis devînt un principe de salut pour son âme, dans sa seconde épître, il le fait rentrer dans le sein de l'Église, de peur qu'il ne fût accablé par une trop grande tristesse. Et il leur demande à tous de le confirmer dans la charité et d'accorder le pardon à leur frère, comme il l'a lui-même accordé à chacun d'eux : accomplissant ainsi la promesse qu'il avait faite à Jérusalem de se souvenir toujours des pauvres.

23

« Mais lorsque Céphas vint à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était digne de blâme. En effet, avant l'arrivée de certaines gens de l'entourage de Jacques, il mangeait avec les païens. Mais après leur arrivée, il s'esquiva et se tint à l'écart, par crainte des partisans de la circoncision. Avec lui, les autres Juifs usèrent aussi de dissimulation, en sorte que Barnabé lui-même s'y laissa entraîner »[108].

Par là même que Pierre, avant l'arrivée des fidèles de Jérusalem, mangeait avec les gentils, il montrait qu'il n'avait pas oublié l'ordre du Seigneur : qu'il ne fallait dire d'aucun homme qu'il était impur et souillé.

[108] Galates II, 11-13.

Mais, à cause de ceux qui croyaient encore à la nécessité de l'observation de la loi, il s'était retiré de la manière de vivre des gentils, de sorte que ceux des fidèles qui étaient Juifs d'origine imitaient sa conduite et que Barnabé, qui prêchait avec Paul l'Évangile aux gentils, fût entraîné dans cette même dissimulation.

Ceux d'entre les gentils qui avaient embrassé la foi à Antioche et qui n'avaient pas été circoncise étaient forcés de se soumettre aux prescriptions onéreuses de la loi, parce qu'ils ne comprenaient pas le but de la conduite de Pierre, qui désirait amener ainsi les Juifs au salut et qu'ils croyaient qu'ainsi l'ordonnait l'Évangile.

Lors donc que l'apôtre saint Paul eut vu que la grâce de Jésus-Christ était en danger, il eut recours, lui son défenseur, à une nouvelle manière de combattre, qui consistait a redresser la conduite de Pierre par un nouveau genre de contradiction et à lui résister en face. Non pas en condamnant le but qu'il se proposait, mais en le condamnant en public, afin de sauver par cette résistance faite en public ceux qui avaient cru d'entre les gentils.

Si quelqu'un prétend que Paul a résisté à Pierre en réalité et que, pour défendre la vérité de l'Évangile, il n'a pas craint de faire cette injure à celui qui était apôtre avant lui, comment

expliquer alors que Paul se soit lui-même fait juif avec les juifs, pour gagner les juifs[109] ?

Il se sera rendu coupable de la même dissimulation quand il se rasa la tête en Cenchrée[110] et que, la tête complètement chauve, il fit son offrande dans le temple de Jérusalem, circoncit Timothée[111], marcha pieds nus, autant de prescriptions cérémonielles des Juifs.

Si donc celui qui a été envoyé pour prêcher l'Évangile aux gentils a cru nécessaire de dire : « Ne donnez point occasion de scandale ni aux Juifs ni à l'Église de Dieu , comme je m'efforce moi-même de plaire à tous en toutes choses, ne cherchant point ce qui m'est avantageux, mais ce qui est utile à un plus grand nombre pour leur salut »[112], si ce même apôtre s'est permis quelques actions contraires à la liberté de l'Évangile pour ne point scandaliser les juifs, de quelle autorité et de quel front ose-t-il reprendre, dans Pierre, qui était l'apôtre de la circoncision, ce que lui, apôtre des gentils, est convaincu d'avoir fait lui-même ?

Mais, comme nous l'avons dit plus haut, il a résisté à Pierre en public par l'extérieur, afin que cette observance si-

[109] Cf. I Corinthiens IX, 20.
[110] Cf. Actes XVIII, 18.
[111] Cf. Actes XVI, 1-3.
[112] I Corinthiens X, 32 et 33.

mulée de la loi, qui était nuisible à ceux des gentils qui croyaient en Jésus-Christ, fût corrigée par une réprimande également simulée et que les deux peuples fussent, ainsi, sauvés. Ceux qui étaient partisans de la circoncision, en suivant Pierre et ceux qui ne voulaient pas s'y soumettre, en approuvant publiquement la liberté d'agir de Paul.

L'Apôtre ajoute « parce qu'il était répréhensible », en s'abstenant de manger, pour mieux faire comprendre que c'était moins pour Paul que Pierre était répréhensible, que pour les frères avec lesquels il avait d'abord mangé et dont il s'était ensuite séparé.

Il y a des dissimulations utiles et qu'on peut se permettre dans certaines circonstances. Jéhu, roi d'Israël, nous en donne un exemple. Comme il ne pouvait mettre à mort les prêtres de Baal qu'en feignant d'adorer leur idole, il donna cet ordre : « Appelez à moi tous les prêtres de Baal. Si Achab a rendu à Baal quelque honneur, moi je veux lui en rendre davantage »[113].

Il en est de même de David, lorsqu'il changea son visage en présence d'Achis, roi de Geth, qui le renvoya et qui s'en alla[114].

[113] II Rois X, 18.
[114] I Samuel XXI, 12-15.

Il n'est point surprenant que les hommes, même justes et vertueux, usent do quelque dissimulation suivant les circonstances, pour leur salut et celui des autres, puisque Notre-Seigneur lui-même, qui était sans péché et n'avait pas la chair du péché, a voulu, cependant, en porter l'apparence, afin de condamner la chair du péché et de nous rendre en lui justice de Dieu.

Saint Paul avait certainement lu dans l'Évangile ce précepte du Seigneur : « Si votre frère a péché contre vous, allez et reprenez-le entre lui et vous. S'il vous écoute, vous aurez gagné votre frère »[115].

Or, puisque Notre-Seigneur a commandé d'en agir ainsi à l'égard des plus petits d'entre nos frères, comment Paul a-t-il pu reprendre publiquement le premier des apôtres avec tant de hardiesse et d'opiniâtreté ?

A moins qu'on ne dise que cette réprimande était agréable à Pierre et que Paul n'a blessé en rien celui dont il avait dit précédemment : « Je suis venu à Jérusalem pour voir Pierre et je demeurai avec lui près de quinze jours. Mais je ne vis aucun autre apôtre »[116]. Et, plus loin : « Celui qui a opéré en Pierre pour l'apostolat de la circoncision ». Et, plus bas : «

[115] Matthieu XVIII, 15.
[116] Galates I, 18 et 19.

Pierre, Jacques et Jean qui paraissaient être les colonnes de l'Église ». Et tout ce qu'il dit encore à la louange de Pierre.

Lorsque, étant à Rome, dans ma première jeunesse, je déclamais des sujets de controverse et que j'étais exercé à de vrais combats avec des troupes simulées, je courais aux tribunaux et je voyais les orateurs les plus diserts lutter entre eux avec tant d'aigreur que, oubliant souvent le fond du débat, ils s'adressaient personnellement des injures et se déchiraient mutuellement par des railleries mordantes.

S'ils agissent ainsi pour ne laisser aux prévenus qu'ils défendent aucun soupçon de prévarication et s'ils trompent ainsi la multitude qui les entend, que devaient faire, à notre avis, ces grandes colonnes de l'Église, Pierre et Paul, dont la sagesse était si grande entre les juifs et les gentils divisés entre eux, sinon de recourir à cette discussion simulée qui devait rétablir la paix entre les fidèles et à un saint désaccord qui devait produire l'unité de foi dans l'Église.

Il en est qui pensent que Céphas auquel Paul résista ici en face n'est point l'apôtre saint Pierre, mais un des soixante-dix disciples qui portait ce nom. Pierre, disent-ils, n'a jamais pu se séparer de la manière de vivre des gentils, lui qui avait baptisé le centurion Corneille.

En effet, lorsqu'il fut arrivé à Jérusalem, les fidèles circoncis disputaient contre lui disant : Pourquoi êtes-vous entré chez les hommes incirconcis et avez-vous mangé avec eux ? »[117]

Or, après leur avoir rapporté la vision qu'il avait eue, il termine son récit par ces paroles : « Si Dieu leur a fait la même grâce qu'à nous qui avons cru au Seigneur Jésus-Christ, qui étais-je moi pour m'opposer à Dieu ? A ces paroles, ils se turent et glorifièrent Dieu, en disant : Dieu a donc aussi donné la pénitence aux gentils pour les conduire à la vie ? »[118]

Ils insistent particulièrement sur ce que saint Luc, qui a écrit l'histoire des Actes des apôtres, ne fait aucune mention de cette dispute et ne dit nulle part que Pierre se soit trouvé à Antioche avec Paul et qu'on donne lieu ici au blasphème de Porphyre si l'on croit ou que Pierre s'est trompé ou que Paul a audacieusement confondu le prince des apôtres.

Nous répondons premièrement que nous ne connaissons pour avoir porté le nom de Céphas que celui qui dans l'Évangile comme dans les autres épîtres de saint Paul est appelé tantôt Céphas, tantôt Pierre.

Ce n'est pas que Pierre signifie autre chose que Céphas, mais ce que nous appelons Pierre en latin et en grec, les hé-

[117] Actes XI, 3.
[118] Actes XI, 17 et 18.

breux et les syriens, à cause de l'affinité des deux langues l'appellent Céphan.

D'ailleurs, le sujet tout entier de l'épître où il est question indirectement de Pierre, de Jacques, de Jean, s'oppose à cette argumentation. Rien d'étonnant que saint Luc ait passé ce fait sous silence, puisque, en vertu de la liberté que prennent les historiographes, il n'a rien dit non plus de beaucoup d'autres épreuves que saint Paul raconte avoir supportées.

On ne peut donc aussitôt crier à la contradiction, si ce que l'un a jugé digne d'être rapporté est passé sous silence par un autre.

Nous savons que Pierre a été le premier évêque de l'Église d'Antioche et qu'il fut ensuite transféré à Rome. Cependant, saint Luc n'en a rien dit.

Enfin, si à cause du blasphème de Porphyre, il nous faut admettre un autre Céphas pour n'être point forcé de dire que Pierre s'est trompé, il nous faudra assurer également une foule de choses des diverses Écritures que Porphyre attaque parce qu'il ne les comprend pas.

Mais nous engagerons la lutte contre Porphyre, dans un autre ouvrage, si Jésus-Christ nous en fait un devoir. Expliquons maintenant la suite de l'épître.

24

« Pour moi, voyant qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas en présence de tous : 'Si toi qui es Juif, tu vis à la manière des Gentils et non à la manière des Juifs, comment peux-tu forcer les Gentils à judaïser ?' »[119]

De même que lorsque ceux qui marchent droit feignent par hasard de boiter, la cause n'en est point dans quelque vice des pieds, mais dans quelqu'autre raison qui les porte à boiter, de même Pierre, bien convaincu que la circoncision et l'incirconcision ne sont rien, mais qu'il n'y a d'important que l'observation des commandements de Dieu, mangeait d'abord avec les Gentils, mais il se retirait d'eux suivant les circonstances, pour ne point séparer les Juifs de la foi de Jésus-Christ.

Saint Paul use donc pour résister en face à Pierre du même artifice dont Pierre se servait dans sa conduite extérieure et il lui parle devant tous, moins pour réprimander Pierre que pour corriger les idées de ceux en faveur desquels Pierre usait de cet artifice.

Si quelqu'un désapprouve cette interprétation qui excuse Pierre de toute faute et nie que Paul ait réprimandé avec har-

[119] Galates II, 14.

diesse son supérieur, il devra nous expliquer comment Paul reprend dans un autre la conduite qu'il a suivie lui-même.

« Si vous, étant Juif, vous vivez à la manière des Gentils et non en Juif, comment forcez-vous les Gentils à judaïser ».

Il presse Pierre par un argument invincible et, bien plus par Pierre, tous ceux qui le forçaient de tenir une conduite contradictoire.

Lui dit-il : Vous qui êtes Juif d'origine, Pierre, circoncis dès votre plus tendre enfance, fidèle observateur de tous les préceptes de la loi, vous savez par la grâce de Jésus-Christ que toutes ces observances n'ont aucune utilité, mais qu'elles étaient seulement les figures et les symboles des choses futures. Si donc vous mangez avec les Gentils, sans être retenu comme auparavant par un motif superstitieux et vivant avec eux en toute liberté et en toute indifférence, comment forcez-vous maintenant de judaïser ceux d'entre les Gentils qui ont embrassé la foi, en vous retirant d'eux et en vous séparant complètement d'eux, comme s'ils étaient souillés ? Car si ceux dont vous vous séparez sont impurs et si vous rompez avec eux, parce qu'ils n'ont pas reçu la circoncision, vous les forcez de se faire circoncire et de devenir Juifs, alors que vous, Juif d'origine, vous vivez comme les Gentils.

Et Paul lui indique en termes couverts la cause pour laquelle il engage cette discussion avec lui. C'est que, par cette conduite si peu franche, il forçait les Gentils à judaïser, dans le désir qu'ils avaient de l'imiter.

25

« Nous, de naissance nous sommes Juifs et non pécheurs d'entre les Gentils »[120].

Les hérétiques cherchent à s'insinuer à la faveur de ce passage. Leur cerveau enfante des choses ineptes et ridicules et ils disent que la nature spirituelle ne peut pécher et que la nature terrestre ne peut faire aucune œuvre de justice.

Nous leur demanderons pourquoi donc alors les branches de l'olivier franc ont été rompues et pourquoi des branches de l'olivier sauvage ont été greffées sur l'olivier franc[121], si celui qui est bon ne peut déchoir en rien de sa bonté et si celui qui est mauvais ne peut s'élever à la hauteur d'aucune bonne action.

Ou bien encore, comment Paul a-t-il d'abord persécuté l'Église, si sa nature était spirituelle ou comment est-il ensuite devenu apôtre, si elle est d'une origine terrestre ?

[120] Galates II, 15.
[121] Cf. Romains XI, 17-24.

Si nous prétendons qu'elle n'était point terrestre, écoutons ses propres paroles : « Nous étions par nature des enfants de colère, comme les autres »[122].

Un homme est juif de nature qui est de la race d'Abraham et qui a été circoncis par ses parents le huitième jour. Mais on ne peut appeler juif de nature celui qui, gentil d'origine, a embrassé ensuite le judaïsme.

Pour résumer, en peu de mots, toute cette argumentation, en voici le véritable sens : Nous __ c'est-à-dire, vous Pierre et moi __ (car il ne se sépare point de lui pour ne point paraître lui faire injure), étant juifs de naissance, accomplissant les préceptes de la loi et non pécheurs d'entre les gentils, pécheurs en général, parce qu'ils adorent les idoles, ou pécheurs parce que nous les regardons comme impurs ; nous donc sachant que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi, mais qu'il est sauvé par la foi en Jésus-Christ, nous avons cru en Jésus-Christ, afin que cette foi que nous avions en Jésus-Christ nous donne ce que la loi ne pouvait nous donner. Si donc, en nous séparant de la loi incapable de nous sauver, nous avons passé sous le règne de la foi, qui exige non la circoncision de la chair, mais la religion d'un cœur pur et si maintenant, en nous séparant des Gentils, nous faisons croire que tout homme non cir-

[122] Éphésiens II, 3.

concis est impur, donc la foi en Jésus-Christ par laquelle nous pensions être sauvés, est bien plutôt le ministre du péché que de la justice qui supprime la circoncision sans laquelle tout homme est impur et souillé. Mais à Dieu ne plaise que je rétablisse ce que j'ai détruit et ce que je savais ne m'être utile en rien. En me séparant une fois de la loi, je suis mort à la loi pour vivre en Jésus-Christ. J'ai été cloué sur la croix, je suis devenu un nouvel homme, afin de vivre bien plus par la foi que par la chair et de sortir de ce monde avec Jésus-Christ. Je reste fidèle au parti que j'ai pris. Ce n'est point inutilement que Jésus-Christ est mort pour moi et c'est en vain que j'ai cru en lui, si je crois qu'en dehors de la foi je puis être sauvé par la loi ancienne.

26

« Cependant, sachant que l'homme est justifié, non par les œuvres de la Loi, mais par la foi dans le Christ Jésus, nous aussi nous avons cru au Christ Jésus, afin d'être justifiés par la foi en lui et non par les œuvres de la Loi, car nul homme ne sera justifié par les œuvres de la Loi »[123].

Mais, disent quelques-uns, si ce que saint Paul affirme est vrai, c'est-à-dire que personne n'est justifié par les œuvres de

[123] Galates II, 16.

la loi, mais par la foi en Jésus-Christ, les patriarches, les prophètes et les saints qui ont vécu avant Jésus-Christ sont donc restés dans un état d'imperfection ?

Nous leur ferons ici observer que ceux dont il est dit ici qu'ils ne peuvent être justifiés sont ceux qui croient que les œuvres seules de la loi suffisent pour les justifier. Or, les saints de l'ancienne loi ont été justifiés par la foi en Jésus-Christ.

Ainsi, « Abraham a vu le jour du Christ et a tressailli de joie »[124]. Moïse a jugé que l'opprobre de Jésus-Christ était un plus grand trésor que toutes les richesses de l'Égypte, parce qu'il envisageait la récompense[125]. Isaïe a vu la gloire du Christ, comme l'atteste l'évangéliste saint Jean[126]. Et l'apôtre Jude dit de tous en général : « Je veux vous avertir, vous qui avez su tout cela autrefois, que Jésus ayant sauvé le peuple de la terre d'Égypte, il fit périr ceux qui étaient incrédules »[127].

Ce ne sont donc pas tant les œuvres de la loi qui sont ici condamnées, mais ceux qui prétendent être sauvés exclusivement par les œuvres de la loi, d'après ces paroles du Sauveur à ses disciples : « Si votre justice n'est plus abondante que celle

[124] Jean VIII, 56.
[125] Cf. Hébreux XI, 26.
[126] Cf. Jean XII, 41.
[127] Jude, 5.

des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux »[128].

Il faudrait réunir les préceptes difficiles de la loi, que nul ne peut accomplir et dire, au contraire, qu'il est certains préceptes qui sont observés par ceux qui ne connaissent pas la loi et, cependant, ces observateurs de la loi ne peuvent être justifiés, parce qu'ils accomplissent ces préceptes en dehors de la foi[129]. Ainsi, par exemple, ils s'abstiennent, entre eux, des péchés contre le nature, ils ne sont ni adultères ni ravisseurs, ils honorent leur père et leur mère et observent encore d'autres préceptes de la loi.

Que si on cite les exemples de saints personnages qui, versés dans la connaissance de la loi, ont accompli tout ce que la loi commande, nous répondrons que la loi n'est point établie pour le juste, mais pour les injustes, les rebelles, les impies, les pécheurs, les scélérats, les profanes[130].

Celui qui a Dieu pour maître, n'a pas besoin d'être enseigné même sur la charité, au témoignage de saint Paul : « Quant à la charité, vous n'avez pas besoin que je vous en écrive,

[128] Matthieu V, 20.
[129] Cf. Jean III, 18. *Qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu.*
[130] Cf. I Timothée I, 9.

puisque vous-mêmes avez appris de Dieu à vous aimer les uns les autres »[131].

27

« Or, si, tandis que nous cherchons à être justifiés par le Christ, nous étions nous-mêmes trouvés pécheurs..., le Christ serait-il donc un ministre du péché ? Loin de là ! Car si ce que j'ai détruit, je le rebâtis, je me constitue moi-même prévaricateur »[132].

Cette chair ne sera point justifiée par les œuvres de la loi dont il est écrit : « Toute chair n'est que de l'herbe et toute sa beauté ressemble, à la fleur des champs »[133].

Mais, au contraire, cette chair sera justifiée par la foi de Jésus-Christ, dont il est dit dans le mystère de la résurrection : « Toute chair verra le salut de Dieu »[134].

Dans un sens même élevé, toute chair n'était pas autrefois justifiée par la loi, mais seulement les hommes qui étaient dans la Palestine. Mais maintenant, toute chair est justifiée par la foi en Jésus-Christ, parce que son Église s'établit dans tout l'univers.

---

131 I Thessaloniciens IV, 9.
132 Galates II, 17 et 18.
133 Isaïe XL, V.
134 Luc III, 6.

28

« Puisque, c'est par la Loi que je suis mort à la Loi, afin de vivre pour Dieu. J'ai été crucifié avec le Christ »[135].

Autre chose est de mourir par la loi, autre chose de mourir à la loi. Celui qui meurt à la loi vivait pour la loi avant de mourir et observait le sabbat, les néoménies, les jours de fêtes, le sens figuratif des victimes, les sables juives et les généalogies. Mais aussitôt que le Christ fut venu et, avec lui, la loi dont, il est écrit : « Nous savons que la loi est spirituelle »[136], donc, il mourut à la loi ancienne par la loi évangélique et l'âme qui, selon ce que saint Paul écrit aux Romains, qui a été appelée « adultère, si pendant la vie de son mari elle avait commercé avec un autre homme », quand son mari fut mort, c'est-à-dire la loi ancienne, s'unit à la loi spirituelle, afin de porter des « fruits pour Dieu »[137].

C'est ce que Dieu lui dit dans le prophète Osée : « On a trouvé sur toi le fruit que je t'ai fait produire ».

[135] Galates II, 19.
[136] Romains VII, 14.
[137] Romains VII, 2-4.

C'est à cette divine opération que se rapporte cet oracle mystique : « Qui est assez sage pour comprendre ces choses, qui a l'intelligence pour les connaître ? »[138]

Celui donc qui, par la loi spirituelle, meurt à la lettre de la loi vit pour Dieu, puisqu'il n'est pas sans la loi de Dieu, soumis qu'il est à la loi du Christ. Celui, au contraire, qui meurt à la loi à cause de ses péchés, est mort à la vérité, mais on ne peut lui appliquer ce qui suit « afin de vivre pour Dieu. »

Or, qu'il y ait une autre loi spirituelle en dehors de la loi de la lettre. C'est ce que l'Apôtre enseigne clairement dans un autre endroit : « Et, cependant la loi est sainte et le commandement est saint, juste si bon »[139].

Et Ézéchiel parlant au nom de Dieu : « Je les ai retirés, dit-il ___ c'est-à-dire le peuple juif ___ de la terre d'Égypte et je les ai conduits dans le désert. Je leur ai proposé mes lois si mes ordonnances, afin que celui qui les observe y trouve la vie »[140].

Mais, parlant ensuite de la loi qui opère la colère, si à laquelle l'Apôtre est mort, il dit ensuite : « Je les ai livrés à des préceptes imparfaits, à des ordonnances où ils ne trouveront pas la vis »[141].

---

[138] Osée XIV, 8 et 9.
[139] Romains VII, 12.
[140] Ézéchiel XX, 10 et 11.
[141] Ézéchiel XX, 25.

C'est cette même vérité qu'exprime le Psalmiste, lorsqu'il dit : « Parce que je n'ai pas connu la science humaine, j'entrerai dans les puissances du Seigneur »[142].

« Je suis cloué à la croix avec Jésus-Christ ».

Il venait de dire qu'il était mort à la loi par la loi. Il indique maintenant comment il est mort : « Je suis cloué à la croix avec Jésus-Christ » en portant sa croix, en suivant Jésus-Christ et en faisant cette prière au milieu des souffrances : « Souvenez-vous de moi, lorsque vous serez dans votre royaume. ». Il écoutera alors immédiatement : « Je te le dis en vérité, aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis »[143].

Lorsqu'un chrétien, par la mortification de ses membres sur la terre et par sa mort au monde, est rendu conforme à la mort de Jésus-Christ, il est crucifié avec Jésus, s'il cloue le trophée de sa mortification sur le bois de la passion du Sauveur.

29

« Et si je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi. Ce que je vis maintenant dans la chair, je le vis dans

[142] Psaume LXX, 15 et 16.
[143] Luc XXIII, 42 et 43

la foi au Fils de Dieu, qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour moi »[144].

Celui qui vit maintenant n'est plus celui qui vivait autrefois dans la loi et qui persécutait l'Église. Mais c'est le Christ qui vit en lui, c'est-à-dire la sagesse, la force, la parole, la paix, la joie et les autres vertus sans lesquelles nul ne peut dire : « le Christ vit en moi ».

Saint Paul personnifie ici, en lui, toute cette discussion entreprise contre Pierre et au sujet de cette épître.

« Car si je vis maintenant dans la chair ».

Autre chose est d'être dans la chair et autre chose de vivre dans la chair. « Car ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu »[145].

Aussi, l'Apôtre s'adressant à ceux qui vivent selon les règles du bien, leur dit : « Pour vous, vous n'êtes point dans la chair »[146].

« Je vis dans la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour moi ».

[144] Galates II, 20.
[145] Romains VIII, 7 et 8.
[146] Romains VIII, 9.

Dans son épître aux Romains, il dit que Dieu n'a pas épargné son Fils, mais qu'il l'a livré pour nous. Il dit maintenant du Christ, qu'il s'est livré lui-même.

« Il m'a aimé et il s'est livré lui-même pour moi », dit-il.

Dans l'Évangile ou se trouvent énumérés les noms des apôtres, on lit : « Et Judas Iscarioth (ou Scarioth), qui le livra, »[147] et encore : » Voici qu'approche celui qui doit me trahir »[148].

En parlant du prince des prêtres et des anciens du peuple, l'Évangéliste rapporte qu'ils condamnèrent Jésus et que l'ayant enchaîné, ils le conduisirent et le livrèrent à Pilate[149].

Enfin, il dit de Pilate : « Il leur délivra Barabbas et après avoir fait flageller Jésus, il le leur livra pour être crucifié »[150].

Ainsi donc, le Père a livré son Fils, le Fils s'est livré lui-même, Judas et les prêtres l'ont livré aux princes e, en dernier lieu, Pilate lui-même a livré Celui qu'on lui avait remis entre les mains.

Mais le Père l'a livré pour sauver le monde qui était perdu, Jésus s'est livré pour accomplir la volonté de son Père et la sienne, Judas, les prêtres, les anciens du peuple et Pilate ont livré la vie à là mort sans savoir ce qu'ils faisaient.

---

147 Luc VI, 16.
148 Matthieu XXVI, 46.
149 Cf. Matthieu XXVII, 1 et 2 et Marc XV, 1.
150 Matthieu XXVII, 26.

Or, comme cette vie s'est livrée aussi pour notre salut, heureux et mille fois heureux celui qui, sentant vivre en lui Jésus-Christ, peut dire par toutes ses pensées et par toutes ses œuvres : « Je vis dans la foi du Fils de Dieu qui m'a aime et qui s'est livré pour moi ».

30

« Je ne rejette pas la grâce de Dieu, car si la justice s'obtient par la Loi, le Christ est donc mort pour rien »[151].

Rejeter la grâce de Dieu est le propre de celui qui, après avoir reçu l'Évangile, vit encore dans la loi, aussi bien que de celui qui, après le baptême, souille de nouveau son âme par le péché.

Mais celui qui peut dire avec l'Apôtre : « Sa grâce n'a pas été stérile en nous »[152], celui-là peut dire aussi, avec confiance : « Je n'ai garde de rejeter la grâce de Dieu ».

Ce qui suit est de la plus grande importance contre ceux qui, après avoir cru en Jésus-Christ, pensent qu'ils doivent observer les préceptes de la loi. C'est à eux qu'il faut dire : « Si c'est par la loi que vient la justice, c'est donc en vain que Jésus-Christ est mort ».

[151] Galates II, 21.
[152] I Corinthiens xv, 10

Ou alors, qu'ils nous démontrent comment ce n'est pas en vain que Jésus-Christ est mort, si les œuvres justifient.

Mais quelqu'obtus que soit leur esprit, ils n'oseront pas dire que Jésus-Christ est mort inutilement.

A la première proposition du syllogisme que saint Paul énonce ici, c'est-à-dire : « Si c'est par la loi que vient la justice, c'est donc en vain que Jésus-Christ est mort, nous devons joindre cette proposition qui on est la conséquence : « Or, ce n'est pas en vain que Jésus est mort » et conclure : « Donc, ce n'est point par la loi que vient la justice ».

Jusqu'ici, l'Apôtre a discuté contre Pierre. Il revient maintenant aux Galates.

CHAPITRE III.

31

« Ó Galates insensés ! Qui vous a fascinés ? Vous aux yeux de qui a été tracée l'image de Jésus-Christ crucifié »[153].

Cette apostrophe peut s'entendre de deux manières. Saint Paul appelle les Galates insensés, ou parce que des choses les plus élevées ils sont descendus aux choses les plus basses., C'est-à-dire que, ayant commencé par l'esprit, ils ont fini par la

[153] Galates III, 1.

chair. Ou bien, parce que chaque province a des qualités particulières.

L'Apôtre approuve ce que le poète Épiménide a dit des Crétois : « Crétois toujours monteurs, bêtes méchantes, ventres paresseux »[154].

Les Maures sont vains et los Dalmates sont féroces, au témoignage de l'historien latin. Tous les poètes insultent aux Phrygiens comme à des hommes timides. Les philosophes se glorifient qu'Athènes donne le jour à des esprits plus vifs. Cicéron, dans un discours prononcé devant César, flétrit la légèreté des Grecs, en disant : « C'est le fait des Grecs légers ou des barbares féroces ». Et dans son discours pour Flaccus : Ils ont la légèreté innée et la vanité étudiée.

Dans toute l'Écriture, Israël est accusé d'avoir le cœur appesanti et la tête dure. C'est donc dans ce sens que l'Apôtre aurait, à mon avis, ici relevé un des caractères des habitants de la Galatie. Il en est qui, se plongeant dans des questions profondes, sous le prétexte apparent d'éviter l'hérésie qui détermine des natures différentes, disent que les habitants de Tyr et de Sidon, les Moabites et les Ammonites, les Iduméens, les Babyloniens, les Égyptiens et toutes les nations qui sont nommées dans l'Écriture ont certains caractères particuliers, par

[154] Tite I, 12.

suite de causes antérieures et en vertu d'œuvres qui ont précédé et cela pour qu'aucun doute ne soit soulevé sur la justice de Dieu, puisque chaque peuple a des qualités bonnes ou mauvaises que n'a pas un autre peuple.

Pour nous, nous fuirons ces hauteurs et nous suivrons les explications qui précèdent, en disant que l'Apôtre les accuse d'être insensés parce qu'ils ne peuvent distinguer l'esprit de la loi de la lettre de la loi ou qu'il leur reproche un vice particulier à leur nation, c'est-à-dire d'être indociles et stupides et d'un esprit lent pour les leçons de la sagesse.

Quant à ce qui suit : « Qui vous a fascinés ? », nous devons l'expliquer d'une manière digne de Paul, qui bien qu'inhabile pour la parole, ne l'était pas pour la science.

Ce n'est pas évidemment qu'il crût à un maléfice nuisible, il a fait simplement usage d'une expression usitée et ici, comme dans d'autres endroits, s'est servi du langage habituel de la conversation journalière.

Nous lisons dans les proverbes : « Les dons affligent les yeux de l'envieux ». Celui que nous appelons envieux, porte dans le Grec le nom plus expressif de fascinateur, ainsi que dans le livre de la sagesse attribué à Salomon : « La fascination du mensonge obscurcit les biens.

Ces exemples nous apprennent ou que le bonheur d'autrui est un supplice pour l'envieux ou que celui qui possède quelques avantages est en butte à la malveillance du fascinateur ou de l'envieux.

Ce charme malfaisant est, dit-on, particulièrement nuisible aux enfants au premier âge et à ceux qui ne marchent point encore d'un pas assuré. Ce qui a fait dire à l'un des poètes païens : « Je ne sais qui a fasciné les tendres yeux de mes agneaux »[155].

Cela est-il vrai, cela est-il faux, nous laissons à Dieu de le décider, car il peut se faire que les démons soient les instruments de ce maléfice et qu'ils détournent des bonnes œuvres ceux qu'ils voient entrer ou faire des progrès dans la voie du bien.

Maintenant, le point qui est en discussion c'est que nous pensons que cet exemple est emprunté à l'opinion commune. C'est-à-dire, que de même que le maléfice serait nuisible, dit-on aux enfants en bas âge, ainsi, les Galates nouvellement nés dans la foi de Jésus-Christ, nourris de lait et non d'une nourriture substantielle, ont été atteints par un charme fascinateur, qui, excitant des nausées dans l'estomac de la foi, leur ont fait vomir le céleste aliment de l'Esprit-Saint.

[155] Virgile. *Eclogues* 3.

Si quelqu'un est contraire à cette interprétation, qu'il nous dise comment nous voyons, d'après l'opinion commune, la vallée des Titans dans les livres des Rois ; les Sirènes et les Onocentaures dans Isaïe ; l'Ourse, l'Orion et les Pléiades dans Job et beaucoup d'autres citations semblables où nous voyons des noms qui ont leurs causes et leur origine dans la mythologie païenne.

Interrogeons donc ici Marcion qui rejette les prophètes et demandons-lui comment il interprète ce qui suit.

« Vous, aux yeux desquels Jésus-Christ a été dépeint, comme s'il eût été crucifié au milieu de vous ».

Jésus-Christ a été, en réalité, dépeint sous nos yeux. Lui dont l'instrument de supplice, la passion, les soufflets, les coups de fouet ont été prédits par le chœur tout entier des prophètes et sous des traits si frappants, que nous avons connu sa croix non seulement par l'Évangile qui rapporte son crucifiement, mais bien longtemps avant qu'il eût daigné descendre sur la terre et prendre cette humanité qui a été crucifiée.

Ce n'est pas un faible mérite pour les Galates que d'avoir cru dans un crucifié, justement comme on le leur avait dépeint sous les yeux. C'est-à-dire d'être venus à la foi par le chemin et dans l'ordre tracé par Dieu, en lisant attentivement les prophé-

ties et en cherchant à connaître toutes les figures de l'ancienne loi.

On lit dans quelques manuscrits : « Qui vous a fascinés pour ne pas obéir à la vérité ? »

Mais comme cette addition ne se trouve pas dans les exemplaires d'Adamantius, nous l'avons omise.

32

« Je veux savoir seulement de vous ceci : Est-ce par les œuvres de la loi que vous avez reçu l'Esprit ou par l'audition de la foi ? »[156]

Semble-t-il leur dire : Il est beaucoup d'autres questions par lesquelles je pourrais vous forcer de répondre que l'Évangile doit être préféré à la loi. Mais, comme vous êtes des insensés et que vous ne pouvez entendre ces questions, je me sers avec vous d'un langage simple, je vous pose une question qui se présente d'elle-même. « Vous avez reçu l'Esprit-Saint. Or, est-ce par les œuvres de la loi, par l'observation du sabbat, par la pratique superstitieuse de la circoncision et des néoménies que vous l'avez reçu ou, plutôt, n'est-ce point par l'audition de la foi que vous, précédemment Gentils, vous avez cru en Jésus-Christ ? Et si vous ne pouvez nier que l'Esprit-

[156] Galates III, 2.

Saint et les dons qui, dans les commencements de la foi chrétienne, accompagnaient la réception du Saint-Esprit, viennent non des œuvres de la loi, mais de la foi en Jésus-Christ, il est évident que, près avoir commencé par ce qui était bon, vous êtes tombés dans ce qui est mauvais.

Or, remarquons attentivement que saint Paul ne leur dit pas : « Je veux savoir de vous si c'est par les œuvres que vous avez reçu l'Esprit-Saint », mais qu'il a soin d'ajouter : « Par les œuvres de la loi », car il n'ignorait pas que le centurion Corneille avait reçu l'Esprit-Saint par suite de ses œuvres[157], mais non des œuvres de la loi qu'il ne connaissait pas.

Si l'on nous fait cette objection : Donc on peut recevoir l'Esprit-Saint sans l'audition de la foi, nous répondrons que Corneille a reçu l'Esprit-Saint, mais moyennant l'audition de la foi et la loi naturelle qui nous dit, dans nos cœurs, que nous devons faire le bien et éviter le mal.

Dans les temps anciens, nous voyons Abraham, Moïse et les autres saints personnages justifiés moyennant l'observation de cette loi naturelle. Cette justification peut être augmentée ensuite par la pratique des œuvres et la justice de la loi. Non pas de la loi charnelle qui est passée, mais de la loi spirituelle, car la loi est spirituelle.

[157] Cf. Actes X.

Cependant, tout en mettant la foi au-dessus de la loi, nous ne détruisons pas les œuvres de la loi[158] et nous ne disons pas avec quelques-uns qui sont justement condamnés : Faisons le mal afin qu'il en arrive du bien, mais nous préférons la grâce à la servitude.

Nous disons que ce que les Juifs font par un sentiment de crainte, nous le faisons sous l'impulsion de là charité. Ils sont esclaves et nous sommes enfants. Ils sont forcés à faire le bien et nous le faisons librement et de nous-mêmes.

La foi en Jésus-Christ ne produit donc pas la licence du mal, mais la charité qui naît de la foi augmente la volonté de bien faire, alors que nous pratiquons le bien non par la crainte du juge, mais parce que nous savons que nos bonnes œuvres plaisent à Celui en qui nous croyons.

Mais si la foi vient de ce qu'on entend, dira-t-on peut-être, comment ceux qui sont sourds de naissance peuvent-ils devenir chrétiens ?

Dieu le Père peut être connu par la grandeur et la beauté des créatures et le créateur se manifeste, nécessairement, dans ses œuvres. Mais la naissance du Christ, sa croix, sa mort, sa résurrection ne peuvent être connues que par ce que l'ouïe en apprend.

[158] Cf. Romains III, 19-24.

Donc, les sourds ne sont pas chrétiens ou, s'ils sont chrétiens où est la vérité de ce que l'Apôtre dit ailleurs : « La foi vient de ce qu'on entend et l'on entend par la prédication de la parole de Jésus-Christ »[159].

Celui qui se contente d'une réponse simple, fait observer que l'Apôtre n'a pas dit généralement : La foi de tous vient de ce qu'on entend, mais la foi vient de ce qu'on entend, ce qui peut s'entendre en partie et en totalité. C'est-à-dire la foi vient de ce qu'on entend pour ceux qui entendent et qui croient.

Celui, au contraire, qui veut satisfaire pleinement à cette difficulté, commencera par affirmer que les sourds peuvent apprendre l'Évangile par gestes, par le commerce de la vie journalière et, pour ainsi dire, par la gesticulation parlante do tout le corps. Il ajoutera que la parole de Dieu pour laquelle nul n'est sourd, s'adresse surtout à ces oreilles dont le Sauveur lui-même dit dans l'Évangile : « Qui a des oreilles pour entendre, entende »[160] et à saint Jean, dans l'Apocalypse : « Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises »[161] et Isaïe : « Le Seigneur a donné une oreille pour l'écouter »[162].

[159] Romains X, 17.
[160] Luc VIII, 8.
[161] Apocalypse II, 7, 11, 17, 29 et III, 6, 13, 22 e XIII, 9.
[162] Isaïe L, 5.

C'est là cet homme différent du premier, à qui Dieu parle dans le secret et qui crie dans le cœur du vrai croyant : « Abba, Père »[163].

Et comme nous l'avons souvent exposé, de même que le corps a ses membres et tous les sens qui lui sont propres, l'âme a des membres, des sens qui lui sont également propres et en particulier des oreilles. Or, celui qui a ces oreilles n'a pas grand besoin des oreilles du corps pour connaître l'Évangile de Jésus-Christ.

Remarquez encore qu'ici l'Esprit sans aucune addition, signifie encore l'Esprit-Saint que nous recevons par le don de Dieu et non de l'homme et dont il est dit ailleurs : « L'Esprit est pur en toutes choses »[164] Et dans un autre endroit : « L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit, »[165]. Et ailleurs : « Nul ne sait ce qu'il y a dans l'homme, si ce n'est l'esprit de l'homme qui est en lui »[166]. Et dans Daniel : « Esprits des âmes des justes, bénissez le Seigneur »[167].

[163] Romains VIII, 15.
[164] Sagesse XII, 1.
[165] Romains VIII, 16.
[166] I Corinthiens II, 11.
[167] Daniel III, 86.

33

« Êtes-vous si insensés que, ayant commencé par l'Esprit, vous finissiez maintenant par la chair ? »[168]

Si les Galates avaient reçu l'Esprit-Saint, comment étaient-ils devenus insensés ?

Cette difficulté se résous facilement en disant qu'ils avaient d'abord reçu l'Esprit-Saint, mais que, ayant fini par la chair, l'Esprit-Saint leur fut enlevé. Et c'est pour cela que c'est en vain qu'ils ont tant souffert.

C'est dans la crainte que ce ne fût pour lui la juste punition de son péché que David fait cette prière : « Ne retirez pas de moi votre Esprit-Saint »[169].

Remarquez ici avec soin que ceux qui finissent par la chair, d'après l'Apôtre, sont ceux qui interprètent les Écritures selon la lettre. Aussi, la meilleure interprétation qu'on puisse donner de ces paroles de saint Paul aux Corinthiens : « Tout en vivant dans la chair, nous ne combattons pas selon la chair »[170], c'est que ceux qui combattent selon la chair, sont ceux qui expliquent l'Ancien Testament dans un sens trop peu relevé. Ceux, au contraire, qui suivent l'intelligence spirituelle sont il

[168] Galates III, 3.
[169] Psaume L, 13.
[170] II Corinthiens X, 3.

est vrai dans la chair, parce qu'ils ont la même lettre que les Juifs, mais ils ne combattent point selon la chair, parce qu'ils passent de la chair à l'esprit.

Lorsque vous verrez un d'entre les Gentils qui a embrassé la foi, qui a mis « la main à la charrue »[171] du Christ et qui, sous la conduite d'un docteur prudent, a parcouru le chemin de la loi pour arriver à l'Évangile, de manière à entendre, dans un sens digne de Dieu, tout ce que les Écritures rapportent du sabbat, des azymes, de la circoncision, des victimes et qui ensuite, après la lecture de l'Évangile, se laisse persuader par un Juif ou par un partisan des Juifs qu'il faut abandonner les ombres et les nuages de l'allégorie et expliquer les Écritures comme elles ont été écrites, vous pouvez dire de cet homme : « Êtes-vous si insensé, qu'ayant commencé par l'esprit, vous finissiez maintenant par la chair ?

34

« Est-ce en vain que vous avez tant souffert ! Si, cependant, c'est en vain ! »[172]

Considérons ces Juifs infortunés, dans quelles superstitions, à quelles observances pénibles sont-ils condamnés à

[171] Luc IX, 62.
[172] Galates III, 4.

vivre au milieu des autres peuples, ne cessant de dire : gardez-vous de toucher, de goûter, de vous approcher et nous comprendrons la vérité de ces paroles : « Est-ce en vain que vous avez tant souffert ».

Mais l'Apôtre n'adoucit pas immédiatement ce reproche qu'il leur adresse. Il le revêt de la forme du doute, parce qu'il a ici en vue ceux qui, des observances de la loi, peuvent revenir à l'Évangile.

Cependant, le sens plus vraisemblable de cette proposition est que les Galates, qui avaient cru d'abord en Jésus crucifié, ont souffert toute sorte d'opprobres de la part des Juifs et des Gentils et ont été en butte à de grandes persécutions. Saint Paul leur reproche donc d'avoir souffert en vain, s'ils abandonnent la grâce de Jésus-Christ pour laquelle ils ont tant souffert.

En même temps, reste cette espérance à celui qui a souffert pour la foi de Jésus-Christ et qui est ensuite tombé dans le péché. C'est que, bien que, au témoignage de l'Apôtre, ses souffrances soient rendues inutiles par le péché, cependant, il n'en perd pas le fruit s'il revient à la foi et à sa première ferveur.

Voici encore une autre sens : si vous croyez que la circoncision soit encore nécessaire après la grâce, donc, jusqu'à ce jour où vous vivrez dans la circoncision, tout ce que vous avez souffert, est complètement inutile.

Quant à moi, ce n'est pas en vain que vous avez souffert cette épreuve, parce que je sais que la loi n'a aucune force après l'Évangile.

Ou bien encore. Ce n'eût point été pour vous un léger dommage de perdre, par l'observance de la circoncision, tout ce que vous avez souffert autrefois pour la foi. Mais maintenant, à ce dommage vient s'ajouter la peine de votre prévarication qui vous fait perdre le fruit de vos souffrances passées et vous ménage d'autres souffrances pour l'avenir.

Quelques-uns entendent ces paroles dans ce sens un peu forcé. Considérez la liberté dont vous jouissiez autrefois sous la grâce et le fardeau que fait peser sur vous maintenant l'observance de la loi et vous verrez que de vains efforts pour n'aboutir à rien, bien que le fruit de cette erreur ne soit point entièrement perdu sans espoir, puisque c'est le zèle pour Dieu qui vous y a entraînés. Votre ignorance, en effet, peut être digne de pardon, pourvu que, en revenant de vos erreurs, vous prouviez que c'est la science qui a hésité et non la volonté.

35

« Celui donc qui vous communique l'Esprit et qui opère parmi vous des miracles, le fait-il par les œuvres de la loi ou par la parole de la foi »[173].

Le mot *tribuit*, donne, c'est-à-dire *administrat*, administre, doit être lu au présent, pour nous montrer que, à toute heure et à chaque moment, le Saint-Esprit se communique à ceux qui en sont dignes et que plus on fait de progrès dans les œuvres de Dieu et dans son amour, plus aussi on a en soi les vertus de l'Esprit-Saint, qui sont communiquées dans leur plénitude par la parole de la foi et non par les œuvres de la loi.

Ce n'est pas qu'il faille mépriser les œuvres de la loi et désirer exclusivement le don de la foi. Mais il faut que les œuvres soient relevées par la foi de Jésus-Christ.

On connaît, en effet, cette maxime d'un homme sage : « Le fidèle ne vit pas de la justice, mais le juste vit de la foi »[174].

Ce passage prouve encore que les Galates, avec l'Esprit-Saint qu'ils ont reçu après avoir embrassé la foi, ont eu aussi les dons des vertus, c'est-à-dire les dons de prophétie, le don des langues, celui de guérir les malades et les autres que saint Paul, écrivant aux Corinthiens, énumère parmi les dons spiri-

[173] Galates III, 5.
[174] Habacuc II, 4.

tuels. Et, cependant, après de si grands dons, parce que probablement ils n'avaient pas la grâce du « discernement des esprits »[175], ils ont été enlacés par de faux docteurs.

Il faut remarquer aussi que ce pouvoir d'opérer des miracles est ici attribué à ceux qui ne sont point attachés à la vérité de l'Évangile, comme l'avaient été ceux qui, sans marcher à la suite du Seigneur, ne laissaient pas de faire des miracles en son nom, comme Jean, surtout, s'en plaint hautement au Sauveur : « Maître, nous avons vu un homme qui chasse les démons en votre nom et nous nous y sommes opposés, parce qu'il ne vous suit pas avec nous »[176].

C'est une réponse aux hérétiques qui s'imaginent que les miracles ___ s'ils en font quelqu'un ___ sont une preuve de leur foi. Ils mangent et boivent, il est vrai au nom du Seigneur, (car ils ont eux aussi, leur autel sacrilège), ils se vantent d'opérer un grand nombre de miracles par l'invocation du nom du Sauveur. Mais au jour du jugement, ils mériteront d'entendre cette sentence : « Je ne vous connais point. Retirez-vous de moi, vous qui opérez l'iniquité »[177].

[175] Cf. I Corinthiens XII, 4-11.
[176] Marc IX, 38.
[177] Matthieu VII, 12.

36

« Ainsi qu'il est écrit : Abraham crut à Dieu et ce lui fut imputé à justice »[178].

Tout ce qui se trouve depuis ces paroles jusqu'à ces autres : « Ceux donc qui s'appuient sur la foi seront bénis avec le fidèle Abraham, seront bénis de Dieu »[179] a été supprimé par Marcion de l'épître de saint Paul.

Mais à quoi leur sert cette suppression, puisque le reste qu'il a laissé n'en est pas moins opposés sa folie ?

Or, « Abraham crut à Dieu » en quittant sa patrie pour venir dans une terre qu'il ne connaissait pas[180]. Il crut que Sara, qui avait quatre-vingt-dix ans et qui était stérile, deviendrait mère et, après avoir reçu la promesse que Dieu lui fit : « C'est en Isaac que comptera ta race »[181], il offrit lui-même Isaac en sacrifice, sans douter un instant que Dieu tiendrait sa promesse.

C'est donc à bon droit que sa foi lui fut imputée à justice. À lui qui, s'élevant au-dessus des œuvres de la loi, se rendit agréable à Dieu non par la crainte, mais par l'amour.

---

178 Galates III, 6.
179 Galates III, 9.
180 Cf. Genèse XII, 1.
181 Genèse XVII, 21.

37

« Reconnaissez donc que ceux qui s'appuient sur la foi, ceux-là sont les enfants d'Abraham »[182].

L'Apôtre développe plus longuement dans l'épître aux Romains cette vérité : que la foi d'Abraham lui a été imputée à justice, non pas en vertu de la circoncision, mais alors qu'il était incirconcis[183].

Et il faut remarquer avec soin que ceux-là sont enfants d'Abraham qui ont eu le même esprit de foi qu'avait Abraham. Lui qui tressaillit pour voir le jour du Seigneur et qui fut rempli de joie en le voyant[184].

Voilà pourquoi Jésus disait aux Juifs infidèles : « Si vous étiez les enfants d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham »[185].

Or, dans le temps où le Sauveur leur adressait ces paroles, quelles autres œuvres leur demandait-il, sinon de croire au Fils de Dieu, que le Père avait envoyé pour dire : « Celui qui croit en moi, ne croit point en moi, mais en celui qui m'a envoyé »[186] ?

---

[182] Galates III, 7.
[183] Cf. Romains IV
[184] Cf. Jean VIII, 56.
[185] Jean VIII, 39.
[186] Jean XII, 44.

Aussi, dans un autre endroit, où ils s'applaudissaient de l'antiquité et de la noblesse de leur nation, il leur répond : « Et ne dites pas, nous avons Abraham pour père, car de ces pierres mêmes, Dieu peut susciter des enfants d'Abraham »[187].

Ces pierres, nul ne peut dire le contraire, signifient les cœurs durs des Gentils, qui ont été ensuite ramollis et ont reçu le sceau de la foi.

Énumérez avec soin les vertus qui rendirent Abraham agréable à Dieu avant qu'il reçut la circoncision et tous ceux que vous trouverez pratiquant les mêmes œuvres, dites qu'ils sont enfants d'Abraham, justifié avant d'avoir été circoncis et qui a reçu la circoncision non à cause du mérite de ses œuvres, mais comme le sceau de sa foi précédente.

En effet, comme c'était de la race d'Abraham que devait naître le Christ, dans lequel selon la promesse de Dieu, toutes les nations devaient être bénies et qu'un grand nombre de siècles devaient s'écouler d'Abraham à Jésus-Christ, Dieu, dans sa Providence, voulut que la race de son bien-aimé serviteur Abraham ne fût pas mêlée avec les autres nations et, afin que sa famille ne finît peu à peu par devenir incertaine, il marqua la nation Israélite de ce signe de retranchement qui devait

[187] Matthieu III, 9.

la distinguer des Égyptiens, des Assyriens, des Babyloniens et des Chaldéens au milieu desquels ils vivaient.

Pendant les quarante ans qu'ils passèrent dans le désert, nul ne fut circoncis, car ils étaient alors à l'abri de tout mélange avec les Gentils. Mais aussitôt que le peuple juif eut traversé le Jourdain et qu'il se fut répandu comme un essaim sur la terre de Palestine, la circoncision devint nécessaire pour prévenir l'erreur qui résulterait du mélange avec les Gentils.

Ce fait, que ce fut sous la conduite de Josué que le peuple fut circoncis pour la seconde fois[188], nous apprend tout ensemble que la circoncision, qui avait sa raison d'être dans l'Égypte, n'avait pas été pratiquée dans le désert et que Notre-Seigneur Jésus-Christ devait purifier les fidèles par la circoncision spirituelle.

38

« L'Écriture prévoyant que c'est par la foi que Dieu justifierait les nations, l'annonça d'avance à Abraham : Toutes les nations seront bénies en toi »[189].

Ceux donc qui s'appuient sur la foi seront bénies avec le fidèle Abraham.

[188] Cf. Josué V, 2-5.
[189] Galates III, 8.

Ce n'est pas que l'Écriture __ c'est-à-dire l'encre et les feuilles de parchemin, qui sont insensibles de leur nature __ puisse avoir la science de l'avenir. C'est l'Esprit-Saint et le sens caché sous la lettre qui, bien des siècles auparavant, ont prédit les événements futurs.

Voici le texte littéral du passage emprunté à la Genèse : « Et toutes les nations de la terre seront bénies dans celui qui naîtra de toi »[190]. Et l'Apôtre, interprétant ce texte de Jésus-Christ dit : Il n'est pas écrit : à ceux qui naîtront, comme parlant de plusieurs, mais, comme d'un seul : « Et à celui qui naîtra de toi, c'est-à-dire au Christ ».

Or, il nous faut observer que, dans presque tous les témoignages empruntés à l'Ancien Testament et cités dans le Nouveau, les Évangélistes et les Apôtres les ont confiés à leur mémoire et que, se contentant de donner le sens, ils ont souvent changé l'ordre des paroles et quelquefois en ont supprimé ou ajouté.

Il ne fait doute pour personne que toutes les nations de la terre n'ont point été bénies dans Isaac ni dans Jacob, ni dans les douze patriarches, ni dans les autres qui descendent de la postérité d'Abraham, mais qu'elles ont été bénies en Jésus-

[190] Genèse XXVI, 4.

Christ, par lequel toutes les nations louent Dieu et bénissent un nom nouveau sur la terre.

On peut dire encore que l'Apôtre a emprunté cette citation à un autre endroit de la Genèse, où nous lisons : « Il le fit sortir de sa tente (il est évident que c'est Abraham) et lui dit : Regarde le ciel et compte les étoiles, si tu peux. Il en sera ainsi de ta postérité. Abraham crut à Dieu et cela lui fut imputé à justice »[191].

Tous ceux donc qui croient, seront bénis avec le fidèle Abraham qui, à cause de la foi admirable qu'il eut en Dieu, nous est représenté comme le premier qui crut en lui.

De même que la Genèse raconte qu'Enos, à cause de l'espérance toute particulière et suréminente qu'il avait en Dieu, commença d'invoquer le Seigneur[192].

Ce n'est pas sans doute qu'Abel, dont le Seigneur dit : « La voix de ton frère crie vers moi »[193] et d'autres après lui n'aient eu la confiance d'invoquer Dieu, mais chacun est ici désigné par la vertu qui a brillé en lui d'un plus vif éclat.

[191] Genèse XV, 5 et 6.
[192] Genèse IV, 26.
[193] Genèse IV, 10.

LIVRE SECOND

Préambule

Je dois maintenant aborder une question que je n'ai point traitée dans le premier livre des commentaires sur l'Épître aux Galates, lorsque j'exposais les caractères distinctifs des différentes nations, c'est-à-dire que sont les Galates, où se sont-ils établis et d'où sont-ils venus. Sont-ils originaires de la contrée qu'ils habitent ou sont-ils venus s'y fixer ? Ont-ils perdu en se mêlant leur langue primitive ou en ont-ils appris une nouvelle sans perdre leur propre langue ?

Marcus Varon, qui a fait des recherches approfondies sur toutes les antiquités et ceux qui ont marché sur ses traces ont beaucoup écrit sur ce peuple et ont laissé des documents dignes d'être conservés. Mais comme nous n'avons pas le dessein d'introduire les incirconcis dans le temple et que, pour l'avouer simplement, il y a bien des années que nous avons cessé de lire ces ouvrages, nous nous contenterons de rapporter ce que Lactance a écrit sur ce peuple dans son troisième livre à Probus.

Les Gaulois, dit-il, étaient autrefois appelés Galates, à cause de la blancheur de leur corps et c'est ainsi que la Sybille les appelle. C'est ce qu'a voulu exprimer le poète, lorsqu'il dit :

« Alors, ils entourent de chaînes d'or leurs cous blancs comme le lait »[194], lorsqu'il eut pu employer le terme *candida* (blancs).

C'est de là aussi que tire son nom la province de Galatie, dans laquelle les Gaulois sont venus se mêler aux habitants grecs d'origine. Aussi, fut-elle d'abord appelée Gallogrèce et ensuite Galatie.

Il n'est pas étonnant que Lactance parle ainsi de l'origine des Galates et que, malgré l'espace immense qui sépare de l'Orient les peuples occidentaux, il affirme que ces derniers sont venus se fixer dans les contrées orientales. Puis, qu'il est certain, d'ailleurs, que des essaims nombreux de l'Orient et de la Grèce sont parvenus aux extrémités de l'Occident.

Marseille a été sondée par des Phocéens, que Varron appelle le peuple à trois langues, parce qu'ils parlent le grec, le latin et le gaulois. Une colonie de Rhodions est venue s'établir à Rhodes, qui a donné son nom au fleuve du Rhône.

Je passe sous silence les Tyriens, fondateurs de Carthage et de la ville d'Agenor. Je ne dis rien également de Thèbes que Bacchus fonda en Afrique et qui porte maintenant le nom de Thèbeste. Je laisse cette partie de la Lybie qui est parsemée de villes grecques.

[194] Virgile. *Œneide* VIII.

Je me transporte en Espagne. Est-ce que Sagonte n'a pas été fondée par des Grecs partis de l'île de Zacynthe ? La ville de Tartesse, qui porte maintenant le nom de Cartéia, ne reconnaît-elle point pour fondateurs des Grecs partis des îles Ioniennes ?

Les montagnes de l'Espagne, Galpé, Idrus, Pyrène, les îles Aphrodisiades et Gymnésies qu'on appelle Baléares n'offrent-elles pas des indices de la langue grecque ?

L'Italie elle-même, envahie par des peuples venus de la Grèce, s'appelait autrefois la Grande Grèce.

Ce que, du reste, on ne peut nier, c'est que les Romains sont sortis de la race d'Énée, qui était originaire de l'Asie.

Voilà ce qui explique comment on rencontre souvent dans l'Occident la vivacité de l'esprit grec et dans l'Orient, la stupidité des peuples barbares.

Nous ne prétendons pas, pour cela, que ces contrées ne présentent, quelquefois, des phénomènes tout différents. Mais on applique même aux parties qui sont dissemblables, la dénomination qui convient à la majorité de la nation.

Il n'est donc pas surprenant que les Galates aient été traités d'insensés, d'esprits lents à comprendre, alors qu'Hilaire, le Rhône, de l'éloquence latine, né lui-même à Poitiers, appelle

dans son livre des Hymmes, les Gaulois des gens sans instruction.

Si la Gaule est fertile en orateurs, ce n'est point à l'heureuse nature de cette région, mais aux leçons publiques des rhéteurs qu'elle en est redevable. Ajoutons que l'Aquitaine se glorifie de tirer son origine des Grecs et que les Galates ne sont point sortis de cette contrée, mais des régions les plus barbares de la Gaule.

Voulez-vous savoir, ô Paule et Eustochie, sous quelles propriétés distinctives l'Apôtre désigne chaque région ?

Nous retrouvons aujourd'hui les mêmes traces de vertus ou d'erreurs. Il loue la foi du peuple Romain[195]. Où voit-on un concours plus empressé et plus nombreux dans les Églises et autour des tombeaux des Martyrs ? Où entend-t-on l'Amen comme le tonnerre qui se fait entendre du haut des cieux ? Où voit-on s'ébranler les temples vides des idoles ?

Ce n'est pas que les Romains aient une foi autre que celle de toutes les Églises de Jésus-Christ, mais leur serveur est plus grande et ils croient avec plus de simplicité.

D'un autre côté, on leur reproche leur caractère faible et de l'orgueil, un caractère facile et faible.

[195] Cf. Romains I, 8.

« Je vous en prie, mes frères, prenez garde à ceux qui causent parmi vous des divisions et des scandales, en s'éloignant de la doctrine que vous avez apprise et évitez-les. Car de tels hommes ne servent point Jésus-Christ Notre-Seigneur, mais sont esclaves de leurs sens et par des paroles douces et flatteuses, ils séduisent les cœurs innocents. Votre obéissance est devenue célèbre par tout le monde et je m'en réjouis à cause de vous, mais je désire que vous soyez sages dans le bien et simples dans le mal »[196].

L'Apôtre leur reproche aussi leur orgueil : « Ne vous élevez point, mais craignez. Je ne veux pas, mes frères, vous laisser ignorer ce mystère, afin que vous ne soyez pas sages à vos propres yeux »[197]. Et, plus loin : « Je vous exhorte donc tous, par la grâce qui m'a été donnée, de ne point être sages plus qu'il ne convient, mais d'être sages avec sobriété »[198]. Et, plus ouvertement encore : « Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent, pleurez avec ceux qui pleurent. Soyez tous unis dans un même esprit, ne vous élevez pas à des pensées trop hautes, mais consentez à ce qu'il y a de plus humble. Ne soyez point sages à vos propres yeux »[199].

[196] Romains XVI, 17-19.
[197] Romains XI, 20 et 25.
[198] Romains XII, 3.
[199] Romains XII, 15 et 16.

L'Apôtre reproche aussi aux Corinthiens que les femmes marchent la tête découverte[200] et que les hommes nourrissent leur chevelure[201], qu'ils mangent indifféremment de toute sorte d'aliments dans les temples[202] et que, enflés par une science toute mondaine, ils nient la résurrection de la chair.

Que ces abus se soient perpétués en partie jusqu'à ce jour, c'est ce que ne peut révoquer en doute celui qui parcourra l'Achaïe.

Les Macédoniens sont loués pour leur charité et l'hospitalité qu'ils exercent envers leurs frères. Aussi, saint Paul leur écrit-il : « Quant à la charité fraternelle, vous n'avez pas besoin que je vous en écrive, puisque vous-mêmes avez appris de Dieu à vous aimer les uns les autres. Ainsi le faites-vous à l'égard de tous nos frères qui sont dans la Macédoine »[203].

Mais il reproche, en même temps, à quelques-uns de promener leur oisiveté de maison en maison, d'attendre des autres leur nourriture, on cherchant à leur plaire et en courant de côté et d'autre pour voir et rapporter ce qui s'y passe.

---

[200] Cf. I Corinthiens XI, 5 et 6.
[201] Cf. I Corinthiens XI, 14 et 15.
[202] Cf. I Corinthiens X, 18-21.
[203] I Thessaloniciens IV, 9 et 10.

« Cependant, nous vous conjurons, mes frères, d'avancer de plus en plus dans cet amour, de vous appliquer à vivre en paix, de faire chacun ce qui lui est propre, de travailler de vos mains comme nous vous l'avons ordonné. Enfin, de vous conduire avec honneur envers ceux du dehors et de ne rien désirer de ce qui est aux autres »[204].

Et, de peur qu'on n'attribue cet avertissement au zèle du maître plutôt qu'au vice de la nation, dans la seconde lettre qu'il écrit, il revient de nouveau sur cette matière : « Aussi lorsque nous étions avec vous, nous vous déclarions que celui qui ne veut point travailler ne doit point manger. Or, nous avons appris qu'il y en a quelques-uns qui jettent le trouble parmi vous, ne faisant rien et se mêlant de tout. Nous ordonnons à ceux-là et nous les conjurons par Notre-Seigneur Jésus-Christ, de manger leur pain en travaillant en silence »[205].

Il serait long de reproduire, d'après l'Apôtre et d'après les Écritures, les appréciations sur les vertus ou sur les vices de chaque nation. Il suffit que, après ce que nous avons dit, nous soyons arrivés à dire que les Galates étaient insensés et stupides.

[204] I Thessaloniciens IV, 10-12.
[205] II Thessaloniciens III, 10-12.

Celui qui a visité Ancyre, ville métropole de la Galatie, sait, comme moi, par combien de schismes elle est déchirée jusqu'à ce jour et par combien d'opinions diverses elle est déshonorée.

Je ne dis rien des Cataphrygiens, des Ophites, des Borborites, des Manichéens, ces noms qui expriment autant de calamités, sont maintenant connus. Qui n'a jamais entendu parler, dans quelque partie de l'empire Romain, des Passaloryncites, des Ascodrobes, dos Arto-tyrites et d'autres sectes qui sont plutôt des monstruosités que des noms. Les vestiges do leurs anciennes folies se sont perpétués jusqu'à ce jour.

Nous rappelons une seule chose et nous accomplissons la promesse faite au commencement. C'est que les Galates, outre la langue grecque que parle tout l'Orient, ont une langue propre qui est à peu près la même que celle des Trévères.

Et peu importe s'ils l'ont tant soit peu corrompue, car nous voyons que les Africains ont également dénaturé en partie la langue phénicienne et que la langue latine elle-même subit chaque jour quelque changement en égard aux contrées où elle est parlée ou par la force du temps.

Mais, revenons au sujet que nous devons traiter.

01

« Tous ceux qui s'appuient sur les œuvres de la loi, sont sous la malédiction, car il est écrit : « Maudit quiconque ne persévérera point dans tout ce qui est écrit dans le livre de la loi pour l'accomplir »[206].

J'ai pour habitude, toutes les fois que les apôtres font une citation de l'Ancien Testament, de recourir aux originaux et d'examiner attentivement comment cette citation est écrite dans le texte primitif.

J'ai donc trouvé dans le Deutéronome traduit par les Septante : « Maudit quiconque ne demeure pas dans tout les préceptes de cette loi et qui ne les accomplit pas dans tous ses œuvres et tout le peuple dira : 'Ainsi-soit-il !' »

La version d'Aquila porte : « Maudit celui qui n'aura pas établi dans son esprit les paroles de la Loi pour les accomplir et tout le peuple dira : 'C'est vrai !' »

Celle de Symmaque : « Maudit celui qui n'a pas affermi les paroles de la loi pour les accomplir et tout le peuple dira : 'Amen !' »

[206] Deutéronome XXVII, 26 et Galates III, 10.

Théodotien a ainsi traduit : « Maudit celui qui n'aura pas relevé les paroles de la loi pour les accomplir et tout le peuple dira : 'Amen ! »

Nous voyons, par là, que l'Apôtre, ici comme en d'autres endroits, a donné le sens plutôt que le texte littéral et nous ne pouvons dire si les Septante ont ajouté : « Tout homme » et « dans tous » ou bien si ces mots se trouvaient primitivement dans le texte hébreu et si les Juifs les ont ensuite effacés.

Ce qui excuse et appuie en moi ce soupçon c'est que l'Apôtre, si versé dans la langue hébraïque et si savant dans la loi, n'eût jamais produit s'il ne les avait trouvés dans le texte hébreu, ces mots : « tout » et « dans tous », sous le prétexte qu'ils étaient nécessaires au sentiment qu'il défendait. C'est-à-dire, pour prouver que tous ceux qui s'appuient sur les œuvres de la loi sont sous la malédiction.

J'ai donc relu, pour cette raison, le texte hébreu des Samaritains et j'ai trouvé le mot *chol* qui signifie tout ou bien à tous et ce texte concordait avec la version des Septante.

C'est donc inutilement que les Juifs ont supprimé ce mot afin de ne point tomber sous le coup de la malédiction, s'ils ne pouvaient accomplir tout ce qui est écrit, puisque les exemplaires beaucoup plus anciens d'une autre nation attestent que ces mots se trouvaient dans le texte primitif.

Or, que nul ne puisse accomplir la loi et faire tout ce qu'elle commande c'est ce que l'Apôtre déclare, ailleurs, en ces termes : « Ce qui était impossible à la loi rendu faible par la chair, Dieu, envoyant son Fils en la ressemblance de la chair de péché, a convaincu et condamné le péché dans la chair »[207].

Mais, s'il en est ainsi, on peut nous objecter : Donc, Moïse, Isaïe et les autres prophètes qui ont été sous les œuvres de la loi sont sous la malédiction.

Nul ne fera difficulté de l'accorder dès qu'il aura entendu ces paroles de l'Apôtre : « Le Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, en se faisant lui-même malédiction pour nous »[208] et il répondra que chacun des saints s'est fait, dans son temps, malédiction pour son peuple.

Et, on accordant ce privilège aux hommes justes, il n'affaiblit en rien le mérite du Sauveur, comme s'il n'avait fait rien de particulier et d'extraordinaire en se rendant malédiction pour nous, alors que d'autres se sont également soumis à la malédiction.

En effet, aucun de ces personnages, quoique s'étant rendu malédiction, n'a délivré personne de la malédiction. Il n'y a que Notre-Seigneur Jésus-Christ qui ait racheté, par son sang, de la

[207] Romains VIII, 2.
[208] Galates III, 13.

malédiction de la loi, nous tous, Moïse et Aaron, ainsi que tous les prophètes et les patriarches.

Et ne croyez pas que je parle ici d'après mon sentiment particulier. L'Écriture affirme que le Christ, par la grâce de Dieu ou, comme on lit dans quelques manuscrits, sans Dieu, « est mort pour tous »[209].

Or, s'il « est mort pour tous », il est mort pour Moïse et pour tous les prophètes, dont nul n'a pu effacer la cédule du décret porté contre nous et l'attacher à la croix[210].

« Tous ont péché et ont besoin de la gloire, c'est-à-dire de la grâce de Dieu »[211].

L'Ecclésiaste lui-même confirme cette vérité : « Il n'y a point d'homme juste sur la terre qui fasse le bien et ne pèche point »[212].

Enfin, ce que va dire l'Apôtre enseigne clairement que ni Moïse, ni aucun personnage illustre parmi les anciens n'a pu être justifié par la loi.

[209] II Corinthiens V, 15.
[210] Colossiens II, 14.
[211] Romains III, 23.
[212] Ecclésiaste VII, 20.

02

« Cependant, que nul ne soit justifié par la loi, cela est manifeste, puisque 'le juste vit de la foi'. Or, la loi ne s'appuie pas sur la foi, puisqu'elle dit au contraire : 'Celui qui observera ces préceptes vivra par eux »[213].

L'exemple par lequel il est prouvé que le juste vit de la foi et non des œuvres est tiré d'Habacuc, que les Septante ont traduit de la sorte : « Mais le juste vit par ma foi »[214].

Aquila et Théodotion traduisent : « Mais le juste vit de sa foi, c'est-à-dire de la foi de Dieu ».

Il faut remarquer ici que le prophète n'a pas dit : l'homme vit de la foi, pour ne point donner occasion de mépriser les actes de vertu, mais « le juste vit de la foi », afin qu'il fût bien entendu que tout homme fidèle qui devait vivre de la foi ne pût parvenir à la foi ou vivre dans la foi avant d'être juste et de s'élever jusqu'à la foi, par la pureté de la vie, comme par autant de degrés.

Il peut donc se faire qu'un homme soit juste et, cependant, qu'il vive sans la foi de Jésus-Christ.

[213] Galates III, 11 et 12.
[214] Habacuc II, 4.

Si le lecteur a ici quelque scrupule, qu'il écoute ce que dit saint Paul en parlant de lui-même : « Quant à la justice de la loi ayant vécu sans reproche »[215].

Paul était donc alors juste dans la loi, mais il ne pouvait pas encore avoir la vie, parce qu'il n'avait pas en lui le Christ pour lui dire : « Je suis la vie »[216]. Lorsque, ensuite, il crut en lui, il commença de vivre.

Faisons nous-mêmes quelque chose de semblable à ce que dit le prophète : « Le juste vit de la foi » et disons : l'homme chaste vit de la foi, le sage vit de la foi, le fort vit de la foi. Et par les autres devoirs qu'imposent les vertus, prononçons une sentence analogue contre ceux qui, sans croire en Jésus-Christ, s'imaginent, se flattent d'être forts, sages, tempérants ou justes, afin qu'ils soient bien convaincus qu'aucun homme ne peut avoir la vie en dehors de Jésus-Christ, sans lequel toute vertu est défectueuse.

Ce témoignage du prophète peut être lu de la sorte : « Car celui qui est juste par la foi » et ensuite : « aura la vie ».

Or, saint Paul, en disant : « La loi ne s'appuie pas sur la foi », puisqu'elle dit, au contraire : « Celui qui observera ces préceptes vivra par eux », démontre clairement qu'il ne s'agit

[215] Philippiens III, 6.
[216] Jean XI, 25.

point ici d'une vie simplement dite, mais d'une vie qui se rapporte à quoique chose, car « le juste vit de la foi » et le prophète n'ajoute pas : dans ces choses et ni par ces choses.

Celui, au contraire, qui vit dans la loi, vivra dans les œuvres de la loi, c'est-à-dire dans les œuvres qu'il a cru bonnes. Il aura seulement pour récompense les œuvres qu'il a faites ou une vis longue, (comme le pensent les Juifs) ou il évitera la peine qui condamne à mort le transgresseur de la loi.

Ne croyons pas, toutefois, que ces paroles : « vivre dans ces œuvres » viennent de l'Apôtre. Elles sont du prophète Ézéchiel qui s'exprime ainsi : « Je les ai conduits dans le désert, je leur ai proposé mes lois et mes ordonnances afin que celui qui les observe y trouve la vie »[217].

Après avoir dit que ceux qui observeraient les préceptes et les ordonnances auraient la vie, il ajoute : « Et même je leur donnai des préceptes qui n'étaient pas bons et des ordonnances par lesquelles ils ne pouvaient pas vivre »[218].

Quelle signification différente dans les expressions !

Lorsque le prophète dit : « Je leur ai proposé mes lois et mes ordonnances, afin qu'ils y trouvent la vie » il n'a point ajouté l'expression bonne. Mais lorsqu'il leur dit qu'ils n'y

[217] Ézéchiel XX, 10 et 11.
[218] Ézéchiel XX, 25.

trouveront pas la vie, il ajoute : « Et je leur ai donné des préceptes qui ne sont pas bons et des ordonnances dans lesquelles ils ne trouveront pas la vie ».

Mais nous donnerons une explication plus complète de ces paroles dans les commentaires sur Ézéchiel.

Revenons à la suite de l'épître.

03

« Le Christ nous a rachetés de la malédiction de la Loi, en se faisant malédiction pour nous »[219].

Marcion cherche, à l'occasion de ce passage, à combattre le pouvoir du Créateur, qu'il accuse d'être sanguinaire, cruel et vindicatif et qui prétend que nous avons été rachetés par Jésus-Christ qui serait le fils d'un autre Dieu bon.

S'il comprenait quelle différence existe entre acheter et racheter (car celui qui achète, achète une chose qui ne lui appartient pas et celui qui, au contraire, rachète, achète ce qui a été autrefois en sa possessions et a cessé de lui appartenir), il ne détournerait pas le sens si simple des Écritures pour établir son système sans aucun fondement.

Jésus-Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi qui a été portée contre les pécheurs que Dieu reprend, par son

[219] Galates III, 13.

prophète, en leur disant : « C'est à cause de vos crimes que vous avez été vendus et c'est à cause de vos iniquités que j'ai rejeté votre mère »[220].

L'Apôtre rappelle cette même vérité, lorsqu'il dit : « Pour moi, je suis charnel, vendu pour être assujetti au péché »[221].

Les malédictions de la loi qui sont écrites dans le Lévitique[222] et le Deutéronome[223] ne s'accomplissent point par le fait même de Dieu. C'est une simple prédiction faite dans un esprit prophétique, des châtiments qui doivent arriver aux pécheurs.

Si l'on veut nous presser par ce témoignage de l'Apôtre : « Tous ceux qui s'appuient sur les œuvres de la loi sont sous la malédiction, car il est écrit : Maudit quiconque ne persévérera pas dans tout ce qui est écrit dans le livre de la loi pour l'accomplir[224] et en conclure que tous ceux qui ont été sous la loi ont été maudits ; nous demanderons si ceux qui sont sous l'Évangile de Jésus-Christ et n'observent pas ses préceptes sont maudits ou non. S'il dit qu'ils sont maudits, il aura dans l'Évangile ce que nous trouvons sous la loi. S'il nie qu'ils soient

[220] Isaïe L. 1.
[221] Romains VII, 14.
[222] Cf. Lévitique XXVI, 14-39.
[223] Cf. XXVIII, 15-48 e 58-61.
[224] Deutéronome XXVII, 26.

maudits, c'est donc en vain que les préceptes de l'Évangile ont été donnés et ceux qui les auront observés seront privés de toute récompense.

Voici la solution de cette double difficulté : de même que le Christ nous a délivrés de la malédiction de la loi, en se rendant malédiction pour nous, ainsi nous a-t-il affranchis de la malédiction portée dans l'Évangile contre ceux qui n'accomplissent pas ses préceptes en devenant pour nous malédiction, sachant qu'il doit ne remettre aucune partie du talent confié et exiger « jusqu'à la dernière obole »[225].

04

« Car il est écrit : 'Maudit quiconque est pendu au bois !' Afin que la bénédiction donnée à Abraham fût communiquée aux gentils par le Christ Jésus pour que nous reçussions, par la foi, la promesse de l'Esprit »[226].

Avant d'examiner le sens et les paroles de l'Apôtre, il nous paraît juste de reproduire brièvement le texte du Deutéronome XXI, 23, auquel saint Paul a emprunté cette citation et de le comparer aux autres éditions.

[225] Matthieu V, 26.
[226] Deutéronome XXI, 23 et Galates III, 13 et 14.

Voici la traduction qu'en ont donnée les Septante : « Lorsqu'un homme aura commis un crime digne de mort et qu'ayant été condamné à mort, il aura été attaché à une potence, son corps mort ne demeurera pas à cette potence, mais il sera enseveli le même jour, parce que celui qui est pendu au bois est maudit de Dieu. Et vous prendrez garde de ne point souiller la terre que le Seigneur votre Dieu vous aura donnée en héritage ».

Aquila a, de son côté, traduit de la sorte : « Lorsqu'un homme aura commis un crime digne de mort et qu'il aura été mis à mort et que vous l'aurez attaché à un gibet, son corps ne demeurera pas sur ce gibet, mais vous l'ensevelirez le jour même, parce que celui qui est suspendu à une potence est la malédiction de Dieu et vous ne souillerez pas votre terre que le Seigneur Dieu vous donnera en héritage ».

Symmaque : « Si un homme commet un crime digne de mort et qu'il soit mis à mort et attaché à une potence, son cadavre ne restera pas la nuit sur cette potence, mais vous l'ensevelirez ce jour-là même, parce qu'il a été attaché à cette potence à cause du blasphème de Dieu et vous ne souillerez pas votre terre que votre Dieu doit vous donner en héritage. »

Théodotion : « Et lorsqu'un homme se sera rendu coupable d'un crime digne de mort et qu'il sera exécuté et attaché

à une potence, son cadavre ne passera pas la nuit sur cette potence. Vous l'ensevelirez ce jour-là même, parce que celui qui est attaché est la malédiction de Dieu et vous ne souillerez pas votre terre que le Seigneur Dieu doit vous donner en héritage ».

Or, *adama* en hébreu, signifie terre, poussière. Dans ce même endroit qu'Aquila et Théodotien ont traduit, « parce que celui qui est attaché est la malédiction de Dieu », on lit dans l'hébreu : *Chi Calalath Eloin Thalui*, paroles qu'Ebion cet hérésiarque moitié chrétien moitié juif a traduites ainsi : « Parce que celui qui est attaché est l'outrage de Dieu ».

Je me souviens d'avoir lu, dans la dispute de Jason et de Papiscus, qui a été écrite en grec : « Celui qui est attaché est l'outrage ou la malédiction de Dieu ».

L'Hébreu qui m'a instruit, en partie, dans la science des Écritures m'a dit qu'on pouvait lire ainsi : « Parce que Dieu a été honteusement attaché ».

J'ai reçu tous ces témoignages, parce que c'est là une question très célèbre et que les Juifs ont coutume de nous reprocher comme une chose infamante que Notre Sauveur et Seigneur a été sous la malédiction de Dieu.

Il nous faut donc d'abord considérer que ce n'est pas tout homme attaché à une potence qui est maudit de Dieu, mais

celui qui s'est rendu coupable et que ses crimes ont fait condamner à mort et attacher à une croix. Il n'est point maudit parce qu'il est crucifié, mais parce qu'il a commis un crime digne du supplice de la croix.

On peut ensuite opposer que la cause de ce châtiment est parfaitement exposée plus bas, puisque l'Écriture dit : que c'est à cause de la malédiction et du blasphème de Dieu qu'il a été crucifié.

Symmaque a traduit plus clairement encore : parce qu'il a été attaché à la potence de Dieu à cause du blasphème de Dieu.

Et, pour terminer, demandons-leur si Ananias, Azarias, Misaël qui refusèrent d'adorer l'idole de Nabuchodonosor, avaient été attachés à une potence[227], aussi bien qu'Éléazar, ce vieillard nonagénaire qui mourut sous Antiochus roi de Syrie et cette mère héroïque avec ses sept fils[228], les aurait-on regardés comme maudits ou comme souverainement dignes de bénédiction ?

Certainement si Aman n'avait pas été attaché, comme il le méritait, au gibet qu'il avait préparé pour Mardochée[229], ce

[227] Cf. Daniel III.
[228] Cf. II Macchabées VII.
[229] Cf. Esther VII.

n'est pas comme maudit, mais comme un homme juste et saint que Mardochée y serait monté.

Ces exemples et d'autres semblables prouvent abondamment que celui-là est maudit qui a commis un crime digne du supplice de la potence, non pas celui qui a été crucifié par l'iniquité des juges, par la puissance de ses ennemis, par les clameurs du peuple, par l'envie qu'excitent ses vertus ou par la colère du roi.

Naboth a été autrefois, sur une lettre de Jézabel, condamné à mort par toute la ville de Jézraël[230], mais son sang, figure de celui de Jésus-Christ, est vengé bien des siècles après, lorsque le Seigneur dit à Osée : « Nommons-le Jézraël, car, dans peu de temps, je tirerai vengeance du sang de Jézraël sur la maison de Jéhu »[231].

Voilà ce que j'avais à dire contre les Juifs. Pour rentrer dans la discussion qui nous concerne, je ne puis savoir pourquoi l'Apôtre a ou ajouté ou ôté quelque chose à ces paroles : « Maudit quiconque est pendu au bois »[232].

S'il a suivi l'autorité des Septante, il a dû, comme ils l'ont fait, ajouter le nom de Dieu. Si, au contraire, comme étant hé-

[230] Cf. I Rois XXI, 8.
[231] Osée I, 4.
[232] Galates III, 13.

breu d'origine, il regardait comme plus conforme à la vérité ce qu'il lisait dans le texte hébreu, il ne devait prendre ni le mot « quiconque » et ni ces autres : « au bois » qui ne sont pas dans l'hébreu.

Je pense donc que les anciens exemplaires des hébreux n'étaient pas, sur ce point, ce qu'ils sont maintenant ou que l'Apôtre, comme je l'ai déjà dit, a cité le sens plutôt que les paroles de l'Écriture. Ou bien, enfin, ce qui est plus vraisemblable, qu'après la passion du Christ, quelqu'un aura ajouté, dans les exemplaires hébreux, comme dans les nôtres, le nom de Dieu, pour nous couvrir d'infamie et enflammer ceux qui croient dans le Christ maudit de Dieu.

J'entre donc dans la lice avec hardiesse et je porte le défi qu'on trouve écrit dans aucun endroit des Écritures qu'un homme a été maudit de Dieu et je soutiens que là où la malédiction est portée, jamais le nom de Dieu ne s'y trouve joint.

« Tu seras maudit entre tous les animaux »[233], dit Dieu au serpent et à Adam : « La terre sera maudite dans ton crime »[234] et à Caïn : « Tu seras maudit sur la terre »[235] et ailleurs : « Que Chanaan soit maudit, qu'il soit l'esclave de ses frères »[236] et

[233] Genèse III, 14.
[234] Genèse III, 17.
[235] Genèse IV, 11.
[236] Genèse IX, 25.

encore, dans un autre endroit : « Maudite soit leur fureur, parce qu'elle a été audacieuse. Maudite soit leur colère, parce qu'elle a été cruelle[237] ».

Il serait long d'énumérer ici toutes les malédictions contenues dans le Lévitique, dans le Deutéronome et dans le livre de Josué, mais dans aucune d'elles le nom de Dieu ne se trouve ajouté.

Cela est tellement vrai que Satan lui-même, lorsqu'il assurait que Job opprimé par de plus grandes souffrances se laisserait aller au blasphème, a pris le mot opposé pour l'exprimer en disant : « S'il ne vous bénit en face »[238].

Et, dans le livre des Rois, il est dit que Naboth a été lapidé parce qu'il a béni Dieu et le roi[239].

Or, personne ne doit s'étonner outre mesure que le Christ ait été fait malédiction pour nous, car Dieu, qui, au témoignage de l'Apôtre, l'a fait malédiction, l'a fait lui-même péché, alors que le Christ ne connaissait pas le péché[240].

Le Sauveur, qui sortait do la plénitude du Père, s'est anéanti, en prenant la forme d'esclave. La vie est morte et la

[237] Genèse XLIX, 7.
[238] Job I, 11. (LXX).
[239] Cf. I Rois XX, 13. *Tu as blasphémé contre Dieu et le roi. Et on l'emmena hors de la ville, on le lapida et il mourut*. (LXX).
[240] Cf. II Corinthiens V, 21.

sagesse de Dieu a été traitée de folie, afin que ce qui paraît en Dieu folie fût plus sage que les hommes[241].

Et, dans le Psaume soixante-huit, le Christ dit, en parlant de lui-même : « Ô Dieu ! Vous connaissez ma folie et mes péchés ne vous sont point inconnus »[242].

Le déshonneur du Seigneur devient donc notre gloire. Il est mort afin de nous donner la vie. Il est descendu aux enfers afin que nous puissions monter au ciel. Il s'est fait insensé, pour que nous puissions devenir sages. Il s'est comme dépouillé de la plénitude et de la forme de Dieu pour que la plénitude de la divinité habitât en nous et que nous devinssions maîtres, d'esclaves que nous étions. Il a été attaché à l'arbre de la croix pour effacer ainsi, par son crucifiement sur cet arbre, le péché que nous avions commis sur « l'arbre de la science du bien et du mal »[243]. Sa croix a changé les eaux amères en douceur et il a retiré, du fond des eaux où elle était plongée, la hache qui était perdue et qui avait été dans le fleuve du Jourdain[244]. Enfin, il s'est fait maudit. Il s'est fait dis-je, car il ne l'était point de naissance, afin que les bénédictions promises à Abraham, fussent communiquées aux Gentils par lui et sous sa conduite

[241] I Corinthiens I, 25
[242] Psaume LXVIII, 6.
[243] Genèse II, 9.
[244] II Rois, VI

et que la promesse de l'Esprit-Saint fût accomplie en nous par la foi que nous avons en lui, ce que nous pouvons entendre de deux manières : ou des dons spirituels des vertus ou de l'intelligence spirituelle des Écritures.

05

« Mes frères, (je parle à la manière des hommes), quand le testament d'un homme est ratifié, personne ne le rejette ou n'y ajoute. Or, les promesses ont été faites à Abraham et à celui qui naîtrait de lui. Il ne dit pas : A ceux qui naîtront, comme parlant de plusieurs, mais comme d'un seul : Et à celui qui naîtra de toi, c'est- à-dire au Christ. Voici donc ce que je dis : Dieu, ayant ratifié une alliance, la loi qui a été faite quatre cent trente ans après, ne la rend pas nulle au point de détruire la promesse. Car si c'est par la loi que l'héritage est donné, ce n'est pas en vertu de la promesse. Cependant c'est par la promesse que Dieu l'a donné à Abraham »[245].

L'Apôtre qui s'est fait « tout à tous pour les sauver tous »[246], qui s'est déclaré redevable « aux Grecs et aux Bar-

[245] Galates III, 15-18.
[246] I Corinthiens IX, 22.

bares, aux sages et aux insensés »[247], s'est aussi rendu insensé pour les Galates, qu'il venait d'appeler « insensés »[248].

En effet, il n'emploie point ici les mêmes raisonnements que dans l'épître aux Romains. Ils sont beaucoup plus simples, presque vulgaires et accessibles aux esprits les moins ouverts.

Et, afin qu'on n'attribuât pas à l'ignorance ce qu'il faisait ici de dessein prémédité, il se rend d'abord favorable l'esprit du lecteur et il adoucit ce qu'il doit dire, par ce préambule : « Mes frères, je parle à la manière des hommes », car ce que je dois dire, je ne le dis pas selon Dieu, je ne le dis pas selon la sagesse qui a été cachée et pour ceux qui peuvent se nourrir « de la nourriture solide », mais pour ceux qui, à cause de la faiblesse de leur estomac, ne peuvent encore se nourrir que de « lait »[249] et ne sont pas encore capables d'entendre les vérités plus élevées.

C'est ainsi que, écrivant aux Corinthiens, chez qui c'était un bruit constant qu'il se commettait des impudicités et de telles impudicités qu'il n'en est pas de semblables parmi les païens, il leur dit : « C'est moi qui parle, ce n'est pas le Seigneur »[250]. Et, dans la seconde épître qu'il leur écrit : « Ce que

[247] Romains I, 14.
[248] Galates III, 3.
[249] I Corinthiens III, 1 et 2.
[250] I Corinthiens VII, 12.

je vais dire, je ne le dis pas selon le Seigneur, mais comme si j'étais en état de folie »[251].

Il en est qui pensent que l'Apôtre s'exprime ainsi : « Mes frères, je parle à la manière des hommes », parce qu'il va parler du testament que font les hommes, de la mort du testateur et d'autres exemples empruntés à ce que font les hommes.

Quant à moi, je crois que saint Paul emploie cette locution pour la raison qu'ils donnent, mais surtout à cause de ce qui suit : « Il ne dit pas : A ceux qui naîtront, comme parlant de plusieurs, mais comme d'un seul : Et à celui qui naîtra de toi, c'est-à-dire au Christ »,

En parcourant toutes les Écritures, par la pensée et de mémoire, je n'ai jamais rencontré le mot semence au pluriel. Mais, soit en bonne, soit en mauvaise part, je l'ai toujours trouvé au singulier.

De même encore, pour les paroles qui suivent : « Voici donc ce que je dis : Dieu ayant ratifié une alliance ». Si quelqu'un examine attentivement le texte hébreu et compare les autres éditions avec la version des Septante, il trouvera que là où se trouve le mot *testamentum*, ce mot ne signifie pas testament, mais alliance, en hébreu *bérith*.

[251] II Corinthiens XI, 17.

Il est donc évident que l'Apôtre a fait ce qu'il a promis et que, en s'adressant aux Galates, il fait usage non pas de pensées profondes et relevées, mais de pensées ordinaires, communes et qui, sans ce préambule : « Je parle à la manière des hommes » eussent pu choquer les esprits sages.

Il faut ici compter les années qui se sont écoulées depuis le temps où le Seigneur dit à Abraham : « Toutes les nations seront bénies dans celui qui naîtra de toi »[252], jusqu'au législateur Moïse, s'est-il écoulé « quatre cent trente ans » ou, comment le Seigneur promet-il à Abraham, que, après quatre cents ans, ses enfants sortiront de la terre de servitude.

Ce n'est pas une question de peu d'importance. Elle a été l'objet de beaucoup de recherches et je ne sais si la solution en a été trouvée.

Ce que nous lisons encore dans le même livre, de Thamar et de ses deux enfants ___ dont l'un, le premier, qui s'appelait Zara, présenta sa main à laquelle la sage-femme mit un ruban d'écarlate et la retira ensuite et dont l'autre, le second, qui fut nommé Pharès, présenta la main à son tour[253] ___ s'applique au fait qui nous occupe.

[252] Genèse XXII, 18.
[253] Cf. Genèse XXXVIII, 27-30.

C'est-à-dire qu'Israël a montré sa main dans les œuvres de la loi et l'a retirée après l'avoir souillée dans le sang des prophètes et du Sauveur lui-même. Ensuite, on vit sortir le peuple des Gentils, pour lequel l'Écriture dit souvent que la muraille qui séparait les Juifs des Gentils a été détruite et renversée, afin qu'il n'y eût qu'un seul troupeau et un seul pasteur et que la gloire, l'honneur et la paix fussent le partage de « tout homme qui fait le bien ; le Juif premièrement et puis le Grec »[254].

Le sens qui résulte ici de l'enchaînement des paroles de l'Apôtre a pour fin de nous enseigner que la loi qui a été donnée après les promesses n'a pu rendre nulles les promesses faites bien avant à Abraham ; que ce qui est venu en second lieu n'a pu préjudicier à ce qui était plus ancien, puisque Dieu avait promis à Abraham « quatre cents trente » ans auparavant que toutes les nations de la terre seraient bénies en lui et que, au contraire, l'observation de la loi qui promettait, à ceux qui la pratiqueraient, qu'ils y trouveraient la vie, fut donnée à Moïse sur le mont Sinaï, « quatre cents trente » ans plus tard.

Mais on pouvait faire ici cette objection : quelle nécessité donc de donner la loi tant d'années après la promesse, alors que la promulgation de la loi pouvait faire naître le soupçon

[254] Cf. Romains II, 10.

que la promesse était annulée ou que, la promesse subsistant, la loi donnée ne serait d'aucune utilité ?

L'Apôtre a prévu cette objection. Il se la propose et la résoud dans ce qui suit.

06

« Pourquoi donc la loi ? Elle a été établie à cause des transgressions jusqu'à ce que vînt le rejeton pour lequel Dieu avait fait la promesse et ce sont les anges qui l'ont donnée, par l'entremise d'un médiateur. Or, le médiateur n'est pas pour un seul et Dieu est seul »[255].

Si la promesse faite à Abraham subsistait, la loi donnée ensuite par Moïse paraissait inutile et l'Apôtre explique donc pourquoi elle fut établie : « C'est à cause des transgressions ».

Elle fut donnée, en effet, après que le peuple se fut rendu coupable, dans le désert, après l'adoration du veau d'or et après les murmures contre le Seigneur. La loi succéda à la promesse pour s'opposer aux transgressions, car « la loi n'est point établie pour le juste, mais pour les injustes, les rebelles, les impies, les pécheurs »[256].

[255] Galates III, 19 et 20.
[256] I Timothée I, 9.

Et, pour remonter plus haut, après l'idolâtrie à laquelle les Israélites s'étaient abandonnés dans l'Égypte __ au point d'oublier le Dieu de leurs pères et de dire ensuite : « Voici tes dieux, Israël, qui t'ont fait sortir de la terre d'Égypte »[257] __, tout ce qui concerne le culte de Dieu et le châtiment à infliger aux transgresseurs fut réglé par la main du médiateur, le Christ Jésus, car « tout a été fait par lui et rien n'a été fait sans lui »[258]. Non seulement le ciel, la terre, la mer et tout ce que nous voyons, mais aussi les prescriptions que Moïse imposa comme un joug à ce peuple à la tête dure.

L'Apôtre, dans son épître à Timothée, dit aussi : « Il n'y a qu'un seul Dieu, un seul Médiateur, entre Dieu et les hommes : Jésus-Christ, homme »[259].

Après que Jésus-Christ, homme Médiateur entre Dieu et les hommes, eut daigné prendre naissance du sein d'une Vierge, il reçut le nom d'arbitre. Avant qu'il prît un corps semblable au nôtre, alors qu'il était, « au commencement, Dieu et le Verbe dans le sein de son Père »[260], il est appelé simplement Médiateur, sans qu'il soit fait mention de la nature humaine qu'il ne s'était pas encore unie, à l'égard de tous les saints aux-

[257] Exode XXXII, 4.
[258] Jean I, 3.
[259] Timothée II, 5.
[260] Jean I, 1.

quels la parole de Dieu est adressée : Énoch, Noé, Abraham, Isaac, Jacob et, ensuite, Moïse et tous les prophètes dont parle l'Écriture.

Quant à ces paroles : « La loi a été donnée par les anges » l'Apôtre veut dire que toutes les fois que, dans l'Ancien Testament, nous voyons paraître un ange et que l'auteur sacré fait ensuite parler Dieu, c'est vraiment un des anges choisi dans la multitude de ces esprits célestes, mais c'est le Médiateur qui parle par sa bouche et dit : « Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob »[261].

Et il n'y a rien d'étonnant que Dieu parle dans la personne des anges, puisqu'il parle également par les anges qui sont dans les hommes et dans les prophètes. Par exemple, ainsi que le dit Zacharie : « Et l'ange qui parlait en moi dit »[262]. Et il ajoute ensuite : « Voici ce que dit le Seigneur tout-puissant »[263].

En effet, jamais l'ange qui était dans les prophètes, au témoignage de l'Écriture, n'aurait osé dire, en parlant de lui-même : « Voici ce que dit le Seigneur tout-puissant ».

[261] Exode III, 6.
[262] Zacharie IV, 4. (LXX).
[263] Zacharie IV, 6. (LXX).

Par la main du Médiateur, nous devons entendre sa puissance et sa vertu.

Considéré dans sa nature divine, il est un avec son Père, mais, dans l'office de Médiateur qu'il remplit, il est distinct du Père.

Comme l'ordre des pensées a été confondu et troublé par un hyperbate, voici, selon moi, l'ordre dans lequel il faut lire : La loi a été donnée par les anges, par l'entremise d'un médiateur, à cause des transgressions, jusqu'à ce que vînt le rejeton à qui les promesses avaient été faites.

Or, ce rejeton est, sans aucun doute, Jésus-Christ, que saint Matthieu en commençant son Évangile, déclare être le fils d'Abraham : « Livre de la génération de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham »[264].

07

« La loi est-elle donc contraire aux promesses de Dieu ? Nullement, car si nous avions reçu une loi qui pût donner la vie, il serait vrai de dire que la justice viendrait de la loi. Mais l'Écriture a tout renfermé dans le péché, afin que ce que Dieu avait promis fût donné par la foi en Jésus-Christ à ceux qui croiraient. Or, avant que la foi fût venue, nous étions sous la

[264] Matthieu I, 1.

garde de la loi qui nous tenait renfermés, en attendant cette foi qui devait être révélée »[265].

De même que le médiateur de Dieu et des hommes, fut l'intermédiaire entre celui qui donna la loi et celui qui la reçut, ainsi, la loi qui fut donnée après la promesse vint se placer comme intermédiaire entre la promesse et son accomplissement.

Et il ne faut pas croire qu'elle annule la promesse parce que, venant après, elle paraît détruire la promesse qui l'a précédée. Mais, par là même qu'elle n'a pu donner ni la vie, ni ce que contenait la promesse, il est évident qu'elle a été donnée pour garder la promesse et non pour la détruire.

Si, en effet, la loi qui fut promulguée pouvait donner la vie et accomplir tout ce que renfermait la promesse, on pourrait dire que la promesse a été annulée par la loi. Mais comme elle est établie à cause des transgressions, ainsi que nous l'avons dit, elle reprend avec d'autant plus de force les pécheurs auxquels elle a été donnée, avec la promesse pour les garder et comme pour les emprisonner. C'est-à-dire que, n'ayant pas voulu attendre l'effet de la promesse dans l'innocence par l'usage du bon arbitre, ils étaient enchaînés par les liens des prescriptions légales, réduits sous la servitude des

[265] Galates III, 21-23.

commandements et gardés pour l'avènement de la foi future en Jésus-Christ, par laquelle la promesse devait recevoir son accomplissement.

Et ne croyons pas que l'Écriture soit l'auteur du péché, parce qu'elle est représentée comme ayant tout renfermé dans le péché, car le commandement, en vertu d'un droit légitime, fait connaître et condamner, bien plutôt le péché qu'il n'en est la cause.

C'est ainsi que le juge n'est pas l'auteur du crime lorsqu'il fait enchaîner les scélérats. Mais il les renferme et les déclare coupables en vertu de son autorité, sauf à user ensuite d'indulgence en leur faisant grâce de la peine capitale qu'ils ont méritée.

08

« Ainsi, la loi a été notre pédagogue dans le Christ, pour que nous fussions justifiés par la foi. Mais la foi étant venue, nous ne sommes plus sous le pédagogue, car vous êtes tous enfants de Dieu par la foi qui est dans le Christ Jésus »[266].

On donne un pédagogue aux enfants pour refréner la vivacité pétulante de leur âge, retenir leurs cœurs portés vers le vice par les études auxquelles on applique leur enfance et en

[266] Galates III, 24-26.

les préparant, par la crainte du châtiment, aux études plus élevées de la philosophie et du gouvernement de la chose publique.

Cependant, le pédagogue n'est ni le maître, ni le père de l'enfant. Son élève n'attend ni l'héritage ni la science de celui qui l'instruit. Mais le pédagogue a la garde d'un enfant qui lui est étranger et dont il doit se séparer lorsque cet enfant sera parvenu à l'âge légal pour entrer en possession de son héritage.

C'est, du reste, ce que signifie le nom de pédagogue, composé de deux mots qui veulent dire faire avancer, conduire les enfants.

La loi de Moïse a donc été donnée comme un pédagogue sévère à ce peuple sans retenue, pour le garder et le préparer à la foi future qui, dès qu'elle fut venue et que nous eûmes cru en Jésus-Christ, nous affranchit du pédagogue, aussi bien que du tuteur et du curateur, qui cessent d'être près de nous.

Parvenus à l'âge légal de la majorité, nous recevons le nom de fils de Dieu, pour lequel nous sommes engendrés, non par la loi qui est abrogée, mais par notre mère : la foi qui est dans le Christ Jésus.

Or, si quelqu'un, après qu'il est parvenu à l'âge de la majorité, après qu'il est devenu héritier libre et qu'il porte le nom

de fils, veut être encore sous le pédagogue, qu'il sache qu'il ne peut plus vivre soumis aux lois de son enfance.

Dans quel endroit peut s'accomplir cette prescription : « Trois fois dans l'année, tous les mâles paraîtront en la présence du Seigneur votre Dieu »[267] ?

Maintenant que Jérusalem est détruite et le temple réduit en cendres, où sont les victimes salutaires pour le péché ?

Où est ce feu des holocaustes brûlant perpétuellement, à l'imitation des astres célestes, maintenant que l'autel est entièrement détruit ?

Quel châtiment pourront-ils prononcer contre les coupables, selon le précepte de l'Écriture : « Vous ôterez le mal du milieu de vous »[268], maintenant que les Juifs sont esclaves sous le sceptre des Romains ?

Ainsi, arrivera-t-il qu'ils ne vivront sous l'autorité du père et ni sous celle du pédagogue, puisque la loi ne peut plus être accomplie après que la foi a pris sa place et qu'on ne peut vivre sous le règne de la foi, tant qu'on désire la loi pour pédagogue.

[267] Exode XXIII, 17.
[268] Deutéronome XIII, 5.

09

« Car tous vous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez été revêtus du Christ. Il n'y a plus ni Juif, ni Grec, plus d'esclave, ni de libre, plus d'homme ni de femme, car vous n'êtes tous qu'une seule chose dans le Christ Jésus »[269].

Comment nous naissons fils de Dieu par la foi qui est dans le Christ Jésus, l'Apôtre nous l'enseigne lorsqu'il dit : « Vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez été revêtus du Christ ».

Que le Christ soit un vêtement c'est ce que prouve, non seulement ce passage, mais cet autre du même Apôtre, adressant aux Romains cette exhortation : « Revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ »[270].

Si donc ceux qui ont été baptisés en Jésus-Christ ont revêtu le Christ, il est évident que ceux qui n'ont point revêtu le Christ n'ont pas été baptisés dans le Christ, car c'est à ceux qui se croyaient fidèles et qui pensaient avoir reçu le baptême du Christ qu'il est dit : « Revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

[269] Galates III, 27 et 28.
[270] Romains XIII, 14.

Celui qui n'a reçu que ce baptême corporel et qui peut être aperçu des yeux de la chair ne s'est point revêtu de Jésus-Christ.

Ainsi, par exemple, Simon dont il est parlé dans le livre des Actes, avait reçu le baptême d'eau. Mais, comme il n'avait pas l'Esprit-Saint, il n'avait pas revêtu le Christ[271].

Il en est de même des hérétiques ou des hypocrites et de ceux dont la vie est souillée par le péché. Ils paraissent recevoir le baptême, mais je ne sais s'ils ont le vêtement du Christ.

Considérons donc s'il ne s'en trouverait point parmi nous qui, n'ayant point le Christ pour vêtement, serait convaincu par là de n'avoir pas été baptisé dans le Christ. Maintenant, lorsqu'un chrétien a une fois revêtu le Christ et que jeté dans la flamme, il rougit à blanc dans les ardeurs de l'Esprit-Saint, on ne distingue plus si c'est de l'or ou do l'argent. Tant que la chaleur pénètre la masse, il n'y a qu'une seule couleur de feu et toute différence de race, de condition et de corps disparaît sous cette enveloppe, car il n'y a ici ni Juif, ni Grec.

Sous le nom de Grec nous devons comprendre le Gentil, parce que le mot grec *Ελλην*, signifie, à la fois, Grec et Gentil.

Ainsi, le Juif n'est pas meilleur, par cela seul qu'il est circoncis et le Gentil n'est pas plus mauvais parce qu'il est incir-

[271] Cf. Actes VIII, 9-24.

concis. C'est par la qualité de leur foi seule que l'un et l'autre est bon ou mauvais.

L'esclave et l'affranchi eux-mêmes ne sont pas séparés par leur condition, mais par la foi. Ainsi, un esclave peut être meilleur qu'un affranchi et un affranchi devancer un esclave par la perfection de sa foi.

Il en est de même d'un homme et d'une femme. Ils diffèrent par la force et la faiblesse de leurs corps. Mais la foi s'estime d'après le sentiment religieux de l'âme et il arrive souvent que la femme devient une cause de salut pour son mari et que l'homme soit supérieur à sa femme sous le rapport religieux.

Puis donc qu'il en est ainsi et que toute la différence de race, de condition, de corps disparaît par le baptême sous le vêtement du Christ, nous sommes tous, dans le Christ Jésus, comme le Père et le Fils sont un en eux, ainsi nous sommes un en nous tous.

10

« Et si vous êtes tous au Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham ; héritière selon sa promesse »[272].

[272] Galates III, 29.

Comme les promesses ont été faites à Abraham et à celui qui devait naître de lui, c'est-à-dire au Christ, par une conséquence nécessaire, ceux qui sont enfants du Christ, c'est-à-dire qui sont nés de lui, sont aussi la postérité d'Abraham, car ils sont nés de celui qui est né de lui.

Mais toutes les fois que Notre-Seigneur Jésus est appelé la race d'Abraham, il faut l'entendre dans ce sens corporel qu'il est engendré de la race d'Abraham.

Mais toutes les fois que, après avoir reçu la parole du Sauveur, nous avons cru en lui et que nous sommes devenus participants de la race d'Abraham, à qui la promesse a été faite, nous devons alors recevoir, spirituellement, la semence de la foi et de la prédication.

Il faut encore remarquer que, lorsque l'Apôtre parle du Seigneur : « Or, les promesses ont été faites à Abraham et à Celui qui naîtrait de lui, c'est au Christ Jésus »[273], il met les promesses au pluriel. Mais quand il parle de ceux qui sont la race d'Abraham par le Christ, la promesse est mise au singulier comme dans cet endroit : « Vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse ».

[273] Galates III, 16.

Il était convenable, en effet, que ce qui était dit au pluriel pour le Christ seul, fut mis au singulier lorsqu'il s'agissait d'un grand nombre d'hommes.

CHAPITRE IV.

11

« Je dis de plus : Tant que l'héritier est enfant, il ne diffère peint d'un serviteur, quoiqu'il soit maître de tout, niais il est sous des tuteurs et des curateurs jusqu'au temps marqué par son père »[274].

Cet héritier encore enfant, qui « ne diffère point d'un serviteur, tout en étant le maître de tout, qui est sous des tuteurs et des curateurs jusqu'au temps marqué par son père » c'est le genre humain tout entier jusqu'à l'avènement du Christ et, pour donner à ma pensée toute son étendue, jusqu'à la consommation du monde.

De même, en effet, que tous meurent avant même d'être nés dans Adam, notre premier père, ainsi tous, même ceux qui sont nés avant l'avènement du Christ sont vivifiés dans le second Adam.

[274] Galates IV, 1 e 2.

Ainsi, arrive-t-il que nous avons été les serviteurs de la loi dans la personne do nos pères et que ceux-ci sont sauvés, par la grâce, dans leurs enfants.

Cette interprétation est digne de l'Église catholique qui reconnaît et affirme une seule et même providence sous l'Ancien et le Nouveau Testament et qui ne distingue point, dans le cours du temps, ceux qu'a unis une même condition.

Tous nous avons été comme un « édifice spirituel »[275] « bâti sur le fondement des apôtres et des prophètes, dont Jésus-Christ Notre-Seigneur est lui-même la principale pierre de l'angle » [276]. Lui qui, « des deux peuples n'en a fait qu'un, en détruisant dans sa propre chair le mur de séparation, a détruit leurs inimitiés dans sa chair »[277]. Il a remplacé les difficultés de l'ancienne loi par le magnifique ensemble des dogmes évangéliques.

Nous sommes vraiment tous un seul pain et nous marchons tous deux dans une parfaite union sur la terre. Et, de même que nous étions fondés sur les prophètes, ainsi les patriarches ont été placés sur le fondement des apôtres.

[275] I Pierre II, 5.
[276] Éphésiens II, 20.
[277] Éphésiens II, 14 et 15.

Dans les tuteurs et les curateurs on peut voir les prophètes dont les oracles nous instruisaient tous les jours jusqu'à l'avènement du Sauveur, de même que la loi de Moïse était un pédagogue pour le peuple juif, avec les anges, des petits qui voient tous les jours la face du Père et intercèdent pour eux. C'est d'eux qu'il est dit : « Il enverra les anges du Seigneur autour de ceux qui le craignent et il les délivrera de tout péril »[278].

On peut encore entendre les prêtres et les princes qui dominaient alors le peuple et qui maintenant lui donnent la règle qu'il doit suivre.

C'est avec raison que saint Paul dit de ce peuple qu'il est sous des tuteurs et des curateurs, parce que, étant conduit par l'esprit de crainte, il n'a pas encore mérité l'esprit de liberté et d'adoption.

L'enfant, en effet, tremble lorsqu'il est en faute, car il craint le pédagogue et ne croit pas être libre de ses actions, bien qu'il soit le maître de tous.

Dans quelque sens qu'on entende les tuteurs et les curateurs, que ce soit, comme nous l'avons dit, les prophètes ou les anges, l'enfant est sous ces tuteurs, sous ces curateurs, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge légal do l'homme parfait. Or, cet âge légal, qui est atteint à vingt-cinq ans révolus d'après les lois

[278] Psaume XXXIII, 8. (LXX).

romaines, c'est l'avènement du Christ, qui le consomme pour la perfection du genre humain.

Dès qu'il est arrivé et que nous sommes parvenus à l'âge de l'homme parfait, le pédagogue et le tuteur se séparent de nous.

C'est alors que nous entrons en possession et de l'autorité du maître et de l'héritage dans lequel nous étions nés et qui semblait, jusqu'alors, nous être étranger.

12

« Ainsi, nous aussi, quand nous étions enfants, nous étions asservis aux premiers éléments du monde »[279].

Il appelle ici « éléments du monde », ce qu'il avait appelé plus haut du nom de « tuteurs et de curateurs ». C'était sous leur direction que nous étions d'abord placés et parce que nous ne pouvions encore comprendre l'avènement du Fils de Dieu vers nous, nous étions instruits par ces moyens intermédiaires.

Quelques-uns pensent que ces éléments sont les anges qui président aux quatre éléments du monde ___ à la terre, à l'eau, au feu, à l'air ___ et il est nécessaire, avant que quelqu'un croie en Jésus-Christ, qu'il soit sous la direction de ces maîtres.

[279] Galates IV, 3.

Par ces éléments du monde, la plupart entendent le ciel et la terre et tout ce qu'ils renferment, parce que le soleil, la lune, la mer, les forêts, les divinités, les montagnes ont été l'objet du culte des sages de la Grèce, des peuples barbares et des Romains, qui étaient la sentine de toutes les superstitions.

Mais aussitôt l'avènement du Christ, nous sommes affranchis de cette servitude, parce que nous comprenons que ces éléments ne sont pas des dieux, mais de simples créatures.

D'autres croient que ces éléments du monde signifient la loi de Moïse et les oracles des prophètes, parce qu'ils sont comme les commencements, comme les préludes des saintes lettres qui nous obtiennent « la crainte de Dieu, commencement de la sagesse »[280].

Enfin, voici ce que l'Apôtre écrivait dans son épître aux Hébreux, à ceux qui auraient dû être parfaits et qui, pour avoir négligé l'étude de la vérité, étaient encore attachés aux premiers éléments de la perfection : « Car, vous qui devriez être maîtres depuis le temps qu'on vous parle, vous avez encore besoin qu'on vous apprenne les premiers éléments de la parole de Dieu »[281].

[280] Psaume CX, 10 et Proverbes I, 7 e IX, 10.
[281] Hébreux V, 12.

On peut nous objecter, au contraire, que l'apôtre saint Paul, écrivant aux Colossiens, donne une signification différente à ce qu'il appelle les « éléments du monde » : « Prenez garde que quelqu'un ne vous séduise par la philosophie et par de vains sophismes, selon la tradition des hommes, selon les éléments du monde et non selon Jésus-Christ »[282], dit-il.

Mais, par cela seul que l'Apôtre ajoute : « selon la tradition des hommes et par de vains sophismes », il montre qu'il ne donne pas le même sens aux éléments du monde dans l'épître aux Colossiens et dans l'épître aux Galates.

Bien que « la plénitude des temps »[283] soit arrivée, nous sommes affranchis de la servitude de ces éléments et en marchant vers un but plus élevé, nous recevons l'adoption des enfants.

Mais ces auteurs ne disent rien qui fasse suite à leur interprétation. Ils prennent simplement ces éléments pour les Écritures.

On peut donc, comme nous l'avons dit, entendre la loi de Moïse et les prophètes pour les éléments des lettres, parce qu'elles nous servent à joindre les syllabes et les noms et qu'on les apprend moins pour elles que pour procurer un autre avan-

[282] Colossiens II, 8.
[283] Galates IV, 4.

tage, c'est-à-dire afin que nous puissions lire un discours parfaitement enchaîné où nous considérons beaucoup plus le sens et l'ordre des paroles que les éléments des lettres.

En admettant que nous prenions ces éléments du monde pour la loi et les prophètes, il faut remarquer que le monde s'entend ordinairement de ceux qui sont dans le monde, comme dans ces paroles de saint Paul : « Dieu était dans le Christ, se réconciliant le monde »[284] et dans ces autres de l'Évangile : « Il était dans le monde et le monde par lui a été fait et le monde ne l'a pas connu »[285].

Quelques autres se donnent encore ici plus de liberté. Comme la loi à l'ombre des biens à venir, ils demandent si dans un autre monde auquel le Sauveur fait allusion lorsqu'il dit : « Je ne suis pas de ce monde »[286], nous commençons par être petits et que, placés sous ces éléments rudimentaires, nous avancions peu à peu vers le sommet de la perfection et que nous recevions l'adoption des enfants que nous avions perdus.

13

« Mais lorsqu'est venue la plénitude des temps, Dieu a envoyé son Fils, formé d'une femme, soumis à la loi, pour ra-

[284] II Corinthiens V, 19
[285] Jean I, 10.
[286] Jean VIII, 23

cheter ceux qui étaient soumis à la loi, afin que nous devinssions enfants adoptifs »[287].

Considérez attentivement que l'Apôtre ne dit pas : formé par une femme, comme l'expliquent Marcion et les autres hérésies qui n'admettent qu'une chair imaginaire du Christ, mais « formé d'une femme », pour que nous soyons bien convaincus qu'il est né non par elle, mais de sa propre substance.

S'il donne le nom de femme plutôt que celui de vierge à la sainte et bienheureuse Mère du Seigneur c'est ce qu'a fait avant lui l'évangéliste saint Matthieu, lorsqu'il l'appelle l'épouse de Joseph[288], ce qu'a fait le Seigneur lui-même, lorsqu'il là reprend comme une simple « femme »[289], car il n'était pas nécessaire de lui donner toujours, avec une prudence timide, le nom de vierge, lorsque d'ailleurs le nom de femme exprime plutôt le sexe que l'union maritale et que, dans le sens qui lui est donné dans la langue grecque, le mot *γυνή* signifie aussi bien femme qu'épouse.

Mais laissons toutes ces difficultés et disons que, de même qu'il s'est, soumis à la loi, pour racheter ceux qui étaient

[287] Galates IV, 4 et 5.
[288] Cf. Matthieu I, 18.
[289] Jean II, 3.

sous la loi, de même, il a voulu naître « d'une femme », à cause de ceux qui, eux aussi, étaient nés de la femme.

C'est ainsi que, bien qu'il fût exempt de péché, il a voulu recevoir, comme pénitent, le baptême dans le fleuve du Jourdain, pour enseigner aux hommes qu'ils devaient être purifiés par le baptême et naître fils de Dieu par une nouvelle adoption de l'Esprit-Saint.

C'est ce que ne comprenait pas encore Jean-Baptiste lorsqu'il défendait à Jésus d'approcher du baptême en lui disant : « C'est moi qui dois être baptisé par vous ». Mais aussitôt on lui enseigne la raison mystérieuse de cette conduite : « Faites maintenant ce que je dis, car c'est ainsi qu'il nous faut accomplir toute justice »[290], de peur que Celui qui venait sauver les hommes, parût omettre un seul des usages de la vie humaine.

Quelqu'un cherchera peut-être à faire cette objection : si le Christ s'est soumis à la loi pour racheter ceux qui étaient sous la loi, par cette raison qu'il était impossible pour ceux qui étaient sous la loi d'être rachetés, s'il ne s'était soumis lui-même à la loi, alors il a été fait exempt de la loi pour racheter ceux qui n'étaient pas soumis à la loi ou, s'il n'a pas été affranchi de la loi, il ne peut racheter ceux qui n'étaient pas sous la

[290] Matthieu III, 14 et 15

loi. Que s'il était possible à ceux qui ne sont point soumis à la loi d'être rachetés sans qu'il fût obligé d'être lui-même soumis à la loi, donc c'est inutilement qu'il s'est soumis à la loi pour racheter ceux qui étaient sous la loi.

On peut résoudre en peu de mots cette objection, au moyen de cet exemple : « Et il a été réputé avec ceux qui sont sous la loi », car, bien que, dans les manuscrits latins, par suite de l'ignorance des interprètes, on ait écrit fautivement : « Il a été mis au rang des scélérats »[291], il faut savoir qu'en grec le mot *ἀνομον*, qui se trouve dans le texte, a une signification différente du mot *ἀδικον*, qu'on lit dans les exemplaires latins.

En effet, *ἀνομος* signifie qui est sans loi et qui n'est lié par aucune obligation légale et *ἀδικος,* au contraire, veut dire inique, injuste.

Aussi, l'Apôtre dit, dans un autre endroit : « Lorsque je n'étais pas sous la loi de Dieu, mais que j'étais sous la loi du Christ »[292] et, très certainement, nous lisons, dans cet endroit, *ἀνομος* dans le texte grec et celui qui en a donné d'un côté une bonne interprétation, pouvait de l'autre l'interpréter de même, s'il n'avait été trompé par l'ambiguïté des termes.

[291] Luc XXII, 37.
[292] I Corinthiens IX, 21.

Un autre examinera plus subtilement le mot racheter et dira que ceux-là sont rachetés qui ont d'abord appartenu à Dieu et qui ont ensuite cessé d'être à lui et que ceux qui ne sont pas soumis à la loi sont non rachetés, mais simplement achetés.

Aussi, en écrivant aux Corinthiens, parmi lesquels un bruit courait qu'il se commettait au milieu d'eux des impudicités et de telles impudicités qu'il n'en est pas de semblables parmi les païens[293], leur dit : « Vous avez été achetés d'un grand prix et non rachetés »[294], car ils n'avaient pas été sous la loi.

Nous recevons donc l'adoption des enfants de Dieu et, rachetés par le Christ, nous avons cessé d'être sous la servitude des éléments du monde et sous la puissance des tuteurs. Or, de même que nous avons montré la différence qui existe entre acheter et racheter, considérons celle qui existe entre recevoir et reprendre l'adoption des enfants de Dieu.

[293] I Corinthiens V.
[294] I Corinthiens VI, 20.

14

« Et parce que vous êtes enfants, Dieu a envoyé, dans vos cœurs, l'Esprit de son Fils criant : Abba ! Père ! »[295].

Il est évident que l'apôtre saint Paul fait mention de trois esprits : l'Esprit du Fils de Dieu, comme dans cet endroit : « Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils dans nos cœurs » ; l'Esprit de Dieu, comme dans cet autre passage : « Tous ceux qui sont mus par l'Esprit de Dieu sont los enfants de Dieu »[296] et l'Esprit-Saint comme dans cet autre endroit : « Vos corps sont le temple de l'Esprit-Saint qui habite en vous »[297].

Or, que l'Esprit-Saint soit autre que le Fils de Dieu c'est ce qui est prouvé clairement dans l'Évangile : « Celui qui parlera contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné, mais celui qui blasphémera contre le Saint-Esprit, il ne lui sera point pardonné ni dans ce monde, ni dans l'autre »[298].

Nous affirmons ici cette vérité, parce qu'il en est beaucoup qui, par leur ignorance des Écritures, (c'est ce que fait Firmianus dans le huitième livre de ses lettres à Démétrianus), prétendent que l'Esprit-Saint est appelé souvent le Père, ou le Fils. Et tandis que nous croyons très nettement dans la Trinité.

[295] Galates IV, 6.
[296] Romains VIII, 14.
[297] I Corinthiens VI, 19.
[298] Luc XII, 10.

En supprimant la troisième personne, ils rejettent la substance et ne conservent que le nom.

Mais pour ne point tomber dans des longueurs, (car ce n'est pas un dialogue, mais un commentaire que j'écris), je montrerai, en peu de mots, que trois esprits sont distinctement nommés dans le Psaume cinquante : « Créez en moi un cœur pur, ô mon Dieu et renouvelez au fond de mon âme l'esprit de droiture. Ne me rejetez pas de votre face et ne retirez pas de moi votre Esprit-Saint. Rendez-moi la joie de votre salut et fortifiez-moi par votre esprit souverain »[299].

Il appelle le Père l'esprit souverain, parce que le Fils vient du Père et non le Père du Fils. Par l'esprit de droiture, esprit de vérité et de justice, il veut signifier le Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, car le Père « a donné tout jugement au Fils »[300], comme le dit David : « Ô Dieu, donnez le jugement au roi et votre puissance au fils du roi »[301].

Quant à l'Esprit-Saint, il le nomme en termes exprès. Comme ces trois personnes sont distinctes de nom et de personnalité, tandis qu'elles sont unies en substance et en nature, à cause même de cette communauté de nature, l'Es-prit-Saint

[299] Psaume L, 1-14.
[300] Jean V, 22.
[301] Psaume LXXI, 1.

est appelé indifféremment tantôt l'Esprit du Père, tantôt l'Esprit du Fils.

Or, voici la conclusion que l'Apôtre tire du raisonnement par lequel il essaie de prouver, que nous ne sommes plus maintenant sous la loi, mais sous la grâce du Seigneur Jésus. Il avait dit précédemment : « Afin que nous pussions recevoir l'adoption des enfants ». Maintenant il prouve que nous sommes los enfants de Dieu par l'Esprit-Saint que nous avons en nous, car jamais, dit-il, nous n'oserions dire : « Notre Père qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié »[302] si nous n'avions conscience de l'Esprit-Saint qui habite en nous et qui crie par la grande voix des pensées et des vérités révélées : « Abba ! Père ! »[303]

Abba est un mot hébreu qui a la même signification que le mot Père.

L'Écriture sainte continue en plusieurs endroits de joindre le mot hébreu avec son interprétation. Ainsi, « Bartimée, fils de Timée »[304] ; Aser, « richesses » ; « Tabitha, Dorcas

[302] Matthieu VI, 9.
[303] Romains VIII, 15. *Vous n'avez point reçu un Esprit de servitude, pour être encore dans la crainte ; mais vous avez reçu un Esprit d'adoption, en qui nous crions : Abba ! Père !*
[304] Marc X, 46.

»[305] et, dans la Genèse, « Masec, esclave né dans ma maison »[306] et, de même, dans d'autres endroits semblables.

Or, comme le mot *Abba* signifie Père dans l'hébreu et dans le syriaque et que Notre-Seigneur dans l'Évangile nous défend de donner à d'autres qu'à Dieu le nom de Père[307], je ne sais par quelle licence, dans les monastères, nous appelons les autres de ce nom ou nous souffrons qu'on nous le donne. Et, cependant, Celui qui nous fait cette défense est le même qui nous a dit qu'il ne fallait pas jurer[308].

Or, si nous ne jurons point, n'appelons également personne du nom de Père. Si nous donnons une autre interprétation à cette défense relative au nom de Père, nous serons forcés d'interpréter aussi différemment la défense de jurer.

Il faut remarquer aussi que dans l'Écriture sainte, le mot cri signifie non l'élévation de la voix, mais la grandeur de la science et des vérités qu'on veut exposer. C'est ainsi que dans l'Exode, le Seigneur répond à Moïse : « Pourquoi cries-tu vers-moi ? »[309], alors que Moïse n'avait prononcé auparavant au-

[305] Actes IX, 36
[306] Genèse XV, 3. (LXX).
[307] Matthieu XXIII, 9.
[308] Matthieu V, 34
[309] Exode XIV, 15.

cune parole. L'Écriture appelle donc cri un cœur contrit et qui gémissait avec larmes sur son peuple.

De même donc que celui qui a l'Esprit du Fils de Dieu, est lui-même fils de Dieu, ainsi, réciproquement, celui qui n'a pas l'Esprit du Fils de Dieu ne peut être appelé Fils de Dieu.

15

« Ainsi, nul n'est plus serviteur, mais fils. Que s'il est fils, il est aussi héritier par Dieu »[310].

Dit-il : En ayant, l'Esprit du Fils de Dieu qui crie en vous Abba, Père, vous avez cessé d'être des serviteurs pour devenir des fils. Auparavant, vous ne différiez en rien d'un serviteur, bien que vous apparteniez à la nature de Dieu. Mais vous viviez comme de petits enfants, sous la puissance des tuteurs et des curateurs. Or, si maintenant vous êtes devenus enfants, l'héritage vous est dû par une conséquence nécessaire. En effet, en recevant l'Esprit du Fils de Dieu, vous êtes devenus enfants de Dieu. Il faut donc, de même, qu'étant passés de la servitude à la liberté, vous partagiez l'héritage avec l'héritier du Père, le Christ Jésus, qui, dans la nature humaine qu'il avait prise s'exprime ainsi dans le Psaume : « Le Seigneur m'a dit : vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui. Demandez-moi

[310] Galates IV, 7.

et je vous donnerai les nations pour héritage et les extrémités de la terre pour empire »[311].

Or, ce que nous disons ici, nous devons l'appliquer à tous les autres endroits semblables. C'est-à-dire, que sous le nombre singulier, il est question de tout le genre humain, car nous tous qui croyons, nous sommes « un dans le Christ Jésus ». Nous sommes les membres do son corps et, amenés à l'état de l'homme parfait, nous avons le Christ pour chef, parce que le Christ est le chef de l'homme[312].

16

« Autrefois, à la vérité, ignorant Dieu, vous étiez asservis à ceux qui, par leur nature, ne sont pas dieux. Mais maintenant que vous connaissez Dieu, ou plutôt, que vous êtes connus de Dieu, comment retournez-vous à ces faibles et pauvres éléments auxquels vous voulez de nouveau vous asservir ? »

Il reproche aux Galates qu'il avait fait passer du culte des idoles à la foi du vrai Dieu, de ce qu'après avoir abandonné les idoles, qui ne sont pas Dieu de leur nature, après avoir connu Dieu, ou plutôt après avoir été connus de lui, après avoir de plus reçu l'Esprit d'adoption, ils ont comme de petits enfants

[311] Psaume II, 7 et 8.
[312] Cf. I Corinthiens XI, 3.

désiré de se replacer sous l'autorité des tuteurs et d'un pédagogue et sont retournés à de « faibles et pauvres » éléments, qui avaient été donnés dans le désert à un peuple infirme et pauvre d'intelligence, parce qu'il ne pouvait ni en recevoir ni en supporter de plus parfaits.

Or, ces mêmes « éléments » qu'il traite « de faibles et de pauvres », il les a plus haut appelés les « éléments du monde ». Et là où il les appelle les « éléments du monde », il n'ajoute point la qualification « de faibles et de pauvres. Et lorsqu'il les appelle « faibles et pauvres », il supprime le mot « du monde », comme nous l'avons dit plus haut.

Je pense donc que tant qu'on est petit enfant et qu'on n'a pas accompli l'âge marqué par le père pour recevoir le nom de fils et d'héritier, on reste sous les « éléments du monde », c'est-à-dire sous la loi de Moïse. Mais lorsque, après avoir été mis en possession de la liberté due au fils, un chrétien retourne à la loi, veut se faire circoncire et suivre à la lettre toutes les observances superstitieuses des Juifs, alors les mêmes éléments qui étaient, pour lui, les éléments du monde, sont appelés des préambules faibles et pauvres.

Ils sont d'une telle impuissance pour ceux qui les observent, qu'ils ne peuvent même leur donner ce qu'ils pouvaient

donner auparavant, maintenant que Jérusalem, le temple et l'autel sont détruits.

On me répondra et on me dira : Si la loi et les préceptes qui s'y trouvent écrits sont des éléments faibles et pauvres et si ceux qui ont connu Dieu ou plutôt qui ont été connus de Dieu, ne doivent plus observer la loi (de peur de paraître moins adorer Dieu dont ils sont connus que de retourner à ceux qui de leur nature ne sont pas dieux) il faut en conclure que Moïse et les prophètes, qui ont observé la loi et qu'alors ils n'ont pas connu Dieu et n'ont pas été connus de lui ou, que s'ils ont connu Dieu, ils n'ont en aucune façon observé les préceptes de la loi.

Or, il est également dangereux de dire ou qu'ils n'ont pas fait ce que la loi commande et qu'ainsi ils ont connu Dieu ou qu'ils n'ont pas connu Dieu, en se soumettant aux éléments faibles et pauvres de la loi.

Voici la solution qu'on peut donner à cette difficulté : c'est de dire que de même que Paul s'est fait « Juif avec les Juifs pour gagner les Juifs »[313], de même qu'il a fait couper ses cheveux à Cenchrée à cause d'un vœu[314] et qu'il est entré pieds nus et la tête rasée dans le temple de Jérusalem pour calmer

[313] I Corinthiens IX, 20.
[314] Cf. Actes XVIII, 18.

l'envie de ceux qui avaient publié qu'il se posait en adversaire de la loi de Moïse et du Dieu des prophètes.

Ainsi, ces saints personnages ont fait, il est vrai, ce que la loi commandait, mais ils ont plutôt suivi l'esprit que la lettre de la loi. Avec la même ardeur qu'Abraham, ils ont désiré voir, sans aucun voile, le jour du Christ. Ils l'ont vu et en ont été comblés de joie. Ils se sont rendus faibles avec un peuple faible pour gagner les faibles et avec ceux qui étaient sous la loi, ils ont été eux-mêmes comme soumis à la loi afin de les détacher des idoles qu'ils adoraient dans l'Égypte, car il serait vraiment absurde que Moïse et les autres avec lesquels Dieu s'entretenait aient été dans une telle condition que nous en soyons réduits à ne pas croire que le temps marqué par le Père est venu pour eux, qu'ils ont été rachetés de la servitude légale et qu'ils ont reçu l'héritage avec le Christ, car toutes les grâces que la sagesse de Dieu a départies au genre humain comme à son Fils unique, il les a également accordées à chacun des saints dans l'ordre et suivant les règles de sa Providence.

Lorsque nous appelons la loi de Moïse des « éléments faibles et infirmes », hérétiques en prennent occasion de calomnier le Créateur de ce qu'il a créé le monde et donné la loi. Nous leur répondrons ce que nous avons déjà dit plus haut, que ce sont des « éléments faibles et infirmes » pour ceux qui y

retournent après la grâce de l'Évangile. Mais, avant que vînt le temps marqué par le Père, ils étaient moins appelés des « éléments faibles et infirmes » que les « éléments du monde ».

Enfin, avant que l'Évangile du Christ répandît sa splendeur par tout l'univers, les prescriptions légales ont eu leur éclat. Mais lorsque la lumière plus vive de la grâce évangélique vint à briller et que le « Soleil de Justice »[315] inonda toute la terre de ses rayons, la lumière des étoiles fut éclipsée, leurs rayons s'obscurcirent à ce point que l'Apôtre a pu dire dans un autre endroit : « Ce qu'il y a eu d'éclatant dans le premier ministère n'est même pas gloire, comparé à la gloire suréminente du second »[316].

C'est la même vérité qu'il exprime ici lorsqu'il dit que la loi de Moïse, qui avant l'Évangile était riche et opulente, après la venue du Christ ne fut plus en comparaison que des éléments faibles et infirmes, effacée et réduite à rien par Celui qui était plus grand que Salomon, que le temple et que Jonas, car, en effet, ce qui est écrit : « Il faut qu'il croisse et moi que je diminue »[317], a été dit comme s'appliquant moins à la personne de Jean qu'à la loi elle-même, car toujours les choses infé-

[315] Malachie III, 20.
[316] II Corinthiens III 19 et 20.
[317] Jean III, 30.

rieures le cèdent aux plus élevées et ce qui est parfait prend le dessus sur de simples ébauches.

Nous confirmerons ici, du reste, en prenant ces paroles dans un sens littéral moins relevé que les éléments faibles et infirmes sont encore les traditions des Juifs, comprenant des moyens imparfaits de justification et des préceptes défectueux.

En effet, l'intelligence spirituelle de la loi est forte et riche et on ne peut l'appeler un élément dans toute l'étendue du mot ou, si elle est un élément, c'est en comparaison du siècle futur et de la vie qui est en Jésus-Christ. Vie qui est maintenant celle des anges et des vertus célestes. Mais si on la compare au sens judaïque, on ne doit plus l'appeler un élément ___ c'est-à-dire, un commencement ___ mais bien, plutôt, une perfection.

L'Apôtre ajoute : « Maintenant que vous connaissez Dieu, ou plutôt que vous êtes connus de Dieu » et il prouve, par là, qu'après avoir renoncé au culte des idoles, les Galates ont connu Dieu, ou plutôt ont été jugés dignes d'être connus de lui. Ce n'est pas que le Dieu créateur de tout ce qui existe puisse ignorer quelque chose, mais nous disons de Dieu qu'il connaît seulement ceux qui abandonnent l'erreur pour suivre les règles de la religion.

« Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui »[318]. Et le Sauveur dans l'Évangile : « Je suis le bon pasteur, je connais mes brebis et mes brebis me connaissent »[319]. Lorsqu'il s'adresse aux impies, il dit, au contraire : « Je ne vous connais pas, retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité »[320] et, aux vierges folles : « Je ne sais qui vous êtes »[321].

17

« Vous observez certains jours, certains mois, certains temps et certaines années. Je crains pour vous, d'avoir en vain travaillé parmi vous »[322].

Celui qui n'adore point « le Père en esprit et en vérité »[323] ne connaît point le sabbat réservé aux saints et dont Dieu a dit : « Ils n'entreront point dans mon repos »[324] et ne se rappelle point ces temps dont il est écrit : « Souvenez-vous des anciens jours »[325]. Et, dans un autre endroit : « Je me suis souvenu des jours anciens et j'ai eu dans l'esprit les années éternelles »[326].

---

[318] II Timothée II, 19.
[319] Jean X, 14.
[320] Luc XIII, 27.
[321] Matthieu XXV, 12.
[322] Galates IV, 10 e 11.
[323] Jean IV, 23.
[324] Psaume XCIV, 11.
[325] Isaïe XLVI, 9.
[326] Psaume LXXVI, 6

Il observe les jours judaïques, les néoménies, certains temps et certains mois. Les jours, comme ceux du sabbat, du premier jour des mois, comme ceux qui s'écoulent du dix au quatorzième jour du premier mois, où l'agneau matériel est réservé pour l'immolation et encore, depuis le quatorze jusqu'au vingt et un du même mois, lorsqu'on mange les azymes, non de la sincérité et de la vérité, mais avec le vieux levain de la malice et l'iniquité des Pharisiens.

Celui qui, après la fête des azymes compte les sept semaines suivant le rit judaïque, observe les jours de la Pentecôte hébraïque. Ajoutez encore le son des trompettes dans le premier jour du septième mois. Ceux qui le dixième jour du même mois pratiquent l'expiation et le jeûne et dressent des tentes, observent encore les jours judaïques.

Ceux-là sont observateurs des mois, qui fêtent le premier et le septième mois, sans comprendre le mystère de vérité qu'ils renferment.

Ceux-là observent les temps, qui en venant trois fois par an à Jérusalem, pensent accomplir ce précepte du Seigneur : « Vous célébrerez des fêtes en mon honneur trois fois l'année, vous garderez la solennité des pains azymes, la solennité du mois des prémices et la solennité de la fin de l'année. Trois fois

dans l'année, tous les mâles paraîtront en la présence du Seigneur votre Dieu »[327].

L'Apôtre ajoute : « Et certaines années ». Je pense qu'il veut parler de l'année de la rémission, c'est-à-dire, de la septième et de la cinquantième, qu'on appelait l'année jubilaire.

Saint Paul explique plus clairement ce passage dans l'Épître aux Colossiens, lorsqu'il dit : « Que personne donc ne vous condamne pour le manger ou pour le boire ou à cause d'une partie des jours de fête, des nouvelles lunes et des jours de sabbat, toutes choses qui ne sont que l'ombre de celles qui devaient arriver »[328].

Il dit : « d'une partie des jours de fête », pour les distinguer des fêtes perpétuelles, afin que nous ne limitions pas ces fêtes à une courte et faible partie de toute notre existence, mais afin que tout l'espace de notre vie soit une fête continuelle en Jésus-Christ.

Et, pour rattacher ce qui précède à ce qui suit, il ajoute aussitôt l'expression de sa pensée sur la loi de Moïse et sur l'attention superflue dans le choix des aliments : « Car si vous êtes morts avec Jésus-Christ aux premiers éléments de ce monde, pourquoi encore, comme si vous viviez dans le monde,

[327] Exode XXIII, 14-17.
[328] Colossiens II, 16

ces prescriptions : ne touchez point, ne goûtez point, abstenez-vous de tel contact, toutes choses dont l'usage conduit à la mort et qui ne viennent que d'ordonnances et d'opinions humaines »[329].

Quelqu'un me dira : S'il n'est plus permis d'observer les jours, les mois, les temps et les années, nous encourons le même reproche, nous qui observons le quatrième jour de la semaine, le jour de la préparation de la Pâque, le jour du Dimanche, le jeûne quadragésimal, la fête de Pâques, la solennité joyeuse de la Pentecôte et diverses fêtes établies en l'honneur des martyrs, suivant la diversité des contrées.

Celui qui voudra répondre simplement à cette difficulté dira : que les jours observés par les Juifs n'étaient pas les mêmes que les nôtres, car, pour nous, nous ne célébrons pas la fête des azymes, mais celle de la résurrection et de la croix. Nous ne comptons pas non plus sept semaines jusqu'à la Pentecôte, comme le font les Juifs, mais nous vénérons la descente de l'Esprit-Saint. Et, pour prévenir, dans les réunions du peuple chrétien, des désordres qui auraient pu affaiblir la foi en Jésus-Christ, on a établi certains jours où tous nous nous réunissons en commun. Cette réunion ne donne point au jour où elle se fait une plus grande célébrité, mais à quelque jour

[329] Colossiens II, 20-22.

qu'elle se fasse, la consolation de se voir réunis fait naître dans l'âme des chrétiens une joie plus grande.

Celui qui s'efforce de répondre plus à fond à la difficulté proposée affirme que tous les jours sont égaux, que ce n'est pas seulement au jour de la préparation de la Pâque que le Sauveur a été crucifié, ni le jour du Dimanche qu'il est ressuscité, mais que chaque jour est le saint jour de la résurrection et qu'il se nourrit tous les jours de la chair du Seigneur.

Quant aux jeûnes et aux réunions à certains jours choisis entre les autres, ils ont été établis par des hommes prudents, pour ceux qui sont plus appliqués aux affaires du siècle qu'à Dieu et qui ne peuvent, disons mieux, qui ne veulent pas être réunis tout le temps do leur vies dans l'Église et venir offrir à Dieu avant leurs actions, le sacrifice de leurs prières, car combien en est-il qui observent fidèlement ce petit nombre de jours qui nous ont été prescrits pour être consacrés, soit à la prière, soit au jeûne ?

Ainsi donc, il nous est permis ou de pratiquer continuellement le jeûne ou de prier toujours, de célébrer sans relâche le jour du Seigneur après avoir reçu dans la joie le corps du Sauveur. Mais il n'est pas permis aux Juifs d'immoler en tout temps un agneau, de célébrer la Pentecôte, de dresser des tentes, de jeûner tous les jours.

Saint Paul parle ici avec assez de prudence et ses paroles tiennent comme le milieu entre l'autorité de l'apôtre et la douceur d'un saint. « Je crains pour vous d'avoir en vain travaillé parmi vous », dit-il.

S'il avait voulu les condamner sans aucun ménagement, il eût dit : « Je crains pour vous, car c'est en vain que j'ai travaillé parmi vous ».

Mais il voit que les Galates « ont le zèle de Dieu », bien qu'il ne soit pas « selon la science »[330]. Il ne désespère donc pas entièrement du salut de ceux qui ont été trompés par une pieuse erreur et, en même temps, il ne les laisse point sans reproche dans la crainte de leur donner occasion de persévérer dans l'erreur et aux autres d'imiter leur égarement.

Il dit littéralement : « Je vous crains », pour : « Je crains pour vous ».

En effet, c'est en vain que le maître travaille lorsqu'il appelle ses disciples à de grandes choses et que ceux-ci retournent en arrière et retombent dans les imperfections et les misères de leur vie première.

[330] Romains X, 2.

18

« Devenez comme moi, puisque moi-même je suis comme vous, frères, je vous en supplie. Vous ne m'avez blessé en rien »[331].

Voici le sens de ces paroles : De même que je me suis rendu faible pour vous qui étiez faibles et que je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels, mais comme à des personnes encore charnelles et comme à dos enfants en Jésus-Christ, de même encore que, étant incapables d'une nourriture solide, j'ai dû vous nourrir du lait[332] de l'Évangile, parce que je ne voulais pas vous voir rester toujours dans l'âge de l'enfance, mais que je désirais vous conduire peu à peu jusqu'à l'adolescence et la jeunesse, afin que vous puissiez vous nourrir d'une nourriture plus substantielle, ainsi, vous devez être comme je suis, c'est-à-dire, goûter les choses plus parfaites, en cessant de faire usage du lait et en vous nourrissant d'une nourriture plus forte et d'aliments plus relevés.

Or, l'Apôtre parle ici comme imitateur du Sauveur qui « n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égaler à Dieu et qui s'est, cependant, anéanti lui-même en prenant la forme d'esclave, ayant été fait semblable aux hommes et re-

[331] Galates IV, 12.
[332] Cf. I Corinthiens III, 1 e 2.

connu pour homme »[333] par tout ce qui a paru de lui et cela pour que nous devinssions des dieux, d'hommes que nous étions et que nous ne sussions plus sujets à la mort, mais que ressuscitant avec Jésus-Christ, nous fussions appelés ses « amis »[334] et ses frères et afin que le disciple fût comme le maître et le serviteur comme son seigneur.

On peut encore entendre ces paroles dans ce sens : Je vous en supplie, mes frères, laissez les observances judaïques, les jours, les mois, les temps, les années qui ne sont que l'ombre des choses à venir et prenez-moi pour modèle. Moi qui, ayant vécu sans reproche dans la loi, ai regardé tout comme du fumier et comme des feuilles mortes, pour gagner Jésus-Christ, car j'ai été comme vous êtes maintenant, astreint rigoureusement aux mêmes observances et ravageant en persécuteur acharné l'Église de Jésus-Christ, parce qu'elle ne pratiquait pas les mêmes observances.

[333] Philippiens II, 6-8.
[334] Jean XV, 15.

19

« Je vous en supplie, mes frères, vous ne m'avez blessé en rien. Au contraire, vous savez que je vous ai autrefois annoncé l'Évangile dans la faiblesse de la chair »[335].

Rattachez ce qui suit à la proposition qui précède et, afin de rendre cette liaison plus claire, voici l'ordre que nous supposons : Je vous en conjure, mes frères : soyez comme moi, parce que j'ai été comme vous.

Voici une proposition semblable : « Nous vous en conjurons au nom de Jésus-Christ, réconciliez-vous avec Dieu »[336]. Et, dans un autre endroit : « Je vous conjure donc, avant toutes choses, que l'on fasse des supplications, des prières, des demandes et des actions de grâce »[337]. Citons encore ces paroles de saint Pierre : « Je conjure les prêtres placés parmi vous, moi prêtre comme vous et témoin des souffrances de Jésus-Christ »[338].

Ces paroles nous invitent à la pratique de l'humilité et rabattent le faste orgueilleux des évêques qui, établis comme dans un poste élevé, daignent à peine jeter un regard sur les mortels et adresser la parole à ceux qui comme eux, sont les

[335] Galates IV, 12 et 13.
[336] II Corinthiens V, 20.
[337] I Timothée II, 1.
[338] I Pierre V, 1.

serviteurs du Seigneur. Qu'ils apprennent cette leçon de l'Apôtre, qui appelle ses frères les Galates insensés et tombés dans l'erreur. Qu'ils apprennent de lui à faire succéder aux reproches ces douces paroles : « Je vous en supplie ».

Or, de quoi les conjure-t-il ?

C'est qu'ils soient ses imitateurs, comme il l'a été de Jésus-Christ[339].

Je dirai plus, pour m'en tenir aux paroles que j'explique.

Il ne leur demande rien d'extraordinaire. C'est que, de même qu'il s'est fait, pour eux, petit, de grand qu'il était, ils s'élèvent eux-mêmes des choses inférieures à de plus relevées.

« Vous ne m'avez offensé en rien », dit-il.

Le disciple blesse le maître si, par sa négligence, il laisse perdre le fruit de ses préceptes et de son travail. Jusqu'alors, les Galates n'avaient point blessé l'Apôtre, puisqu'ils avaient gardé son Évangile et ses préceptes.

Ou bien voici le sens de ces paroles : Quand je vous ai d'abord annoncé l'Évangile et que par suite de la faiblesse de votre chair qui vous rendait incapables de recevoir une doctrine plus relevée, j'ai dû vous parler comme à des petits enfants et que j'ai feint moi-même d'être faible, pour vous gagner dans votre faiblesse, est-ce que vous ne m'avez pas reçu comme

[339] Cf. I Corinthiens IV, 16.

un ange, comme le Christ Jésus ? Puis donc que vous ne m'avez blessé en aucun temps et que vous m'avez regardé comme le Fils de Dieu dans l'état d'humilité et d'abaissement où je m'étais réduit, comment en vous appelant à de plus nobles efforts, pourrais-je être blessé par vous en perdant le fruit de mon travail et en vous voyant regretter, comme inutile, de m'être rendu petit pour vous ?

Or, c'est dans la faiblesse __ non de sa propre chair, mais de la chair de ses auditeurs __ que Paul a annoncé l'Évangile aux Galates, qui ne pouvaient soumettre leur chair à la parole de Dieu et, comme des hommes charnels, étaient incapables de toute intelligence spirituelle.

Pour rendre cette pensée plus claire, donnons un exemple.

Celui qui dit : « S'ils ne peuvent garder la continence, qu'ils se marient » et encore : « Si son mari meurt, la femme est libre, qu'elle se marie à qui elle voudra, pourvu que ce soit selon le Seigneur »[340] enseigne selon la faiblesse de la chair. Mais il cesse d'enseigner selon la faiblesse de la chair, lorsqu'il dit : « N'avez-vous point de femme, ne cherchez pas à vous ma-

[340] I Corinthiens VII, 9 et 39.

rier » et encore : « Il est temps que ceux qui ont des femmes soient comme s'ils n'en avaient pas »[341].

Parmi ces préceptes, les uns sont pour les spirituels, les autres pour les charnels et il faut distinguer encore entre ce qui est de conseil et ce qui est de précepte.

20

« Or, cette épreuve à laquelle vous avez été soumis à cause de ma chair, vous ne l'avez ni méprisée, ni repoussée, mais vous m'avez reçu comme un ange de Dieu, comme le Christ Jésus »[342].

Cet endroit est obscur et demande une attention toute particulière.

Je vous ai, dit-il, annoncé autrefois l'Évangile dans la faiblesse de votre chair, comme à des petits enfants qui sont encore au sein de leur mère, en commençant par renseignement le plus simple et pour ainsi parler, en me réduisant à bégayer parmi vous. Ce choix affecté d'une prédication aussi simple était, chez moi, la suite d'un dessein prémédité. Mais pour vous c'était un sujet d'épreuve. Ce genre de prédication vous plais ait-il et auriez-vous une haute idée d'un enseignement aussi

[341] I Corinthiens VII, 27 et 29
[342] Galates IV, 14.

simple de sa nature et que je vous donnais comme tout à fait élémentaire ? Or, cet enseignement, vous l'avez reçu, non comme il paraissait, mais comme une doctrine relevée et il a excité parmi vous une si grande admiration que vous m'avez reçu moi, qui vous parlais, comme un ange, je dirai plus, comme le Christ Jésus. Cette épreuve donc à laquelle je vous ai soumis par le genre si simple de mon enseignement n'a été pour vous ni si vulgaire, ni digne de mépris. Vous en avez même conçu une plus haute estime que je ne l'espérais.

On peut encore expliquer de la sorte ce passage. Lorsque je suis venu vers vous, je ne suis point venu dans la sublimité du discours, mais comme un homme humble et méprisé, n'annonçant rien de grand, si ce n'est le Crucifié. Lors donc que vous m'avez vu avec un corps soumis aux infirmités vous promettre le royaume des cieux, vous ne vous en êtes point moqué, vous ne m'avez pas jugé digne de mépris, car vous compreniez que la faiblesse de ma chair et la simplicité de mon extérieur étaient pour vous comme une tentation de mépriser celui qui était regardé par les incrédules comme un homme misérable. Mais, au contraire, cet homme si humble, si vil, si méprisable, vous l'avez reçu comme un ange et beaucoup mieux qu'un ange.

Nous pouvons encore conjecturer que l'Apôtre, lorsqu'il vint la première fois chez les Galates, tomba malade et que malgré l'infirmité dont son corps était atteint, il ne garda point le silence et ne cessa point de continuer à prêcher l'Évangile.

La tradition nous apprend, en effet, qu'il souffrait souvent d'un violent mal de tête et que c'est là l'ange de Satan qui lui a été donné pour le souffleter dans la chair et l'empêcher de s'enorgueillir[343]. Cette infirmité, cette langueur corporelle fut une épreuve pour ceux à qui il annonçait l'Évangile et qui se demandaient s'ils ne devaient pas mépriser celui qui leur promettait de sublimes récompenses et qu'ils voyaient soumis aux langueurs de la maladie.

Ajoutons encore que, dans les commencements de son séjour parmi les Galates, il eut à souffrir des outrages, des persécutions et des blessures corporelles de la part de ceux qui s'opposaient à l'Évangile. Et c'eût été la plus forte « épreuve » pour les Galates de voir frapper de verges l'apôtre du Christ.

En disant : « Vous m'avez reçu comme un ange et même comme le Christ Jésus », saint Paul montre que le Christ est supérieur aux anges. Lui qui, selon l'économie de son incarnation, était déclaré par le Psalmiste inférieur aux anges : « Vous

[343] II Corinthiens XII, 7.

l'avez rendu, pour un peu de temps, inférieur aux anges »[344] et il fait voir que les paroles qu'il a dites au commencement contenaient la démonstration de cette vérité que les anges étaient soumis au Christ.

21

« Où est donc votre bonheur ? Car je vous rends ce témoignage que, s'il eût été possible, vous vous seriez arraché les yeux et vous me les auriez donnés. Je suis donc devenu votre ennemi en vous disant la vérité ? »[345]

Bienheureux est celui qui marche dans la voie des vertus, mais à la condition de parvenir jusqu'aux vertus. Il ne vous sert de rien de vous retirer des vices, si vous n'embrassez toute vertu, car, dans les bonnes résolutions, ce ne sont pas tant les commencements qui sont dignes de louanges, c'est la fin.

Voyez dans la vigne, il y a bien des degrés jusqu'au moment où le raisin est jeté dans le pressoir. Il faut d'abord que la vigne bourgeonne dans les pampres, qu'elle promette l'espérance dans les fleurs et qu'ensuite la fleur étant tombée, la forme de la grappe future s'ébauche et que le raisin grossis-

[344] Psaume VIII, 6.
[345] Galates IV, 15 et 16.

sant peu à peu, arrivé à sa maturité, on le jette sous le pressoir, pour en exprimer un vin délicieux.

Il en est ainsi pour l'enseignement de la doctrine. Il y a plusieurs degrés de béatitude.

Il faut tout d'abord entendre la parole de Dieu. Puis, que cette parole conçoive, que ce fruit se développe dans le sein de l'âme et parvienne jusqu'à l'enfantement.

Après avoir enfanté, il faut allaiter le nouveau-né et, en passant par le premier âge, l'enfance, l'adolescence, la jeunesse, le conduire jusqu'à l'homme parfait. Or, comme chacun de ces degrés, ainsi que nous l'avons dit, a, selon son avancement, divers degrés de béatitude, si la fin, pour ainsi dire, si la dernière main vient à manquer à l'ouvrage, tout le travail est rendu inutile et l'on pourra dire : « Où est votre bonheur ? »

En fait, leur dit-il, bien qu'au temps où vous avez reçu l'Évangile dans la faiblesse de la chair, je vous proclamais bienheureux, en voyant la ferveur de vos commencements. Cependant, comme je vois que le faîte n'a pas encore couronné l'édifice et que les fondements mêmes ne sont pas encore jetés, je suis forcé de dire : « Où est donc votre bonheur que je reconnaissais en vous et dont je me plaisais à vous louer ? » Car, je l'avoue, en toute vérité, lorsque je vous annonçais une doctrine si humble au milieu des persécutions dont j'étais assailli,

vous m'aimiez à ce point, que s'il avait été possible (il faut prendre ces paroles comme une hyperbole), vous vous seriez arraché les yeux et vous me les auriez donnés, afin qu'à l'aide de tous vos yeux, je pusse voir avec plus de clarté. Vous désiriez devenir aveugles par l'ineffable charité que vous aviez pour moi. Vous vouliez que la lumière de l'Évangile se levât avec plus de clarté dans mon cœur et que ces avantages me fussent acquis à votre détriment et cela dans ce temps où, vous considérant comme de petits enfants encore au sein de leur mère ou bien je vous annonçais une doctrine humble et simple, à cause de l'infirmité de votre chair ou bien je ne vous paraissais point digne de foi, à cause des outrages dont j'étais l'objet dans la chair. Mais maintenant que je vous ai retirés des éléments, des syllabes et de la lecture propre aux enfants, pour vous élever à une doctrine plus haute, afin que vous teniez vous-mêmes les livres dans vos mains, afin' que vous appreniez des paroles pleines d'érudition et d'intelligence, vous vous récalcitrez, vous vous irritez, c'est un fardeau pour vous que la doctrine parfaite et vos sentiments sont tellement changés que, après m'avoir reçu comme un ange, comme le Christ, après m'avoir voulu donner vos yeux, vous me regardez comme votre ennemi, parce que je vous annonce la vérité pleine et entière.

Il termine élégamment sa proposition, en disant : « Je suis donc devenu votre ennemi en vous disant la vérité ? » leur montrant ainsi que les commencements de sa prédication avaient été moins la vérité que l'ombre et l'image de la vérité.

Nous trouvons une maxime semblable dans cette pensée d'un poète célèbre parmi les Romains : « La complaisance enfante les amis et la vérité enfante la haine »[346].

Mais, voyez comme l'Apôtre est supérieur au poète. En effet l'Apôtre adapte cette vérité à ceux qu'il avait appelé des insensés et des petits enfants et la rend spéciale pour eux, en l'adressant directement et personnellement aux Galates.

Le poète, au contraire, en énonçant une proposition générale qu'il déclare appliquer à tous les hommes, a commis une grave erreur, car cette complaisance qu'il représente comme nous conciliant des amis, si elle supprime la vérité n'est plus de la complaisance, mais de l'adulation, de la flatterie et il est évident qu'on devrait bien plutôt l'appeler une inimitié secrète qu'une véritable amitié.

Considérons encore que, aujourd'hui, même lorsque nous adressant à des petits enfants qui se nourrissent de lait, à ceux dans les cœurs desquels Jésus-Christ ne s'est jamais développé et n'a jamais crû eu âge, en sagesse et en grâce aux yeux de

[346] Térence. *L'Andrienne*. I, 1.

Dieu et des hommes, nous leur expliquons le sens littéral des Écritures, ils nous comblent d'éloges, de témoignages d'estime et d'admiration.

Mais, dès que nous commençons à les exciter à s'élever à des choses plus grandes, de nos panégyristes, ils deviennent nos ennemis. Ils aiment mieux suivre les Juifs plutôt que les apôtres, qui s'éloignant de la doctrine et des traditions des Pharisiens, se sont approchés de Jésus-Christ qui est le propitiatoire et la perfection de la loi.

Ils ne daignent pas recevoir la parole divine, qui ordonne aux docteurs de l'Église de monter à des vérités plus élevées, de donner à leur voix toute sa force, sans craindre le vacarme des enfants qui font retentir les airs de leurs cris, alors que Dieu leur dit : « Montez sur le sommet de la montagne, vous qui évangélisez Sion, élevez la voix, vous qui évangélisez Jérusalem, élevez la voix, ne craignez pas »[347].

22

« Ils vous montrent un attachement qui n'est pas bon, car ils veulent vous éloigner de nous, afin que vous vous attachiez à eux. Du reste, attachez-vous au bien pour le bien en tout

[347] Isaïe XL, 9.

temps et non pas seulement lorsque je suis présent parmi vous »[348].

Ceux-là montrent un attachement louable, qui désirent ressembler à ceux qu'ils voient comblés de grâces, de dons, de vertus et qui s'efforcent d'imiter la foi, la vie et les œuvres qui les ont rendus recommandables afin de pouvoir obtenir eux-mêmes les dons qui sont dignes d'une émulation louable.

C'est de ces dons que l'Apôtre dit : « Désirez les dons spirituels, mais surtout le don de prophétie »[349]. Et, un peu plus loin : « Puisque vous souhaitez avec tant d'ardeur les dons spirituels, désirez en être remplis pour l'édification de l'Église »[350]. Et encore : « Pour conclure donc, mes frères, désirez surtout le don do prophétie et n'empêchez pas l'usage du don des langues »[351].

Ceux-là au contraire, font preuve d'une mauvaise émulation qui désirent beaucoup moins devenir meilleurs en imitant ceux qui sont dignes de cette émulation, que de les rendre plus mauvais eux-mêmes et de les faire revenir en arrière par une émulation coupable.

[348] Galates IV, 17 et 18.
[349] I Corinthiens XIV, 1.
[350] I Corinthiens XIV, 12.
[351] I Corinthiens XIV, 39.

Que par exemple on dise : Un tel est chrétien. Il lit Moise et les prophètes. Il sait que tout ce qui a précédé pour ce peuple était des ombres et des images et que « ces choses ont été écrites pour nous qui nous trouvons à la fin des temps »[352]. La circoncision véritable n'est point pour lui la circoncision extérieure, mais la circoncision des oreilles et du cœur. Il est ressuscité avec Jésus-Christ. Il cherche les choses qui sont en haut. Il est délivré de ce fardeau, de cette servitude de la loi qui fait retentir cette défense : Ne touchez point, ne goûtez point, ne vous souillez point[353].

Quelqu'un cherche à persuader à ce chrétien par les paroles de l'Écriture, d'entendre ce qui est écrit non dans un sens figuré, mais selon la lettre qui tue, de devenir Juif en public plutôt qu'intérieurement, il a pour lui une émulation mauvaise. Il se hâte do l'entraîner précipitamment en arrière, alors qu'il marchait vers la perfection et cela afin qu'il s'attache à lui qui tourne le dos au but ou, s'il ne va jusque-là, il ne le fait pas aller beaucoup en avant.

L'Apôtre parle ici aux Galates que les partisans de la loi avaient entraînés à les imiter, alors qu'ils auraient dû bien plutôt imiter eux-mêmes les Galates. Comme il est naturel que de

[352] I Corinthiens 10: 11.
[353] Colossiens III, 6.

petit on devienne grand et non pas qu'on devienne petit de grand qu'on était, il leur dit : « Attachez-vous au bien pour le bien ». C'est-à-dire, n'imitez pas les partisans des observances judaïques, mais imitez, bien plutôt, ce qui est bon. Celui qui cherche à imiter l'état de fortune, de puissance, la dignité de quelqu'un, imite beaucoup plus ce qu'il devrait fuir, que ce qui est bien. Vous, au contraire, attachez-vous au bien pour le bien, cherchant les choses spirituelles plutôt que celles de la terre. Alors plutôt qu'ils ne vous regardent comme des Juifs, vous leur enseignerez que vous êtes chrétiens. Or, pratiquez cela toujours, afin que cette marche persévérante vous fasse parvenir à la fin de vos bonnes œuvres. Vous vous attachiez autrefois au bien pour le bien, lorsque j'étais avec vous, mais lorsque je vous eus quittés, vous avez perdu tout ce que je vous avais donné et de cette rade sûre, de ce port tranquille, vous avez été entraînés de nouveau en pleine mer par le mouvement des flots.

Il n'est point étonnant que, après le départ de l'Apôtre, ce « vase d'élection »[354] par lequel parlait le Seigneur Jésus-Christ lui-même, les Galates aient changé de sentiment, puisque nous voyons maintenant les mêmes changements se produire dans les Églises.

[354] Actes IX, 15.

En effet, dans une Église, un docteur renommé, par son éloquence et sa vie exemplaire excite comme par certains aiguillons à la pratique des vertus chrétiennes, nous voyons aussitôt le peuple plein d'ardeur et d'une sainte activité s'empresser de pratiquer l'aumône, la chasteté, le soin des pauvres, des sépultures et d'autres œuvres semblables. Mais, à peine est-il parti, la langueur succède peu à peu, le défaut de nourriture affaiblit ce peuple, il devient pâle, s'affaiblit et la mort vient frapper tout ce qui était auparavant plein de vigueur.

Puis donc que « la moisson est abondante, mais que les ouvriers sont peu nombreux, prions le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers »[355] pour moissonner les épis du peuple chrétien qui sont debout dans les Églises, pleins du froment si désiré, pour que le moissonneur, dis-je, le recueille, le porte dans les greniers, afin qu'il ne soit pas exposé à une perte certaine.

Voilà ce que j'avais à dire de ce zèle et de cette émulation mauvaise dont il est dit ailleurs : « Ne soyez pas envieux des méchants »[356]. Et ici : « Ils vous montrent un attachement qui n'est pas bon ».

[355] Matthieu IX, 37 et 38.
[356] Psaume XXXVI, 1

Nous trouvons encore une autre émulation jalouse que les fils de Jacob ont nourrie contre leur frère Joseph[357]. Et Marie et Aaron contre Moïse, l'ami du Seigneur[358]. Car ni les uns ni les autres n'obéissaient en cela au désir d'être meilleurs que Joseph et Moïse. Ils s'attristaient simplement de les voir meilleurs qu'eux.

Cette émulation est voisine de l'envie. Il serait long de citer tous les genres d'émulation bonne ou mauvaise que renferme le trésor des Écritures.

C'était une bonne émulation que celle de Phinéès[359], d'Élie[360], de Mattathias[361] et de l'apôtre Jude, (non le traître) qui, à cause même de ce zèle remarquable pour la vertu, reçut le nom de Zélote[362].

Celle, au contraire, de Caïn contre son frère[363] et d'autres contre leur prochain étaient mauvaises. Il en est de même de la jalousie de l'homme dont il est écrit : « Si l'esprit de jalousie transporte cet homme »[364]. A moins que cette espèce de zèle ne

[357] Cf. Genèse XXXVII.
[358] Cf. Nombres XII.
[359] Cf. Nombres XXV, 1-11.
[360] Cf. I Rois, XIX.
[361] Cf. I Macchabées II.
[362] Cf. Actes I.
[363] Cf. Genèse IV.
[364] Nombres V.

tienne le milieu sans être bon ni mauvais, mais ce zèle qui tient le milieu s'appelle plutôt zélotypie.

Voici une autre interprétation : Ceux des fidèles qui étaient circoncis, voyant les Galates, Gentils d'origine remplis des dons de l'Esprit-Saint, tandis qu'eux-mêmes n'avaient ni le don des langues, ni le don des guérisons, ni la grâce de la prophétie, voulaient sous la pression de cette émulation les charger des fardeaux de la loi, afin de les rendre semblables à eux.

23

« Mes petits enfants, pour lesquels je sens de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que le Christ soit formé on vous »[365].

Avec quelles difficultés et au prix de quelles douleurs l'enfant sort du sein maternel c'est ce que nous apprend la première malédiction : « Vous enfanterez dans la douleur »[366].

Saint Paul, voulant donc montrer la sollicitude des maîtres pour leurs disciples, quels sentiments ils éprouvent dans la crainte de voir ces chers disciples quitter les voies du salut, leur dit : « Mes petits enfants, pour lesquels je sens de nouveau les douleurs de l'enfantement ».

[365] Galates IV, 19.
[366] Genèse III, 16.

Celui qui, dans un autre endroit, parlait comme un père, disait : « Car, lors même que vous auriez dix mille maîtres en Jésus-Christ, vous n'avez pas néanmoins plusieurs pères »[367], quitte le langage du père pour leur parler comme une mère en Jésus-Christ, afin de leur faire reconnaître en lui les angoisses de l'un et de l'autre et toute la tendresse d'un père et d'une mère pour eux.

Moïse tenait un langage à peu près semblable en parlant de son peuple : « Est-ce moi qui ai conçu dans mon sein toute cette multitude »[368] ?

Quel est celui d'entre nous, à votre avis, qui soit aussi inquiet du salut de ses disciples, qu'il soit tourmenté de vives douleurs, non pendant quelques heures ou tout au plus deux ou trois jours, mais tout le temps de sa vie, jusqu'à ce que le Christ soit formé en eux ?

Cet exemple choisi par l'Apôtre d'une femme enceinte qui conçoit et forme en elle le germe qu'elle a reçu, doit être médité avec soin, si nous voulons comprendre ce qui est dit ici. Ce n'est pas de la honte, c'est du respect que nous devons avoir pour la nature.

[367] I Corinthiens IV, 15.
[368] Nombres XI, 12

Ainsi donc, le germe a d'abord été informe dans le sein de la femme pour qu'il s'attache comme par une substance agglutinante aux sillons et au sol où il est déposé. C'est au souvenir de ce commencement de son être que le prophète disait : « Vos yeux m'ont vu lorsque j'étais encore informe »[369].

Puis, pendant neuf mois, au moyen du sang retenu dans le sein de la femme, il s'organise, se nourrit, prend un corps et une forme et, après avoir palpité dans le sein maternel, il est mis au jour au temps marque. Sa naissance est entourée des plus grandes difficultés et celles dont il faut triompher pour le nourrir et le préserver de la mort ne sont pas moins grandes.

Ainsi, lorsque la semence de la parole du Christ tombe dans l'âme de celui qui l'écoute, elle croît et se développe par degrés et pour passer beaucoup de choses sous silence, (car nous pouvons facilement appliquer la description matérielle au sens spirituel), elle est en danger tant que celui qui a conçu n'a pas enfanté.

Mais sa naissance ne met pas un terme aux soins intelligents. Ici commence un'autre travail, cette enfance se nourrit de lait, il faut par des aliments choisis et une sollicitude de tous

[369] Psaume CXXXVIII, 16.

les jours la conduire jusqu'à à « l'état d'homme fait, à la mesure de la stature parfaite du Christ »[370].

Dans l'union des époux, souvent c'est la semence de l'homme qui met un obstacle à la procréation des enfants. Quelquefois, la stérilité de la femme la rend impropre à la recevoir. Souvent encore, l'impuissance est commune au mari comme à la femme, ou au contraire, tous deux sont doués de la faculté génératrice.

Il en est de même pour ceux qui sèment la parole de Dieu. Et voici les quatre effets qui peuvent se produire : le docteur remplit son office, mais l'auditeur est stérile ; ou bien l'auditeur a une bonne nature, mais par l'inhabileté du docteur, la semence de la parole meurt ; ou bien encore le disciple a aussi peu de sens que celui qui l'enseigne et il est rare qu'il y ait parfait accord entre l'un et l'autre, c'est-à-dire que le maître proportionne son enseignement à la capacité de son disciple, ou que l'un soit aussi capable de recevoir que l'autre de donner.

Mais maintenant, nous sommes tous jugés, nous ne savons quel est le psaume, la partie de la prophétie, le chapitre de la loi dont il s'agit et avec une facilité extraordinaire de parole, nous interprétons audacieusement ce que nous ne comprenons en aucune manière.

[370] Éphésiens IV, 13.

Or, n'est pas à nous qu'il appartient de former Jésus-Christ dans le cœur du peuple, de manière que chacun, retournant on sa demeure, emporte avec lui la semence de la parole de Dieu et qu'après l'avoir conçue, il puisse dire avec le prophète : « Seigneur, sous l'impression de votre crainte nous avons conçu et enfanté. Nous avons mis au jour des enfants de salut sur la terre »[371].

De tels docteurs deviennent des apôtres et méritent d'entendre ces paroles : « Celui qui fera la volonté de mon Père est mon frère, ma sœur et ma mère »[372], paroles où la différence des fruits est marquée par des noms différents.

Le Christ est encore formé dans le corps des croyants, lorsque tous les mystères leur sont révélés et que toute obscurité se change en lumière éclatante.

Il faut encore remarquer que celui qui cesse, en quelque sorte, d'être homme par le péché, est conçu par celui qui l'enseigne au moyen do la pénitence et qu'il obtient, ainsi, la promesse que le Christ sera de nouveau formé en lui.

Cette explication est à l'adresse des Novatiens, qui n'admettent pas que ceux qui ont été brisés par le péché puissent jamais se reformer.

---

[371] Isaïe XXVI, 17 et 18
[372] Matthieu XII, 50.

24

« Je voudrais être maintenant près do vous et changer mon langage, car je suis dans l'embarras à cause de vous »[373].

La divine Écriture édifie même à simple lecture, mais elle est bien plus utile lorsque la voix prend la place des lettres et que celui qui enseignait par uns épître instruit lui-même en personne ceux qui l'écoutent. Une voix vivante a une grande force, une voix qui sort avec éclat de la bouche de son auteur, une voix qui sort distincte et accentuée avec cette animation qui a présidé à sa formation dans le cœur de l'homme.

L'Apôtre donc, convaincu qu'une force plus grande s'attache au discours prononcé devant des auditeurs, désire que la voix qu'il fait entendre dans son épître, voix comprise dans des lettres, se change en parole vivante et animée et comme chose plus utile à ceux que l'erreur avait dépravés, de les amener de vive voix à la vérité.

II exprime ce désir parce qu'il était dans l'embarras à cause d'eux, ce qui est dit avec plus de clarté dans le texte grec.

En effet, le mot *ἀποροῦμαι* ne signifie pas précisément confusion, que les grecs expriment par *αισχύνη* ou *σύγχυσις*, qui signifie indigence, besoin.

[373] Galates IV, 20.

Voici donc le sens : « Je voudrais être maintenant près de vous et m'exprimer de vive voix devant vous, parce que je suis dans le besoin à cause de vous. Je n'ai point recueilli parmi vous les fruits que les docteurs recueillent ordinairement de leurs disciples. C'est en pure perte que j'ai jeté dans vos âmes la semence de la doctrine, puisque je souffre la pauvreté au milieu de vous, tellement que je puis m'écrier avec Jérémie : « Je n'ai été utile on rien et nul ne m'a été utile ».

On peut encore donner une autre explication : L'apôtre saint Paul, qui s'était fait Juif avec les Juifs « pour gagner les Juifs » et avec ceux qui étaient sous la loi comme s'il eût été encore sous la loi, qui s'était rendu faible avec les faibles pour gagner les faibles[374], suivant la condition de ceux qu'il désirait sauver, changeait sa voix et, comme les acteurs ___ car il était devenu « un spectacle au monde, aux anges et aux hommes »[375] ___, changeait de costume et d'accent. Ce n'est pas qu'il fût ce qu'il semblait être, mais il prenait le rôle qui devait être le plus utile aux autres.

Il voit que les Galates ont besoin d'une autre doctrine, qu'ils doivent être sauvés par une autre voie que celle qu'ils ont suivie pour passer de la gentilité à la foi de Jésus-Christ et il est

[374] I Corinthiens IX, 20-22.
[375] I Corinthiens IV, 9.

forcé de dire : « Je voudrais être maintenant près de vous et changer mon langage parce que je suis dans l'embarras à votre égard. Je vois que je ne suis d'aucune utilité, si je tiens le même langage que précédemment et dans l'ignorance où je suis de ce que je dois faire, je suis tiré en divers sens, je suis dans l'angoisse, déchiré et mis en lambeaux.

Lorsque les médecins voient que le premier remède que la science médicale leur a fait choisir a perdu sa force, ils ont recours à un autre et ils expérimentent quel est le plus efficace jusqu'à ce qu'ils arrivent à la guérison. Ainsi, le mal qui n'a pu être guéri par un cataplasme émollient cède à l'application d'un caustique plus mordant et à un remède plus énergique.

Telle est ma situation, je suis embarrassé à cause de vous. Dans l'ignorance où je me trouve, je suis tiré de côté et d'autre. Je voudrais vous dire de vive voix ce que j'ai écrit dans ma lettre, pour vous reprendre avec plus de sévérité, parce qu'une lettre ne peut exprimer le ton du reproche, elle ne peut rendre l'accent de la colère et faire ressortir par des points la douleur intime du cœur.

On peut encore donner cette explication plus simple : je me suis servi à votre égard, il n'y a qu'un instant, d'un langage doux et modéré, en vous disant : « Mes frères, je vous supplie » et encore : « Mes petits enfants pour qui je sens de nouveau les

douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous ». Mais maintenant, tout plein de douceur et de tendresse que je suis pour vous. Moi qui vous ai parlé comme un père sous l'impulsion de la charité qui ne me permet pas de voir mes enfants périr victimes d'erreurs continuelles, je voudrais être présent au milieu de vous, si je n'étais enchaîné de ces liens pour la foi et remplacer cette voix affectueuse par le ton sévère du reproche. Et ne m'accusez pas de légèreté, si au ton affectueux succède si vite l'accent de l'indignation. Je suis poussé tantôt par la charité, tantôt par la douleur à parler sous l'impression d'affections si différentes. Je ne sais quelles paroles doivent sortir les premières de ma bouche, je ne sais quel remède je dois employer pour vous guérir, parce que je suis dans l'angoisse à cause de vous.

25

« Dites-moi, vous qui voulez être sous la loi, n'avez-vous pas lu la loi ? »[376]

Remarquez que ce que l'Apôtre appelle ici la loi est le livre historique de la Genèse qui n'indique ni ce qu'il faut faire, ni ce qu'il faut éviter. Saint Paul donne ici le nom de loi au récit de tout ce qui concerne Abraham, ses épouses et ses enfants.

[376] Galates IV, 21.

Nous voyons, dans d'autres endroits, que les livres des prophètes sont aussi désignés sous le nom de loi.

Celui-là donc écoute la loi, qui ne l'examine pas superficiellement, mais pénètre dans ses profondeurs. Mais ce n'est pas écouter la loi que de n'en voir que l'écorce extérieure comme faisaient les Galates.

26

« Car il est écrit qu'Abraham eut deux fils : l'un de l'esclave et l'autre de la femme libre. Mais celui qui naquit de l'esclave, naquit selon la chair et celui qui naquit de la femme libre, naquit en vertu de la promesse »[377].

Il est on ne peut plus difficile de démontrer qu'Isaac seul, qui est né de Sara, a été engendré en vertu de la promesse, à l'exclusion d'Ismaël qui est né de l'égyptienne Agar, esclave d'Abraham.

En effet, l'Écriture rapporte que, lorsqu'Agar, enceinte d'Ismaël, s'enfuit devant les mauvais traitements de Sara et qu'un ange vint la trouver dans le désert, pour l'engager à s'humilier sous la main de sa maîtresse, ce même ange lui tint ce langage : « Je multiplierai ta postérité et elle sera innom-

[377] Galates IV, 22 et 23.

brable »[378]. Et il ajouta ensuite, en parlant d'Ismaël (et personne ne se refusera à voir ici une parole de promesse) : « Il sera un homme farouche, sa main sera contre tous et la main de tous contre lui et il plantera ses tentes à l'encontre de tous ses frères »[379].

Mais on peut répondre que la promesse faite par l'Ange a moins d'autorité que la promesse de Dieu lui-même. De même qu'une étoile perd son éclat aux premiers rayons du soleil levé, ainsi, en présence des promesses de Dieu, les paroles de l'Ange s'obscurcissent, s'évanouissent et sont comptées pour rien.

Cette réponse paraît avoir quelque poids, mais elle est aussitôt détruite par l'autorité de l'Écriture. En effet, il est écrit : « Et Abraham dit à Dieu : qu'il vous plaise qu'Ismaël vive devant vous. Et Dieu lui répondit : Sara ta femme t'enfantera un fils et tu l'appelleras Isaac et je ferai avec lui un pacte qui sera une alliance éternelle et avec sa postérité après lui. Et je t'ai aussi exaucé pour Ismaël. Voilà que je le bénirai et je le ferai croître et multiplier. Il engendrera douze chefs et je l'établirai sur un grand peuple. Mais je confirmerai mon alliance avec

[378] Genèse, XVI. 10.
[379] Genèse, XVI. 12.

Isaac que Sara t'enfantera en l'année qui va venir à cette époque »[380].

Il est évident d'après ces paroles, qu'aux termes dont Dieu se sert, Ismaël est engendré en vertu de la promesse. Mais cette difficulté se résoud, en disant que la promesse s'accomplit, proprement, par l'alliance que Dieu établit et qu'autre chose est de bénir, de faire croître, de multiplier, comme il est dit d'Ismaël, autre chose est de constituer héritier par testament, ce qui se fait pour Isaac.

« Je ferai avec lui un pacte qui sera une alliance éternelle et avec sa postérité après lui ». Et, dans la suite : « Mais je confirmerai mon alliance avec Isaac, que Sara t'enfantera ».

Et de même qu'il y a une différence entre les dons et les biens de celui qui donne, entre les legs et l'héritage lui-même, (car nous lisons qu'Abraham a fait des dons aux enfants de ses concubines, mais qu'il a laissé au fils de Sara l'héritage de tous ses biens), ainsi, comme nous l'avons dit, il y a une différence entre une bénédiction, des legs particuliers et une alliance.

On peut encore dire d'Ismaël lorsqu'il fut conçu que c'est un ange ou Dieu qui adressa la parole à sa mère.

Voilà ce que nous pouvons dire en égard à la faiblesse de notre esprit. Si quelqu'un peut trouver une solution plus satis-

[380] Genèse XVII, 18-21.

faisante à cette question : comment Ismaël, qui est né d'une esclave, n'est point fils de la promesse, mais Isaac seul, qui est né d'une mère libre, nous devons l'écouter de préférence.

« Et si vous avez un autre sentiment, c'est Dieu qui vous le révélera »[381], dit l'Apôtre.

Il nous faut maintenant nous élever plus haut en peu de mots et dire que chacun de nous, tant qu'il n'est instruit que par les paroles des Écritures entendues dans leur sens le plus simple n'est point l'enfant de la promesse.

Mais quand il s'élève à un sens plus sublime et qu'il comprend « que la loi est spirituelle »[382], alors il est engendré en vertu de la promesse et pour parler plus clairement, tous les jours, ceux qui font les œuvres d'Abraham, seuls deviennent enfants d'Abraham. Mais pour ceux qui ont encore l'esprit de servitude et se conduisent par la crainte, ils sont engendrés de l'esclave égyptienne, tandis que ceux qui ont reçu l'esprit d'adoption, sont les enfants de Sara, la femme libre ; de cette liberté que nous tenons de Jésus-Christ.

Voici, en effet, ce que le Seigneur disait aux Juifs qui aimaient mieux rester les enfants de l'esclave : « Si vous demeu-

[381] Philippiens III, 15.
[382] Romains VII,14.

rez dans ma parole, vous serez vraiment mes disciples et vous connaîtrez la vérité et la vérité vous affranchira »[383].

Et les Juifs, ignorant le sens caché de ces paroles, lui dirent : « Nous sommes la race d'Abraham et jamais nous ne fûmes les esclaves de personne : comment dites-vous : Vous serez libres ? Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous dis, quiconque commet le péché est esclave du péché. Or, l'esclave ne demeure pas toujours dans la maison, mais le fils y demeure toujours »[384].

Si nous sommes les esclaves du péché, nous avons été engendrés par l'égyptienne Agar. Si le péché ne règne pas dans notre corps mortel, nous sommes vraiment les enfants de Dieu.

27

« Ces choses ont un sens allégorique »[385].

L'allégorie est, proprement, une figure grammaticale et nous apprenons enfants dans les classes en quoi l'allégorie diffère des autres figures. Elle a un sens tout autre que celui qui résulte des paroles.

Les ouvrages des orateurs et des poètes sont pleins d'allégories. Les divines Écritures elles-mêmes en renferment

[383] Jean VIII, 31 et 32
[384] Jean VIII, 33-35.
[385] Galates IV, 24.

un très grand nombre. L'apôtre saint Paul le comprenait. Lui qui n'était pas étranger aux lettres profanes et il emploie le mot de cette figure, en l'appelant allégorie comme ceux de sa nation, pour démontrer plus clairement par le vrai sens de ce passage, l'abus du mot grec.

Or, que Paul eût une connaissance au moins imparfaite des lettres profanes c'est ce que prouvent ces paroles : « Un d'entre eux, leur propre prophète a dit : Crétois, toujours menteurs, bêtes méchantes, ventres paresseux »[386].

Ce vers hexamètre est du poète Épiménide et cité par Platon et les autres écrivains de l'antiquité.

En parlant à Athènes devant l'aréopage, le même Apôtre ajoute : « Comme quelques-uns de vos poètes ont dit : Nous sommes de sa race »[387]. Cet hémistiche se trouve dans le poète Aratus, qui a écrit sur le ciel et les étoiles.

Il en est de même de cette citation : « Les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs »[388], vers iambique trimètre d'une des comédies de Ménandre.

De ces témoignages et d'autres, il est évident que saint Paul n'ignorait pas les lettres profanes et qu'il donne ici le nom

[386] Tite 1, 14
[387] Actes XVII, 28
[388] I Corinthiens XV, 33.

d'allégorie, à ce qu'il appelle, ailleurs, le sens spirituel, comme, dans ce passage : « Nous savons que la loi est spirituelle »[389], au lieu do dire qu'elle est une allégorie ou une figure allégorique. Et, dans un autre endroit : « Ils ont tous mangé la même viande mystérieuse et ils ont bu le même breuvage mystérieux et ils buvaient de la pierre mystérieuse qui les suivait et cette pierre était Jésus-Christ »[390].

Que la manne dont il est ici question, que l'eau qui jaillit tout d'un coup, que la pierre elle-même qui suivait doivent être entendues dans un sens allégorique c'est ce dont personne ne doute. Je sais ce qu'on peut m'objecter, à l'encontre : « Mes frères, si quelqu'un est tombé, par surprise, en quelque péché, vous autres qui êtes spirituels, instruisez-le dans un esprit de douceur »[391]. Et, dans un autre endroit : « L'homme spirituel juge toutes choses et il n'est jugé par personne »[392], où le mot spirituel y est également pris dans un sens tout autre que ci-dessus. Or, nous appelons spirituel parce qu'il juge tout et n'est jugé par personne cet homme qui connaissant tous les mystères des saintes Écritures, les comprend dans un sens plus

[389] Romains VII, 14.
[390] I Corinthiens X, 3 et 4.
[391] Galates VI, 1.
[392] I Corinthiens II, 15.

relevé et qui voyait le Christ dans les livres divins, n'admet rien en eux des traditions judaïques,

28

« Car ces deux femmes sont les deux alliances, dont l'une, établie sur le mont de Sinaï et qui n'engendre que des esclaves, est figurée par Agar. Et Sinaï est une montagne d'Arabie, tenant à la Jérusalem d'ici-bas, qui est esclave avec ses enfants. Au lieu que la Jérusalem d'en haut est libre et c'est elle qui est notre mère »[393].

L'explication donnée ici par presque tous les interprètes est que l'esclave Agar représente la loi et le peuple juif et que Sara, qui est libre, figure l'Église formée et rassemblée des Gentils et qui est la mère des saints, au témoignage de saint Paul : « Qui est notre mère à tous ».

Longtemps elle fut sans enfants et elle demeura stérile avant que le Christ naquit d'une Vierge, alors qu'Isaac qui signifie le rire du monde, n'avait pas encore fait éclater sa joie sur son père choisi de Dieu, avec la voix des vérités sublimes, car Abraham, dans notre langue, signifie père choisi, avec éclat.

[393] Galates IV, 24-26.

Quant à Agar, dont le nom signifie *παροικία*, c'est-à-dire, séjour ou demeure ou voyage ou retard, elle engendre Ismaël, qui se contente d'entendre les commandements de Dieu, sans les accomplir, homme sauvage, sanguinaire, parcourant les déserts, ennemi de tous ses frères nés d'une mère libre, leur résistant ouvertement.

Et il n'est pas étonnant que l'ancien Testament __ qui a été établi et écrit sur le mont Sinaï, dans l'Arabie, lequel tient à la Jérusalem d'ici-bas __ ne soit pas éternel, car le séjour diffère de la possession perpétuelle et le mont Sinaï signifie tentation et Arabie, coucher.

Au contraire, la Jérusalem d'en haut qui est libre et la mère des saints, nous démontre que la Jérusalem de la terre est en bas et plongée dans une région basse et infime.

Il en est qui entendent les deux Testaments dans un autre sens. Pour eux, la divine Écriture, tant l'ancienne que la nouvelle, selon les sens différents qu'elle présente et l'explication de ceux qui la lisent, figure l'esclave ou la femme libre.

Ainsi, ceux qui sont encore esclaves de la lettre et qui ont l'esprit de crainte qui les asservit sont engendrés de l'égyptienne Agar. Ceux, au contraire, qui s'élèvent plus haut et veulent entendre ce qui est écrit dans un sens allégorique, sont les fils de Sara qui dans notre langue signifie *ἀρχουσα*, c'est-à-

dire princesse, au féminin. Et ils affirment qu'ils sont forcés de donner cette interprétation, parce qu'il serait injuste de dire que Moïse et tous les prophètes sont nés de l'esclave et les gentils quels qu'ils soient, de la femme libre.

Il vaut donc mieux que nous entendions les esclaves et les hommes libres, non seulement de ceux qui sont dans l'Église, tout en ayant égard, comme nous l'avons dit, à la diversité des sentiments, mais encore d'un seul et même homme. Tant qu'il s'attache au sens purement historique, il est le fils de l'esclave. Mais lorsque Jésus lui ouvrant les Écritures, son cœur s'embrase et qu'il reconnaît à la fraction du pain celui qu'il ne voyait pas auparavant[394], alors il est appelé le fils de Sara.

Marcion et Manichée n'ont point voulu effacer de leur exemplaire ce passage où l'Apôtre dit : « Ces choses ont été dites par allégorie »[395] et ce qui suit. Ils ont pensé que c'était une difficulté qu'ils nous laissaient, c'est-à-dire, que la loi doit être entendue dans un autre sens que celui où elle est écrite.

Mais, même en admettant, comme nous le saisons et comme saint Paul l'enseigne, qu'elle doive être entendue dans un sens allégorique, ce n'est pas d'après la volonté du lecteur ni par l'autorité de l'écrivain qu'elle a reçu ce sens et ils sont bri-

[394] Cf. Luc XXIV, 13-32.
[395] Galates IV, 24.

sés par ce témoignage qu'ils paraissent avoir conservé contre nous, c'est-à-dire, que Moïse serviteur du Dieu créateur, a écrit dans un sens spirituel et allégorique, comme l'enseigne leur apôtre qu'ils proclament le prédicateur d'un autre Christ et d'un Dieu meilleur.

29

« Car il est écrit : 'Réjouissez-vous stérile, qui n'enfantiez point. Poussez des cris de joie, vous qui ne deveniez point mère, parce que celle qui était délaissée a plus d'enfants que celle qui a un époux' »[396].

La Synagogue a eu pour époux la loi et, d'après la prophétie d'Anne, elle a été autrefois féconde en enfants[397]. Mais la stérilité a été le partage de l'Église, qui resta longtemps délaissée dans le désert, sans le Christ, qui devait être son époux et sans aucun de ces doux entretiens de l'époux avec son épouse.

Mais après que la Synagogue eut reçu dans ses mains l'acte de répudiation, qu'elle eut fait servir les ornements qu'elle avait reçus de son mari à orner une idole[398], alors son mari, voyant la première ceinture tombée en pourriture[399], s'en

[396] Isaïe LIV, 1 et Galates IV, 27.
[397] Cf. I Samuel II, 5.
[398] Cf. Ézéchiel XVI, 16-18.
[399] Cf. Ézéchiel XIII, 1-11.

fit une autre des gentils et la mit autour de ses reins et aussitôt qu'elle fut unie à son mari, elle conçut et enfanta.

Et le Seigneur s'écrie, dans Isaïe, par la bouche de son prophète : « Une nation tout entière vient de naître »[400], lorsque dans un seul jour, nous voyons dans les Actes des apôtres « trois mille »[401] et ensuite, « cinq mille » autres embrasser la foi[402].

Je ne crois pas nécessaire de m'étendre ici sur la multitude des chrétiens et sur le petit nombre des juifs, alors que l'étendard de la croix brille dans tout l'univers et qu'on voit à peine paraître dans les villes un juif tant soit peu notable.

30

« Nous sommes donc, mes frères, les enfants de la promesse figurés par Isaac »[403].

Que l'Apôtre et ceux qui lui sont semblables, soient comme Isaac enfants de la promesse, c'est ce que chacun comprend sans difficulté. Mais comme Origène expliquant ce passage, traduit ainsi ces paroles : Pour vous, mes frères, vous êtes les enfants de la promesse figurés par Isaac, on demande

[400] Isaïe LXVI, 8.
[401] Actes II, 41.
[402] Actes IV, 4.
[403] Galates IV, 28.

comment les Galates, qu'il avait traités d'insensés, à qui il reprochait de finir par la chair, après avoir commencé par l'esprit, sont appelés maintenant enfants de la promesse figurés par Isaac.

Nous répondons que l'Apôtre les appelle enfants de la promesse figurés par Isaac, parce qu'il ne désespère pas entièrement de leur salut et de leur retour à l'esprit dans lequel ils avaient commencé et qu'ils deviennent, ainsi, les enfants de la mère libre. Mais, s'ils persistent à finir par la chair, ils demeurent alors les fils de l'esclave.

31

« Et comme alors celui qui était né selon la chair persécutait celui qui était né selon l'esprit, il en ost de même encore aujourd'hui. Mais, que dit l'Écriture ? Chassez l'esclave et son fils, car le fils de esclave ne sera point héritier avec le fils de la femme libre. Or, mes frères, nous ne sommes point les enfants de l'esclave, mais de la femme libre »[404].

Et c'est Jésus-Christ qui nous a donné cette liberté.

Je ne pense pas que nous puissions trouver dans l'Écriture ce fait d'Ismaël persécutant Isaac. Nous lisons simplement que Sara, voyant le fils de l'égyptienne, qui était l'aîné,

[404] Galates IV, 29-31.

jouer avec Isaac, elle en fut indignée et dit à Abraham : « Chassez cette esclave et son fils, car le fils de l'esclave ne partagera pas l'héritage avec mon fils Isaac »[405].

Ainsi, un simple jeu d'enfants entre eux est une cause d'expulsion et de renvoi. Mais l'Apôtre, hébreu d'origine, instruit aux pieds du docteur Gamaliel, lui qui, dans une assemblée avait autrefois réprimé la fureur des Pharisiens contre le Seigneur, a compris, d'après ces paroles de Sara : « car le fils de l'esclave ne sera point héritier avec mon fils, » qu'il ne s'agissait pas ici d'un simple jeu.

Peut-être, en effet, Ismaël, qui était le plus âgé et qui avait été circoncis dans un âge où il pouvait comprendre et sentir ce qu'il avait souffert, s'attribuait-il le droit d'aînesse et l'Écriture traite de jeu cette dispute des deux enfants. Aussi, Sara, ne pouvant supporter cette prétention et indignée de voir que le fils de l'esclave s'attribuait, si jeune encore, les droits du premier-né, s'écria : « Chassez l'esclave avec son fils, car le fils de l'esclave ne partagera point l'héritage avec mon fils ».

Abraham, ayant trouvé dur que, non seulement Ismaël cessât d'être l'aîné, mais qu'il ne pût même recevoir une partie égale de l'héritage avec son plus jeune frère, (car les aînés ont toujours droit à une portion plus considérable), Dieu, qui vou-

[405] Genèse XXI, 10.

lait que la femme libre restât dans la maison et que l'esclave fût mise dehors, confirme les paroles de Sara et dit à Abraham : « Que cette parole sur l'enfant et sur la servante ne te paraisse pas dure et quelque chose que dise Sara, écoute sa voix, car c'est d'Isaac que ta postérité prendra son nom »[406].

De même donc que le frère aîné Ismaël persécutait alors son plus jeune frère Isaac encore à la mamelle, en s'arrogeant le privilège de la circoncision et les droits du premier-né, ainsi maintenant Israël selon la chair se soulève, s'enfle d'orgueil et se déclare contre son plus jeune frère : le peuple chrétien formé des gentils.

Considérons la conduite insensée des Juifs qui ont mis à mort le Seigneur, persécuté les prophètes et les apôtres et qui s'opposent à la volonté de Dieu et nous verrons, d'après le témoignage de l'histoire, que les chrétiens ont eu à souffrir de plus grandes persécutions de la part des Juifs, que de la part des Gentils.

Nous sommes étonnés de cette conduite des Juifs. Mais aujourd'hui, les chrétiens eux-mêmes, qui sont encore de petits enfants en Jésus-Christ et vivent d'une manière charnelle, persécutent ceux qui sont nés de l'eau et de l'esprit et qui, ressus-

[406] Genèse XXI, 12 et 13.

cités avec Jésus-Christ, cherchent non les choses de la terre, mais les choses du ciel.

Qu'ils fassent ce qu'ils veulent, qu'ils se joignent à Ismaël pour persécuter Isaac, ils seront chassés dehors avec leur mère l'esclave égyptienne et ils n'auront point de part à l'héritage qui sera donné à celui-là seul qui est le fils de la promesse.

Remarquez la justesse de cette expression : c'est celui qui est né selon la chair qui persécute celui qui est spirituel. Car jamais l'homme spirituel ne persécute l'homme charnel, mais il a pour lui les égards qu'on a pour un frère moins bien élevé, il sait qu'avec le temps il peut se corriger. Et s'il aperçoit le fils de l'égyptienne se mettre en colère, il se rappelle qu'ils sont les enfants d'un même père, qui a créé la lumière, les bœufs et le moucheron et que, « dans une grande maison il y a non seulement des vases d'or et d'argent, mais aussi des vases de bois et de terre »[407].

Disons donc avec l'apôtre saint Paul : « Nous ne sommes pas les fils de la servante, mais de la femme libre » et renouvelés, en Jésus-Christ, écoutons les paroles du Seigneur aux Juifs : « Si vous demeurez dans ma parole, vous connaîtrez sa vérité et la vérité vous délivrera »[408].

[407] II Timothée II, 20.
[408] Jean VII, 31 et 32

L'Apôtre était délivré par cette liberté lorsqu'il disait : « Étant libre à l'égard de tous »[409], « quiconque se livre au péché est esclave du péché »[410]. Il se savait libre de tous les vices, affranchi de toute concupiscence et de toute erreur, il se réjouissait donc avec raison dans cette liberté du Christ qui lui faisait dire : « Nous ne sommes pas les fils do la servante, mais de la femme libre ».

CHAPITRE V.

32

« Dans la liberté par laquelle le Christ nous a affranchis, tenez fermes et ne vous laissez pas mettre de nouveau sous le joug de la servitude »[411].

Nous voyons, par ces paroles, que celui qui est enchaîné sous le joug de la servitude ne peut se tenir ferme et aussi que celui qui a été gratifié par Jésus-Christ de la liberté reste sous le joug tant qu'il a l'esprit de servitude pour se conduire par la crainte et qu'il ne sait que les premiers éléments de la loi.

En leur disant : « Soyez fermes », l'Apôtre exhorte les Églises de Galatie à conserver leur foi ferme et immuable et à

[409] I Corinthiens IX, 14
[410] Jean VIII, 34.
[411] Galates V, 1.

demeurer droites, le pied appuyé sur le Sauveur. C'est ce que déclare le juste dans un autre endroit : « Il a établi mes pieds sur la Pierre »[412], au lieu de : « sur le Christ », afin de n'être plus emporté ça et là à tout vent de doctrine et entraîné dans une multitude d'erreurs[413].

Aussi, l'Apôtre fait-il cette recommandation à ceux qui sont debout : « Que celui qui veut être ferme, prenne garde de tomber »[414]. Et, dans un autre endroit : « Demeurez fermes, agissez avec virilité et fortifiez-vous »[415], afin qu'ils se tiennent unis à celui qu'Étienne, persévérant dans son martyre, vit debout à la droite du Père[416] et qui a dit à Moïse : « Pour vous, tenez-vous avec moi »[417].

Or, ce qu'il appelle le joug de la servitude c'est la loi qui est dure, difficile, pénible, qui consume jour et nuit ses observateurs par de rudes fatigues. C'était la pensée de saint Pierre lorsque nous l'entendons dire dans les Actes des apôtres : « Pourquoi tentez-vous Dieu, en imposant à nos frères un joug que nos pères ni nous n'avions pu porter ? »[418]

---

412 Psaume XXXIX, 3.
413 Cf. Éphésiens IV, 14.
414 I Corinthiens X, 12.
415 I Corinthiens XVI, 13.
416 Cf. Actes VII, 56.
417 Exode XXIV, 2.
418 Actes XV, 10.

En disant : « n'allez pas de nouveau, » saint Paul ne veut point parler du joug de la loi que les Galates auraient observée auparavant, mais du joug non moins accablant de l'idolâtrie qui pesait si lourdement sur le peuple égyptien et le précipita dans la mer rouge comme une masse de « plomb »[419].

C'est dans ce même sens qu'il leur avait dit précédemment : « Comment vous tournez-vous de nouveau vers ces éléments faibles et pauvres, auxquels vous voulez vous asservir de nouveau »[420].

En effet, les Galates, qui, à la prédication de Paul, avaient renoncé au culte des idoles et s'étaient élevés jusqu'à la grâce de l'Évangile, ne retournaient pas à la servitude de la loi judaïque qu'ils n'avaient jamais connue avant leur conversion. Mais, en voulant observer les temps, recevoir la circoncision charnelle, offrir des victimes matérielles, ils retournaient, en quelque sorte, au même culte dont ils avaient été les esclaves dans l'idolâtrie.

On dit, en effet, que les prêtres égyptiens, les Ismaélites et les Madianites, observent la circoncision. Quant à la coutume des Gentils d'observer les jours, les mois et les années,

[419] Exode XV, 10.
[420] Galates IV, 9.

mieux vaudrait pour nous l'ignorer, pour n'avoir jamais de jour de fête qui nous soit commun.

33

« Voici que moi Paul je vous dis, que si vous vous faites circoncire, le Christ ne vous servira de rien »[421].

Le Sauveur dit à ses disciples dans l'Évangile : « Celui qui vous écoute, m'écoute et celui qui vous méprise, me méprise »[422]. Et l'Apôtre l'atteste, lorsqu'il dit : « Je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui-vit en moi »[423]. Et, ailleurs : « Est-ce que vous voulez éprouver celui qui parle en moi, le Christ ? »[424]

Autant de preuves qui établissent clairement que, lorsque l'Apôtre dit : « Voici que moi Paul je vous dis », il faut recevoir ses paroles non comme les paroles de Paul, mais comme les paroles du Seigneur.

En effet, après avoir commencé par dire dans la première épître aux Corinthiens : « Pour ceux qui sont dans le mariage, ce n'est pas moi, mais le Seigneur »[425] et avoir ajouté presque aussitôt : « Quant aux autres, ce n'est pas le Seigneur, mais

[421] Galates V, 2.
[422] Luc X, 16
[423] Galates II 20.
[424] II Corinthiens XIII, 3
[425] I Corinthiens VII, 10.

c'est moi »[426], pour ne pas laisser avilir son autorité, il s'empresse de dire : « Je pensé avoir en moi l'Esprit de Dieu »[427].

L'Esprit et le Christ parlant ainsi par sa bouche, il n'avait plus à craindre le mépris, lorsque, à l'imitation des prophètes, il s'exprimait de la sorte : « Voici ce que dit le Seigneur tout-puissant ».

Mais ici, son langage a une portée plus haute : « Voici ce que moi Paul je vous dis : que si vous vous faites circoncire, le Christ ne vous servira de rien ». Surtout si on le rapproche du commencement de cette épître : « Paul, établi apôtre, non par des hommes, ni par l'autorité d'aucun homme, mais par Jésus-Christ »[428].

Ceux qui l'entendaient parler de la sorte devaient être beaucoup plus impressionnés par l'autorité de celui qui envoyait, que par l'autorité de celui qui était envoyé.

On fera peut-être ici cette objection : L'épître aux Romains renferme une proposition contraire à celle-ci, lorsque l'Apôtre dit : « La circoncision est utile, il est vrai, mais à la condition que vous observerez la loi »[429] et plus bas : « Qu'est-

[426] I Corinthiens VII, 12.
[427] I Corinthiens VII, 40.
[428] Galates I, 1.
[429] Romains II, 25.

ce donc que le Juif a de plus ? Ou, à quoi sert la circoncision ? Beaucoup de toute manière. Et d'abord, en ce que les oracles de Dieu leur ont été confiés »[430]. Puisque, en effet, le Christ ne sert de rien à ceux qui se font circoncire, comment la circoncision peut-elle être utile à ceux qui observent la loi ?

Voici la solution que nous donnons à cette objection : L'épître écrite aux Romains était adressée à ceux qui avaient embrassé la foi tant des Juifs que des Gentils. Or, saint Paul s'appliqua à ne blesser aucun des deux peuples et à leur conserver à chacun leur privilège, c'est-à-dire, à ce qu'ils ne fussent obligés, ni les Gentils à se faire circoncire, ni ceux qui étaient circoncis à renoncer à la circoncision.

Mais lorsqu'il écrit aux Galates, il emploie un autre raisonnement, car les chrétiens ne venaient pas ici du peuple circoncis, mais des Gentils. La circoncision ne pouvait donc être d'aucune utilité pour eux, qui après la grâce de l'Évangile retournaient aux éléments de la loi.

Nous lisons, à l'appui, dans le récit historique des Actes[431], que quelques-uns du peuple circoncis qui avaient embrassé la foi s'élevèrent dans l'assemblée, affirmant que les gentils convertis devaient recevoir la circoncision et garder la

[430] Romains III, 1 et 2
[431] Cf. Actes XV.

loi de Moïse, mais que les anciens qui étaient à Jérusalem, ainsi que les apôtres réunis avec eux, avaient décidé et réglé par lettre qu'on n'imposerait pas, aux Gentils convertis, le joug de la loi et ni aucune autre observance, si ce n'est de s'abstenir des victimes sacrifiées aux idoles, du sang et de la fornication. Ou bien, comme le portent quelques exemplaires, des chairs étouffées.

Et, afin qu'il ne restât aucun doute sur ce point, que la circoncision ne sert de rien et que ce n'est que par ménagement pour les Juifs convertis à la foi que, dans son épître aux Romains, il a tant soit peu tempéré l'expression de son sentiment et, dans son épître aux Corinthiens, il démontre clairement que ce n'est rien d'être circoncis ou d'être incirconcis, mais que l'essentiel est d'observer les commandements de Dieu[432].

Il est tellement vrai que la circoncision n'est rien que, au témoignage du prophète, elle n'a servi de rien à la maison d'Israël, si fière du privilège de la circoncision : « Toutes les nations sont incirconcises de chair, mais la maison d'Israël est

[432] I Corinthiens VII, 19

incirconcise de cœur »[433] et Melchisédech, qui était incirconcis n'a pas laissé de bénir Abraham, qui était circoncis[434].

En effet, ces paroles : « Si vous vous faites circoncire » signifient, dans la pensée de l'Apôtre : « Si vous êtes circoncis dans la chair ». C'est ce que, dans un autre endroit, saint Paul appelle non la circoncision, mais la mutilation. « Voyez ceux qui se mutilent, les faux circoncis. Car c'est nous qui sommes les vrais circoncis, nous qui servons Dieu en esprit et qui mettons notre gloire en Jésus-Christ, sans nous confier dans la chair »[435], dit-il.

Celui-là ne se confie pas dans la chair qui attend tout bien de Jésus-Christ, qui « ne sème point dans la chair », pour ne recueillir, de la chair, que la corruption, mais qui sème dans l'esprit, pour recueillir, « de l'esprit, la vie éternelle »[436].

Il faut creuser plus avant cette pensée de l'Apôtre : « Si vous vous faites circoncire, Jésus-Christ ne vous servira plus de rien ». Ce n'est pas seulement parce que la circoncision ne leur servira de rien à ceux qui se font circoncire, mais quand ils paraîtraient avoir toutes les vertus chrétiennes avant d'être

[433] Cf. Ézéchiel XLIV, 19.
[434] Cf. Genèse XIV, 18 et 19.
[435] Philippiens III, 2 et 3
[436] Galates VI, 8.

circoncis, ils perdent tout le fruit de ces vertus, s'ils se font circoncire après avoir cru en Jésus-Christ.

Quoi donc ? Est-ce que la circoncision n'a servi de rien à Timothée ?

Elle lui a servi beaucoup de toute manière, car il a été circoncis moins pour recueillir de la circoncision quelque avantage personnel que pour gagner les autres à Jésus-Christ. Il s'est fait Juif pour les Juifs, afin d'amener, par la circoncision qu'il avait reçue, les Juifs à Jésus-Christ[437].

La circoncision ne sert de rien, lorsqu'on espère tirer quelque utilité de la circoncision par elle-même.

34

« Je déclare encore à quiconque se fait circoncire, qu'il est obligé de garder la loi tout entière »[438].

Dieu, qui a fait un précepte de la circoncision, à Abraham d'abord et ensuite par Moïse dans la loi, n'a pas commandé seulement l'observation de la circoncision, mais de beaucoup d'autres préceptes, tels que les fêtes qu'il fallait célébrer à Jérusalem, les holocaustes des victimes chaque jour soir et matin, l'immolation de l'agneau dans un seul lieu, le repos de la

[437] Cf. I Corinthiens IX, 19-23.
[438] Galates V, 3.

terre, la septième année, la cinquantième année de rémission et d'autres que chaque lecteur pourra facilement trouver dans les Écritures.

Nous presserons ici Ebion et ses sectateurs qui prétendent, qui pensent qu'on doit encore circoncire ceux qui ont cru en Jésus-Christ après la prédication de l'Évangile et nous leur dirons qu'ils doivent observer la circoncision et tous les autres préceptes de la loi ou que, s'il est impossible de tout observer, de renoncer à la circoncision, qui a été mise de côté comme inutile, avec les autres cérémonies légales.

S'ils répondent qu'ils ns sont obligés à faire que ce qui est possible (car Dieu n'exige point de nous ce que nous ne pouvons faire, mais seulement ce qu'il nous est possible d'accomplir), nous leur dirons qu'il ne peut appartenir au même Dieu de vouloir que la loi soit observée et d'abandonner ceux qui observent la loi.

Ou, comment regarder comme coupables ceux qui le voulussent-ils, ne pourraient en accomplir tous les préceptes ?

Pour nous, nous suivons la loi spirituelle qui dit : « Vous ne lierez point la bouche du bœuf qui foule la moisson dans

l'aire »[439] et nous l'entendons comme l'Apôtre : « Est-ce que Dieu a souci des bœufs ? »[440].

Mais c'est pour nous qu'il fait cette recommandation et qu'il ordonne d'observer le sabbat choisi et délicieux[441]. Ce n'est point pour que notre bœuf, notre âne et de vils animaux prennent leurs ébats le jour du sabbat, mais dans l'intérêt des hommes et de ces animaux dont il est écrit : « Vous sauverez les hommes et les animaux »[442].

Les hommes sont ceux qui se conduisent selon la raison, les hommes spirituels ; les animaux, ceux qui sont d'un esprit plus lent et à qui les hommes spirituels enseignent à observer le sabbat du Seigneur.

Et, ce qui est dit plus haut : « Si vous vous faites circoncire, Jésus-Christ ne vous servira de rien » et ces autres paroles : « Je déclare encore à quiconque se fait circoncire, qu'il est obligé de garder la loi tout entière » ne sont nullement en opposition aux conséquences que nous déduisons ici, car ce ne sont pas ceux qui écoutent la loi, qui sont justifiés aux yeux de Dieu, mais ceux qui observent la loi.

---

[439] Deutéronome XXV, 4.
[440] I Timothée V, 18 et I Corinthiens IX 9.
[441] Isaïe LVIII, 13
[442] Psaume XXXV, 7

Et celui-là est observateur de la loi qui peut dire : « C'est nous qui sommes les vrais circoncis »[443] et « Le juif est celui qui l'est intérieurement » et encore : « Nous savons que la loi est spirituelle »[444].

Celui, au contraire, qui s'attache à la fausse circoncision et à la lettre qui tue[445], n'est point observateur de la loi, il en est bien plutôt l'ennemi, surtout après l'avènement du Sauveur, qui ôte le voile du cœur de ceux qui se convertissent à lui, afin que, contemplant à face découverte la gloire du Seigneur, nous soyons transformés de la vétusté de la lettre dans la nouveauté de l'esprit.

35

« Vous êtes étrangers au Christ, vous qui voulez être justifiés par la loi. Vous êtes déchus de la grâce »[446].

De même que « personne ne peut servir deux maîtres »[447], ainsi est-il difficile d'accomplir, à la fois, l'ombre et la vérité de la loi. L'ombre est dans la loi ancienne, jusqu'à ce que le jour brille et que les ombres disparaissent. La vérité est

[443] Philippiens III, 3.
[444] Romains VII, 14.
[445] Cf. II Corinthiens III, 6
[446] Galates V, 4.
[447] Matthieu VI, 24.

dans l'Évangile de Jésus-Christ, car « la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ »[448].

Celui-là donc perd la grâce de Jésus-Christ et l'Évangile auquel il était attaché qui s'imagine être justifié par l'observation d'un précepte quelconque de la loi et, en perdant la grâce, il est déchu de la foi en Jésus-Christ et il cesse de faire les œuvres du Christ, car, nous dit saint Paul, vous cessez d'agir pour Jésus-Christ.

Non pas comme le texte latin a mal traduit : « Vous êtes étrangers à Jésus-Christ », mais, dans un sens plus vrai, vous avez cessé d'opérer les œuvres de Jésus-Christ.

C'est-à-dire que ce qu'il avait ordonné spécialement de la circoncision, en disant : « Si vous vous faites circoncire, le Christ ne vous servira de rien », il l'applique maintenant a toute la loi en général, en disant que ceux qui croient pouvoir être justifiés par une observation de la loi, quelle qu'elle soit, ne font aucun progrès dans les œuvres de Jésus-Christ.

36

« Mais nous, c'est par l'esprit et en vertu de la foi, que nous espérons recevoir la justice »[449].

[448] Jean I, 17.
[449] Galates V, 5.

Il met ici l'esprit en opposition avec la lettre. Par cette espérance de la justice, il faut entendre le Christ, parce qu'il est lui-même la vérité, la patience, l'espérance, la justice, en un mot toutes les vertus et que nous attendons son second avènement, où il doit juger toutes choses et faire paraître non plus sa patience, mais sa justice, pour rendre « à chacun selon ses œuvres »[450].

C'est dans l'attente de sa présence divine que l'Apôtre et tous ceux qui lui sont semblables, disent : « Que votre règne arrive »[451], afin que, lorsque le Fils aura remis l'empire à Dieu le Père et qu'il lui sera lui-même assujetti, dans tous ceux qu'il lui a soumis, alors la tête sera soumise dans le corps et Dieu sera « tout en tous »[452].

En effet, celui qui est maintenant en partie et dans chaque individu, commencera alors à être « tout en tous ».

37

« Car en Jésus-Christ, ni la circoncision ni l'incirconcision ne servent à rien, mais la foi qui agit par la charité »[453].

[450] Romains II, 6.
[451] Matthieu VI, 10.
[452] I Corinthiens XV.
[453] Galates V, 6.

Pour ceux qui veulent vivre en Jésus-Christ, c'est un devoir de tendre vers les vertus et de fuir les vices. Mais il est des choses qui tiennent le milieu entre les vertus et les vices et qui ne sont ni à fuir, ni à désirer. Telles sont la circoncision et l'incirconcision et d'autres choses semblables.

La circoncision est utile, mais à la condition que vous observerez la loi. C'est sous ce rapport qu'elle a été utile à ceux qui ont vécu sous la loi. Non parce qu'ils avaient été circoncis, mais parce que les oracles de Dieu leur ont été confiés et que, les traduisant dans leurs œuvres, ils ne sont pas restés étrangers au salut.

Et nous ne devons pas nous laisser impressionner par l'exemple de Séphora, prenant une pierre aiguë pour circoncire son fils, arrêtant ainsi l'ange qui voulait étouffer son mari[454]. Ou bien par le récit différent que nous lisons dans l'hébreu.

En effet, ce n'est pas tant la circoncision en elle-même, que la circoncision considérée dans ceux qui sont dans le Christ Jésus que l'Apôtre déclare ne servir de rien, car depuis le temps que l'Évangile a répandu ses rayons dans tout l'univers, l'opération douloureuse de la circoncision est devenue inutile. Elle a eu sa valeur, comme toutes les autres observances légales, lorsque des bénédictions charnelles étaient

[454] Cf. Exode IV, 25..

promises à ceux qui observaient la loi. C'est-à-dire, que pour récompense de leur fidélité, ils seraient bénis dans leurs villes, bénis dans les champs, leurs greniers seraient remplis de moissons abondantes et ils seraient comblés d'une multitude d'autres biens contenus dans les promesses[455].

Pour nous, nous voulons être forts et vigoureux en Jésus-Christ, c'est-à-dire, dans la véritable circoncision et non dans la circoncision judaïque, car « le juif n'est pas celui qui l'est au dehors et la circoncision n'est pas celle qui se fait sur la chair, mais le juif est celui qui l'est intérieurement et la circoncision est celle du cœur, faite en esprit et non selon la lettre »[456].

La circoncision de la chair ne sert donc de rien en Jésus-Christ, mais la circoncision du cœur et des oreilles, qui nous délivre de cet opprobre reproché aux Juifs : « Voici que vos oreilles sont incirconcises et vous ne pouvez entendre »[457].

La circoncision des lèvres est utile. Cette circoncision que Moïse, dans un sentiment d'humilité, déclarait ne pas avoir encore, comme il est écrit dans l'hébreu : « Pour moi, mes lèvres sont incirconcises »[458].

[455] Cf. Deutéronome XXVIII, 2-14.
[456] Romains II, 28 et 29
[457] Jérémie VI, 10.
[458] Exode VI, 12.

La circoncision est d'une grande utilité dans les plaisirs de la chair, lorsque l'impureté est retranchée par la chasteté.

Donc, en Jésus-Christ, ni la circoncision ni l'incirconcision de la chair n'ont de valeur, parce qu'elles sont placées au milieu, c'est-à-dire, entre les vertus et les vices. Mais ce qui est vraiment utile, c'est la foi qui opère par la charité, afin qu'ainsi, la foi qui a été imputée à justice à Abraham soit approuvée de Dieu et que toute œuvre de foi soit faite dans la charité, puisque « toute la loi et les prophètes » sont renfermés dans la charité, car le Sauveur a déclaré que ces deux préceptes : « Vous aimerez votre Dieu et vous aimerez votre prochain »[459], contenaient la loi et les prophètes.

C'est ce qu'enseigne saint Paul dans un autre endroit : « En effet, vous ne commettrez point d'adultère, vous ne déroberez point, vous ne convoiterez point » et s'il est quelqu'autre commandement semblable, il est compris dans cette parole : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même »[460].

Si donc tout commandement se résume dans ce qui a été dit : « Vous aimerez le prochain comme vous-même » et que « la foi qui opère par la charité » a une grande valeur, il est

[459] Matthieu XXII, 37-40.
[460] Romains XIII, 9

manifeste que la foi agissante par la charité comprend éminemment l'universalité des commandements.

De même donc que, d'après l'apôtre saint Jacques, « la foi sans les œuvres est morte »[461], ainsi sans la foi, les œuvres, quelque bonnes qu'elles soient, sont regardées comme mortes.

Ceux donc qui ne croient point en Jésus-Christ et dont les mœurs sont irréprochables, ont-ils autre chose que des œuvres de vertu ?

Voulons-nous un exemple de « la foi qui opère par la charité », considérons celui que nous donne dans l'Évangile la femme pécheresse. Elle entre dans la maison du Pharisien où le Seigneur était à table, elle arrose ses pieds de ses larmes, elle les essuie avec ses cheveux, elle les oint avec des parfums et lorsque le Pharisien murmure de cette conduite, le Seigneur lui raconte la parabole des débiteurs qui devaient l'un cinquante, l'autre cinq cents deniers et il ajouta : « C'est pourquoi je vous le dis : beaucoup de péchés lui sont remis, parce quelle a beaucoup aimé ». Et se tournant vers cette femme elle-même, il lui dit : « Votre foi vous a sauvée, allez en paix »[462].

[461] Jacques II, 17.
[462] Luc VII, 37-50.

Il nous est ici clairement démontré que cette femme avait « la foi qui opère par la charité » et que cette foi a eu une très grande efficacité en Jésus-Christ.

Soit, me dira quelqu'un, l'Apôtre a parfaitement démontré que la circoncision ne servait de rien en Jésus-Christ, bien qu'il sût qu'elle avait eu, autrefois, son utilité. Est-ce qu'il existait quelque doute au sujet de l'incirconcision pour qu'il ajoutât : « ni l'incirconcision ? »

Si nous considérons un grand nombre de chrétiens, c'est-à-dire, des nôtres, qui, détachés de l'olivier sauvage ont été entés sur l'olivier franc[463] et se glorifient contre les rameaux brisés du peuple juif, en disant que l'incirconcision dans laquelle Abraham a été agréable à Dieu et « sa foi imputée à justice »[464], vaut beaucoup mieux que la circoncision qui lui a été donnée comme le sceau de sa foi et quelle n'a servi de rien à Israël qui l'avait reçue, nous verrons que c'est avec une très grande sagesse que l'Apôtre a exclu ici leurs prétentions.

[463] Romains XI,
[464] Romains IV, 22 et 23.

LIVRE TROISIÈME

Préambule

Nous avons composé ce troisième livre sur l'épître aux Galates, ô Paule et Eustochium, sans ignorer notre faiblesse et sentant bien que notre esprit si mince était comme un petit ruisseau qui fait entendre à peine un léger murmure.

Voilà maintenant ce qu'on recherche dans les Églises, on laisse de côté la simplicité et là pureté des paroles apostoliques, on s'y rassemble comme à l'Athénée, comme au Forum, pour exciter les applaudissements des auditeurs.

Il faut que le discours déguisé sous les phrases mensongères de la rhétorique se produise en public comme une courtisane, beaucoup moins pour enseigner les peuples que pour rechercher la faveur populaire et que comme une harpe et une flûte qui sait entendre de doux sons, il charme les sens des auditeurs, tellement qu'on peut appliquer aux temps où nous vivons ces paroles que Dieu adressait à Ézéchiel : « Tu es pour eux comme le chant d'une harpe aux sons doux, mélodieux et ils écoutent tes paroles et ne les accomplissent pas »[465].

Cependant, que ferai-je ? Garderai-je le silence ?

[465] Ézéchiel XXXIII, 32

Mais il est écrit : « Vous n'apparaîtrez pas en la présence de Dieu les mains vides »[466]. Et Isaïe, (comme le porte le texte hébreux) gémit et s'écrie : « Malheur à moi, parce que je me suis tu »[467].

Parlerai-je donc ?

Mais toute l'élégance du discours, toute la grâce de l'éloquence latine sont ternies par le son perçant des mots hébreux, car vous savez vous-mêmes que depuis plus de quinze ans, je n'ai jamais tenu dans les mains ni Cicéron, ni Virgile, ni aucun autre auteur profane et si quelque citation de ces auteurs se glisse dans mes discours, c'est comme le souvenir d'un songe ancien qui m'apparaît dans un nuage.

De quels progrès dans la langue hébraïque suis-je redevable à cette étude infatigable de l'hébreu, je le laisse à juger à d'autres, mais je sais tout ce que j'ai perdu dans ma langue.

Ajoutez que, par suite de la faiblesse de mes yeux et de l'infirmité de ce pauvre corps, je ne puis écrire moi-même, ni compenser par le travail et le poli du style, la pesanteur du discours. C'est ce que l'histoire nous apprend de Virgile, qui composait ses ouvrages et leur donnait leur perfection en les léchant, pour ainsi dire, comme les ours font de leurs petits.

[466] Exode XXIII, 15.
[467] Isaïe VI, 5.

Pour moi, appelant un secrétaire, je lui dicte aussitôt ce qui me vient sur les lèvres. Ou, si je veux réfléchir un peu, pour donner une explication meilleure, il me reprend en silence, il serre la main, il fronce le sourcil et me fait comprendre par toute son attitude, qu'il est là pour rien, car bien qu'un discours sorte d'un esprit cultivé, que l'invention en soit heureuse et l'élocution fleurie, s'il n'est, cependant, limé, poli par la main de l'auteur, il n'a point cette pureté, cette gravité mêlée d'élégance et, comme il arrive aux paysans enrichis, ses richesses mêmes sont plutôt un sujet de blâme qu'un ornement.

Mais pourquoi ce préambule ?

C'est pour répondre d'avance à vous et à ceux qui peut-être auront le désir de me lire, que je n'écris ni un panégyrique, ni une controverse, mais un simple commentaire. C'est-à-dire que mon dessein est non pas, que mes paroles soient louées et applaudies, mais que ce qui a été bien dit par un autre soit entendu comme il l'a dit.

Mon devoir est de discuter ce qui est obscur, d'effleurer ce qui est clair et de m'arrêter aux choses douteuses. Si quelqu'un cherche l'éloquence ou prend plaisir aux déclamations, il a dans l'une ou l'autre langue, Démosthène et Cicéron, Polémon et Quintilien.

L'Église de Jésus-Christ ne s'est recrutée ni dans l'Académie, ni dans le Lycée, mais dans le bas peuple, ce qui fait dire à l'Apôtre : « Voyez, mes frères, les appelés parmi vous, il y a peu de sages selon la chair, peu de puissants, peu d'illustres, mais Dieu a choisi les moins sages selon le monde, pour confondre les sages. Il a choisi les faibles selon le monde, pour confondre les forts. Il a choisi les plus vils et les plus méprisables selon le monde et ce qui n'était rien, pour détruire ce qui es »[468].

En effet, Dieu n'ayant point été connu par la sagesse du monde d'après l'ordre admirable, la variété, la stabilité de la création, il a plu à Dieu de sauver par la folie de la prédication, ceux qui croiraient en lui et non par la sagesse de la parole, pour ne point anéantir la croix de Jésus-Christ. Que sont devenus les sages, les grammairiens, les littérateurs, les scrutateurs des causes naturelles.

Ce n'a pas été non plus par les paroles persuasives de la sagesse humaine, mais par les preuves sensibles de la puissance et de l'esprit de Dieu, afin que la foi des croyants ne fût pas établie sur la sagesse des hommes, mais sur la vertu de Dieu. C'est pourquoi l'Apôtre, écrivant aux mêmes Corinthiens, leur disait : « Et moi, mes frères, lorsque je suis venu vers

[468] I Corinthiens I, 26-28.

vous, je ne suis point venu dans la sublimité du discours et de la sagesse, pour vous annoncer le témoignage de Jésus-Christ. Car je n'ai pas prétendu savoir autre chose parmi vous que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié »[469].

Et, de peur que ce langage ne le fit regarder comme le prédicateur de la folie, il presse l'objection et l'objection renverse ce qu'on pouvait lui opposer.

« Nous prêchons, néanmoins, la sagesse de Dieu dans son mystère, cette sagesse cachée qu'aucun des princes de ce monde n'a connue »[470], dit-il.

Quel est celui qui lit maintenant Aristote ? Combien en est-il pour connaître les ouvrages, que dis-je, le nom de Platon ?

A peine dans quelque coin trouvera-t-on des vieillards qui lisent ces auteurs.

Mais pour nos paysans, pour nos pécheurs, tout l'univers on parle, le monde entier retentit de leur nom. C'est donc dans un style simple qu'il faut expliquer leurs paroles pleines de simplicité. Je dis leurs paroles et non leurs sentiments.

Du reste, si grâce à vos prières, je pouvais avoir, pour expliquer leurs épîtres, l'esprit dans lequel ils les ont écrites, vous

[469] I Corinthiens II, 1 et 2.
[470] 1 Corinthiens II, 6-8.

verriez alors qu'ils ont possédé la sagesse véritable, avec autant de majesté et de largeur qu'on trouva d'arrogance et de vanité dans les auteurs profanes.

Je vous dévoile, en peu de mots, le secret de mon âme. Je ne veux pas que celui à qui je dois faire comprendre l'Apôtre lise difficilement mes écrits et qu'il cherche un autre interprète pour comprendre l'interprète lui-même.

Mais il est temps de poursuivre le reste de l'Épître.

01

« Vous aviez bien commencé votre course, qui vous a arrêtés en vous empêchant d'obéir à la vérité ? »[471]

Au lieu de la traduction de l'interprète latin : « Ne pas obéir à la vérité » le texte grec porte : *τη ἀληθεϊα μη πεϊθεσΟαι*, ce que l'interprète latin a traduit plus haut par « ne pas croire à la vérité ».

Nous avons fait remarquer, en son lieu, que cette addition ne se trouvait pas dans les anciens manuscrits, bien que les exemplaires grecs aient été altérés par cette erreur.

Or, voici le sens de ce passage. Vous adoriez le Père en esprit et en vérité et recevant de la plénitude du Christ, vous saviez que la loi a été seulement donnée au peuple par Moïse et

[471] Galates V, 7.

qu'il n'en est pas l'auteur, tandis que la grâce et la vérité ont été non seulement données par Jésus-Christ, mais viennent de lui.

Or, puisque vous aviez si bien commencé votre course en servant la vérité plutôt que les apparences de la vérité, par quel docteur pervers avez-vous été arrêtés et entraînés à suivre l'ombre de la Loi, en abandonnant la vérité de l'Évangile ?

On lit à la suite : « Ne vous laissez persuader par qui que ce soit ». Mais, comme ces paroles ne se trouvent ni dans les exemplaires grecs, ni dans ceux qui ont commenté l'Apôtre, nous croyons devoir les passer sous silence.

02

« Ce qu'on vous a persuade ne vient pas de celui qui vous a appelés »[472].

J'ai trouvé dans les manuscrits latins cette variante : « La persuasion où vous êtes vient de Dieu qui vous a appelés ».

Je crois qu'on lisait d'abord « ex eo » « de celui » et que, faute d'avoir compris, peu à peu, à cause de la ressemblance, les copistes écrivirent « ex Deo » au lieu de « ex eo. »

Mais cette variante donne un sens qu'on ne peut accepter, c'est-à-dire, qu'après avoir accusé les Galates de ne pas obéir à la vérité, en leur montrant qu'il était en leur pouvoir d'obéir ou

[472] Galates V, 8.

de ne pas obéir, l'Apôtre affirme maintenant que leur persuasion et leur obéissance ne viennent pas d'eux qui ont été appelés, mais de celui qui les a appelés.

La version que nous lisons : « Ce qu'on vous a persuadé ne vient pas de Celui qui vous a appelés » est donc la meilleure et la plus conforme à la vérité. L'œuvre de Dieu est différente de l'œuvre de l'homme. L'œuvre de Dieu est d'appeler et l'œuvre de l'homme c'est de croire ou de ne pas croire.

Et tous les passages de l'Écriture qui établissent le libre arbitre de l'homme, comme celui-ci : « Si vous le voulez et si vous m'écoutez »[473] et cet autre : « Et maintenant Israël, qu'est-ce que le Seigneur Dieu demande de vous »[474], se trouvent confirmés par le texte que nous expliquons.

Cependant, des esprits par trop simples et pensant honorer Dieu, en lui attribuant entièrement notre croyance, ont retranché la particule « non » et ont exprimé un sens contraire à celui de l'Apôtre.

Soit donc qu'il s'agisse du bien ou du mal, ni Dieu, ni le démon ne sont en cause, parce que la persuasion où nous sommes ne vient pas de celui qui nous a appelés, mais de nous-

[473] Exode XIX, 5.
[474] Deutéronome X, 13.

mêmes, qui donnons ou refusons notre consentement à celui qui nous appelle.

On peut encore traduire autrement : Cette persuasion où vous êtes maintenant, ne vient pas de Dieu, qui vous a appelés au commencement, mais de ceux qui sont venus ensuite jeter le trouble parmi vous.

03

« Un peu de levain fait lever toute la pâte ».

C'est à tort qu'on lit dans nos exemplaires : « Un peu de levain aigrit et corrompt toute la pâte » et l'interprète a suivi plutôt son sentiment particulier que rendu fidèlement les paroles de l'Apôtre.

Saint Paul émet la même pensée dans son épître aux Corinthiens, alors qu'il commande que celui qui avait l'épouse de son père, soit séparé de l'Église et livré à la pénitence, pour la mort et le châtiment de la chair par les jeûnes et les maladies, afin que l'esprit soit sauvé au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

En effet, l'Apôtre dit : « Il ne vous convient pas de vous glorifier. Ne savez-vous pas qu'un peu de levain aigrit toute la pâte ? » Ou bien, suivant le texte que nous avons corrigé : « fait fermenter toute la pâte ». Et il ajoute : « Purifiez-vous donc du vieux levain, afin que vous soyez une pâte toute nouvelle,

comme étant vous-mêmes des pains azymes. Car Jésus-Christ est notre agneau pascal qui a été immolé pour nous. C'est pourquoi célébrons la Pâque, non avec le vieux levain, ni avec le levain de la malice et de l'iniquité, mais avec es azymes de la sincérité et de la vérité »[475].

En adressant ici aux Galates la même recommandation, il leur enseigne que le pain spirituel de l'Église, qui est descendu des cieux, ne doit pas être profané par une interprétation judaïque et le Seigneur lui-même a commandé à ses disciples de se garder du levain des Pharisiens. Ce que l'Évangéliste explique plus clairement en ajoutant : « Il leur parlait de la doctrine des Pharisiens »[476].

Or, quelle est cette autre doctrine des Pharisiens, si ce n'est l'observation charnelle de la loi ?

Voici donc le sens : ne croyez pas qu'il suffise de mépriser les pièges de ce petit nombre d'hommes qui viennent des Juifs et enseignent une autre doctrine. Une étincelle est bien peu de chose, elle est à peine visible à l'œil qui veut la fixer, mais si elle tombe sur le foyer et que le feu, si petit qu'il soit, trouve un aliment, il consume les remparts, les villes, les forêts les plus vastes et des contrées entières.

[475] I Corinthiens V, 6-8.
[476] Matthieu XVI, 11 et 12

Le levain aussi que l'Évangile prend pour parabole dans un autre sens[477] est peu de chose, presque rien. Mais lorsqu'il est mêlé à la farine, il corrompt par sa force toute la pâte et toute la farine mélangée s'imprègne de cette force.

Il en est de même d'une doctrine perverse. Elle commence par un seul et trouve à peine, d'abord, deux ou trois auditeurs. Mais, peu à peu, elle s'étend comme un cancer dans tout le corps et selon un proverbe vulgaire, la maladie d'une seule brebis communique la contagion à tout le troupeau.

Il faut donc éteindre l'étincelle aussitôt qu'elle jaillit. Il faut éloigner le levain de la pâte. Il faut retrancher les chairs corrompues. Il faut séparer de la bergerie l'animal contagieux pour ne point livrer toute la maison, toute la pâte, le corps et le troupeau, au feu, à la corruption, à la pourriture, à la mort.

Arius ne fut, d'abord, dans Alexandrie, qu'une étincelle. Mais, parce qu'on ne l'éteignît pas aussitôt, elle embrasa l'univers tout entier.

04

« Je me promets de vous, dans le Seigneur, que vous n'aurez point d'autres sentiments »[478].

[477] Luc XIII, 21.
[478] Galates V, 10.

Ce n'est point par simple conjecture. C'est dans un esprit prophétique que saint Paul annonce que les Galates rentreraient dans la voie de la vérité qu'ils avaient perdue.

En effet, celui qui exhortait les fidèles à désirer les dons de l'esprit, « mais surtout à celui de prophétie »[479], était lui-même plein de cette grâce lorsqu'il disait : « Nous ne connaissons qu'en partie et nous ne prophétisons qu'en partie, »[480].

Prévoyant donc, en esprit, qu'ils ne croiraient autre chose que ce qu'il leur avait enseigné dans son épître, il leur dit : « Je me promets de vous, dans le Seigneur, que vous n'aurez point d'autres sentiments ».

C'est ce que signifie cette addition : « dans le Seigneur », car, s'il n'avait exprimé qu'une simple conjecture, il pouvait dire : « Je me promets de vous », mais, en ajoutant : « dans le Seigneur », il appuie sa confiance sur un esprit divin et prédit l'avenir qu'il lui révélait.

05

« Mais celui qui met le trouble parmi vous, quel qu'il soit, en portera le jugement »[481].

[479] Cf. I Corinthiens XIV, 1.
[480] I Corinthiens XIII, 9.
[481] Galates V, 10.

Paul, disent quelques-uns, décoche ici un trait contre Pierre à qui, comme il l'écrit plus haut, il a « résisté en face », parce qu'il ne marchait pas droit selon la vérité de l'Évangile»[482].

Mais non, Paul ne parlerait pas d'une manière aussi blessante du chef de l'Église et Pierre d'ailleurs ne méritait pas d'être accusé de troubler l'Église.

l faut donc admettre qu'il s'agit ici d'un autre qui avait été avec les apôtres ou qui était venu de la Judée ou d'un pharisien qui avait embrassé la foi ou certainement d'un chrétien qui jouissait d'une grande autorité parmi les Galates, puisque saint Paul dit que quel qu'il fût, il devait porter le jugement du trouble qu'il avait mis dans l'Église.

Or, porter le jugement, signifie, comme saint Paul l'explique dans ce qui suit : « que chacun portera son propre fardeau »[483].

Et mon avis est que, dans l'Écriture, le mot « fardeau » peut se prendre en bonne et en mauvaise part. C'est-à-dire, de ceux qui sont accablés sous le poids de crimes énormes, mais aussi de ceux qui supportent le fardeau léger des vertus.

[482] Galates II, 11.
[483] Galates VI, 5.

Le Psaumiste pénitent s'exprime ainsi en parlant de ses crimes : « Mes iniquités se sont élevées au-dessus de ma tête. Elles sont devenues pour moi un poids qui m'accable »[484].

D'un autre côté, c'est ainsi que le Sauveur parle de la doctrine et des vertus : « Mon joug est doux et mon fardeau léger »[485].

Que la doctrine soit prise dans le sens de fardeau c'est ce que nous voyons clairement dans l'Évangile. Les Pharisiens lient des fardeaux pesants et qu'on ne peut pas porter et les placent sur les épaules des hommes. Mais pour eux, ils ne veulent pas les remuer du bout des doigts[486].

Or, que ce soit une chose grave de troubler la paix d'une âme tranquille et de soulever comme des flots tumultueux dans des cœurs qui sont en paix, les paroles du Sauveur à ses apôtres l'attestent : « Que votre cœur ne se trouble pas et ne craignez pas »[487], leur dit-il.

Pour celui qui est, pour son frère, une cause de trouble et de scandale, « il vaudrait mieux qu'on lui suspendît une meule

[484] Psaume XXXVII, 5.
[485] Matthieu XI, 30.
[486] Cf. Matthieu XXIII, 4.
[487] Jean XIV, 1.

de moulin au cou et qu'il fût précipité dans la mer, plutôt que de scandaliser un de ces petits »[488] que désignait le Sauveur.

Les Galates étaient donc dans le trouble, ne sachant ce qu'ils devaient faire, placés qu'ils étaient entre l'esprit et la lettre, la vraie et la fausse circoncision, le judaïsme secret et le public.

Voici, en résumé, le sens que l'on peut donner à ces paroles : Quel que soit celui qui vous détourne vers la doctrine dos Pharisiens et qui veut que vous soyez circoncis selon la chair ; si éloquent, si savant dans la loi qu'il se vante d'être, je ne dis rien autre chose, (ce que vous-mêmes vous ne pouvez vous refuser d'admettre), c'est que pour ce fait il portera le jugement et recevra ce que mérite son travail.

06

« Et moi, mes-frères, si je prêche la circoncision, pourquoi est-ce que je souffre encore persécution? Le scandale de la croix est donc anéanti »[489].

Ou mieux, selon le texte grec : « a donc cessé ».

Nous lisons dans les Actes des apôtres et saint Paul le rappelle souvent lui-même dans ses épîtres, il eut à soutenir

[488] Luc XVII, 2.
[489] Galates V : 11.

des persécutions fréquemment répétées, parce qu'il enseignait que ceux des Gentils qui s'étaient convertis à la foi de Jésus-Christ ne devaient pas être circoncis.

Ceux donc dont il vient de dire : « Celui qui met le trouble parmi vous, quel qu'il soit, en portera la peine » ajoutaient : Non seulement Pierre, Jacques , Jean et les autres apôtres qui sont dans la Judée observent la circoncision et les autres préceptes de la loi, mais Paul lui-même, qui vous donne un enseignement contraire à la vérité, a circoncis Timothée et, pressé par la vérité, s'est fait très souvent Juif avec les Juifs.

Or, c'est cette opinion que saint Paul veut effacer de l'esprit des Galates, lorsqu'il dit : « Et moi, mes frères, si je prêche la circoncision, pourquoi est-ce que je souffre persécution ? » Toute la haine des Juifs et leur fureur insensée déchaînées contre moi n'ont point d'autre cause, si ce n'est que j'enseigne que les Gentils ne doivent ni se faire circoncire, ni garder les observances pesantes et inutiles de la loi. Or, puisque je souffre persécution, il est évident que je ne prêche point la circoncision que je détruis, car, si je suis persécuté par les Juifs, ce n'est point tant parce que je prêche un Crucifié et que j'annonce que Jésus est le Christ, que parce que j'enseigne que la loi a fait son temps.

Que la croix soit un scandale aux Juifs, une folie pour les Gentils, Notre-Seigneur lui-même nous le déclare, lui qui s'appelle une pierre d'achoppement et de scandale[490].

C'est pourquoi voici toute ma pensée : c'est que, lorsque la prédication est arrivée à pleines voiles devant ceux qui l'écoutent, aussitôt qu'elle touche la croix, elle s'y brise et ne peut poursuivre librement sa course au delà.

Mais cette croix, qui est un « scandale pour les Juifs et une folie pour les Gentils » est, pour nous qui croyons, la vertu et la sagesse, « car le Christ est la vertu de Dieu et la sagesse de Dieu, car ce que qui paraît en Dieu une folie est devenu plus sage que les hommes et que ce qui paraît en Dieu une faiblesse est plus fort que les hommes »[491].

Mais, dit saint Paul, puisque le scandale de la croix demeure et que je suis persécuté, quelle persécution ne souffrirais-je point, si le scandale disparaissait ? C'est bien inutilement que quelques-uns répondent que je prêche la circoncision, puisque c'est parce que je l'attaque que je souffre persécution.

[490] Matthieu XXI, 44 ; Luc XX, 17 et 18 et I Pierre II, 7.
[491] I Corinthiens I, 23-25

07

« Plût à Dieu que ceux qui mettent le trouble parmi vous, sussent eux-mêmes retranchés »[492].

On se demande comment Paul, disciple de celui qui a dit : « Bénissez ceux qui vous maudissent »[493] qui fait lui-même cette recommandation : « Bénissez et gardez-vous de maudire »[494] et qui, dans un autre endroit dit : « Ceux qui maudissent, ne posséderont point le royaume des cieux »[495], maudit lui-même ceux qui jettent le trouble dans les Églises do Galatie et joint le souhait à la malédiction : « Plût à Dieu que ceux qui mettent le trouble parmi vous sussent eux-mêmes retranchés ».

La passion de la mutilation[496] est tellement détestable, que celui qui la pratique violemment sur quelqu'un est puni par les lois et que celui qui la pratique sur lui-même, est regardé comme infâme, car, disent-ils, si l'Apôtre peut dire en vérité : « Le Christ vit en moi »[497] et encore : « Voulez-vous éprouver la puissance de Jésus-Christ qui parle par ma bouche ? »[498], on

[492] Galates V, 12.
[493] Luc VI, 28.
[494] Romains XII, 14.
[495] I Corinthiens V, 10.
[496] Saint Jérôme entend ici le mot *abscindantur* de la mutilation matérielle.
[497] Galates II, 20.
[498] II Corinthiens XIII, 3.

ne peut attribuer une parole de malédiction à celui qui a dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur »[499].

Il semble qu'il s'est laissé entraîner ici à un mouvement de fureur judaïque et qu'il n'a pu dominer un sentiment violent de colère, plutôt que d'avoir imité Celui qui « est resté muet comme un agneau devant celui qui le tond et qui n'a point rendu malédiction pour malédiction et qui, condamné à mort, s'est livré à ses bourreaux »[500].

Celui qui voudra répondre ici pour saint Paul dira que ses paroles sont moins des paroles de fureur contre ses adversaires que des paroles de charité pour les Églises de Dieu. Il voyait toute cette contrée qu'il avait convertie de l'idolâtrie à la foi de Jésus-Christ au prix de son sang et de mille dangers troublée subitement par une doctrine nouvelle. Il ne pouvait maîtriser sa douleur d'apôtre, sa douleur de père. Il changeait sa voix, il s'irritait contre ceux auxquels il avait tenu un langage affectueux pour retenir, par ces reproches sévères, ceux qu'il n'avait pu retenir par la douceur.

Il n'est pas surprenant, du reste, que l'Apôtre __ qui était homme emprisonné dans ce corps infirme, qui voyait dans ce corps une autre loi qui le captivait et le maîtrisait sous la loi du

[499] Matthieu XI, 29
[500] Isaïe LIII, 7.

péché[501] __ ait, une fois, tenu un langage que nous voyons souvent sur les lèvres des saints personnages.

On peut encore dire, (ce qui paraît inutile à quelques-uns), que Paul, ici, ne maudit point ses adversaires, mais prie pour les Galates, afin qu'ils perdent les parties du corps qui étaient pour eux une cause de péché. Et, de même qu'il est dit dans l'Évangile qu'il « vaut mieux pour un homme d'entrer dans le royaume des cieux privé d'un œil, d'une main, d'un pied, ou de tout autre membre, que d'être jeté tout entier dans l'enfer »[502], ainsi, saint Paul souhaite que les Galates perdent une partie de leur corps, plutôt que d'être condamnés au feu éternel pour avoir conservé tous leurs membres.

Nous avons montré quelle réponse on peut faire aux païens s'ils nous objectent ces paroles. Nous avons maintenant à répondre aux hérétiques, c'est-à-dire à Marcion, à Valentin et à tous ceux qui aboient contre l'ancien Testament et nous leur demandons par quelle raison eux __ qui accusent le Créateur d'être un être sanguinaire, un antagoniste sévère, un juge redoutable __ peuvent excuser ce langage dans l'Apôtre d'un Dieu bon.

[501] Cf. Romanos VII, 23.
[502] Matthieu XVIII.

Et, en effet, je ne crois pas qu'il y ait dans l'ancienne loi une sentence aussi terrible, aussi cruelle que celle-ci : « Plût à Dieu que ceux qui mettent le trouble parmi vous soient soumis au retranchement ».

Et ils ne peuvent dire que l'Apôtre ait prié pour les ennemis du Christ qui jetaient le trouble dans ses Églises. Ils ne diront pas non plus que c'est l'amour qui lui a fait prononcer des paroles qui, considérées dans leur teneur, sont pleines de colère et d'indignation. Toutes les raisons d'excuse qu'ils produiront en faveur de l'Apôtre, nous les serons valoir pour l'ancienne loi.

08

« Vous êtes appelés, mes frères, à la liberté. Ayez soin seulement que cette liberté ne vous soit point une occasion de vivre selon la chair »[503].

(Le mot « detis » n'est pas dans le texte grec et a été ajouté par l'interprète latin).

Comme cet endroit est très obscur, nous croyons devoir reproduire textuellement l'explication qu'en donne le dixième livre des Stromates.

[503] Galates V, 13.

Ce n'est pas que chaque mot ne puisse recevoir son interprétation en son lieu, mais, séparées du sujet qui précède, ces paroles forment difficilement un seul corps et si on les entend dans le sens qu'elles présentent, elles paraissent rompre brusquement la suite du discours et être en contradiction entre elles.

Voici donc les paroles d'Origène :

Cet endroit est difficile et il nous paraît demander une explication sérieuse. Celui qui est libre et qui, dans un sens plus élevé, suit l'esprit et la vérité, méprise les figures qui ont précédé et la lettre. Mais il ne doit pas étendre ce mépris jusqu'aux petits et donner occasion, à ceux qui ne peuvent s'élever plus haut, de désespérer entièrement d'eux-mêmes, car, malgré leur faiblesse et bien qu'on les appelle chair en comparaison de l'esprit, cependant, ils sont la chair de Jésus-Christ.

Si cet homme comprend le mystère de la charité qui se met au service de ceux qui sont plus faibles, qu'il fasse donc quelque chose pour eux, de peur que, par sa science, il ne soit cause de la perte de son frère, pour qui Jésus-Christ est mort.

Considérez donc, attentivement, si cette explication est en rapport avec ce qui suit : « Vous êtes appelés, mes

frères, à la liberté ». Il leur parle ainsi peut-être parce que tous ne pouvaient pas comprendre cette vocation à la liberté.

C'est pourquoi il ajoute : 'Ayez soin seulement que cette liberté ne vous soit point une occasion de vivre selon la chair', car la charité doit déterminer les plus grands à se mettre au service des plus petits, parce que « celui qui voudra être le plus grand, devra se rendre le serviteur de tous »[504].

Que celui qui est spirituel ne déchire donc pas les chairs de Jésus-Christ et qu'il ne leur donne pas occasion de le mordre lui-même, parce qu'il les provoque, de peur d'être détruits les uns par les autres.

Il faut donc que celui qui marche dans l'esprit et qui suit le sens spirituel des paroles de l'Écriture se garde d'accomplir le désir charnel qu'elles présentent.

Si nous entendons simplement ce qui suit : « Conduisez-vous selon l'esprit et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair »[505]*, il semble (comme beaucoup le pensent), que saint Paul se met tout d'un coup en opposition avec le sujet et le but de cette lettre tout entière, car*

[504] Mathieu XX et Marc X, 43.
[505] Galates V, 16.

il ajoute aussitôt : « Si vous êtes conduits par l'esprit, vous n'êtes plus sous la loi »[506].

Et, tandis que jusqu'ici le discours paraissait enchaîné, il nous transporte à des préceptes qui s'y rattachent difficilement en traitant de la chair et de l'esprit.

Dit, il : « Or les œuvres de la chair sont manifestes : ce sont l'impudicité, l'impureté, le libertinage, l'idolâtrie, les maléfices, les inimitiés, les contentions, les jalousies, les emportements, les disputes, les dissensions, les sectes, l'envie, [les meurtres], l'ivrognerie, les excès de table et autres choses semblables »[507]*. Et, au contraire : « Mais le fruit de l'esprit c'est la charité, la joie, la paix, la patience, la mansuétude, la bonté, la fidélité, la douceur, la tempérance »*[508].

Mais nous ne devons pas désespérer de trouver de la suite dans ces paroles, parce que les livres historiques de la divine Écriture, qui est bien peu utile à ceux qui l'entendent comme elle a été écrite, contiennent les œuvres de la chair.

[506] Galates V, 18.
[507] Galates V, 19-21.
[508] Galates V, 22 e 23.

Qui, en effet, n'apprendra à devenir l'esclave de la volupté et à regarder la fornication comme rien, en voyant Juda s'unir à une femme de mauvaise vie[509] *et les patriarches avoir plusieurs femmes ? Comment ne sera-t-il pas tenté d'idolâtrie, si dans le sang des taureaux et dans les autres victimes du Lévitique, il ne voit pas que l'Écriture a en vue un sens plus relevé que celui que présente la lettre ?*

Que l'Écriture autorise ouvertement les inimitiés c'est ce que prouve ce passage des Psaumes : « Malheureuse fille de Babylone, heureux celui qui te rendra tous les maux que tu nous a faits, heureux celui qui saisira et brisera tes enfants contre la pierre »[510] *et cet autre : « Dès le matin, j'exterminerai tous les pécheurs de la terre »*[511] *et d'autres passages semblables relatif aux contentions, aux rivalités, aux débats, aux dissensions.*

Or, si nous ne nous élevons pas au-dessus de la lettre, ces faits historiques nous excitent aux mêmes actes plutôt qu'il ne nous en détournent.

[509] Cf. Genèse XXVIII, 15-26.
[510] Psaume CXXXVI, 8 et 9.
[511] Psaume C, 8.

Les hérésies elles-mêmes sont venues bien plus de l'intelligence charnelle de l'Écriture que du fait de notre chair, comme plusieurs le pensent.

C'est encore par la lettre de la loi que nous apprenons l'envie et les excès de l'ivresse. Noé s'enivre après le déluge[512]*, ainsi que les patriarches chez leur frère Joseph en Égypte*[513]*. Nous voyons, dans les livres des Rois, des excès do table et David dansant au son du tambour devant l'arche du Testament*[514] *et d'autres faits semblables.*

On se demande comment le texte littéral de la divine Écriture qu'on appelle le sens charnel, peut nous exciter aux sortilèges et aux opérations diaboliques, si nous ne nous élevons jusqu'au sens spirituel de l'Écriture.

C'est ce que signifie, à mon avis, Daniel et les trois enfants qui furent trouvés dix fois plus sages que les magiciens et les enchanteurs de la Chaldée et de la Cappadoce et Moïse qui fut instruit dans toute la sagesse et la science des Égyptiens.

[512] Cf. Genèse IX, 22.
[513] Genèse XLIII, 34.
[514] Cf. II Samuel VI, 14.

C'est donc s'exposer à une multitude de maux que de demeurer dans le sens charnel de l'Écriture. Ceux qui s'y attachent n'obtiendront pas le royaume des cieux.

Cherchons donc l'esprit et les fruits de l'Écriture, qui ne sont point évidents et manifestes. C'est au prix de beaucoup de travaux, de sueurs et d'attention sérieuse qu'on arrive à découvrir le fruit de l'Esprit-Saint dans l'Écriture.

Aussi, je pense que saint Paul a voulu parler avec sagesse et prudence des sens charnels de l'Écriture, lorsqu'il a dit : « Les œuvres de la chair sont manifestes »[515].

Quant aux sens spirituels, il ne s'exprime point de la même manière. Il ne dit pas : « les fruits de l'esprit sont manifestes », mais : « les fruits de l'esprit sont la paix, la charité »[516] *et le reste.*

Si, après avoir laissé les figures, nous passons à la vérité et à l'esprit de l'Écriture, aussitôt nous voyons se présenter tout d'abord à nous la charité et de là, marchant jusqu'à la joie, nous parvenons à la paix qui nous procure le bien de la patience.

[515] Galates V, 19
[516] Galates V, 22.

Qui ne puiserait des leçons de compassion et de bonté dans ces faits contenus dans la loi et qui paraissent si tristes à quelques-uns, c'est-à-dire dans ces châtiments, dans ces combats, dans ces nations anéanties, dans ces menaces faites aux peuples par les prophètes, lorsqu'il arrive à comprendre que ce sont là des remèdes salutaires plutôt que des châtiments, car le Seigneur ne sera pas éternellement irrité[517].

Lorsque ces vérités nous seront manifestées, notre foi sera plus raisonnable, la tempérance régnera dans nos mœurs devenues meilleures, elle sera suivie de la continence et de la chasteté et alors la loi commencera d'être en notre faveur.

Ici finit la citation d'Origène.

Nous y serons cette addition, c'est que l'esprit avertit ceux qui sont appelés de la servitude légale à la liberté de l'Évangile et auxquels il a dit plus haut : « Restez fermes et ne vous remettez pas sous le joug de la servitude »[518], qu'en s'attachant au joug si léger de Jésus-Christ et en suivant ses préceptes pleins de douceur, ils doivent prendre garde que cette liberté

[517] Isaïe LVII, 15 et 16.
[518] Galates V, 1.

de vivre ne donne uns occasion à la chair, c'est-à-dire de vivre selon la chair, de se soumettre à la circoncision charnelle et s'appliquer à rester fermes dans l'esprit, à pratiquer par l'esprit le retranchement de la chair et à laisser les bas-fonds de la lettre pour s'élever jusque sur les sommets de l'esprit.

On peut encore donner cette explication : Quelqu'un dira : Ô Paul, si j'ai cessé d'être sous la loi, si je suis appelé de l'état de servitude à la liberté, je dois donc vivre comme il convient à la liberté, sans être assujetti à aucun précepte et faire accomplir tout ce qu'il me plaira, tout ce que ma volonté me suggérera de faire.

A quoi, l'Apôtre répond : Nous sommes appelés, en effet, à la liberté de l'esprit, mais à cette condition que la liberté elle-même ne se rendra pas l'esclave de la chair. Et n'allons pas croire que parce que tout nous est permis, tout nous est avantageux[519]. Bien au contraire, puisque nous avons cessé d'être les esclaves de la loi et que nous sommes devenus libres, assujettissons-nous les uns aux autres par la charité, afin que tous les préceptes disséminés dans la loi soient résumés dans le seul précepte de la charité[520].

[519] Cf. I Corinthiens VI, 12.

[520] Cette explication de saint Jérôme est mille fois préférable à l'interprétation quintessenciée et peu naturelle qu'il vient de donner d'après Origine. (Bareille).

09

« Mais, assujettissez-vous les uns aux autres par la charité, car toute la loi est renfermée dans un seul précepte : 'Vous aimerez le prochain comme vous-même' »[521].

Celui qui est libre à l'égard de tous s'est fait, par charité, le serviteur de tous, pour en gagner un plus grand nombre, exhorte justement les autres à devenir les serviteurs les uns des autres par la charité qui cherche non ses intérêts, mais ceux du prochain, car « celui qui désire être le premier, sera le serviteur de tous »[522].

A l'exemple du Sauveur qui, « ayant la nature de Dieu, a pu sans usurpation s'égaler a Dieu et qui s'est, cependant, anéanti jusqu'à prendre la forme d'esclave et être reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui, qui s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix »[523], nous aussi sachons bien que tout ce que nous paraissions faire auparavant sous la nécessité de la loi, nous devons, maintenant que nous sommes libres, le faire par charité.

[521] Galates V,
[522] Marc X, 44.
[523] Philippiens II 6-8.

Or, la charité est un si grand bien que toute la loi se résume en elle. Dans un autre endroit, l'Apôtre énumère les avantages de la charité en disant : « Elle n'est point envieuse, elle n'agit pas à contretemps » et, après avoir énoncé une foule d'autres avantages, il conclut en ces termes : « Elle espère tout, elle supporte tout. La charité ne finira jamais »[524].

Le Sauveur lui-même nous déclare, dans son Évangile, qu'on reconnaît son disciple à ce signe : qu'il aime son prochain[525] et ce n'est pas seulement aux hommes, mais aux anges que s'appliquent ces paroles.

La même vérité se trouve reproduite dans ces paroles : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez point qu'on vous fasse »[526] et « tout ce que vous voulez que les hommes, vous fassent, faites-le leur également »[527].

Je ne veux pas que mon épouse soit victime de l'adultère. Je ne veux pas qu'on me vole mon bien. Je ne veux pas être opprimé par un faux témoignage. Et, pour tout dire en peu de mots, je supporte avec indignation qu'on agisse injustement à mon égard.

[524] I Corinthiens XIII, 4-8
[525] Cf. Jean XIII, 35.
[526] Tobie IV, 16.
[527] Matthieu II, 12.

Or, si, par la charité qui opère en moi, mes actions et ma volonté à l'égard du prochain sont conformes à cette règle, j'ai accompli toute la loi. Et il n'est pas difficile de prouver que tous les préceptes, quels qu'ils soient ___ vous ne tuerez pas, vous ne commettrez point d'adultère, vous ne déroberez point, vous ne ferez point de faux témoignage et d'autres semblables ___ sont renfermés dans la seule observation de la charité.

Il est plus difficile de démontrer comment les victimes qu'il est commandé d'offrir dans le Lévitique, la défense où la permission d'user de certains aliments, les uns purs, les autres impurs, le retour régulier de certaines fêtes dans le cours de l'année, se résument dans le seul précepte de la charité.

À moins qu'on ne se transporte sur un autre terrain, on affirmant que la loi est spirituelle, que nous avons été les serviteurs des images et des figures des choses à venir avant l'avènement du véritable Pontife, qui, après qu'il se fut offert une seule fois pour victime et nous a rachetés de son sang, a renfermé tous les préceptes, aussi variés que pénibles de la loi, dans l'amour qu'il a eu pour les hommes, parce que le Père a tant aimé le monde qu'il a donné, pour nous, son Fils unique et bien-aimé.

Mais, pour celui qui, vivant une bonne fois de la vie de l'esprit, a mortifié les œuvres de la chair et qui, honoré de

l'affection du Sauveur, n'est plus appelé son serviteur, mais son ami, il n'est plus soumis à la loi qui a été établie pour les impies et les pécheurs, pour les rebelles et les scélérats[528].

Et, cependant, nous accomplissons maintenant, au moins en partie, ce qu'il y a de plus difficile et nous ne faisons pas les choses plus faciles et sans lesquelles tout ce que nous faisons d'ailleurs est inutile.

Le corps sent tout ce qu'il y a de pénible dans le jeûne. Les veilles affaiblissent la chair. C'est par le travail qu'on se procure de quoi faire l'aumône. Et, quel qu'ardente que soit sa foi, le martyr ne verse son sang sans douleur et ni sans crainte.

Il en est qui accomplissent toutes ces choses, mais la charité seule ne demande aucun travail et, parce qu'elle seule rend le cœur pur, le démon cherche à la détruire en nous, afin que nous ne puissions voir Dieu avec un cœur pur[529].

Lorsqu'en effet, tranquillement assis, je parle contre mon frère et que je suis une cause de scandale pour le fils de ma mère[530] ; quand je m'attriste du bonheur d'autrui et que je regarde comme un mal pour moi le bien dont il jouit, est-ce que je ne donne pas lieu en moi à l'accomplissement de ce qui suit :

[528] Cf. I Timothée I, 9 et 10.
[529] Cf. Matthieu V, 8.
[530] Cf. Psaume XLIX, 20.

« Si vous vous déchirez et si vous vous mordez les uns les autres, prenez garde que vous ne vous détruisiez les uns les autres »[531].

La charité est le partage d'un bien petit nombre, qui consent, à la suite de l'Apôtre, à ce que Jésus-Christ le rende anathème pour ses frères.

Quel est celui qui, pleurant avec ceux qui pleurent, se réjouissant avec ceux qui sont dans la joie, ressent comme siennes les blessures faites à autrui ? Qui se sent frappé par la mort de son frère ?

Nous nous aimons nous-mêmes plutôt que d'aimer Dieu.

Voyez quels grands biens découlent de la charité. Si nous consentons à être martyrs dans le dessein que nos reliques soient honorées par les hommes ; si nous versons notre sang avec intrépidité, si nous donnons tout ce que nous possédons jusqu'à nous réduire à la mendicité et que nous agissions en cela comme esclaves de l'opinion des hommes, nous sommes bien plutôt dignes de châtiment que de récompense et ce sont bien plutôt les supplices de l'infidélité que la couronne de la victoire.

[531] Galates V, 15.

10

« Si vous vous déchirez et vous dévorez les uns les autres, prenez garde que vous ne vous détruisiez les uns les autres »[532].

On peut simplement entendre ces paroles dans ce sens, que nous ne devons point médire les uns des autres, ne point nous imaginer que des outrages nous vengent, ne désirons pas porter la tristesse dans l'âme de ceux qui nous ont contristés les premiers et, semblables à des bêtes féroces, nous déchirer et nous dévorer mutuellement, jusqu'à ce que nous soyons détruits et consumés les uns par les autres.

Mais avec cette interprétation, saint Paul semble passer subitement à des préceptes extraordinaires contre le sujet et la suite de toute l'épître. Il vaut donc mieux rattacher tout ce passage à la pratique de la circoncision et à l'observation de la loi.

Si les autres vous troublent et que vous soyez troublés, dit-il.

Si, en lisant l'ancien Testament, vous entendez dans le sens littéral ces paroles : « Œil pour œil, dent pour dent »[533] et que la colère désire la vengeance, que la vengeance, à son tour, cause de la douleur, ce que la loi non seulement ne défend pas, mais ordonne, en faisant consister la justice dans la loi du ta-

[532] Galates V, 15.
[533] Deutéronome XIX, 21.

lion, la conséquence c'est que, celui qui est dépouillé, dépouille à son tour, que celui qui a été blessé rende blessure pour blessure, qu'il déchire celui qui l'a déchiré et que ce qui paraît justice soit une véritable destruction, qui loin de venger l'un des deux, les anéantit l'un et l'autre.

11

« Or, je vous dis, conduisez-vous selon l'esprit et vous n'accomplirez point les désirs de la chair »[534].

Ces paroles, d'après ce que nous avons dit plus haut, peuvent s'entendre de deux manières. Nous pouvons dire d'abord que ceux qui auront mortifié, par l'esprit, les œuvres de la chair et semé dans l'esprit pour moissonner, comme fruit de l'esprit, la vie éternelle, toutes les fois que la volupté de la chair leur fait sentir son aiguillon, n'accomplissent pas ses désirs (et leur accomplissement ne procure qu'un plaisir momentané), mais les refrènent par l'esprit et, selon la maxime de l'historien (Salluste), vivent en donnant le commandement à l'âme, l'obéissance au corps.

On peut encore dire que, comme la loi est spirituelle et que le juif n'est pas celui qui l'est au dehors, mais intérieurement et que la vraie circoncision est celle du cœur, faite en es-

[534] Galates V, 16.

prit et non selon la lettre, ceux-là marchent dans l'esprit et n'accomplissent point les désirs de la chair, qui sortent spirituellement de l'Égypte, mangent la viande spirituelle, boivent de la pierre mystérieuse et qui ne sont point condamnés ni pour le manger, ni pour le boire, ou à cause des jours de fête, des nouvelles lunes et du sabbat, mais qui marchent en tout selon l'esprit, sans accomplir les désirs de la loi charnelle ou de la lettre et qui moissonnent les fruits de l'intelligence spirituelle.

Une troisième interprétation a été donnée par quelques-uns. Elle ne diffère pas sensiblement de la seconde. Ils disent que le désir de la chair existe dans ceux qui sont petits en Jésus-Christ et que les hommes parfaits suivent la voie de l'esprit et tel serait, donc, le sens : Marchez dans la gravité de l'esprit, c'est-à-dire, dans la voie de l'homme parfait et vous n'accomplirez pas les désirs de ceux qui sont encore petits enfants.

12

« Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair et ils sont opposés

l'un à l'autre, de sorte que vous ne faites pas toutes les choses que vous voudriez »[535].

La chair met son bonheur dans les jouissances si courtes de la vie présente et l'esprit, dans les biens futurs et éternels. Entre ces deux adversaires, se trouve l'âme qui a en son pouvoir le bien et le mal, le vouloir et le non vouloir, mais qui n'a pas toujours en sa puissance de vouloir et de ne pas vouloir, car il peut arriver, qu'après avoir consenti aux désirs de la chair et accompli ses œuvres, le remords d'une conscience repentante l'unisse de nouveau à l'esprit et lui fasse accomplir ses œuvres.

C'est ce que veut dire ici saint Paul : « Ils sont opposés l'un à l'autre ». C'est-à-dire la chair et l'esprit.

« De sorte que vous ne faites pas toutes les choses que vous voudriez ».

Ce n'est pas que le libre arbitre, qui nous fait consentir aux désirs de la chair ou de l'esprit, nous soit enlevé. C'est parce que ce que nous faisons, n'est pas notre action proprement dite, mais l'œuvre de la chair et de l'esprit.

Ce serait un grand sujet de travail et de discussion : après avoir repris les œuvres de la chair et de l'esprit, de trouver

[535] Galates V, 17.

quelques actes intermédiaires qui n'appartiendraient ni à la chair ni à l'esprit.

Nous sommes appelés charnels, lorsque nous nous livrons tout entiers à la volupté et spirituels, quand nous prenons l'Esprit-Saint pour guide. C'est-à-dire, quand nous suivons avec goût ses inspirations, quand nous sommes dociles à ses enseignements.

L'homme animal, ce sont ces philosophes, qui regardent leurs propres pensées comme la sagesse elle-même et dont l'Apôtre a dit en termes si justes : « L'homme animal ne reçoit pas ni ne perçoit pas les choses qui sont de l'esprit, car c'est une folie pour lui ».

Pour rendre cette vérité plus évidente, prenons un exemple. Donnons à la chair le nom de terre ; à l'âme, le nom d'or ; à l'esprit, le nom de feu.

Tant que l'or demeure dans la terre, il perd son nom et n'en a d'autre que celui de la terre à laquelle il se trouve mêlé. Mais lorsqu'il est séparé de la terre, il prend l'apparence et le nom d'or. C'est de l'or, mais de l'or qui n'est pas encore épuré. Mais lorsqu'il a été épuré par le feu et affiné dans le creuset, il revêt alors la splendeur de l'or et prend un nom en rapport avec son éclat.

Il en est ainsi de l'âme qui est placée entre la terre et le feu, c'est-à-dire entre la chair et l'esprit. Lorsqu'elle se livre à la chair on l'appelle chair, quand elle se donne à l'esprit, on l'appelle esprit. Mais si elle s'abandonne à ses propres pensées et qu'elle s'imagine trouver la vérité sans la grâce de l'Esprit-Saint, elle est marquée comme un or souillé du nom d'homme animal.

On peut donner une meilleure explication de ce passage, de manière à ne former de tout ce texte qu'un seul corps suivi, parfaitement enchaîné et sans la moindre contradiction dans les termes.

Mes frères, vous êtes appelés de la servitude de la loi à la liberté de l'Évangile. Mais je vous en prie, n'abusez point de la liberté jusqu'à la licence. Ne croyez pas que tout ce qui vous est permis vous soit avantageux et ne donnez pas occasion à la chair et à la volupté.

Apprenez bien, plutôt, que cette liberté vous impose une plus grande servitude. C'est-à-dire que l'obéissance que la loi vous arrachait malgré vous, la charité doit le faire en vous assujettissant les uns aux autres, car tout le fardeau qu'imposait la loi et ses préceptes multipliés ne sont pas tant exclus par la grâce do l'Évangile que résumés dans le seul précepte de la charité qui nous oblige d'aimer notre prochain comme nous-

mêmes, car « celui qui aime son prochain accomplit toute la loi »[536], en lui faisant tout le bien possible et en se gardant bien de lui faire du mal.

Mais faites disparaître la dilection, qu'il n'y ait plus de charité par laquelle nous accomplissons toute la loi. Vous verrez comme un brigandage public entre les hommes, ils se déchaîneront les uns contre les autres, se déchireront et finiront par se dévorer.

Pour vous, mes frères, vous devez vivre selon la loi spirituelle, justement pour ne point accomplir les désirs de la chair. La chair, en effet, craint les rigueurs du froid, elle méprise le jeûne et la faim, elle succombe sous les veilles, elle s'enflamme par les passions, elle désire tout ce qui est délicat, tout ce qui est agréable.

L'esprit, au contraire, désire ce qui est contraire à la chair et ce qui peut l'affaiblir. Ainsi donc, ne croyez pas que vous êtes libres parce ce que vous avez cessé d'être sous la servitude de la loi, mais comprenez que vous êtes d'autant plus assujettis à la loi de la nature.

En effet, si la loi ne vous commande pas aussitôt, la nature n'a pas pour cela perdu ses droits. Elle empêche votre volonté de se laisser aller aux actes, malgré la lutte de la chair

[536] Romains XIII, 8.

contre l'esprit et vous force de faire souvent ce que vous ne voudriez pas faire.

Je vous supplie donc, mes frères, de faire en sorte que votre liberté ne soit point une occasion de vivre selon la chair, mais bien, plutôt, de vous assujettir à l'esprit, pour commencer à faire ce que vous voulez et ne plus rien devoir à la loi, c'est-à-dire, n'être plus sous la chair. Car c'est alors que vous pourrez vraiment jouir, dans l'Évangile, de la liberté que vous donne l'abrogation de la loi, lorsque la chair ne vous forcera plus de faire ce que vous ne voulez pas, mais que, devenus serviteurs de la loi, vous montriez que vous n'êtes plus sous la loi.

Et, comme nous avions commencé plus haut de donner une double interprétation de ce passage, nous devons compléter ce que nous avons omis.

La chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, c'est-à-dire, que le sens historique et charnel de l'Écriture est contraire au sens allégorique et spirituel.

Mais l'esprit lutte contre la chair, c'est-à-dire les choses sublimes sont en opposition avec tout ce qui est bas, les choses éternelles avec les jouissances passagères, l'ombre avec la vérité.

Et le sens charnel de l'Écriture __ qui ne peut être accompli, car nous ne pouvons faire tout ce qui est écrit __ nous

montre qu'il n'est pas en notre pouvoir d'accomplir la loi, puisqu'alors, même que nous voudrions suivre la lettre, cela ne nous serait pas possible.

13

« Que si vous êtes conduits par l'Esprit, vous n'êtes point sous la loi »[537].

Cet esprit n'est pas celui dont l'Apôtre dit dans un autre endroit : « L'esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes les enfants do Dieu »[538]. C'est-à-dire que ce n'est point l'esprit de l'homme qui est en lui-même, mais l'Esprit saint dont saint Paul veut parler. C'est en suivant cet Esprit que nous devenons spirituels et que nous cessons d'être sous la loi.

Remarquons que, à cet esprit, ne se trouve point joint l'article comme nous le trouvons, lorsqu'il s'agit, par exemple, de l'esprit de douceur et de l'esprit de foi. C'est ici l'esprit sans aucune addition et cette remarque, bien plus sensible dans le grec que dans notre langue, ne laisse pas d'avoir une certaine importance.

[537] Galates V, 18.
[538] Romains VIII, 16

On demande, en cet endroit, si, étant admis que tout homme qui est conduit par l'esprit cesse d'être sous la loi, si Moïse et les prophètes ont eu l'esprit pour guide et ont vécu sous la loi, ce que l'Apôtre nie ou si, étant conduits par l'esprit, ils ont cessé d'être sous la loi, ce que saint Paul affirme ou en troisième lieu, si vivant sous la loi, ils n'étaient pas conduits par l'esprit, ce qu'il est défendu de croire de si grands hommes.

Nous répondrons, en peu de mots, à ces questions.

Ce n'est point là même chose d'être sous la loi et d'être comme sous la loi, de même que ce n'est pas la même chose d'être dans la ressemblance de la chair du péché et d'être dans la chair même du péché.

Ainsi encore, un vrai serpent est tout différent de la ressemblance du serpent d'airain que Moïse suspendit dans le désert[539].

Nous dirons donc que les saints prophètes et Moïse qui marchaient dans l'esprit et vivaient de l'esprit, n'ont point vécu sous la loi, mais comme sous la loi. Ils paraissaient, il est vrai, être sous la loi, mais c'était pour gagner ceux qui étaient sous la loi et les élever de l'humilité de la lettre à la sublimité de l'esprit.

[539] Cf. Nombres XXI.

C'est ainsi que saint Paul, qui a vécu avec les juifs, comme juif, qui s'est fait tout à tous pour les gagner tous, n'a pas dit qu'il s'était assujetti à la loi, mais « qu'il s'était comme assujetti à la loi »[540], pour montrer qu'il avait gardé non la vérité, mais la ressemblance de la loi.

Nous avons résolu, ce nous semble, la question qui nous a été posée. Mais que dirons-nous de ce texte de saint Paul : « Lorsqu'est venue la plénitude du temps, Dieu a envoyé son Fils, formé d'une femme et assujetti à la loi, pour racheter ceux qui étaient sous la loi ».

En effet, si Jésus-Christ a été vraiment assujetti à la loi et non pas comme assujetti, l'explication que nous avons donnée précédemment n'a plus aucune valeur.

Mais cette objection trouve sa réponse dans le passage lui-même, car celui qui s'est assujetti à la loi pour racheter ceux qui étaient sous la loi, s'est soumis volontairement à la loi, alors qu'il était tout à fait libre de la loi et beaucoup plus libre que saint Paul, qui déclare avoir été non sous la loi, mais comme sous la loi.

Et, de même qu'il est descendu dans la fange et l'abîme de la mort pour nous, qui adressions à Dieu cette prière : « Qui

[540] I Corinthiens IX.

me délivrera de ce corps de mort ? »[541], ainsi, il a voulu naître d'une femme et être sous la loi pour sauver tous ceux qui étaient nés de la femme et qui étaient sous la loi.

Et remarquons-le, il n'est pas né d'une femme, c'est-à-dire d'une femme mariée, mais d'une vierge. Mais on a donné à la Vierge le nom de femme, par abus pour ceux qui ignoraient qu'elle fût vierge.

De même donc que la Vierge a été appelée femme au lieu de vierge, par ceux qui pensaient que la sainte Vierge Marie avait un époux, ainsi c'est pour ceux qui pensaient que Jésus-Christ s'était assujetti à la loi, parce qu'ils ne savaient pas que c'était en sauveur de ceux qui étaient sous la loi, qu'il s'était comme assujetti à la loi, que saint Paul dit qu'il s'est soumis à la loi.

14

« Or, il est aisé de connaître les œuvres de la chair, qui sont la fornication, l'impureté, l'impudicité, la luxure, la servitude des idoles, les empoisonnements, les inimitiés, les dissensions, les jalousies, les animosités, les querelles, les divisions, les hérésies, les envies, les meurtres, les ivrogneries, les débauches de table et autres crimes semblables, car je le déclare

[541] Romains VII, 24.

et je l'ai déjà dit, que ceux qui les commettent ne posséderont point le royaume de Dieu »[542].

En expliquant plus haut ce que c'était que la chair et l'esprit, nous avons donné une triple interprétation, c'est-à-dire que les hommes charnels étaient ou les petits en Jésus-Christ, encore esclaves du corps, incapables de prendre une nourriture solide et les aliments de l'âge parfait ou ceux qui, comme les Juifs, ne suivaient que le sens historique et la lettre et nous disions enfin que la chair et l'esprit n'existaient que par fiction dans la pensée de l'homme et que c'était la différence de nature qui déterminait les œuvres de la chair ou do l'esprit.

Maintenant, les « œuvres de la chair », qui sont ici nommées ___ la fornication, l'impureté, la luxure et les autres crimes qui suivent ___ me paraissent se rattacher bien plus à la simple notion de la chair et de l'esprit, qu'au sens charnel de la loi et à ceux qui sont petits enfants en Jésus-Christ, bien que, à l'occasion de ce passage où nous avons plus haut reproduit une citation textuelle du dixième livre des Stromates d'Origène, nous avons exprimé notre sentiment sur ce point.

En disant : « Il est aisé de connaître les œuvres de la chair », saint Paul veut démontrer qu'il n'est personne qui ne les connaisse, parce qu'il est évident pour tous qu'elles sont mau-

[542] Galates V, 19-21.

vaises et qu'on doit les fuir, à ce point que ceux qui les commettent désirent les dérober à tous les regards.

Ou bien elles sont seulement évidentes pour ceux qui ont cru en Jésus-Christ, car un grand nombre de Gentils mettent leur gloire dans leurs ignominies et, en donnant une pleine satisfaction à leurs passions, s'imaginent avoir remporté la victoire en fait de turpitudes.

Et remarquez avec quelle convenance d'expression l'Apôtre attribue « les œuvres » à la chair et « le fruit » à l'esprit[543]. Parce que, en effet, les vices finissent et périssent en eux-mêmes, tandis que les vertus sont fécondes et donnent des fruits en abondance.

Et ne croyons pas que l'âme n'ait aucune action à exercer parce que saint Paul attribue les vices à la chair et les vertus à l'esprit. L'âme, en effet, comme nous l'avons dit plus haut, est comme dans une position intermédiaire ou elle s'attache à la chair et alors elle mérite cette sentence : « Mon esprit ne demeurera plus dans les hommes, parce qu'ils sont chair »[544] ou elle s'unit à l'esprit et prend elle-même le nom d'esprit : « Celui qui s'unit au Seigneur, devient un même esprit »[545].

[543] Galates V, 22.
[544] Genèse VI, 3.
[545] I Corinthiens VI, 17.

La première œuvre de la chair est la « fornication ». Il a placé en première ligne les crimes manifestes, pour que nous n'élevions point de doutes sur ceux qui sont intermédiaires.

En effet, « tout autre péché commis par l'homme est hors du corps, mais celui qui commet la fornication pèche contre son propre corps ». Et nous ne nous appartenons pas, car nous avons été « achetés d'un grand prix ». Glorifions et portons Dieu dans notre corps.

Ce qui aggrave le crime du fornicateur c'est qu'il prend les « membres de Jésus-Christ » pour en faire les « membres d'une prostituée », car « ils seront deux dans une seule chair, dit l'Écriture »[546].

L'infidèle qui ne croit pas en Jésus-Christ fait de ses membres les membres d'une prostituée, mais celui qui croit et commet la fornication, fait des membres de Jésus-Christ les membres d'une prostituée.

Mais, au contraire, je ne sais si l'infidèle coupable de fornication profane un « temple » ou édifie un temple aux idoles, car c'est par les œuvres surtout que les démons sont honorés. Ce que je sais c'est que celui qui commet la fornication après

[546] I Corinthiens VI, 15-20.

avoir cru en Jésus-Christ profane « le temple du Saint-Esprit »[547].

La seconde œuvre de la chair s'appelle l'« impureté ». Elle a pour compagne et pour suivante la « luxure ».

De même que, dans l'ancienne loi, l'Écriture a compris, sous une dénomination générale, ces crimes abominables qui se commettent en secret et qu'on ne peut nommer sans se couvrir de honte, parce qu'ils salissent la bouche qui les profère et les oreilles qui les entendent, en disant : « Vous enseignerez les enfants d'Israël à se garder des impuretés »[548], ainsi l'Apôtre, dans cet endroit, voulant flétrir toutes les autres voluptés qui dépassent les bornes, l'acte conjugal lui-même, s'il blesse les lois de la décence et de l'humilité et ne s'accomplit sous les yeux de Dieu et pour la procréation des enfants, les a désignés sous le nom d'impuretés et de luxure.

L'idolâtrie occupe la quatrième place dans l'énumération des œuvres de la chair, car celui qui s'est une fois abandonné à la luxure et à la volupté ne regarde plus le Créateur. D'ailleurs, l'idolâtrie fait ses délices des fêtes, des plaisirs, des débauches de la table et de tout ce qui satisfait les appétits grossiers de la chair.

---

[547] Cf. I Corinthiens VI, 19. *Votre corps est le temple du Saint-Esprit*.
[548] Lévitique XV, 31.

Et, de peur que les empoisonnements et les maléfices ne paraissent pas condamnés dans le nouveau Testament, l'Apôtre les comprend parmi les œuvres de la chair. En effet, les opérations magiques sont souvent cause que des malheureux sont victimes de l'amour qu'ils ont et qu'ils inspirent.

L' « inimitié » elle-même, qui vient après les « empoisonnements » a une culpabilité qui nous est révélée par son caractère de crime manifeste. Autant qu'il dépend de nous, nous ne devons être les ennemis de personne, mais avoir la paix avec tous les hommes. Mais, si nous nous faisons des ennemis en disant la vérité, nous sommes beaucoup moins leurs ennemis qu'ils ne sont eux-mêmes les ennemis de la vérité. Ainsi, ces paroles que Dieu dit dans le Exode à Abraham : « Je serai l'ennemi de tes ennemis et je me déclarerai contre ceux qui se déclarent contre toi »[549] doivent être entendues comme nous venons de le dire ; dans ce sens qu'Abraham était moins leur ennemi qu'ils n'étaient eux-mêmes les ennemis de ses vertus et de la religion par lesquelles il foulait aux pieds les idoles et adorait le Dieu qu'il connaissait.

Il en est de même de ce commandement fait au peuple d'Israël d'être les ennemis des Madianites et d'avoir contre eux une haine éternelle qui devait se perpétuer jusque dans leurs

[549] Exode XXIII, 22.

descendants. C'est un commandement donné à ceux qui étaient encore sous le pédagogue et qui méritaient de s'entendre dire dans un autre endroit : « Vous haïrez votre ennemi »[550].

Ou plutôt, il s'agissait plus ici d'une opposition de mœurs que de personnes. C'est-à-dire que de même que Dieu a établi des inimitiés utiles entre le serpent et la femme, de peur que des rapports plus bienveillants fussent nuisibles à l'homme, puisqu'ils avaient été cause de son expulsion du paradis, ainsi, à l'égard des Israélites et des Madianites, c'est la vie tout à fait dissemblable plutôt que le peuple tout entier qui a été condamné.

En septième lieu, parmi les œuvres de la chair viennent les « dissensions », occupant aussi parmi les vices une place consacrée et toute particulière.

« Or, il ne faut pas qu'un serviteur de Dieu dispute, mais il doit être modéré envers tout le monde, capable d'instruire, patient, reprenant avec douceur ceux qui résistent à la vérité »[551].

Après les « dissensions », vient en huitième lieu la « jalousie », qui est désigné dans le grec sous le nom plus expressif

[550] Matthieu V, 43
[551] II Timothée II, 24

et plus connu de *ζήλος*, mal si général que je ne sais pas celui d'entre nous qui en est exempt.

En effet, les patriarches ont eu de la jalousie contre leur frère. Marie et Aaron, l'une prophétesse, l'autre grand-prêtre de Dieu, ont été atteints de cette passion contre Moïse[552], à ce point que celle dont l'Écriture avait dit : « Marie, la prophétesse prenant un tambour »[553] et le reste, fut ensuite chassée hors du camp, couverte d'une lèpre honteuse et condamnée à faire une longue pénitence pendant les sept jours qu'elle en fut séparée[554].

Vient ensuite la « colère », qui « n'accomplit pas la justice de Dieu » [555] et est une sorte de fureur. Il y a cette différence entre l'irascibilité (*iracundia*) et la colère (*ira*) que l'homme irascible est toujours irrité, tandis que l'homme en colère ne l'est que momentanément. Aussi, je ne sais qui pourra obtenir le royaume de Dieu, puisque celui qui cède à la colère en est exclus[556].

---

[552] Cf. Genèse XXXVII et Nombres XII.
[553] Exode XV, 20.
[554] Cf. Nombres XII, 10 et 15.
[555] Jacques I, 20.
[556] Cf. Matthieu V, 20-22. Cf. 25 et 26 (*Accorde-toi au plus tôt avec ton adversaire, tant que tu es encore avec lui sur le chemin, de peur qu'il ne te livre au juge, que le juge ne te livre à l'appariteur et que tu ne sois jeté en prison. En vérité, je te le dis, tu n'en sortiras pas que tu n'aies payé jusqu'à la dernière obole*).

Les querelles que les Grecs désignent sous un autre nom, *ἐριθειας*, (car le mot latin « rixae » répond au mot grec *μάχη*) excluent également du royaume de Dieu. Or, il y a querelle *ἐριΟεία*, lorsqu'un esprit toujours prêt à contredire se plaît à fatiguer la poitrine d'autrui, se livre à des altercations féminines et provoque constamment à la dispute. Ce vice s'appelle en grec d'un autre nom : *φιλονειχϊζ*, amour de la dispute.

Les « divisions » sont également des œuvres de la chair. Comme lorsqu'un chrétien, encore loin de la perfection, dit dans le même sens et dans la même pensée : « Moi, je suis à Paul et moi à Apollon et moi à Céphas et moi à Jésus-Christ »[557].

Ces « divisions » se retrouvent jusque dans l'intérieur des maisons entre le mari et la femme, entre le père et le fils, entre le fils et le frère, entre le serviteur et son compagnon, entre le soldat et celui qui loge sous la même tente. Il arrive aussi quelquefois que des « divisions » s'élèvent dans l'interprétation des Écritures et que de là surgissent les hérésies qui sont placées parmi les « œuvres de la chair ».

Si, en effet, « la sagesse de la chair est ennemie de Dieu »[558] (et que par là même, tous les dogmes de mensonge

[557] I Corinthiens I, 12
[558] Romains VIII, 7.

qui sont opposés à Dieu soient ennemis de Dieu), par une conséquence nécessaire, les hérésies, qui sont ennemies de Dieu, se rattachent aux œuvres de la chair.

Le mot grec *αφεσις* signifie choix, parce que chacun choisit la règle qu'il pense être la meilleure. Donc, quiconque entend l'Écriture dans un sens tout autre que ne le demande le sens de l'Esprit-Saint, sous l'inspiration duquel elle a été écrite, bien qu'il ne se sépare point de l'Église, peut, cependant, être appelé hérétique et se rend coupable d'une des œuvres de la chair, en choisissant ce qu'il y a de plus mauvais.

A la suite des « hérésies », vient les « envies », que nous ne croyons pas être la même chose que le zèle. En effet, le zèle peut être pris en bonne part, lorsque par exemple on s'efforce d'imiter ce qui paraît meilleur.

Le caractère de l'envie est de s'affliger du bonheur d'autrui et elle se divise en deux branches, lorsqu'on se trouve dans un état où l'on ne veut pas qu'un autre soit ou lorsque, le voyant dans un état plus prospère, on s'attriste de ne pas lui être semblable.

Un écrivain moderne, en traduisant un vers grec, s'est moqué agréablement de l'envie dans ces vers pentamètres : « Rien n'est plus juste que l'envie, qui ronge et déchire l'âme de celui qui l'a conçue et enfantée ».

Le bienheureux Cyprien a écrit un livre excellent sur l'envie et la jalousie. Celui qui le lira n'hésitera pas à placer l'envie parmi les œuvres de la chair.

Or, il y a cette différence entre l'envieux (*invidus*) et celui qui excite l'envie (*invidiosus*), que l'envieux porte envie à un plus heureux que lui, tandis que celui qui excite l'envie, est victime de l'envie d'un autre.

L'ivresse tient la quatorzième place parmi les œuvres de la chair. En effet, les ivrognes ne posséderont point le royaume des cieux. « Prenez garde, dit le Seigneur à ses disciples, que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès du boire et du manger »[559].

Avec le vin, les sens d'une personne sont troublés, ses pieds trébuchent, son esprit s'emballe, sa luxure s'enflamme. C'est pourquoi l'Apôtre élève la voix pour dire : « Ne vous enivrez pas de vin, car c'est la source de la débauche »[560].

Chacun est maître de son interprétation. Pour moi, je suis l'Apôtre et je dis que du vin naît la dissolution, comme du vin naît l'ivresse. Or, que l'ivresse et la luxure soient au nombre des œuvres de la chair, c'est ce qui ne peut être nie même par celui qui est esclave de ces passions.

[559] Luc XXI, 34
[560] Éphésiens V, 18.

Et, bien qu'on me reproche d'avoir dit dans le livre que j'ai écrit sur la virginité, que les jeunes filles doivent fuir le vin à l'égal du poison, je ne me repens, nullement, de cette pensée. C'est bien plutôt l'action du vin que la créature de Dieu que nous avons condamnée et nous avons refusé cette liberté à la jeune fille dont le tempérament bouillonne par la chaleur propre à son âge, de peur que, sous le prétexte de boire modérément, elle ne bût plus qu'il ne le faut et y trouvât sa perte.

Nous savons d'ailleurs que le vin est consacré au sang de Jésus-Christ et que saint Paul recommande à Timothée de boire « un peu de vin »[561].

Or, l'ivresse peut être produite tant par le vin que par d'autres espèces de boissons qui sont faites de différentes manières, ce qui explique ces paroles, dites d'un saint : « Il ne boira ni vin, ni liqueur enivrante »[562].

Le mot grec *σίκερα* (*síkera*) signifie "boisson fermentée, boisson forte"[563]. Et toute excuse a été ôtée à celui qui, ne buvant pas de vin, croirait qu'il peut boire autre chose, puisque tout ce qui peut enivrer lui est également interdit.

[561] I Timothée V, 23.
[562] Luc I, 13-15.
[563] Liddell & Scott (1940).

Au quinzième rang et la dernière des œuvres de la chair, viennent les excès de table.

« Le peuple s'assit pour manger et pour boire et ils se levèrent pour danser »[564].

A l'ivresse est toujours jointe la dissolution. Un orateur assez distingué, faisant le portrait d'un ivrogne qu'on réveillait de son sommeil, a dit : « Il ne pouvait dormir parce qu'on le réveillait ou veiller parce qu'il était ivre », voulant exprimer par là, que dans un certain sens, il n'était ni parmi les morts, ni parmi les vivants.

II eût été trop long d'énumérer en détail toutes les œuvres de la chair et de dresser le catalogue entier des vices. Saint Paul a donc tout renfermé dans ces seules paroles : « Et autres crimes semblables ».

Et plût à Dieu que nous puissions les fuir aussi facilement que nous les comprenons !

« Je vous le déclare, comme je vous l'ai déjà dit, que ceux qui commettent ces crimes, ne posséderont point le royaume de Dieu », dit l'Apôtre.

Et il avait dit dans une épître précédente : « Que le péché ne règne point dans votre corps mortel, en sorte que vous obéissiez à ses convoitises »[565].

[564] Exode XXXII, 6.

Le péché revêt toutes ces formes, que nous avons cherché à distinguer beaucoup plus longuement qu'il n'aurait fallu.

Donc, le royaume de Dieu ne peut s'établir dans une âme où règne le péché.

« Car, quel lien peut-il y avoir-entre la justice et l'iniquité ? Quelle union entre la lumière et les ténèbres ? Quel accord entre Jésus-Christ et Bélial ? »[566].

Et nous croyons pouvoir nous assurer le royaume de Dieu, si nous sommes exempts de la fornication, de l'idolâtrie, des empoisonnements. Mais voici que les inimitiés, les animosités, les querelles, la colère, les divisions, l'ivresse elle-même et d'autres crimes que nous regardons comme légers, nous excluent du royaume de Dieu. Et peu importe qu'on soit exclu de la béatitude par un seul ou par plusieurs de ces crimes, puisque tous sont une cause d'exclusion.

Dans les manuscrits latins, l'adultère, l'impudicité et l'homicide se trouvent placés dans le catalogue des vices. Mais nous devons nous en tenir aux quinze œuvres de la chair énumérées par l'Apôtre et que nous avons expliquées.

---

[565] Romains VI, 12.
[566] II Corinthiens VI, 14 et 15

15

« Mais les fruits de l'esprit sont : la charité, la joie, la paix, la patience, la bénignité, la bonté, la longanimité, la douceur, la foi, la modestie, la continence, il n'y a point de loi contre, ceux qui vivent de cette sorte »[567].

Quelle autre vertu, parmi les fruits de l'esprit devait tenir le premier rang, si ce n'est la charité, sans laquelle les autres vertus ne sont pas réputées vertus et de laquelle naissent tous les biens possibles ?

Aussi, dans la loi comme dans l'Évangile, elle occupe la première place.

« Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces »[568] et « vous aimerez votre prochain comme vous-même »[569].

Nous avons indiqué brièvement plus haut, de quels grands biens la charité est la source. Qu'il nous suffise maintenant de dire en peu de mots, que la charité ne cherche point ses propres intérêts, mais ceux du prochain[570].

Et, quelle que soit l'inimitié qu'un homme, par le vice de son cœur, porte à celui dont il est aimé, bien qu'il s'efforce de

[567] Galates V,
[568] Deutéronome VI, 5 et Matthieu XXII, 37.
[569] Levitique XIX, 18 e Matthieu XXII, 39.
[570] I Corinthiens XIII, 4-8.

soulever contre sa tranquillité les flots de la haine, jamais il ne se trouble, jamais il n'estime digne de haine la créature de Dieu, car « la charité couvre la multitude des péchés »[571].

Ces paroles mêmes du Sauveur : « Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits, ni un arbre mauvais en produire de bons »[572], me paraissent avoir pour objet non pas tant les hommes, que les fruits de la chair et de l'esprit, car l'esprit ne peut jamais se rendre coupable des vices qui sont énumérés parmi les œuvres de la chair et ni la chair produire, avec abondance, les fruits qui naissent de l'esprit.

Il peut, cependant, arriver que, par la négligence de celui qui a le don de l'esprit, cet esprit qui est en lui ne produise pas ses fruits et que d'un autre côté, la chair mortifiant ses œuvres, cesse de pécher. Toutefois, l'un et l'autre ne vont jamais jusqu'à ce point que l'arbre négligé de l'esprit se couvre des fruits de l'esprit et que l'arbre cultivé do la chair produise des fruits spirituels.

Au second rang des fruits spirituels, se trouve placée la « joie » que les stoïciens, par une distinction trop subtile des mots, pensent être différente de la joie qui éclate au dehors, en latin *lætitia*. La joie, disent-ils, est un mouvement do l'âme qui

[571] I Pierre IV, 8
[572] Matthieu VII, 18.

se réjouit dans les choses qui en sont dignes. L'allégresse au contraire, est un mouvement déréglé de l'âme qui ne connaît point de bornes et qui se réjouit même des choses où le vice à quelque part.

Les autres, au contraire, font consister la volupté de la joie, non dans le mouvement de l'âme qui excite le corps au mauvais plaisir, flatte les sens et les séduit par un charme plein de douceur. Mais dans cet autre mouvement qui lui est semblable, qui, sans aucune modération, sans aucune décence, fait élever la voix dans le rire.

Si cette explication est vraie, si cette distinction entre les deux termes n'induit en erreur ni ceux qui la donnent, ni ceux qui la reçoivent, considérons si ce n'est pas pour cela qu'il est écrit : « La joie (*gaudere*) n'est pas pour les impies »[573].

Il faut encore remarquer que la joie vient à la suite de la charité. En effet, celui qui aime quelqu'un, se réjouit toujours du bonheur de celui qu'il aime. Et s'il le voit victime de quelque erreur et tomber sur le terrain glissant du péché, il s'en attristera et s'empressera de le tirer du danger. Mais il ne pourra changer sa joie en tristesse, parce qu'il sait qu'aucune des créa-

[573] Isaïe LVII, 21

tures raisonnables ne peut périr pour toujours, aux yeux de Dieu[574].

Le troisième « fruit de l'esprit » est la « paix », d'où Salomon, qui a été la figure du Christ, a tiré son nom. Le Psalmiste chante aussi de l'Église : « Sa demeure a été établie dans la paix »[575].

Et parmi les huit béatitudes de l'Évangile, nous lisons : « Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés les fils de Dieu »[576].

Nous chantons encore dans le premier psaume des degrés : « Avec ceux qui haïssaient la paix, j'étais pacifique »[577].

Et ne croyons pas que nous devions seulement chercher la paix qui se borne à éviter des contestations. Alors seulement, la paix de Jésus Christ, c'est-à-dire notre héritage, est avec nous si l'âme calme et tranquille n'est troublée par aucune passion.

Après la paix vient la « longanimité » ou la patience, car nous pouvons donner ce double sens au mot grec *μακροθυμία*. A cette vertu est opposée la pusillanimité, dont il est écrit : «

[574] Cette pensée de saint Jérôme, prise absolument, n'est pas conforme à l'exacte vérité. Il est, malheureusement des créatures raisonnables qui son perdues sans retour et pour jamais.
[575] Psaume LXXV, 2.
[576] Matthieu V, 9.
[577] Psaume CXIX, 6

L'homme pusillanime est grandement insensé, mais celui qui est patient, qui supporte tout est vraiment sage ».

Et il est appelé souverainement sage, avec un terme *amplificatis*, comme il est écrit aussi dans les Proverbes : « L'homme patient est doué d'une grande sagesse »[578].

La « bénignité » ou l'amabilité ___ car le mot grec *χρηστότης* exprime les deux idées ___ est une vertu pleine de douceur, de charme et de tranquillité, prête à vivre en harmonie avec tous les bons, les attirant dans son intimité par la douceur de ses paroles et la régularité de sa conduite. Les Stoïciens la définissent ainsi : « La bénignité est une vertu qui se porte d'elle-même à faire le bien ».

La « bonté » ne diffère pas sensiblement de la bénignité, parce qu'elle-même est toujours prête à faire le bien. Elle en diffère, cependant, en ce que la bonté peut avoir une apparence triste, porter sur le front l'indice d'une grande sévérité de mœurs et, tout en étant disposée à bien faire et à donner ce qu'on lui demande, n'avoir, cependant, point un commerce affable et n'attirer personne par la douceur de ses manières.

Les sectateurs de Zénon en donnent cette définition : « La bonté est une vertu qui est utile » ou bien « une vertu dont naît ce qui est utile » ou encore « une vertu qui existe pour elle-

[578] Proverbes XIV, 29.

même » ou « un sentiment qui est la source de tous les avantages ».

Parmi les fruits de l'esprit, la septième place, qui est comme plus consacrée, est donnée à la « foi », laquelle, ailleurs, se trouve placée entre l'espérance et la charité.

Il ne faut pas s'étonner que l'espérance ne soit pas mentionnée dans cette énumération, puisque la foi contient l'objet que nous espérons et c'est la définition qu'en donne l'Apôtre dans son épître aux hébreux : « La foi est la substance des choses qu'on doit espérer et la démonstration de celles qu'on ne voit point »[579].

En effet, ce que nous espérons pour l'avenir et que nous n'avons pas encore dans le présent, nous le possédons par la foi, dans l'espérance d'obtenir un jour ce que nous croyons.

On demande aussi comment la charité est renfermée dans la foi. Celui qui aime ne se croit jamais lésé et il n'a qu'une pensée : c'est qu'il aime et qu'il est aimé.

Mais lorsque la charité disparaît d'un cœur, la foi en disparaît également.

Après la « foi » vient la « douceur », qui est contraire aux animosités, aux disputes, aux divisions. Elle ne se laisse jamais

[579] Hébreux XI, 1

entraîner à des actes contraires à sa nature et fait toujours naître de bons fruits du bon arbre de l'esprit.

C'est cette vertu qui valut à Moïse, serviteur de Dieu, ce témoignage de la sainte Écriture : « Moïse était un homme très doux, au-dessus de tous les hommes qui étaient sur la terre »[580].

Sur la terre, est-il dit, car il ne pouvait être au-dessus de ceux qui voient Dieu face à face, parce que nous sommes souvent entraînés par l'infirmité de la chair à bien des actes répréhensibles.

L'Esprit-Saint, parlant de David, bien que plusieurs interprètes appliquent cette prophétie à Notre-Seigneur, chante en premier lieu celui qui devait venir : « Seigneur, souvenez-vous de David et de toute sa douceur ».

C'est surtout à l'égard de Saül, d'Absalon, de Séméï qu'il fit preuve de cette douceur, lorsque le premier voulait le mettre à mort, que le second rêvant un nouvel ordre de choses, s'efforçait de le dépouiller de la royauté et que Séméï, lui jetant des pierres et soulevant des nuages de poussière, lui criait : « Sors, sors homme d'iniquité »[581].

[580] Nombres XII, 3.
[581] II Samuel, XVI, 7.

La « continence » vient la dernière parmi les fruits de l'esprit. Nous ne devons pas restreindre l'exercice de cette vertu à la chasteté, mais l'étendre au boire, au manger, à la colère, aux troubles de l'esprit et au vice de la médisance.

Or, voici la différence qui existe entre la modestie et la continence. La modestie ne se rencontre que dans les hommes parfaits et d'une vertu consommée, dont le Sauveur a dit : « Heureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre »[582], comme il a dit de lui-même : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur »[583].

La continence, au contraire, est encore dans la voie de la vertu, mais elle n'est pas encore parvenue au sommet, parce qu'il s'élève encore dans l'âme de celui qui cherche à se contenir des convoitises qui souillent la partie principale de l'âme, bien qu'elles ne puissent en triompher, ni faire que la pensée aille jusqu'à la consommation de l'acte.

Or, la continence n'est pas seulement nécessaire contre les désirs et les convoitises, mais contre les trois autres passions qui troublent l'âme : la douleur, la joie et la crainte.

[582] Matthieu V, 4.
[583] Matthieu XI, 29.

« Il n'y a point de loi contre ceux qui vivent de cette sorte, car ce n'est point pour le juste que la loi est établie, mais pour les injustes, les rebelles, les impies et les pécheurs »[584].

La loi me dit : « Honore ton père et ta mère, vous ne tuerez point, vous ne commettrez point d'adultère, vous ne déroberez point, vous ne ferez point de faux témoignage, vous ne frauderez point, vous ne convoiterez point le bien d'autrui, vous ne vous parjurerez point »[585].

Si je n'accomplis point ces commandements sous l'empire de la charité de l'esprit qui produit en moi ses fruits, les commandements de la loi sont superflus pour moi.

Enfin, les sages du monde ont, de la philosophie, cette haute idée qu'elle persuade de faire, par la volonté, ce que les lois publiques forcent les autres hommes de faire par nécessité.

16

« Or, ceux qui appartiennent à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses passions et ses désirs déréglés »[586].

Origène, rattachant ce verset à ce qui précède, lit ainsi : il n'y a point de loi pour ceux qui vivent de la sorte, qui ont cruci-

[584] I Timothée I, 9.
[585] Exode XX, 12-17.
[586] Galates V, 24.

fié la chair de Jésus-Christ avec leurs passions et leurs désirs déréglés ».

Cette variante ne donne plus le sens du latin, d'après laquelle l'Apôtre dit : « Ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, ont crucifié leur chair avec ses passions et ses désirs déréglés », mais celui-ci : que la chair de Jésus-Christ est crucifiée par eux avec leurs passions et leurs convoitises mauvaises.

Et Origène se demande comment le crucifiement de la chair de Jésus-Christ soit un objet de louange pour ceux qui ont les fruits de l'esprit et contre lesquels la loi a cessé d'exister, alors que le même apôtre en fait un crime aux hébreux : « crucifiant de nouveau, en eux-mêmes, le Fils de Dieu et l'exposant à l'ignominie »[587].

A la place des autres « crucifiant de nouveau » le texte grec à l'avantage de n'employer qu'un seul mot *ἀνασταυροῦντες* que nous pourrions traduire en latin par « recrucifigentes ».

Il nous faut donc remarquer d'abord que crucifier est tout différent de crucifier do nouveau. En second lieu, ce n'est pas la même chose de crucifier de nouveau le Fils de Dieu et de crucifier la chair de Jésus-Christ avec ses passions et ses désirs déréglés.

[587] Hébreux VII, 6

En effet, la chair de Jésus-Christ n'est pas principalement et proprement le Fils de Dieu. Le Fils de Dieu, c'est Jésus-Christ qui était dès le commencement dans le Père, le Verbe Dieu qui s'ost fait chair, s'est anéanti lui-même, a pris la forme d'esclave[588] pour crucifier la chair, dépouiller les principautés et les puissances, triomphant d'elles sur le bois de la croix[589] et accomplissant ainsi ces paroles de l'Apôtre : « Car, mort pour le péché, il est mort seulement une fois »[590].

Si donc nos corps sont les membres de Jésus-Christ, par une conséquence nécessaire, notre chair est la chair de Jésus-Christ que nous crucifions, en mortifiant, par elle, sur la terre, la fornication, l'impureté, les convoitises, les mauvais désirs et l'avarice et c'est pour nous un sujet de louange de crucifier ainsi la chair de Jésus-Christ avec nos passions et nos désirs déréglés et de porter la mortification de Jésus-Christ dans notre corps pour que la vie de Jésus soit manifestée dans notre chair mortelle, car c'est ainsi que nos corps mortels mériteront d'être vivifiés par l'Esprit qui habite en nous.

Où le traducteur latin a mis le mot *vitia* (les vices), on lit dans le grec *παθήματα*, c'est-à-dire les passions. Et, comme la

[588] Philippiens VI, 10.
[589] Colossiens II, 15.
[590] Romains VI, 10.

passion peut à la fois signifier la douleur et les autres nécessités de notre faible corps, l'Apôtre prend soin d'ajouter « et les désirs », afin de bien établir que ce n'est point la nature même du corps qu'il nie dans les hommes spirituels, mais les vices de cette nature.

Mais il doit être bien entendu que, si nous lisons : « Ceux qui appartiennent à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses désirs déréglés », ce n'est plus la chair de Jésus-Christ, mais leur propre chair que nous disons être crucifiée.

J'ai presque oublié la seconde interprétation. J'avais dit d'abord que tout ce qui suit devait se rapporter à la loi et à la circoncision. Voici quel serait alors le sens : ceux qui ont on eux les fruits de l'esprit, la charité, la joie et les autres crucifient l'intelligence matérielle de l'Écriture maintenant appelée la chair de Jésus-Christ, avec ses passions et ses désirs déréglés, qui sont autant de foyers de vices dans les petits et dans ceux qui sont encore allaités.

Celui-là crucifie la chair de Jésus-Christ qui ne combat point selon le sens historique si charnel, mais qui suit de préférence si prend pour guide le sens spirituel et allégorique.

17

« Si nous vivons par l'esprit, marchons aussi par l'esprit »[591].

Servons-nous de ce témoignage contre ceux qui ne veulent pas entendre les Écritures dans un sens spirituel.

Quel est celui qui vit par l'esprit, si ce n'est cet homme caché dont nous avons parlé qui vit aussi, quelquefois, selon la chair ?

Mais lorsqu'il vit par l'esprit, il marche aussi dans l'esprit. Lorsqu'il veut suivre les voies de la chair, il est mort, tout vivant.

L'homme parfait en Jésus-Christ, vit toujours dans l'esprit, obéit à l'esprit et ne vit jamais selon les inspirations de la chair. Au contraire, celui qui s'abandonne tout entier à la chair et se rend l'esclave de ses passions ne vit jamais dans l'esprit.

Et il en est qui tiennent le milieu entre ces deux classes d'hommes et que nous ne pouvons appeler ni charnels, ni spirituels. Ce sont ceux qui flottant entre les vices et les vertus tantôt sont entraînés vers le bien et ils sont alors esprit, tantôt se

[591] Galates V, 25.

laissent tomber sur le terrain glissant de la chair et alors ils sont chair.

18

« Ne soyons pas amateurs de la vaine gloire, nous provoquant les uns les autres, envieux les uns des autres »[592].

L'interprète latin a traduit par uns périphrase de trois mots le mot unique *κενόδοξοι* que porte le texte grec. Que de définitions et de significations différentes a-t-on données de la gloire. Les ouvrages innombrables des philosophes sur ce sujet et les deux livres que Cicéron a écrits sur la gloire en sont uns preuve.

Mais, pour nous qui nous appliquons non à discuter les étymologies des mots, mais le sens de l'Écriture, voici comme nous rattachons ce passage à ce qui précède : si nous vivons par l'esprit, obéissons aux inspirations de l'esprit, nous assujettissant les uns aux autres non en vertu de la loi, mais par la charité.

Nous ne devons pas discuter sur l'interprétation de l'Écriture et dire : la circoncision vaut mieux. Non ; c'est l'incirconcision.

[592] Galates V, 26.

Il faut faire peu de cas du sens historique pour suivre le sens allégorique, bien plus, le sens allégorique et quelquefois vain, couvert d'obscurité et ne s'appuie en aucune façon sur les racines de la vérité. De là naît l'envie à l'égard les uns des autres.

« Ils veulent vous séparer de nous, afin que vous vous attachiez à eux ».

Mais, pour ne point laisser le mot gloire sans aucune explication, laissons aux philosophes leur définitions futiles et voyons ce qu'en dit l'Écriture.

Rechercher l'opinion du public et la louange qui vient des hommes c'est rechercher la gloire, comme il est dit dans l'Évangile : « Ils font toutes leurs œuvres pour être glorifiés par les hommes »[593] et, ailleurs : « Comment pouvez-vous croire, vous qui aimez à recevoir la gloire les uns les autres ? »[594]. Du reste, dans le même endroit, la gloire est prise en bonne part : « Et qui ne cherchez point la gloire qui vient de Dieu seul ».

Donc, nous pouvons conclure que le même mot signifie tantôt la vertu, tantôt le vice. Si je cherche la gloire qui vient des hommes, c'est un vice, si je cherche la gloire qui vient de Dieu c'est une vertu, parce que Dieu lui-même nous exhorte à

[593] Matthieu XXIII, 5.
[594] Jean V, 44.

la gloire véritable, en nous disant : « Je glorifierai ceux qui me glorifieront »[595].

La gloire a encore une autre signification dans les saintes Écritures. C'est lorsqu'un spectacle plus auguste et plus divin se présente aux regards des hommes.

La gloire du Seigneur s'est manifestée dans le tabernacle du Seigneur et dans le temple construit par Salomon[596].

C'était encore la gloire du Seigneur qui brillait sur la face de Moïse, lorsque lui-même ignorait que son visage était ainsi glorifié.

C'est de cette gloire, je pense, que parle l'Apôtre, lorsqu'il dit : « Nous tous, contemplant à face découverte la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, de clarté en clarté, comme par l'Esprit à Seigneur »[597].

Et le Sauveur lui-même est appelé la « splendeur de la gloire et l'image de la substance de Dieu »[598].

Étienne lui aussi a vu « la gloire de Dieu et Jésus se tenant à sa droite »[599].

---

[595] I Samuel II, 30.
[596] Cf. I Rois VIII, 11.
[597] II Corinthiens III, 18.
[598] Hébreux I, 2.
[599] Actes VII, 55.

Or, pour prendre la liberté de nous exprimer en termes nouveaux, (car, comme l'a dit un auteur, pour exprimer des choses nouvelles, il faut des noms nouveaux), comme l'Apôtre dit ici : « ne soyons pas amateurs do la vaine gloire ou de la gloire qui est vide », nous affirmons que ceux-là recherchent la gloire qui est pleine, qui désirent la gloire de Dieu, la louange digne de la vertu et un spectacle qui leur montre quelque chose de divin.

Aussi, dans la plupart des endroits, nos interprètes ont traduit le mot gloire par celui de majesté.

Je désire maintenant donner un libre cours à mes paroles, mais je suis retenu par la crainte. Je parlerai, cependant et je ne dissimulerai pas la passion dont mon âme est possédée. Passion presque commune et qui a pour objet, non les richesses, non la puissance, non la beauté et les agréments extérieurs du corps, car toutes ces choses ont leur place parmi les œuvres de la chair.

L'aumône, si on la fait pour s'attirer des louanges, est une vaine gloire. Il en est de même des longues prières et de la pâleur produite par le jeûne. Ce ne sont pas mes paroles, mais

celles du Sauveur, qui tonne, dans l'Évangile, contre la fausse gloire[600].

La chasteté elle-même, dans l'état du mariage, de la viduité, de la virginité, cherche souvent les applaudissements des hommes.

Et ce que je crains de dire __ mais qu'il faut, pourtant, que je dise __, le martyre lui-même, si nous le souffrons pour exciter l'admiration et obtenir les louanges de nos frères, nous fait répandre inutilement notre sang.

Écoutons l'Apôtre. Écoutons ce que dit le « vase d'élection »[601]. « Si je livre mon corps on vue de la gloire et que je n'aie pas la charité, cela ne me sert de rien »[602], dit-il.

A celui qui avait dit : « Je connais un homme en Jésus-Christ qui fut ravi, il y a quatorze ans, jusqu'au troisième ciel. Si ce fut avec son corps ou sans son corps, je ne le sais pas, Dieu le sait » et, un peu après : « Il fut reçu dans le paradis et il entendit des paroles mystérieuses, qu'il n'est pas permis à un homme de rapporter »[603] ; à celui, dis-je, qui « a travaillé plus que les autres »[604], de peur que la grandeur de ses révélations

[600] Cf. Matthieu VI, 1-18.
[601] Actes IX, 15.
[602] I Corinthiens XIII, 3.
[603] II Corinthiens XII, 2-4.
[604] I Corinthiens XV, 10.

ne lui cause de l'orgueil, il a été donné l'aiguillon de la chair, l'ange de Satan, pour le souffleter et réprimer tout sentiment de vaine gloire, il pria trois fois le Soigneur, il est vrai, de l'éloigner de lui, mais il lui fut répondu : « Ma grâce te suffit, car la force se perfectionne dans l'infirmité »[605].

Est-il une œuvre qui soit plus l'œuvre de Dieu, que de lire les Écritures, que de prêcher dans l'Église, que de désirer le sacerdoce, que de s'appliquer au service de l'autel du Seigneur ?

Et, cependant, toutes ces choses, si l'on ne guide son cœur avec des précautions infinies, naissent du désir des louanges.

Vous verrez, dit Cicéron, un grand nombre d'autours écrire des traités sur le mépris de la gloire et, par un désir de vaine gloire, étaler en commençant leurs noms et leurs titres.

Nous interprétons les Écritures, nous effaçons souvent ce que nous avons écrit et nous écrivons ce que nous croyons digne d'être lu. Mais, si nous faisons tout cela non pour Jésus-Christ, mais pour léguer notre mémoire à la postérité et jouir d'une certaine réputation parmi les peuples, tout notre travail

[605] II Corinthiens XII, 7-9.

est perdu et nous ne serons plus « qu'un airain sonnant et une cymbale retentissante »[606].

Vous voyez la plupart disputer sur les Écritures et faire de la parole de Dieu une arène de lutteurs. Ils se provoquent mutuellement et s'ils sont vaincus, ils sont dévorés par l'envie, tant ils sont passionnés pour la vaine gloire.

Je sais que, dans les manuscrits latins, le témoignage que nous avons cité plus haut : « Si je livre mon corps par amour de la vaine gloire » porte le mot « *ardeam* » au lieu du verbe *glorier*. Mais c'est la ressemblance des verbes qui, en grec, signifient *ardeam* et *glorier*. C'est-à-dire *καυθήσομαι* et *καυχησομαι*, qui ne diffèrent que par une seule lettre, que l'erreur s'est enracinée parmi les nôtres. Chez les grecs eux-mêmes, les manuscrits sont différents.

CHAPITRE VI.

19

« Mes frères, si quelqu'un est tombé, par surprise, en quelque péché, vous autres, qui êtes spirituels, ayez soin de le

[606] I Corinthiens XIII, 1.

relever dans un esprit de douceur, chacun de vous réfléchissant sur lui-même et craignant d'être tenté comme lui »[607].

Saint Paul savait que le Dieu qu'il adorait ne voulait pas la mort du pécheur, mais qu'il fasse pénitence[608] et que, à l'exception de la sainte Trinité, toute créature, bien qu'elle ne pèche pas, peut, cependant, commettre le péché. Il exhorte donc celui qui se conduit par l'esprit à tendre la main à celui qui tombe dans le péché, par la crainte qu'il n'y tombe lui-même.

Et voyez avec quelle convenance il dit de cet homme qui peut mourir qu'il est tombé « par surprise » dans le péché, montrant ainsi la fragilité de sa nature et combien il est digne de pardon, lui qui est comme un homme entraîné dans l'erreur et tombé dans un abîme dont il ne peut sortir sans aide et sans une main secourable.

L'Apôtre n'ajoute point le nom d'homme au mot spirituel. C'est à un Dieu qu'il semble commander d'instruire celui qui est tombé dans le péché par surprise. Ou mieux, suivant une variante du texte grec, de le conduire à la perfection dans un esprit de douceur.

[607] Galates VI, 1.
[608] Cf. Ézéchiel XVIII, 32.

Or, celui que l'on conduit à la perfection peut manquer encore de quelques vertus, mais tout ne lui fait pas défaut. Enfin, s'il n'est pas tombé dans un grand nombre de péchés, mais qu'il ait été entraîné par surprise dans quelque occasion coupable, il faut que celui qui est spirituel l'amène au bien dans un esprit de douceur et de clémence, qu'il ne s'imagine pas que c'est par la langueur, par la colère ou la tristesse qu'il le fera revenir de son erreur, mais qu'il l'excite en lui donnant l'assurance de son salut, en lui promettant le pardon. Qu'il lui rappelle les paroles de Jésus-Christ qui invitait ceux qui étaient courbés sous le poids de la loi et de leurs péchés à porter son joug qui est doux et son fardeau léger, afin qu'ils apprennent qu'il est doux, clément et humble de cœur et qu'ils trouveront ainsi le repos de leurs âmes[609].

Servons-nous de ce témoignage contra les hérétiques qui, se figurant, contre la vérité, qu'il existe diverses natures, disent que la nature spirituelle est le bon arbre qui ne peut jamais porter de mauvais fruits.

Voici que l'Apôtre, dont ils admettent eux-mêmes l'autorité, affirme que ceux qui sont spirituels peuvent pécher, s'ils se laissent aller à de hautes pensées qui enflent leur cœur et sont cause de leur chute. C'est ce que nous admettons nous-

[609] Cf. Matthieu XI, 29 et 30.

mêmes et aussi que ceux qui sont encore terrestres peuvent devenir spirituels, s'ils reviennent à de meilleurs sentiments.

On peut nous objecter ce que l'Apôtre écrit aux Corinthiens : « Que voulez-vous ? Irai-je vous voir là verge à la main ou que ce soit avec charité et dans un esprit de douceur ? »[610], car si, comme il le dit, il doit venir trouver les pécheurs, non dans un esprit de douceur, mais la verge à la main, comment ici veut-il qu'on fasse usage non de la verge, mais de l'esprit de douceur à l'égard de ceux qui sont tombés par surprise dans quelque péché ?

Mais ce qu'il écrit aux Corinthiens est à l'adresse de ceux qui, après avoir péché, ne reconnaissaient pas leur erreur et par suite ne voulaient point se soumettre à leurs supérieurs et faire pénitence. Mais, dès que le pécheur, comprenant la gravité de sa blessure, se met entre les mains du médecin qui doit le guérir, la verge n'est plus nécessaire et l'esprit de douceur suffit.

Mais, dira-t-on encore, si celui qui est spirituel doit instruire le pécheur dans un esprit de douceur, parce qu'il doit réfléchir sur lui-même, dans la crainte d'être tenté, donc le juste qui est sûr de son âme, qui sait qu'il ne peut tomber, ne doit pas instruire le pécheur dans un esprit de douceur.

[610] I Corinthiens IV, 21.

Nous répondrons que le juste, fût-il toujours victorieux, sera d'autant plus indulgent pour le pécheur, qu'il sait au prix de quels efforts il a remporté la victoire, car le Sauveur lui-même a été tenté en tout comme nous, à l'exception du péché, afin qu'il pût compatir à nos misères et s'attrister de nos infirmités, ayant appris, par son exemple, combien est difficile la victoire dans la chair.

Si une vierge a persévéré jusqu'à la vieillesse, qu'elle soit indulgente pour celle qui a été entraînée par le feu de la jeunesse, en se rappelant avec quelles difficultés elle a traversé cet âge.

Si un chrétien, torturé pour la confession du nom de Jésus-Christ, voit un de ses frères renier sa foi au milieu des tourments, qu'il compatisse aux blessures de cet apostat et qu'il soit moins surpris de sa défaite, que de ce que lui-même a été vainqueur.

Considérez encore la prudence de l'écrivain sacré, qui n'a pas dit : « Réfléchissant, dans la crainte que vous ne veniez à tomber vous-mêmes », mais « dans la crainte que vous ne soyez tentés ».

Être vaincu ou victorieux est une chose qui est souvent en notre pouvoir. Mais il dépend du pouvoir du Tentateur de nous

induire à la tentation[611], car si le Sauveur a voulu être tenté, qui pourra être assuré de traverser, sans être tenté, la mer orageuse de ce monde ?

Que ceux qui s'imaginent que c'est par humilité et non selon la vérité que saint Paul a dit : « Si je suis inhabile par la parole, il n'en est pas de même pour la science »[612] défendent la suite et l'enchaînement de ce passage.

Il semble, en effet, qu'il aurait dû dire : « Vous qui êtes spirituels, instruisez-le dans un esprit de douceur, réfléchissant sur vous-mêmes dans la crainte que vous ne soyez tentés » et ne point passer du pluriel au singulier.

Paul __ hébreu né de parents hébreux, très savant dans la langue de sa nation __ ne pouvait exprimer, dans une langue étrangère, les pensées profondes de son esprit et prenait très peu de soin des expressions, lorsque le sens était en sûreté.

Voilà pour la simple explication de ces paroles.

Maintenant, pour exposer la suite de la seconde interprétation, il nous faut expliquer ce passage par la fin de l'épître aux Romains. Il y écrivait également sur l'usage des aliments et sur les observances légales et comme ceux qui tenaient peu

[611] Cf. Matthieu VI, 9 et 13. *Vous prierez donc ainsi : "Notre Père qui êtes aux cieux, ne nous induisez point en tentation"*.
[612] II Corinthiens XI, 6.

compte des préceptes de la loi, entendue a la lettre, étaient pour lui les forts et les parfaits et qu'il appelait faibles et petits enfants, ceux qui étaient encore conduits par les anciennes coutumes et que, par suite, il voyait la division régner parmi les spirituels et les charnels, il recommande aux spirituels de ne point mépriser ceux qui sont encore charnels.

« Soutenez celui qui est ferme dans la loi, sans dispute d'opinions, car l'un croit pouvoir manger de toutes .choses et l'autre, au contraire, faible dans la loi, ne mange que des légumes. Que celui qui mange, ne méprise point celui qui n'ose manger de tout et que celui qui ne mange pas, ne condamne point celui qui mange, puisque Dieu l'a fait sien. Qui êtes-vous pour oser ainsi condamner le serviteur d'autrui ? S'il tombe ou s'il demeure ferme, cela regarde son maître. Mais il demeurera ferme, Dieu est puissant pour le soutenir »[613].

Et, après avoir longuement développé cette pensée, il termine en disant : « N'allez pas, pour une viande que vous mangerez, détruire l'œuvre de Dieu »[614]. Et encore : « Nous devons, nous, qui sommes plus forts, supporter les faiblesses des infirmes et ne pas nous plaire à nous-mêmes. Que chacun

[613] Romains XIV, 1-8.
[614] Romains XIV, 20.

de vous tâche de contenter son prochain dans ce qui est bon et propre à édifier »[615].

20

« Portez les fardeaux les uns des autres et vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ »[616].

Que le péché soit un fardeau c'est ce qu'atteste le Psalmiste lui-même, lorsqu'il dit : « Mes iniquités se sont élevées au-dessus de ma tête et se sont appesanties sur moi comme un poids accablant »[617].

Et le prophète Zacharie vit, sous la figure d'uns femme, l'iniquité assise sur une masse de plomb[618].

Le Sauveur s'est chargé de ce fardeau pour nous, nous enseignant ainsi, par son exemple, ce que nous devons faire nous-mêmes, car lui-même porte le fardeau de nos iniquités, il s'attriste pour nous[619] et il invite ceux qui sont accablés sous le lourd fardeau de la loi et de leurs péchés, à porter le fardeau si léger de la vertu : « car, mon joug est doux et mon fardeau léger »[620], ajoute-t-il.

---

[615] Romains XV, 1 et 2
[616] Galates VI, 2.
[617] Psaume XXXVII, 5
[618] Zacharie V, 6-8.
[619] Isaïe LIII, 4.
[620] Matthieu XI, 30.

Celui donc qui ne désespère point du salut de son frère, mais tend la main à celui qui implore son appui, pleure avec celui qui pleure, est faible avec les faibles et regarde les péchés d'autrui comme les siens propres, celui-là accomplit, par la charité, la loi de Jésus-Christ.

Quelle est cette loi de Jésus-Christ ?

« Le commandement que je vous donne est que vous vous aimiez les uns les autres ».

Quelle est la loi du Fils de Dieu ?

« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés »[621].

Comment le Fils de Dieu nous a-t-il aimés ?

« Personne ne peut témoigner un plus grand amour qu'en donnant sa vie pour ses amis »[622].

Celui qui n'a point de clémence, qui ne s'est point revêtu des entrailles de la miséricorde et des larmes, quelque élevé qu'il soit en spiritualité, n'accomplira point la loi de Jésus-Christ.

Rattachons maintenant ce passage à ce qui précède. Nous suivons ici une double explication. Si quelqu'un est faible dans la foi, qu'il soit encore nourri du lait propre aux enfants et qu'il

[621] Jean XIII, 34.
[622] Jean XV, 13

ne puisse encore passer aussitôt des observances légales aux mystères spirituels, vous qui êtes plus forts, portez son fardeau, de peur que votre science ne soit cause de la perte de votre frère, pour lequel, Jésus-Christ est mort.

Celui-là porte encore les nécessités de son frère, qui vient au secours du pauvre accablé sous le poids de l'indigence et se fait des « amis avec les richesses de l'iniquité »[623]. C'est à lui que Jésus dira après la résurrection générale : « Venez à moi, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé depuis le commencement du monde, car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire »[624].

C'est dans le même sens que saint Paul, instruisant son disciple Timothée dans une autre épître, ajoute : « Ordonnez aux riches do ce mondé de n'être point orgueilleux, de ne point mettre leur confiance dans des richesses incertaines, mais dans le Dieu vivant qui nous donne avec abondance ce qui est nécessaire à la vie ; d'être bienfaisants, riches en bonnes œuvres, de donner de bon cœur, de faire part de leurs biens, de se faire un

[623] Luc XVI, 9.
[624] Matthieu XXV, 34 et 35.

trésor et un fondement solides pour l'avenir, afin d'arriver à la véritable vie »[625].

Celui qui arrive à la véritable vie ___ c'est-à-dire à Celui qui a dit : « Je suis la vie »[626] ___ a accompli la loi du Christ, qui tend comme but à la vie.

21

« Car, si quelqu'un s'imagine être quelque chose n'étant rien, il se trompe lui-même »[627].

Si quelqu'un refuse de porter les fardeaux d'autrui, qui, sans pitié, met tout son contentement dans ses œuvres et dans sa vertu et cherche non les intérêts des autres, mais les siens propres, n'aimant que lui-même au détriment même de l'amour qu'il doit à Dieu, celui-là se trompe lui-même.

On peut séparer et lire de deux manières les membres de cette proposition.

Ou bien : « si quelqu'un s'imagine être quelque chose, alors qu'il n'est rien » ou bien : « si quelqu'un s'imagine qu'il est quelque chose et après : il, se trompe lui-même, puisqu'il n'est rien ».

---

[625] I Timothée VI, 17-19.
[626] Jean XIV, 6.
[627] Galates VI, 3.

Cette différence est plus sensible dans le texte grec que dans le latin. Voici quel est le sens : dans la première variante : celui qui s'imagine être quelque chose et qui n'est rien, se trompe lui-même. Le second sens est plus élevé et nous plaît davantage.

Si quelqu'un s'imagine être quelque chose, en cela même qu'il se croit quelque chose et qui s'estime, non d'après sa bonté pour le prochain, mais d'après ses œuvres et ses travaux, satisfait exclusivement de sa propre vertu, celui-là, par le fait même de son arrogance, se réduit a rien et se trompe lui-même, ce que le grec exprime plus fortement : *φρεναπατα*, il trompe son esprit, ce que la version latine a traduit par : « Il se trompe lui-même ».

Or, celui-là trompe son âme qui croit être sage, qui selon l'expression d'Isaïe « est sage en lui-même et prudent à ses yeux »[628].

Si l'on rattache ce passage à la circoncision et à la loi, voici le sens qu'on peut lui donner : Celui qui « s'imagine être » spirituel, mais n'a point de miséricorde pour son prochain, qui méprise les humbles, parce que lui-même est plus élevé, « se trompe lui-même », parce qu'il ignore que la loi de l'esprit est que nous nous aimions les uns les autres.

[628] Isaïe V, 21.

22

« Or, que chacun examine bien ses propres actions et alors il aura seulement do quoi se glorifier en lui-même et non dans un autre »[629].

Paroles dont voici le sens : Vous qui vous croyez spirituel et qui n'êtes si fort que par la faiblesse d'autrui, vous ne devez pas considérer l'infirmité de votre frère, mais votre propre force, car de ce qu'un autre no peut encore passer complètement du judaïsme au christianisme, vous n'en êtes point pour cela un chrétien parfait. Mais si votre propre conscience n'est pas déchirée par les remords, alors seulement vous avez de quoi vous glorifier en vous-même et non dans un autre.

Un athlète est fort, non parce qu'il a vaincu un infirme et qu'il a triomphé des membres languissants de son adversaire, mais s'il est vraiment robuste et qu'il puisse sa glorifier dans sa propre force et non dans la faiblesse d'autrui.

On peut encore donner cette autre explication : celui qui a conscience de ses bonnes œuvres et qui, en se considérant lui-même, ne trouve rien de répréhensible dans ses actes, ne doit pas pour cela s'en glorifier auprès des autres, répandre au dehors ses louanges, en faire part à tous et chercher à se faire va-

[629] Galates VI, 4.

loir par les applaudissements des hommes, mais il doit renfermer sa gloire en lui-même et dire : « A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose que dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par lequel le monde a été crucifié pour moi et moi pour le monde »[630].

Si quelqu'un cherche la gloire auprès d'un autre, le monde n'est pas crucifié pour lui et il n'est pas crucifié pour le monde avec Jésus-Christ. Il a reçu ce qu'il désirait des hommes : « sa récompense »[631].

23

« Car chacun portera son propre fardeau ».

Ces paroles paraissent contredire celles qui précèdent, où saint Paul dit : « Portez les fardeaux les uns des autres »[632], car si « chacun doit porter son propre fardeau », il est impossible que l'on porte les fardeaux les uns des autres.

Mais il nous faut remarquer que précédemment l'Apôtre nous recommande, à nous pécheurs, de nous supporter réciproquement sur la terre, de nous prêter secours et appui dans la vie présente. Ici, au contraire, il veut parler du jugement que le Seigneur portera de nous, jugement qui se fondera non sur

[630] Galates VI, 14.
[631] Matthieu VI, 1-5.
[632] Galates VI, 2.

le péché d'autrui et sur la comparaison avec un plus coupable que nous, mais sur nos propres œuvres. C'est d'après cette règle que nous serons déclarés pécheurs ou saints à son tribunal et qu'« il rendra à chacun selon ses œuvres »[633].

Une autre vérité se trouve cachée dans ces paroles et nous est enseignée comme à mots couverts. Tant que nous sommes dans la vie présente, nous pouvons nous aider mutuellement soit par nos prières, soit par nos conseils. Mais, lorsque nous comparaîtrons devant le tribunal de Jésus-Christ, nous ne pourrons implorer ni Job, ni Daniel, ni Noé[634] en faveur de qui que ce soit, mais chacun portera le fardeau de ses œuvres[635].

24

« Que celui que l'on instruit dans les choses de la loi communique de tous ses biens à celui qui l'instruit »[636].

Marcion a interprété ces paroles en ce sens qu'il donne comme vrai, c'est que les fidèles et les catéchumènes doivent prier ensemble et le maître se joindre à ses disciples pour prier,

633 Romains II, 6.
634 Cf. Ézéchiel XIV, 13 et 14. *Si un pays péchait contre moi et qu'il y eut ces trois hommes au milieu de ce pays, Noé, Daniel et Job,... eux sauveraient leur âme par leur justice.*
635 Cf. Matthieu XXV, 1-13. *Les vierges folles dirent aux sages : "Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent". Les sages répondirent : "Il n'y en aurait, sans doute, pas assez pour nous et pour vous".*
636 Galates VI, 6.

en s'autorisant surtout de ces dernières paroles : « dans tous les biens. »

Mais si l'Apôtre avait voulu parler de la prière, ce n'est pas à celui qui est instruit, mais à celui qui instruit, c'est-à-dire, ce n'est pas au disciple, mais au maître qu'il aurait dû faire cette recommandation.

D'ailleurs, ce qui suit ne se rattache pas à cette explication : « L'homme ne moissonnera que ce qu'il aura semé »[637] et encore : « Ne nous lassons point de faire le bien, car si nous ne perdons pas courage, nous moissonnerons dans le temps »[638].

Voici donc le véritable sens. Saint Paul avait ordonné plus haut à ceux qui sont spirituels, d'instruire dans un esprit de douceur ceux qui seraient tombés par surprise dans quelque péché et de porter les fardeaux les uns des autres pour accomplir la loi du Christ. Ici, au contraire, il commando à ceux qui sont plus faibles et encore charnels, aux disciples, que de même ils moissonnent les biens spirituels de leurs maîtres, ils donnent aussi de leurs biens temporels à ces mêmes maîtres qui se livrent tout entiers à l'étude de la science divine et qui ont besoin des choses nécessaires à la vie, afin d'accomplir ce

[637] Galates VI, 7.
[638] Galates VI, 9.

qui est écrit de la manne : « Celui qui recueillit beaucoup et celui qui recueillit peu n'eût pas moins »[639].

Or, les biens dont parle l'Apôtre, dans l'endroit qui nous occupe, selon l'acception vulgaire et l'usage général, sont les aliments et le vêtement et les autres choses auxquelles les hommes donnent le nom de biens.

« Ayant le vivre et le vêtement, nous devons être contents »[640].

Et il n'est pas étonnant que saint Paul qualifie du nom de biens les choses nécessaires au corps, puisque notre Sauveur lui-même, s'adressant à ceux qui n'étaient pas encore parvenus au sommet de la perfection, mais qui suivaient des voies plus humbles et demandaient une augmentation de soi, leur disait : « Si vous qui êtes mauvais, vous donnez ce qui est bon à vos enfants, combien plus votre Père, qui est dans les cieux, donnera-t-il ce qui est bon à ceux qui le lui demandent »[641].

Je pense, quant à moi, que Job, lorsqu'il répondait à sa femme comme à une femme insensée, parlait des richesses extérieures selon les idées qu'elle en avait en lui disant : « Si nous avons reçu les biens de la main de Dieu » et en venant

[639] Corinthiens VII, 15
[640] I Timothée VI, 8.
[641] Matthieu VII, 11.

ensuite aux angoisses, aux souffrances, aux tentations qui donnent lieu à la victoire, ajoutait : « Pourquoi ne supporterions-nous pas les maux ? »[642]

C'est que, en effet, les biens et les maux ne consistent pas dans les richesses et les privations, mais dans les vertus et les vices, comme le Juste le déclare dans un psaume : « Quel est celui qui veut la vie, qui soupire après des jours heureux ? Préservez-votre langue du mal et vos lèvres des discours artificieux. Détournez-vous du mal et faites le bien »[643].

On appelle mal, dans le sens propre, ce qu'il faut éviter et bien, ce que nous devons faire.

Ce riche de l'Évangile, qui n'avait pas la science du bien et du mal, considérait avec raison la fécondité de ses champs comme les véritables biens : « Mon ami, tu as beaucoup de biens assemblés pour un grand nombre d'années, repose-toi, mange, bois, fais bonne chère »[644], disait-il.

Et cet autre, qui se reposait dans la pourpre, qui nageait au sein des délices, entend, du fond de l'enfer, Abraham lui dire : « Tu as reçu les biens en cette vie »[645].

---

642 Job II, 10.
643 Psaume XXXIII, 13-15 et Psaume XXXVI, 27.
644 Luc XII, 19.
645 Luc XVI, 25.

Faisons observer qu'on pourrait encore entendre ces paroles dans le sens que l'Apôtre recommande aux disciples, qu'ils entrent en communication avec ceux qui les instruisent, soient pleins de déférence et de docilité et d'un commerce facile à leur égard, mais seulement dans ce qui est bien, dans les choses spirituelles et non pas dans ce qui est hérétique et perverti par la perfidie judaïque.

25

« Ne vous y trompez pas : on ne se moque pas de Dieu, car l'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé »[646].

L'Apôtre, prévoyant en esprit que les disciples, qui doivent à leurs maîtres les ressources et les choses nécessaires à la vie, pourraient prétexter leur pauvreté et dire : La sécheresse a frappé cette année mes champs do stérilité, la grêle a détruit mes vignes, les impôts m'ont enlevé les revenus sur lesquels je comptais, je n'ai pas de quoi payer le tribut qu'on me demande, ajoute : « Ne vous y trompez pas, on ne se moque pas de Dieu ».

Il connaît vos cœurs, dit-il et n'ignore point vos ressources. Une excuse vraisemblable peut satisfaire les hommes, mais elle ne peut tromper Dieu.

[646] Galates VI, 7.

Et il exhorte, en même temps, à pratiquer largement le commandement qu'il leur fait, en lui donnant le nom de semence, afin qu'on ne regarde point comme perdu ce qui doit leur être rendu avec un intérêt considérable.

En écrivant aux Corinthiens, il leur apprend, par un exemple semblable le rapport de ce que l'on donne avec ce que l'on reçoit : « Celui qui sème peu moissonnera peu et celui qui sème dans les bénédictions moissonnera dans les bénédictions. Que chacun donne ce qu'il aura résolu en lui-même de donner et non avec tristesse et comme par force, car Dieu aime celui qui donne avec joie »[647].

26

« Ainsi celui qui sème dans sa chair, ne recueillera de sa chair que la corruption et celui qui sème dans l'esprit, recueillera de l'esprit la vie éternelle »[648].

Toutes nos paroles, nos actions, nos pensées se sèment, nécessairement, dans deux champs : la chair et l'esprit. Si ce qui sort de nos mains, de notre bouche, de notre cœur, sont des biens semés dans l'esprit, ils produiront en abondance les fruits de la vie éternelle. Si ce sont des choses mauvaises se-

[647] II Corinthiens IX, 6 et 7.
[648] Galates VI, 8,

mées dans le champ de la chair, elles nous rapporteront une abondante moisson de corruption.

Celui qui entend la loi dans un sens charnel, attend aussi l'accomplissement des promesses charnelles qui se corrompent dans la vie présente. Mais celui qui l'entend dans un sens spirituel, sème dans l'esprit et recueillera, de l'esprit, la vie éternelle.

Remarquons, en même temps, la suite du discours et rattachons ces paroles à ce qui précède. Celui qui nous est présenté comme semant dans l'esprit c'est l'homme qui, lorsqu'il commence à moissonner la vie éternelle, peut-être a cessé d'être homme.

Cassien, qui, supposant que la chair du Christ était fantastique, regardait comme immonde toute union de l'homme avec la femme et qui est devenu le chef le plus violent des Encratites, raisonne ainsi, contre nous, en s'appuyant sur ces paroles : Si quelqu'un sème dans la chair, il recueille de la chair la corruption. Or, celui qui s'unit à une femme sème dans la chair. Donc, celui qui a des rapports avec une femme et sème dans sa chair, recueillera de sa chair la corruption.

Nous lui répondrons d'abord que saint Paul n'a pas dit : Celui qui sème dans la chair, mais celui qui sème dans sa chair. Or, personne ne s'unit à soi-même, pour qu'il lui soit possible

de semer dans sa chair. Ensuite, pour lui faire une large concession, en lui accordant l'explication que nous lui avons donnée, « dans sa chair », il faudra ajouter que, selon cet hérétique, ceux qui boivent, mangent, dorment et font mille autres choses pour la satisfaction et le repos du corps, sèment dans la chair et recueilleront, de la chair, la corruption.

Que s'il se réfugie dans cette raison que ceux qui, soit qu'ils boivent, soit qu'ils mangent, soit qu'ils dorment, font tout, cependant, au nom du Seigneur, avec sagesse, ne sèment pas dans la chair, mais dans l'esprit, nous lui répondrons également que ceux qui accomplissent avec raison ce premier commandement de Dieu : « Croissez et multipliez-vous et remplissez la terre[649], ne sèment pas dans la chair, mais dans l'esprit. Le syllogisme dont il fait usage est donc futile, tombe de lui-même et n'est qu'un sophisme qui trompe d'abord l'auditeur.

D'ailleurs, en l'examinant plus attentivement, il est facile d'y répondre, car, nous ne pouvons dire qu'Abraham, Isaac et Jacob et d'autres saints personnages qui sont nés en vertu de la promesse, le précurseur lui-même du Seigneur, sont sortis d'un germe de corruption, parce qu'ils sont nés dans la chair.

[649] Genèse I, 22.

Il faut également observer que, pour celui qui sème dans la chair, saint Paul ajoute un pronom déterminatif « dans sa chair » tandis que pour celui qui sème dans l'esprit, il ne dit pas dans son esprit, mais simplement dans l'esprit.

C'est que, en effet, celui qui sème les biens ne sème rien dans son esprit, mais il sème dans l'esprit de Dieu, dont il doit recueillir, comme moisson, la vie éternelle.

27

« Ne nous lassons donc point de faire le bien, puisque, si nous ne perdons pas courage, nous moissonnerons dans le temps »[650].

Saint Paul exhorte, au zèle de la persévérance, ceux qui attendent, en cette vie, la récompense de leurs bonnes œuvres, dans l'ignorance où ils sont que, de même que pour l'ensemencement des terres, il y a un temps pour semer et un temps pour moissonner, ainsi, dans la vie présente, c'est le temps de semer les œuvres qui seront moissonnées dans l'esprit ou dans la chair et la moisson sera le jugement à venir.

Nous recueillons alors des moissons différentes, suivant les qualités différentes de celui qui sème : « les uns cent, les

[650] Galates VI, 9.

autres soixante, les autres trente pour un »[651] et cette moisson ne peut être recueillie par celui qui perd courage, « car celui qui persévérera jusqu'à la fin, celui-là seul sera sauvé »[652].

C'est ce qui nous est encore recommandé dans un autre endroit : « Arme-toi de courage. Ne te laisse pas entraîner au temps de l'adversité »[653].

Mais, comment se fait-il que, tandis que les pécheurs se fortifient tous les jours dans leurs mauvaises actions, nous nous lassions dans la pratique des bonnes œuvres ?

28

« Donc, pendant que nous en avons le temps, faisons du bien à tous, principalement aux serviteurs de la foi »[654].

Le temps de semer, comme nous l'avons dit, c'est le temps présent, c'est la vie que nous parcourons. Pendant cette vie, nous pouvons semer ce que nous voulons. Lorsqu'elle aura passé, le temps d'agir nous est ôté. Voilà pourquoi le Sauveur nous dit : « Travaillez tandis qu'il est jour, la nuit viendra où personne ne pourra plus agir »[655].

---

[651] Matthieu XIII, 8.
[652] Matthieu X, 22.
[653] Ecclésiastique II, 2.
[654] Galates VI,
[655] Jean IX, 4.

La parole de Dieu, le soleil véritable s'est levé pour nous et les bêtes des forêts se sont rassemblées dans leurs tanières. Marchons comme des hommes à nos occupations et travaillons jusqu'au soir, comme le chante dans un sens allégorique le Psalmiste : « Vous amenez les ténèbres et la nuit se fait. Alors, les bêtes des forêts se glissent dans l'ombre, les lionceaux rugissent pour leur proie et demandent à Dieu leur pâture. Le soleil se lève, les animaux sauvages se retirent pour dormir dans leurs tanières. L'homme sort alors pour le travail du jour et pour cultiver ses champs jusqu'à la nuit »[656].

Que nous soyons malades ou bien portants, humbles ou puissants, pauvres ou riches, dans l'obscurité ou les honneurs, dans l'abondance ou les privations, faisons toutes nos actions au nom de Notre-Seigneur, avec patience et égalité d'âme et nous verrons s'accomplir en nous ce qui est écrit : « Tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu »[657].

La colère elle-même, la volupté, l'outrage reçu qui demande vengeance, si je sais leur mettre un frein, si je garde le silence pour Dieu, si chaque fois que je ressens les aiguillons de la passion ou la flamme des vices, je me souviens du Dieu qui

[656] Psaume CIII, 20-23.
[657] Romains VIII, 28.

me voit du haut du ciel, ce sont là pour moi autant d'occasions de triomphes.

Ne disons pas, dans la distribution de nos aumônes : « Celui-ci est mon ami. Quant à celui-là, je ne le connais pas. Le premier a droit à recevoir, mais je suis indifférent au second ». Imitons notre « Père qui est dans les cieux », qui « fait lever son soleil sur les bons et les mauvais et répand la pluie sur les justes et les pécheurs »[658].

La source de la bonté est ouverte à tous. L'esclave et l'homme libre, le plébéien et le roi, le riche et le pauvre se désaltèrent également à la même source.

Lorsque la lampe est allumée dans une maison, elle en éclaire tous les habitants sans distinction. Que si nous devons donner un large cours à notre générosité à l'égard de tous, quels qu'ils soient, combien plus, cependant, à l'égard des serviteurs de la foi et des chrétiens qui ont le même Père et sont inscrits sous le nom de leur maître !

Ce passage pourrait, à mon avis, se rattacher à ce qui précède de cette manière : les serviteurs de la foi sont ceux qu'il appelle maîtres et auxquels ceux qu'ils instruisent doivent,

[658] Matthieu V, 45.

d'après sa recommandation, « communiquer de tous leurs biens »[659].

L'espace que dure cette vie est bien court. Ces paroles mêmes que je prononce, que je dicte, que j'écris, que je corrige, que je relis, sont fécondes ou stériles pour moi dans ce court espace de la vie.

Titus, fils de Vespasien, qui après avoir détruit Jérusalem pour venger le sang du Seigneur, rentra triomphant à Rome, était, dit-on, d'une si grande bonté que, se rappelant une certaine nuit, pendant qu'il était à table, qu'il n'avait fait ce jour-là aucune bonne action, il dit à ses amis : « J'ai perdu aujourd'hui ma journée ».

Nous ne pensons pas qu'une heure, un jour, un moment, un espace quelconque de temps, les âges de la vie, soient anéantis pour nous, lorsque nous proférons une parole vaine, dont nous devrons rendre compte au jour du jugement[660] ?

Que si cet empereur étranger à la loi, à l'Évangile, à la doctrine du Sauveur et des apôtres, a dit et fait naturellement ce que nous venons de rapporter, que devons-nous faire ? Nous contre qui Junon produira, pour nous condamner, des femmes

[659] Galates VI, 6.
[660] Cf. Mathieu XII.

qui n'ont qu'un époux ; Vesta, des vierges ; les autres idoles, des personnes qui font profession de continence.

Saint Jean l'évangéliste demeura à Éphèse jusqu'il sa dernière vieillesse. Alors qu'il pouvait à peine être porté à l'église par ses disciples et qu'il lui était impossible de leur faire un discours suivi, il ne leur faisait à chaque réunion que cette seule recommandation : Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. Enfin, les disciples et les fidèles présents, ennuyés d'entendre toujours la même chose, lui dirent : Maître, pourquoi donc nous répéter toujours cette recommandation ? Il leur fit cette réponse digne de Jean : Parce que c'est le précepte du Seigneur et si vous accomplissez ce seul commandement, cela suffit.

Je rapporte ce trait à cause de cette recommandation do l'Apôtre : « Faisons du bien à tous, mais principalement aux serviteurs de la foi ».

29

« Voyez quelle lettre je vous ai écrite de ma propre main »[661].

Ceux qui voulaient soumettre les Galates à la circoncision, avaient répandu partout que la conduite de Paul était

[661] Galates VI, 11.

toute différente de son enseignement, qu'il détruisait, par ses actions, l'effet de ses discours et que, en affirmant que la loi était abrogée, on le trouvait observant lui-même la loi.

Saint Paul ne pouvait, en personne, combattre et ruiner, devant tous, ces accusations, parce qu'il en était empêché par les fers, dont il était enchaîné comme martyr de Jésus-Christ. Il envoie donc cette lettre à sa place. Et, pour prévenir tout soupçon sur l'authenticité de cette lettre, depuis cet endroit jusqu'à la fin, il l'écrit de sa propre main, nous montrant, par là, que ce qui précède avait été écrit par une autre main.

Que de faux docteurs avaient envoyé des lettres sous son nom, c'est ce que lui-même nous déclare dans son épître aux Thessaloniciens.

« Nous vous conjurons, mes frères, par l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ et par notre réunion avec lui, de ne pas vous laisser ébranler dans vos sentiments et de ne pas vous alarmer sur des révélations ou sur des discours ni des lettres, qu'on supposerait venir de nous, comme si le jour du Seigneur était près d'arriver. Que personne ne vous séduise en aucune manière »[662]. Et, afin de disculper toute l'Épître qu'il envoyait, il la signa de sa propre main à la fin, disant : « Ce salut est de ma main, à moi Paul. C'est le signe qui distingue

[662] II Thessaloniciens II, 1-3.

toutes mes lettres. Voici quelle est mon écriture. Que la grâce de notre Seigneur Jésus Christ soit avec vous tous »[663].

Saint Paul a également signé de sa main l'épître qu'il avait dictée pour les Colossiens : « Cette salutation est de ma propre main. Souvenez-vous de mes chaînes »[664].

Et, partout où il savait que se trouvaient de faux docteurs, qui pourraient, sous le couvert de son autorité, répandre de nouveaux dogmes, il signait de sa main ses épîtres.

Enfin, en écrivant aux Corinthiens, parmi lesquels il y avait des schismes et des hérésies, chacun disant : « Moi je, suis à Paul, moi je suis à Apollon, moi je suis à Céphas »[665], l'Apôtre signe ainsi son épître : « Moi Paul, j'ai écrit de ma main cette salutation » et il ajoute : « Si quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème : Maran-Atha ! La grâce du Seigneur Jésus soit avec vous ! Je vous aime tous dans le Christ Jésus »[666].

C'est pour cette même raison que, voulant ôter toute occasion aux faux docteurs qui avaient corrompu les Galates, en les détournant de la vérité de l'Évangile, il termine cette épître

[663] II Thessaloniciens III, 17 e 18.
[664] Colossiens IV, 18.
[665] I Corinthiens I, 12.
[666] I Corinthiens XVI, 21-24.

par cette addition écrite de sa main : « Voyez quelle lettre je vous ai écrite de ma propre main ».

Ce n'est pas que cette lettre fût longue, (ce que paraît indiquer le mot grec *πηλίκοίς*. Mais ils connaissent les caractères tracés par sa main et en voyant les traits des lettres, il leur semblerait voir celui qui les écrivait.

Je suis surpris qu'un homme de notre temps, dont la science est incontestable, ait dit, à l'occasion de ces paroles, une chose ridicule. « Paul était hébreu et ne connaissait pas la langue grecque. Et comme il était nécessaire qu'il signât de sa main cette épître, il a par suite du défaut d'habitude, exprimé par de grands traits les caractères courbés des lettres, donnant en cela aux Galates un témoignage de son amour pour eux, en s'efforçant de faire en leur faveur ce qui lui était presqu'impossible », dit-il.

Saint Paul écrivit donc cette épître en grands caractères, parce que le sens caché sous les lettres était grand et élevé et qu'il avait été écrit par l'esprit, du Dieu vivant et non avec de l'encre et une plume.

Quant à ce qu'il ajoute « de ma propre main » il veut nous faire comprendre que les œuvres sont signifiées par la main.

C'est pour cette même raison que nous lisons souvent dans les prophètes : « Parole de Dieu qui a été faite par la main

de Jérémie ou d'Aggée », afin de nous apprendre par cette similitude, que c'est aussi par la main de Paul que la parole de Dieu a été adressée.

Ce n'est pas seulement, aux Galates, mais à tous les chrétiens que saint Paul écrit aujourd'hui de grandes épîtres et bien que les caractères avec lesquels elles sont écrites soient petits, ce sont cependant de grandes épîtres, à cause de la grandeur du sens renfermé dans les lettres.

30

« Tous ceux qui mettent leur gloire dans des avantages charnels, ne vous obligent à vous faire circoncire qu'afin de ne pas souffrir la persécution pour la croix de Jésus-Christ »[667].

Il a montré plus haut depuis quel endroit il a écrit de sa main et il expose maintenant ce qu'il a écrit.

Caius César, Octavien Auguste et Tibère, successeur d'Auguste, avaient promulgué des lois d'après lesquelles les Juifs répandus par tout l'empire romain pouvaient vivre conformément aux rites de leur nation et aux cérémonies légales de leur patrie.

Donc, quiconque était circoncis, bien qu'il crût en Jésus-Christ, était regardé comme Juif par les Gentils. Celui, au con-

[667] Galates VI, 12.

traire, qui n'était pas circoncis et prouvait, par là, qu'il n'était pas Juif, était en butte aux persécutions, tant des Gentils que des Juifs.

C'est par le désir d'éviter ces persécutions, que ceux qui avaient corrompu les Galates, conseillaient pour leur défense à leurs disciples la circoncision que l'Apôtre appelle la confiance dans la chair, parce qu'ils proposaient dans la persécution la circoncision, tant aux Gentils qu'ils craignaient, qu'aux Juifs auxquels ils voulaient plaire. Car ils n'avaient à craindre la persécution ni do la part dos Juifs, ni de la part des Gentils, qui les voyaient circoncire leurs prosélytes et garder eux-mêmes les préceptes de la loi.

31

« Car ceux qui se font circoncire ne gardent pas eux-mêmes la loi, mais ils veulent que vous receviez la circoncision afin de se glorifier dans votre chair »[668].

« A cause de la faiblesse do la chair, la loi ne peut être accomplie. Voilà pourquoi les Juifs observent les préceptes et les doctrines des hommes bien plus que les commandements de Dieu et ils ne pratiquent ni la loi extérieure, car cela est impos-

[668] Galates VI, 13.

sible, ni la loi spirituelle, parce qu'ils ne la comprennent pas », dit l'Apôtre.

Aussi, toute leur étude, tous leurs actes, tous leurs efforts tendent à se glorifier auprès des Juifs, de l'outrage fait à votre chair et à se vanter que les Gentils ont été circoncis sous leur magistère. Or, ils n'agissent en tout cela que pour plaire aux Juifs et apaiser les envieux qui se plaignent que la loi est détruite.

32

« Mais pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix do Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est crucifié pour moi et par qui je suis crucifié pour le monde »[669].

Celui-là seul peut se glorifier dans la croix de Jésus-Christ qui la porte à la suite du Sauveur, qui a crucifié sa chair avec ses passions et ses convoitises, qui est mort au monde et contemple non les choses qui paraissent, mais celles qui ne paraissent pas et qui voit le monde comme un crucifié et sa figure qui passe.

[669] Galates VI, 14.

Or, le monde qui est crucifié pour le juste c'est celui dont le Sauveur a dit : « J'ai vaincu le monde »[670] et encore : « Gardez-vous d'aimer le monde »[671] et encore : « Vous n'avez pas reçu l'esprit du monde »[672].

Celui pour qui le monde est crucifié peut dire que le monde est aussi mort pour lui. La fin du monde est venue pour lui et devenu digne d'un nouveau ciel, d'une nouvelle terre et du nouveau Testament. Il chante le « cantique nouveau »[673] et il reçoit le « nom nouveau » écrit sur la pierre, « lequel personne ne connaît, sinon celui qui le reçoit »[674].

On demande comment saint Paul peut dire maintenant : « Pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie on autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ ». Lui qui, dans un autre endroit, se glorifie de ses disciples, alors qu'il leur dit : « Par la gloire que je reçois de vous, en Jésus-Christ »[675] et ailleurs : « Je me glorifierai volontiers dans mes faiblesses, afin que la force de Jésus-Christ habite en moi »[676] et dans un autre

[670] Jean XVI, 33.
[671] I Jean II, 15.
[672] I Corinthiens II, 12.
[673] Apocalypse V, 9 e XIV, 3.
[674] Apocalypse II, 17.
[675] I Corinthiens XV, 31.
[676] II Corinthiens XII, 9.

endroit : « J'aimerais mieux mourir que de voir quelqu'un me ravir cette gloire »[677] et d'autres passages dans le même sens.

Mais il faut se rappeler que toute cette gloire se rapportant à la croix. Est vraiment la gloire de la croix et que tout ce qui se fait de digne en matière de vertu se fait en vue de la Passion de Jésus-Christ.

33

« Car ni la circoncision, ni l'incirconcision ne servent de rien, mais la nouvelle créature »[678].

De même que le fidèle et l'infidèle, bien qu'ils aient une seule et même nature, se divisent en deux, à cause de la différence d'intelligence : « Dépouillez-vous du vieil homme et de ses œuvres et revêtez-vous de l'homme nouveau qui, par la connaissance de la vérité, se renouvelle selon l'image de Celui qui l'a créé »[679], ainsi, bien qu'il n'y ait qu'un seul monde à ne considérer que la substance, dans un autre sens il y en a deux tout différents.

Pour le pécheur, le monde est vieux, mais pour le saint, il est nouveau. En effet, comme pour le saint, le monde est crucifié, il n'y a plus pour lui ni circoncision, ni incirconcision, mais

[677] I Corinthiens IX, 15.
[678] Galates VI, 15.
[679] Colossiens III, 9 et 10

une nouvelle créature, dans laquelle se transforme notre corps misérable, en devenant conforme au corps glorieux de Jésus-Christ, car tout ce qui était ancien est passé, tout est devenu nouveau »[680]. Et, de même que « la clarté du soleil est différente de la clarté de la lune et des étoiles, car entre les étoiles, l'une est plus brillante que l'autre, il en est de même de la résurrection des morts »[681].

Daniel s'exprime absolument de la même manière, en parlant de la résurrection : « Plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre s'éveilleront les uns pour la vie éternelle et les autres pour l'opprobre, afin qu'ils le voient à jamais »[682] et ailleurs : « Ceux qui ont la science brilleront comme la splendeur du firmament » et, en parlant des justes : « Plusieurs brilleront éternellement comme des étoiles ».

Car, ni dans le soleil, ni dans la lune, ni dans le firmament et les étoiles, la circoncision ou l'incirconcision ne servent à quelque chose. C'est une condition nouvelle sans ces parties du corps qui peuvent être retranchées.

Nous donc, qui aimons Dieu et pour lesquels sont préparés ces biens que « l'œil de l'homme n'a jamais vus, que son

680 II Corinthiens V.
681 I Corinthiens XV, 41 et 42
682 Daniel XII, 2.

oreille n'a pas entendus, que son cœur n'a pas compris »[683], lorsque ce corps misérable aura été transformé dans le corps glorieux de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous aurons un corps sur lequel le Juif ne pourra faire aucune incision et que le Gentil ne pourra conserver incirconcis.

Ce n'est pas qu'il sera d'une nature différente, mais il sera tout différent quant à la gloire, « car il faut que ce corps mortel revête l'immortalité et que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité[684].

Saint Jean l'évangéliste a exprimé la même vérité, lorsqu'il a dit : « Mes bien aimés, nous sommes maintenant les enfants de Dieu, mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore. Nous savons que quand il viendra dans sa gloire, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est »[685].

Puisque donc nous n'avons pas encore vu paraître ce corps glorieux de Jésus-Christ qui a conservé la marque des clous après sa résurrection et est entré, « les portes étant fermées »[686], nous qui, dès maintenant sommes ressuscités dans le baptême avec Jésus-Christ et sommes devenus un nouvel

683 I Corinthiens II, 9.
684 I Corinthiens XV, 54
685 I Jean III, 2.
686 Jean XX, 19 e 26.

homme, par cette nouvelle naissance, ne nous assujettissons plus ni à la circoncision ni à l'incirconcision, mais croyons fermement que nous sommes déjà ce que nous devons être un jour.

34

« A tous ceux qui suivront cette règle, paix et miséricorde, ainsi qu'à l'Israël de Dieu »[687].

C'est la règle qui dirige toutes nos actions et c'est par l'application qu'on leur fait de la règle que l'on reconnaît si elles sont bonnes ou mauvaises. Ainsi, la doctrine divine est comme la règle des discours, elle juge entre ce qui est juste et injuste et celui qui la suivra, aura en lui-même la « paix » qui surpasse toute intelligence et, à la suite de la « paix », la « miséricorde », qui est le don principal de l'Israël de Dieu.

Il est appelé « Israël de Dieu » par opposition à celui qui a cessé d'être « Israël de Dieu ». Ils disent bien qu'ils sont Juifs, mais ils ne le sont pas. Ils mentent, car ils sont de la synagogue de Satan.

Et ne soyez point surpris, si, de même qu'il y a un Israël spirituel, il y ait aussi un Israël charnel, qui n'ait droit ni à la

[687] Galates VI, 16.

paix, ni à la miséricorde. C'est de lui que saint Paul écrit aux Corinthiens : « Voyez les Israélites selon la chair »[688].

C'est ainsi que, à l'imitation de Dieu et du véritable Seigneur, « il y a plusieurs dieux et plusieurs seigneurs, soit dans le ciel, soit sur la terre »[689].

L'Apôtre, voulant terminer son épître conformément au but qu'il s'était proposé, appelle, en un seul mot, le véritable Israël du nom admirable d'Israël de Dieu. Il leur apprend ainsi que tous les enseignements qui précèdent, loin d'être étrangers au sujet, sont parfaitement motivés.

35

« Au reste, que personne ne cherche à m'affliger »[690].

Ce n'est pas qu'il ait défailli dans son enseignement, mais il est comme le laboureur qui s'attriste de voir les arbustes qu'il a plantés se dessécher ou comme le berger plein de sollicitude, si les brebis qu'il avait réunies se dispersent et sont dévorées.

Je préfère la version du texte grec : « Au reste, que personne ne me donne de travail ». C'est-à-dire, ne me condamne à la nécessité de travailler de nouveau au milieu de vous.

---

[688] I Corinthiens X, 18.
[689] I Corinthiens VIII, 5.
[690] Galates VI, 17.

Donner du travail à son maître c'est vivre, c'est penser en contradiction avec l'enseignement et la conduite du maître.

Peut-être aussi l'Apôtre veut-il prévenir les discussions de ceux qui seraient tentés, par la suite, de combattre son enseignement. C'est ainsi que dans son épître aux Corinthiens, il termine tout ce qu'il venait de dire, sur l'obligation pour la femme de voiler sa tête et pour l'homme de ne pas la voiler, en disant : « Que si quelqu'un aime à contester, pour nous, ce n'est point là notre coutume ou celle de l'Église de Dieu »[691]. C'est-à-dire, nous avons dit ce que nous croyons être convenable et juste, mais si quelqu'un, ne voulant pas se rendre à la vérité, cherche encore à répondre et à nous contredire, qu'il sache qu'il n'est pas digne de réponse, parce qu'il est disposé bien plus à disputer qu'à être enseigné.

« Car je porte imprimées sur mon corps les marques du Seigneur Jésus »[692].

Celui qui, après la venue de Jésus-Christ, reçoit la circoncision de la chair, ne porte pas les marques du Seigneur Jésus, mais il se glorifie dans ce qui fait sa honte. Mais celui qui a été couvert de plaies, jeté plusieurs fois dans les fers, battu trois fois de verges, lapidé une fois et a souffert toutes les persécu-

[691] I Corinthiens XI, 16.
[692] Galates VI, 17.

tions qui sont comprises dans cette glorieuse énumération, celui-là porte vraiment les marques du Seigneur Jésus dans son corps.

Celui aussi qui châtie son corps, le réduit en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, il ne soit lui-même réprouvé, porte également dans son corps les marques du Seigneur Jésus[693].

Les apôtres se réjouissaient d'avoir été jugés dignes de souffrir des outrages pour le nom de Jésus[694].

36

« Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mes frères, soit avec votre esprit. Amen »[695].

Ce n'est ni la discussion, ni l'esclavage de la loi, ni les disputes, ni les contestations que je vous souhaite, mais que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit. Ce n'est pas avec votre chair, ce n'est pas même avec votre âme ou bien parce que, étant devenus spirituels, vous avez cessé d'être chair et âme, ou bien, parce que, dans la partie principale se trouve renfermé ce qui est inférieur, car l'âme et la chair sont soumises à l'esprit.

693 I Corinthiens IX.
694 Cf. Actes V, 41.
695 Galates VI, 18

C'est de lui que l'Ecclésiaste dit : « L'esprit retournera à celui qui l'a donné »[696].

Et Paul lui-même, dans un autre endroit : « L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit »[697].

Or, cette grâce du Seigneur n'est pas avec tous, mais avec ceux qui méritent d'être appelés par l'Apôtre, frères fidèles, frères véritables, ce que signifie le mot hébreu « amen ».

En effet, les Septante traduisent ce mot par : « qu'il en soit ainsi ». Aquila, Symmaque et Théodotion, par « fidèlement » ou « véritablement ».

Et, de même que dans l'ancien Testament, Dieu confirme ses paroles par une certaine formule de serment en disant : « Je vis, dit le Seigneur »[698] et que les saints jurent aussi en disant : « Votre âme vit », ainsi, Notre-Seigneur, dans l'Évangile, par le mot « amen », montre la vérité de ce qu'il vient de dire.

Le mot « amen », exprime aussi l'assentiment des auditeurs et il est comme le sceau de la vérité, comme saint Paul nous l'enseigne dans sa première épître aux Corinthiens : « Si vous ne louez Dieu que d'esprit, comment celui qui est parmi

[696] Ecclésiaste XII, 7.
[697] Romains VIII, 16
[698] Nombres XIV, 28.

les ignorants répondra-t-il Amen, à la fin de votre bénédiction, puisqu'il n'entend pas ce que vous dites ? »[699].

L'Apôtre nous prouve, par là, que l'ignorant ne peut répondre que ce qui lui est dit est vrai, s'il ne comprend pas les enseignements qui lui sont donnés.

[699] I Corinthiens XIV, 16.

Table des Matières

Crédits 2
Commentaires sur l'Épitre aux Galates 3
PRÉFACE 3
LIVRE PREMIER 10
CHAPITRE PREMIER 10
01 10
02 15
03 17
04 18
05 23
06 27
07 31
08 34
09 39
10 43
11 47
12 49
13 54
14 56
15 59
16 60
17 61
CHAPITRE II. 62
18 62
19 66
20 70
21 72
22 78
23 80
24 88
25 90

26 92
27 95
28 96
29 98
30 101
CHAPITRE III. 102
31 102
32 107
33 112
34 113
35 116
36 118
37 119
38 121
LIVRE SECOND 124
Préambule 124
01 132
02 136
03 139
04 141
05 149
06 154
07 157
08 159
09 162
10 164
CHAPITRE IV. 166
11 166
12 169
13 172
14 177
15 181
16 182
17 188
18 194

19 196
20 199
21 202
22 206
23 212
24 217
25 220
26 221
27 225
28 228
29 231
30 232
31 233
CHAPITRE V. 237
32 237
33 240
34 245
35 248
36 249
37 250
LIVRE TROISIÈME 256
Préambule 256
01 261
02 262
03 264
04 266
05 267
06 270
07 273
08 276
09 285
10 290
11 291
12 292
13 298

14 301
15..... 315
16 323
17..... 327
18 328
CHAPITRE VI. 334
19 334
20..... 341
21..... 344
22 346
23 347
24 348
25 352
26 353
27 356
28 357
29 361
30 365
31..... 366
32 367
33 369
34 372
35 373
36 375
Table des Matières 378